



# La clinique par l'écrit. Une étude des fonctions de l'écriture du sujet dans des cas de psychoses.

Laurent Combres

► **To cite this version:**

Laurent Combres. La clinique par l'écrit. Une étude des fonctions de l'écriture du sujet dans des cas de psychoses.. Psychologie. Université de Provence - Aix-Marseille I, 2007. Français. <tel-00576284>

**HAL Id: tel-00576284**

**<https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00576284>**

Submitted on 14 Mar 2011

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

UNIVERSITE AIX-MARSEILLE I – Université de Provence

UFR de Psychologie

N° attribué par la bibliothèque

111111111111

**THESE**

Pour obtenir le grade de

**DOCTEUR DE L'UNIVERSITE AIX-MARSEILLE I**

**Formation doctorale : Psychopathologie Clinique et Psychanalyse**

Présentée et soutenue publiquement

par

**COMBRES Laurent**

Le 7 juillet 2007

**La clinique par l'écrit.**

**Une étude des fonctions de l'écriture du sujet dans des cas de psychoses.**

-----  
Directeur de thèse : M. LAPEYRE Michel

-----  
JURY

M. POMMIER Gérard  
M. HOFFMANN Christian  
M. PATURET Jean-Bernard  
M. JACOBI Benjamin  
M. ASKOFARE Sidi  
M. LAPEYRE Michel



UNIVERSITÉ AIX-MARSEILLE I – UNIVERSITÉ DE PROVENCE

ÉCOLE DOCTORALE COGNITION, LANGAGE, ÉDUCATION – ED 354  
LABORATOIRE DE PSYCHOPATHOLOGIE CLINIQUE ET PSYCHANALYSE – EA 3278

Doctorat de Psychologie

Champ disciplinaire : Psychopathologie Clinique et Psychanalyse

COMBRES Laurent

LA CLINIQUE PAR L'ÉCRIT.

Une étude des fonctions de l'écriture du sujet dans des cas de psychoses.

*Thèse dirigée par M. Michel LAPEYRE*

À Sophie et Alain

*Hôte précaire à la lisière de nos villes, tu ne franchiras point le seuil des Lloyds, où ta parole n'a point cours et ton or est sans titre...  
« J'habiterai mon nom » fut ta réponse aux questionnaires du port.*

St John Perse, *Eloges*.

## REMERCIEMENTS

Mes remerciements vont

À Monsieur Michel Lapeyre, notre directeur de thèse, en souhaitant que ce travail réponde aux exigences de rigueur, de clarté et de concision qu'il a fait le pari de nous transmettre dans sa direction ;

Aux membres du jury qui ont accepté de lire et de discuter ce travail. Qu'ils soient remerciés de l'intérêt qu'ils lui portent ;

À Monsieur Henri Rey-Flaud, qui, en nous ayant proposé une allocation de recherche doublée d'un poste de moniteur a donné le point de départ de ce travail ;

A Monsieur Jean-Marc Cantau, qui nous a invité à travailler sur la psychose dans l'institution qu'il dirigeait ;

A toute l'équipe de l'IME La Convention, qui a suivi et soutenu nos rencontres avec les adolescents et jeunes adultes qu'ils accueillent ;

A Monsieur Hervé Delaine, pour son écoute ;

Aux enseignants, membres et amis de l'Équipe de Recherche Clinique ;

Aux étudiants du DEA puis Master de psychanalyse de l'Université Paul Valéry ;

À ma mère, mon père, mon frère, pour le soutien qu'ils m'ont toujours offert ;

À mes amis.

A la mémoire de ma grand-mère, Marie

A la mémoire de mon grand-père, Benjamin

A la mémoire de mon grand-père, Ernest



# TABLE DES MATIÈRES

<b>Introduction</b>	<b>11</b>
<b>PARTIE I : CONCEPTS, PROBLÉMATIQUE.</b>	<b>15</b>
<b>A. Bases conceptuelles des pratiques de l'écriture :</b>	<b>16</b>
1. Premières hypothèses psychanalytiques :	17
1.1. Cerner la réalité :	17
1.2. D'une hypothèse à un axiome :	18
2. Le créateur littéraire, la fantaisie, et ses limites :	21
2.2. Deux hypothèses :	22
2.2.1. Sur le souvenir infantile :	26
2.2.2. Hypothèse pour « l'autre classe d'œuvres » :	28
2.3. Limites et perspectives :	30
3. Étude freudienne de l'écriture psychotique de Daniel Paul Schreber :	33
4. Pour une définition freudienne de l'écriture :	37
4.1. Le traitement de la représentation.	38
4.2. De l'écriture :	40
4.3. Culture, langage et écriture :	43
5. L'écriture dans la civilisation :	46
5.1. Généralités :	46
5.2. Le « langage de l'absent » :	49
6. Pour une métapsychologie freudienne des pratiques de l'écriture :	53
7. Synthèse : Des hypothèses freudiennes à la psychanalyse lacanienne.	58
<b>B. Prolongements théoriques : Problème de la psychose et des pratiques de l'écriture selon la théorie lacanienne.</b>	<b>64</b>
1. Première fonction de l'écriture :	64
1.1. Écrits inspirés, schizographie :	64
1.2. Bases de l'élaboration lacanienne :	66
1.3. Le cas « Aimée » :	67
1.4. Manifestations cliniques et déterminisme subjectif :	69
2. La connaissance paranoïaque :	69
2.1. Le compte-rendu d'une expérience :	70
2.2. Fonction de l'écriture dans le délire et le symptôme psychotique :	71
2.3. Directions pour une étude de l'écriture dans les cas de psychoses :	73
3. Pour une « théorie générale » de l'écriture, par la psychose :	75
3.1. Le phénomène psychotique :	76

3.2. Die « Versöhnung » :	78
4. La lettre et l'écriture :	80
4.1. Les principes de la lettre :	80
4.2. Les mécanismes de la lettre : articulation et règles de composition :	82
4.3. La lettre est distincte de l'écriture :	84
4.4. Localisation du phénomène psychotique :	85
4.5. Une hypothèse pour l'écriture :	88
5. Altérité et consensus social :	91
5.1. Une fonction d'écriture dans la structuration psychique :	91
5.2. Le cas particulier de la sublimation :	93
6. Le séminaire L'identification, 1961-1962 :	96
6.1. Le trait unaire :	97
6.2. L'écriture :	98
6.3. La lettre :	101
6.4. De ce qui s'organise dans les psychoses :	102
7. Pour une méthode d'interprétation de l'écriture :	103
7.1. Refoulement et retour du refoulé :	104
7.2. Fonctionnement de l'écriture dans la névrose et la psychose :	106
7.3. La fonction de l'écrit et sa parole :	108
7.4. Inclusion et exclusion de l'écriture dans l'écrit :	109
8. Une nouvelle articulation du problème :	111
9. Le cas James Joyce : compensation, « suppléance » et « sinthome » :	114
9.1. La compensation de la « Verwerfung » et les Épiphanies :	115
9.2. Une révision du concept de « suppléance » :	117
9.3. « Une lettre conforme à l'orthographe de la langue anglaise » :	118
9.4. Le « sinthome » :	121
10. Synthèse : Écrit et écriture dans la théorie psychanalytique :	123

***PARTIE II : PROBLÈME DE L'ÉCRITURE NON LITTÉRAIRE (DEUX ÉTUDES DE CAS).*** \_\_\_\_\_ **128**

***A. Présentation du dispositif clinique*** \_\_\_\_\_ **129**

***B. L'écriture d'une histoire sans parole :*** \_\_\_\_\_ **132**

1. Les écrits généalogiques :	135
2. L'écriture du mot :	137
3. Diagnostic :	139
3.1. Dossier :	140
3.2. Atelier d'écriture :	144
4. Fonction de l'écriture :	149
4.1. Le déclenchement psychotique :	150

4.2.	La représentation dans les temps de la psychose :	154
4.3.	L'écriture généalogique, sa fonction, ses mécanismes :	156
<b>C.</b>	<b>La fabrique de murs de verbes :</b>	<b>161</b>
1.	Le « dessin d'enfant » :	163
1.1.	Genèse du dessin :	164
1.2.	Les jeux de L :	166
1.3.	Les enjeux du dessin:	169
2.	Hypothèse diagnostique :	170
3.	Le problème de la phonématisation :	172
3.1	Le séminaire L'identification :	172
3.2.	Trait unaire, phonématisation et manque :	173
3.3.	Effacement et représentation :	175
4.	Le refoulement de la phonématisation :	177
4.1.	Deux systèmes :	177
4.2.	Le sujet et la parole :	178
4.3.	La lettre et ce qui s'organise dans un système :	180
4.4.	Conclusion :	181
<b>D.</b>	<b>Synthèse :</b>	<b>183</b>
1.	« L'autre classe d'œuvre » et le trait unaire :	183
2.	L'écriture biographique dans la paranoïa et la schizophrénie.	185
3.	Écriture et réinvestissement de libido :	186
<b>Conclusion</b>		<b>189</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE</b>		<b>194</b>
<b>ANNEXES</b>		<b>208</b>
<b>INDEX</b>		<b>221</b>
<b>Index des noms</b>		<b>222</b>
<b>Index des notions</b>		<b>224</b>

# Introduction

Dès "Le créateur littéraire et la fantaisie"<sup>1</sup>, la chose fut entendue pour Sigmund Freud : dans les cas de sujets structurés sur le versant de la névrose, la création littéraire qui repose sur le matériau névrotique, le souvenir d'enfance, permet au sujet de satisfaire les exigences pulsionnelles qui, même après la formation de substituts névrotiques, lui auraient en partie été refusées. Si cette même hypothèse le conduisit à examiner quel souvenir pouvait être à l'origine de l'œuvre de Goethe<sup>2</sup>, il n'est pas besoin d'aller chercher très loin dans la littérature du vingtième siècle pour trouver d'autres cas en mesure d'illustrer l'hypothèse freudienne<sup>3</sup>. La chose se complique pourtant lorsque l'écrit ne rentre pas tout à fait dans ce premier critère posé par Sigmund Freud, celui du souvenir d'enfance. Nous verrons comment il a alors souligné qu'existe un autre type d'œuvres qui, n'étant pas bâties sur le souvenir d'enfance mais sur un matériau choisi et agencé par le sujet, procure au sujet cette même satisfaction en jeu avec la création littéraire reposant sur le souvenir d'enfance. Nous verrons aussi qu'il n'a pas pour autant posé cette seconde hypothèse comme un critère en mesure de qualifier des créations littéraires de sujets structurés sur le versant de la psychose.

C'est pourtant l'hypothèse qui s'impose avec les développements théoriques à propos de la psychose qu'avance l'œuvre de Jacques Lacan. Mais cela ne signifie pas pour autant que Sigmund Freud a reculé devant le problème de la psychose. Certes, il reconnut plusieurs fois dans son œuvre que la psychanalyse, telle qu'il la pratiquait tout en la découvrant, rencontrait des difficultés dans le traitement des patients souffrant de

---

<sup>1</sup> - FREUD, S., "Le créateur littéraire et la fantaisie," *L'inquiétante étrangeté et autres essais*, (Paris: Gallimard, 1985) 29 - 46.

<sup>2</sup> - FREUD, S., "Un souvenir d'enfance de « Poésie et vérité »,» *L'inquiétante étrangeté et autres essais*, (Paris: Gallimard, 1985) 189-207.

<sup>3</sup> - AUSTER, P., *L'invention de la solitude*, (Paris: Actes Sud, 1992) 295. ; SARTRE, J.-P., *Les mots*, (Paris: Gallimard, 1964) 212.

psychose<sup>4</sup>. Cependant, il n'excluait pas que les psychoses, sous certaines conditions et modifications nécessaires de la technique, puissent relever un jour du traitement psychanalytique<sup>5</sup>. Aussi, à le suivre dans la critique de sa méthode, ce qu'il proposait entre autres au travers des notions de rejet<sup>6</sup>, de narcissisme<sup>7</sup>, de démixtion (ou désintrication) des pulsions<sup>8</sup>, pourrait ne pas être d'actualité pour le clinicien qui, lui, reculerait devant la psychose. Mais il serait impossible de considérer que de tels concepts ne puissent pas être utilisés lorsqu'il s'agit d'orienter une cure et de rendre compte du travail clinique auprès de sujets psychotiques. En somme, nul doute que l'œuvre de Freud fait partie intégrante de tout travail psychanalytique. Notre étude des mécanismes de l'écriture dans les cas de psychose doit à ce titre s'enraciner dans cette œuvre. Mais pour reprendre, comme nous le faisons dans "Le créateur littéraire et la fantaisie", l'hypothèse d'un type de création littéraire plutôt spécifique aux psychoses, il est nécessaire de s'appuyer sur une élaboration dans laquelle, justement, ce qui est en question est à la fois la clinique des psychoses et la méthode de Sigmund Freud. Pour cette seconde raison aussi fondamentale, notre travail doit de la même façon s'appuyer sur l'élaboration psychanalytique de Jacques Lacan : œuvre la plus aboutie pour ce que nous soulignons ici.

Une telle entrée en matière définit ce que sera notre outil de travail : un commentaire des hypothèses de Sigmund Freud à propos de l'écriture et de ses pratiques, particulièrement lorsqu'elles sont liées aux questions que soulève le traitement des

---

<sup>4</sup> - Citons par exemple ce que Sigmund Freud écrivait dans "La thérapeutique analytique" : « *Beaucoup d'essais de traitement ont échoué aux débuts de la psychanalyse, parce qu'ils ont été faits sur des cas qui ne relèvent pas de ce procédé et que nous excluons aujourd'hui du nombre de ses indications. Mais ce n'est que grâce à ces essais que nous avons pu établir nos indications. On ne pouvait pas savoir d'avance que la paranoïa et la démence précoce, dans leurs formes prononcées, étaient inaccessibles à la psychanalyse, et on avait le droit d'essayer cette méthode sur des affections très variées.* » FREUD, S., "La thérapeutique analytique," *Introduction à la psychanalyse*, (1922 ; Paris: Payot, 1961) 436.

<sup>5</sup> - « *Les psychoses, les états confusionnels, les mélancolies profondes – je dirais presque toxiques- ne ressortissent pas à la psychanalyse, du moins telle qu'on la pratique jusqu'ici. Il ne serait pas du tout impossible que ces contre-indications cessassent d'exister si l'on modifiait la méthode de façon adéquate et qu'ainsi puisse être constituée une psychothérapie des psychoses.* » FREUD, S., "De la psychothérapie," *La technique psychanalytique*, (1953 ; Paris: Presses Universitaires de France, 1999) 17.

<sup>6</sup> - « *Il existe pourtant une espèce beaucoup plus énergique et efficace de défense. Elle consiste en ceci que le moi rejette la représentation insupportable en même temps que son affect et se comporte comme si la représentation n'était jamais parvenue jusqu'au moi. Mais, au moment où ceci est accompli, la personne se trouve dans une psychose que l'on ne peut classer que comme « confusion hallucinatoire ».* » FREUD, S., "Les psychonévroses de défense," *Névrose, psychose et perversion*, 10 éd., (1973 ; Paris: Presses Universitaires de France, 1997) 12.

<sup>7</sup> - FREUD, S., "Pour introduire le narcissisme," *La vie sexuelle*, 11 éd., (1969 ; Paris: Presses Universitaires de France, 1997) 81-105.

<sup>8</sup> - « *Le plaisir généralisé de la négation, le négativisme de tant de psychotiques, doit être vraisemblablement compris comme indice de la démixtion des pulsions par retrait des composantes libidinales.* » FREUD, S., "La négation," *Résultats, idées, problèmes - II 1921 - 1938*, 5 éd.,(1940 ; Paris: Presses Universitaires de France, 1998) 139.

psychoses, et une étude des phénomènes que Jacques Lacan qualifia d'écrits et d'écritures, et leurs liens avec le traitement des psychoses. Mais nous ne sommes pas encore au fait de notre hypothèse. Si tel était le cas, un ou plusieurs commentaires d'œuvres littéraires de sujets pour lesquels nous aurions eu un matériau conduisant à poser un diagnostic de structure psychotique suffiraient. Et nous aurions alors en effet de quoi vérifier que cette « *autre classe d'œuvres* » dont Sigmund Freud parlait pour désigner ces créations littéraires qui ne s'articulent pas depuis le souvenir infantile, sont en effet des créations littéraires plus propres aux sujets psychotiques. Car c'est effectivement le cas, nous le verrons grâce aux hypothèses proposées par Jacques Lacan. Mais ce n'est pas là le principal enjeu de notre travail.

Une fois délimité notre outil de travail comme nous venons de le faire, nous ne pouvons pas faire l'impasse sur ce que Jacques Lacan proposa dès lors qu'il étudia le cas de James Joyce<sup>9</sup>. Sans le citer explicitement ici - nous aurons suffisamment l'occasion de le faire tout au long de notre travail - Jacques Lacan expliqua que cet écrivain irlandais avait atteint par son art le point où une cure psychanalytique aurait au mieux pu le conduire. En somme, très probablement, tout créateur littéraire est engagé sur la voie du traitement des troubles de la psychose (si tel est le cas du point de vue de la structure). Ceci ne signifie pas nécessairement qu'un tel sujet n'ait pas à demander de l'aide, mais au moins que dès le départ il s'est engagé de lui-même sur ce qui se présente déjà comme une solution<sup>10</sup>.

Telle n'est donc pas notre hypothèse. A partir de ce texte de Sigmund Freud ("Le créateur littéraire et la fantaisie"), nous posons que peuvent exister chez des sujets structurés sur le versant de la psychose, une ou des pratiques de l'écriture qui soutiennent une inscription sociale de ces mêmes sujets, sans être des créations littéraires, et sans les désagréments de la formation de substituts psychotiques qui ne sont eux que des tentatives d'inscriptions.

Après avoir donné notre outil de travail, nous posons alors notre hypothèse : dans des cas de sujets structurés sur le versant de la psychose, une pratique de l'écriture réinscrit dans l'appareil psychique l'élément rejeté par la problématique psychotique. Le matériau qui donnera sa consistance clinique à ce travail sera le commentaire du travail d'écriture de

---

<sup>9</sup> - LACAN, J., *Le séminaire livre XXIII : Le sinthome*, (Paris: Seuil, 2005) 250.

<sup>10</sup> - La notion de « *consensus social* » et élaborée par Jacques Lacan pour parler de ce qui est déjà une solution nous permettra de préciser ce que nous avançons ici.

deux jeunes adultes diagnostiqués de structure psychotique et rencontrés par le biais d'un dispositif d'atelier d'écriture.

## **PARTIE I : CONCEPTS, PROBLÉMATIQUE.**



## ***A. Bases conceptuelles des pratiques de l'écriture :***

Pour comprendre les tenants et les aboutissants des mécanismes de l'écriture dans les cas de psychose, nous allons d'abord étudier les façons par lesquelles les concepts liés aux pratiques de l'écriture ont été élaborés à partir de phénomènes comme le rêve, le symptôme, la création littéraire, l'écriture psychotique, la représentation et la civilisation. Tel que nous allons le faire, il s'agit pour nous d'extraire de la théorie freudienne les fonctions que Sigmund Freud a reconnues à l'écriture, alors qu'il élaborait la doctrine psychanalytique. Ceci est complexe parce que Sigmund Freud a fait de nombreux commentaires sur l'écriture tout au long de son travail, et peu d'études strictes de tels mécanismes. Et si nous ne réduisons pas son travail de compréhension de la signification des pratiques de l'écriture à un texte comme "Le créateur littéraire et la fantaisie", 1908<sup>11</sup>, il nous est donc nécessaire d'aller chercher dans l'ensemble de son élaboration les remarques qui y sont disséminées.

Bien sûr tout au long de cette lecture nous allons constater comment les définitions freudiennes de l'écriture et de la condition humaine ont évolué et orienté les conceptions contemporaines des fonctions de l'écriture. Mais surtout, au travers de cette lecture archéologique de la conceptualisation freudienne des mécanismes de l'écriture, nous allons voir comment l'écriture finit par être définie comme un principe de l'existence du sujet de l'inconscient.

Pour commencer, voyons alors comment à partir de considération sur l'enjeu du travail des poètes et une première approche des mécanismes psychiques depuis le rêve, l'écriture a été posée comme un mécanisme proche du refoulement, et comme une pratique pouvant intervenir dans le sort de tout sujet pris dans les exigences de la civilisation.

---

<sup>11</sup> - FREUD, S., "Le créateur littéraire et la fantaisie," *L'inquiétante étrangeté et autres essais*, (Paris: Gallimard, 1985) 29 - 46.

## 1. Premières hypothèses psychanalytiques :

### 1.1. Cerner la réalité :

En introduction de "Contribution à la psychologie de la vie amoureuse", 1909, Sigmund Freud employa le terme de poète, pour parler de ceux en mesure « *de dépeindre les conditions déterminant l'amour d'après lesquelles les hommes font leur choix d'objet et la façon dont ils accordent les exigences de leurs fantasmes avec la réalité* »<sup>12</sup>. Cela dit, malgré l'ingéniosité qu'il leur reconnut, Sigmund Freud pensait que les témoignages des poètes pouvaient être altérés par un élément, qui « *diminue la valeur de ce qu'ils nous communiquent* »<sup>13</sup>. Ceci serait dû à la nécessité de provoquer un plaisir intellectuel et esthétique, certains sentiments déterminés ; exigences depuis lesquelles ils ne peuvent alors dépeindre la réalité telle qu'elle est sans l'avoir modifiée. Bien sûr, à partir du texte de Sigmund Freud "Le créateur littéraire et la fantaisie"(1908), le choix d'une adresse et du matériau se sont avérés agir sur cette modification, c'est-à-dire en orientant la composition. Mais avant de nous arrêter sur ce travail, deux autres questions voient ici le jour : que signifie ce que Sigmund Freud nomma dépeindre la réalité ? Quelles en sont les implications cliniques ?

De façon générale, nous pouvons retenir que Sigmund Freud, avec la psychanalyse, n'eut pas la prétention de dépeindre la réalité de l'amour, mais bien plutôt les mécanismes qui y sont en jeu. Ainsi dans des textes comme *Métapsychologie* (1915), *Malaise dans la civilisation* (1929), les concepts décrivant les mécanismes des relations entre hommes et femmes sont au centre de l'élaboration freudienne. Si nous y ajoutons aussi les *Essais de psychanalyse* (1920), nous pouvons souligner que, des relations d'amour, Sigmund Freud a non seulement étudié les significations hétérosexuelles, mais aussi homosexuelles, cela toujours dans ce but d'en conceptualiser les mécanismes et non d'en dire la vérité. Par

---

<sup>12</sup> - FREUD, S., "Contribution à la psychologie de la vie amoureuse," *La vie sexuelle*, 11 éd., (1969; Paris: Presses Universitaires de France, 1997) 47.

<sup>13</sup> - Id.

contre, comme nous venons de le faire remarquer, Sigmund Freud reconnut que les poètes se permettraient de telles descriptions visant à dire le vrai sur la réalité de l'amour. Et selon lui, ce serait leur écriture qui y contribuerait<sup>14</sup>.

Toujours dans ce texte ("Contribution à la psychologie de la vie amoureuse", 1909), Sigmund Freud a ainsi relevé qu'il existerait, dans les pratiques littéraires comme la poésie, un parallèle évident entre la réalité et l'amour. D'une part la réalité ne pourrait être que dépeinte, d'autre part l'amour réussirait dans de telles descriptions à être cerné<sup>15</sup>. Si, comme nous le verrons avec son texte de 1939, *L'homme Moïse et la religion monothéiste*, c'est-à-dire à la fin de l'élaboration freudienne, l'intérêt de la poésie a été reconnu justement comme un moyen d'inventer là où rien ne peut répondre à la question de l'être, ici, Sigmund Freud pensait encore que les poètes décriraient la réalité sans s'intéresser aux mécanismes de l'âme, puisqu'ils (les poètes) étaient pour lui susceptibles de falsifier la réalité des choses de la vie<sup>16</sup>. Toutefois, à ce stade de l'élaboration psychanalytique, le premier enjeu de l'écriture était pour Sigmund Freud au moins implicitement, sinon clairement énoncé : l'écriture a cette possibilité de cerner les développements de l'âme que l'on considère comme inachevés.

## ***1.2. D'une hypothèse à un axiome :***

Si les rêves ont intéressé Sigmund Freud parce qu'ils lui ont permis d'accéder au refoulé, en commençant dès 1896<sup>17</sup> ce qui devint *L'interprétation des rêves*<sup>18</sup>, il les a

---

<sup>14</sup> - Une telle définition qui suppose que la poésie comme l'amour fasse passer du non être à l'être n'est d'ailleurs pas spécifique aux conceptions psychanalytiques. Dans *Le banquet* Platon fit dire à Diotime: « *En général on appelle poésie la cause qui fait passer quelque chose du non-être à l'existence, de sorte que les créations dans tous les arts sont des poésies, et que les artisans qui les font sont tous des poètes.* » PLATON, "Le banquet," *Le banquet - Phèdre*, (Paris, GF Flammarion, 1964) 74.

<sup>15</sup> - « *En outre, ils (les poètes) ne peuvent montrer que peu d'intérêt pour l'origine et le développement des états de l'âme qu'ils décrivent sous une forme achevée.* » FREUD, S., "Contribution à la psychologie de la vie amoureuse," *La vie sexuelle*, 11 éd., (1969; Paris: Presses Universitaires de France, 1997) 47

<sup>16</sup> - Les poètes « *doivent en isoler certains fragments, détruire des rapports gênants, tempérer l'ensemble et combler les lacunes.* » Id.

<sup>17</sup> - Commencé en 1896, le manuscrit de *L'interprétation des rêves* fut achevé en 1899. (CANTAU, J.-M., CARRADE, J.-B., LESCARRET, O., NOUGUE, Y., *Freud : Versions françaises*, (Toulouse: Presses Universitaires du Mirail, 1994) 50).

comparés à des rébus ou des hiéroglyphes à déchiffrer<sup>19</sup>. Alors que ces termes sont à priori strictement réservés pour désigner des pratiques graphiques, dès le commencement de l'élaboration freudienne l'écriture était liée aux mécanismes psychiques.

Cette similitude entre des mécanismes psychiques et l'écriture, se retrouve clairement énoncée au moins dans deux autres travaux de l'œuvre freudienne : "Le créateur littéraire et la fantaisie" (1908) et "Notes sur le bloc magique" (1925). Dans le premier un parallèle est posé avec la fantaisie infantile, et dans le second avec le système Préconscient-conscient. A minima ceci nous indique comment l'écriture a été étudiée par Sigmund Freud tout au long de son œuvre, c'est à dire toujours comme un mécanisme mettant en œuvre une activité psychique, et parfois comme un mécanisme pouvant être proche de ceux du refoulement. Quant aux deux moments lors desquels ont été élaborées ces hypothèses, ils nous indiquent que ces mécanismes de l'écriture ont été articulés différemment selon les deux représentations de l'appareil psychique humain que Sigmund Freud élabora au travers de la première et de la seconde topique. D'abord l'écriture fut sublimation (la création littéraire est une voie privilégiée d'obtention d'une satisfaction refusée par la seule voie du symptôme), ensuite l'écriture a été ce qui supplée à des mécanismes de l'appareil psychique (l'appareil constitué par le bloc-notes magique sert de mémoire et préserve de l'oubli). Ainsi autant les deux topiques freudiennes peuvent orienter différemment les conceptions métapsychologiques des mécanismes de l'écriture, autant, dans l'une comme dans l'autre, nous retrouvons au moins un parallèle avec les mécanismes du refoulement. Mais avant 1908, cette hypothèse ne fut pas véritablement développée. Jusqu'en 1907 (*Le délire et les rêves dans la Gradiva de Jensen*<sup>20</sup>), les concepts freudiens sur l'écriture sont seulement restés étroitement liés aux significations

---

<sup>18</sup> - FREUD, S., *L'interprétation des rêves*, (1926, Paris : Presse Universitaires de France, 1967) 573.

<sup>19</sup> - Dans les chaînes signifiantes composant les rêves, l'ombilic du rêve rassemblant toutes les significations est dissimulé derrière les enchevêtrements du rêve. Ceux-ci furent identifiés par Sigmund Freud sous quatre mécanismes : le phénomène de condensation, qui remplace les pensées du rêve par le contenu du rêve, le déplacement, qui rend intenses des pensées et des représentations qui n'avaient pas à l'être, l'arrangement, qui est cette tendance à rendre le contenu du rêve bien plus poétique qu'il n'aurait dû l'être. Le quatrième processus, la figurabilité, est l'opération consistant à rendre le rêve homogène, en lui donnant une façade. Dans *L'interprétation des rêves*, le procédé de déplacement propre au travail du rêve est comparé à la poésie, précisément lorsque les vers s'accordent entre eux par induction avant d'être reliés par la rime. Indirectement, cette remarque extraite des chapitres consacrés aux "procédés de figuration du rêve" et à "la prise en compte de la figurabilité", nous indique comment dès le commencement de l'élaboration freudienne fut supposée une équivalence entre les mécanismes de formation des rêves et certains des mécanismes de l'écriture. FREUD, S. *L'interprétation des rêves*, (1926, Paris : Presse Universitaires de France, 1967) 267-300.

<sup>20</sup> - FREUD, S., *Le délire et les rêves dans la Gradiva de W. Jensen*, (1907 ; Paris: Gallimard, 1986) 269.

des rêves et à leurs valeurs de lettres<sup>21</sup>, d'écrits à déchiffrer tels que Sigmund Freud les avait posés dans *L'interprétation des rêves*<sup>22</sup> (1898).

Ce concept de lettre comme ce qui est à déchiffrer, jouera aussi un rôle dans ce que Sigmund Freud a pu accorder aux poètes, romanciers et autres créateurs littéraires. En effet, considérée comme une part de vérité prise dans le rêve et donc à lire ou à interpréter, cette première approche de la lettre est similaire à ce que Sigmund Freud avança à propos des poètes dans, par exemple, *L'homme Moïse et la religion monothéiste* (1939). Dans ce texte, certes Sigmund Freud a une fois encore reconnu que les poètes auraient cette facilité à mettre à jour les éléments les plus enfouis dans le psychisme. Mais surtout, il a souligné que cela pouvait aller jusqu'à l'invention de mythes là où n'existerait aucune réponse à la condition humaine. Parti d'une écriture qui serait à déchiffrer, et dès le début de son élaboration de la psychanalyse en tant que discipline à transmettre, Sigmund Freud avait donc l'intuition que l'écriture ou des pratiques de l'écriture, pouvaient offrir à des sujets une solution bénéfique pour leur condition d'être humain (mythe, religion et poésie sont de cet ordre).

Les premières ébauches sur les pratiques de l'écriture depuis le travail des poètes et leurs rapports avec les mécanismes de l'âme, sont donc primordiales dans l'élaboration freudienne de la psychanalyse, parce qu'elles ont posé les bases de ce qui fut par la suite approfondi par Sigmund Freud. Nous le verrons. De même, nous sommes forcés de reconnaître que ces approches (l'écriture comme mécanisme proche du refoulement et l'écriture comme ce qui, au même titre que la lettre, le symptôme ou le rêve, est à déchiffrer) a posé les soubassements des considérations psychanalytiques à propos de l'écriture<sup>23</sup>. Cela dit, malgré cette tentative de cerner ce que serait l'écriture, tout au long de l'œuvre de Sigmund Freud, persiste ce qui serait la position d'un parfait désabusé face à la condition de l'artiste, parce que ce dernier à ses yeux semble ne rien avoir à faire avec sa théorie. Très certainement n'est-ce pas aussi simple. Il semblerait plutôt que Sigmund Freud ait fait l'épreuve de cette idée que, même liées à l'hypothèse de l'inconscient, des

---

<sup>21</sup> - Même si à propos de Dora (1905) Sigmund Freud posa quelques pistes de travail pour comprendre comment l'écriture pouvait être utilisée dans les cas d'hystérie, ces mêmes pistes ne furent pas reprises avant 1908.

<sup>22</sup> - FREUD, S., *L'interprétation des rêves*, (1926, Paris : Presse Universitaires de France, 1967) 573.

<sup>23</sup> - Ne serait-ce qu'un demi-siècle plus tard et durant autant de temps, Jacques Lacan a dans son travail articulé écriture et lecture de ce qui s'écrit.

pratiques de l'écriture puissent être distinctes de la technique psychanalytique et de l'inconscient qu'elle reconnaît. Bien sûr, nous connaissons sur cette question la position de Jacques Lacan qui, lorsqu'il étudia le cas de l'écrivain James Joyce, approfondit cette hypothèse. Mais déjà la voie prise par Sigmund Freud fut celle de concéder aux écrivains un savoir faire particulier avec l'inconscient, au point, comme il le démontra dans "Le créateur littéraire et la fantaisie", de faire de la création littéraire une pratique pouvant permettre d'éviter les désagréments des symptômes névrotiques.

## **2. Le créateur littéraire, la fantaisie, et ses limites :**

Sigmund Freud a essentiellement appuyé cette étude de la création littéraire sur la satisfaction pulsionnelle en jeu dans le traitement particulier des fantaisies en opposant celles des créateurs et celles des névrosés. Les créateurs, supposa-t-il, réussiraient à satisfaire un désir qui, sans le travail de création, se solderait par la formation des symptômes propres aux névroses et aux psychoses<sup>24</sup>. Aussi, nous examinons l'hypothèse freudienne, celle d'une pratique de l'écriture permettant au sujet qui s'en fait l'auteur d'éprouver une satisfaction pulsionnelle malgré la logique de mécanismes qui iraient plutôt à l'encontre de cette satisfaction-là<sup>25</sup>. Et nous allons tenter d'en dégager les principes qui pourraient être propres aux psychoses (principes sur lesquels Sigmund Freud ne s'est pas arrêté, alors qu'il avançait pourtant, dans l'étude de la création littéraire et ses rapports

---

<sup>24</sup> - « C'est le foisonnement des fantaisies et le fait qu'elles deviennent prépondérantes, qui créent les conditions de la chute dans la névrose et la psychose ; les fantaisies sont aussi les ultimes stades psychiques préalables aux symptômes douloureux dont nos malades se plaignent. » FREUD, S., "Le créateur littéraire et la fantaisie," *L'inquiétante étrangeté et autres essais*, (Paris: Gallimard, 1985) 40.

<sup>25</sup> - Toujours dans ce travail, Sigmund Freud n'exclut pas que, dans la formation des fantaisies comme des symptômes dans les névroses et les psychoses, le sujet puisse obtenir une certaine satisfaction. Ceci fit d'ailleurs l'objet d'un travail ultérieur, en 1925, "Die Verneinung", dans lequel, depuis l'étude des mécanismes de refoulement et de retour du refoulé, il distingua la satisfaction intellectuelle de la satisfaction en jeu dans les processus affectifs. FREUD, S., "La négation," *Résultats, idées, problèmes - II 1921 - 1938*, 5 éd.,(1940 ; Paris: Presses Universitaires de France, 1998) 135-139.

avec les fantaisies des névrosés, que l'existence des fantaisies concernait aussi bien les névroses que les psychoses).

## 2.2. Deux hypothèses :

Dans la seconde partie de son texte "Le créateur littéraire et la fantaisie", en posant une distinction entre les auteurs classiques et les créateurs libres, Sigmund Freud étiqueta le matériau du roman comme une tromperie séductrice de « *sa majesté le Moi, héros de tous les rêves diurnes, comme de tous les romans* »<sup>26</sup>. S'il ne serait pas aussi séduisant, le roman psychologique était pour lui du même acabit. Selon lui, les derniers romans d'Emile Zola étaient ainsi construits sous l'égide des variantes du rêve diurne.

Pour Sigmund Freud, ce mécanisme de la création littéraire serait identique à celui de la fantaisie propre à l'hystérie ou aux rêveries diurnes : « *Une expérience actuelle intense réveille chez l'écrivain le souvenir d'une expérience antérieure, appartenant la plupart du temps à l'enfance, dont émane maintenant le désir qui se crée son accomplissement dans l'œuvre littéraire* »<sup>27</sup>. Comme pour les névrosés, Sigmund Freud postula que les créateurs n'ont pas cédé sur leurs désirs infantiles, et par mascarade satisfont ceux-ci, même à l'âge adulte. Ainsi dans cette partie de la théorie freudienne, la création littéraire ne fut pas pensée sans désir infantile. Autrement dit, les œuvres, les romans, seraient bâtis depuis un signifiant reconnu comme étant le signifiant du désir infantile. La création comme la recréation d'un personnage, d'un être, d'une psychologie romancée, serait alors censée organiser les souvenirs du créateur, et les modifier pour qu'ils procurent à l'auteur une satisfaction présentement refusée. Comme l'hypocondrie peut exister seulement au travers de sa maladie, et des traitements qu'elle nécessite, comme l'hystérie cherche à faire reconnaître son désir par son symptôme, il persisterait aussi dans la création littéraire le souci d'une reconnaissance, et d'une nécessité proche d'un impératif d'aller chercher par l'œuvre, par la pratique de l'écriture, ce qui serait

---

<sup>26</sup> - FREUD, S., "Le créateur littéraire et la fantaisie," *L'inquiétante étrangeté et autres essais*, (Paris: Gallimard, 1985) 43.

<sup>27</sup> - Id. 44.

originellement refusé. Une œuvre pourrait ainsi être composée depuis un signifiant identifié par Sigmund Freud comme celui de la satisfaction du désir infantile.

Si ce premier point est capital, ce n'est pas le seul à dégager de ce texte de Sigmund Freud. Il y a autre chose qui se révèle aussi capital, « *l'autre classe d'œuvres* », ces « *remaniements de matières toutes prêtes et connues* »<sup>28</sup>. Selon Sigmund Freud, les auteurs de ces œuvres là, choisissent, agencent, composent, à partir de matières données « *issues du trésor populaire des mythes, des légendes, et des contes* »<sup>29</sup>.

Dans son travail, Sigmund Freud a souligné que le bénéfice pour de tels créateurs était identique à celui de ceux structurant leur œuvre depuis le souvenir infantile. Mais il n'a pas spécifié la psychopathologie des créateurs de ce second type d'œuvres, sinon en précisant que ceux-là ne s'appuieraient pas sur le souvenir infantile pour composer leur œuvre. Or, si ce n'est le désir infantile, il est néanmoins nécessaire que quelque chose agence ce matériau qui une fois modifié procurerait au sujet une satisfaction comparable à celle obtenue par la première classe d'œuvres. Si ce mécanisme du « *libre choix de la matière et de la modification de celle-ci* » était inconnu pour Sigmund Freud lorsqu'il composa "Le créateur littéraire et la fantaisie", nous pensons qu'il est possible qu'il ait rencontré ici un des effets de ce que Jacques Lacan, à propos des psychoses, nomma plus tard la forclusion du Nom-du-Père, et qu'il ait découvert, sans le savoir encore, que l'écriture pouvait aussi avoir un intérêt pour le sujet d'une telle structure. Cela dit, cette hypothèse d'une similitude entre la manifestation de la forclusion et ce que Sigmund Freud appela « *l'autre classe d'œuvres* » est difficile à fonder dans ce seul texte. Même si dans *L'homme Moïse et la religion monothéiste*<sup>30</sup>, à propos des psychoses, Sigmund Freud reconnut avoir saisi depuis longtemps que la conviction contraignante qui se constitue en délire part d'un noyau de vérité oublié et s'étend sur les erreurs qui l'entourent<sup>31</sup>, il est compliqué de comparer aussi directement ces mécanismes qui organisent le délire dans la psychose, à ceux qui organisent cette « *autre classe d'œuvres* ». Mais malgré cela, la similitude que nous soulignons met sur la voie d'un traitement possible de la psychose par l'écriture, qui passerait par un signifiant choisi par le sujet, et qui différencierait d'une part

---

<sup>28</sup> - Id. 45.

<sup>29</sup> - Id. 45.

<sup>30</sup> - FREUD, S., *L'homme Moïse et la religion monothéiste*, (1939 ; Paris: Gallimard, 2001) 256.

<sup>31</sup> - « *Nous avons saisi depuis longtemps qu'un morceau de vérité oubliée réside dans l'idée délirante, lequel, en revenant, à dû subir des déformations et a été mal compris, et que la conviction contraignante qui se constitue en délire part de ce noyau de vérité et s'étend sur les erreurs qui l'entourent.* » Id. 176.



les mécanismes de la névrose de ceux de la psychose, et d'autre part ceux du symptôme psychotique et d'une telle écriture de la psychose.

Pour essayer malgré tout d'illustrer ces hypothèses, prenons par exemple, *Le livre de l'intranquillité* de cette personnalité littéraire qu'est Bernardo Soares<sup>32</sup> (plus connu sous le nom de Fernando Pessoa, poète portugais, 1888-1935). Composé de 1913 à 1935, ce livre regroupe une somme de textes à priori déliés les uns des autres. Et surtout, il laisse au lecteur une place libre pour que dans sa lecture soit éprouvé le plaisir esthétique suscité par une écriture poétique. Si tel plaisir il y a, il semble logique de supposer qu'en son temps et avec les lecteurs qu'il eut de son vivant, le bénéfice de cette pratique de l'écriture fut ressenti aussi par l'auteur.

De façon plus générale, et à propos maintenant de l'œuvre de Fernando Pessoa, Colette Soler<sup>33</sup> et Bernard Cadoux<sup>34</sup> ont tous deux démontré que l'écriture lui avait permis d'éviter l'effondrement psychotique de type mélancolique qui le menaçait<sup>35</sup>. Pour Colette Soler, cette pratique de l'écriture « *lui permet justement de n'être pas un cas de mélancolie* »<sup>36</sup>. Pour Bernard Cadoux, Fernando Pessoa attendait de cette écriture en apparence déstructurée « *la résurrection sensorielle et du monde et de lui-même, un enveloppement consolateur et réparateur* »<sup>37</sup>. Ainsi, d'une part, le déclenchement a été évité, d'autre part l'écriture n'a pas été celle d'une retranscription d'un délire (si le sujet avait retranscrit son délire, cela aurait supposé qu'il aurait subi l'effondrement psychotique).

Comme ces deux cliniciens le relèvent, l'écriture de Fernando Pessoa est apparue alors qu'il avait cinq ans, par « le chevalier de Pas » et un rival dont il avait oublié le nom. Selon les explications de Fernando Pessoa que reprend Bernard Cadoux, ce chevalier fut son véritable premier hétéronyme, qui fonctionna comme une « *part du sujet qui ne se*

---

<sup>32</sup> - De façon générale, est retenu que Fernando Pessoa composa son œuvre sous différents noms qu'il appela des hétéronymes. Mais Bernardo Soares n'est pas un des hétéronymes de Fernando Pessoa. En effet, dans la lettre de Fernando Pessoa à João Gaspar Simões du 28 juillet 1932, classée comme texte et non pas comme lettre dans l'édition citée ci après, Fernando Pessoa précise que *Le livre de l'intranquillité* n'est pas l'œuvre de l'un de ses hétéronymes, mais celle d'une personnalité littéraire, ce qui confère à ce livre un statut particulier, et sans doute comme exception nécessaire pour que l'ensemble constitué par les hétéronymes puisse se soutenir. PESSOA, F., *Le livre de l'intranquillité*, (Paris: Christian Bourgeois Éditeur, 1999) 553.

<sup>33</sup> - SOLER, C., *L'aventure littéraire ou la psychose inspirée*, (Paris: Édition du Champ Lacanien, 2001) 142.

<sup>34</sup> - CADOUX, B., *Écritures de la psychose*, (Paris: Aubier, 1999) 238.

<sup>35</sup> - Colette Soler et Bernard Cadoux ne différencient pas la personnalité littéraire qu'est Bernardo Soares (*Le livre de l'intranquillité*) des autres hétéronymes.

<sup>36</sup> - SOLER, C., *L'aventure littéraire ou la psychose inspirée*, (Paris: Édition du Champ Lacanien, 2001) 124.

<sup>37</sup> - CADOUX, B., *Écritures de la psychose*, (Paris: Aubier, 1999) 160.

*résout pas à la perte et nie la réalité* »<sup>38</sup>. Certainement, cette invention visant à nier la réalité semblerait rappeler la fonction qu'à, chez le névrosé, le souvenir infantile, c'est à dire ce signifiant avec lequel peut se construire le moi du sujet. Mais là où aurait dû être ce qui devient pour le créateur littéraire névrosé le souvenir infantile, Bernard Cadoux a avancé que Fernando Pessoa trouva dans l'écriture de quoi assurer la pérennité de son moi, qui autrement aurait été rendu inconsistant par l'effondrement mélancolique. Il ne semble donc pas que cette écriture ait été une évocation du souvenir d'enfance comme une madeleine put l'être pour Marcel Proust<sup>39</sup>, ou comme a pu l'être ce plus ancien souvenir que Sigmund Freud identifia dans la biographie de Goethe<sup>40</sup>, c'est à dire celui de la création à partir du signifiant du désir infantile. Pour Bernard Cadoux comme pour Colette Soler, l'écriture de Fernando Pessoa se présente comme une élaboration effectuée à partir d'un signifiant choisi ou constitué par le sujet, et ayant autorisé qu'une certaine satisfaction ait pu être éprouvée malgré une structure qui aurait dû aller à l'encontre de cette satisfaction là. Nous avons donc bien là les indices d'une pratique d'écriture spécifique à la psychose, bénéfique pour le sujet qui la met en œuvre, où ce qui s'écrit est différent de la seule retranscription du symptôme psychotique. Nous ne disons pas que ceci est impossible, qu'une retranscription d'un symptôme psychotique n'a pas de fonction, mais seulement que ce n'est pas la question que les travaux de Freud nous permettent d'aborder. Il s'agit de comprendre ce qui a lieu lorsque sont composées de telles œuvres « *issues du trésor populaire des mythes, des légendes, et des contes* ».

Voyons alors de plus près les pistes posées par Sigmund Freud à propos de la création littéraire.

---

<sup>38</sup> - Id. 149.

<sup>39</sup> - PROUST, M., "Du côté de chez Swann," *A la recherche du temps perdu I*, (Paris : NRF Gallimard, 1987) 44.

<sup>40</sup> - Dans ce travail, et depuis quelques éléments extraits de la biographie de Goethe, Sigmund Freud a examiné et souligné l'importance qu'avait eu un souvenir d'enfance dans la vie psychique, la détermination et la réussite de cet écrivain. FREUD, S., "Un souvenir d'enfance de « Poésie et vérité », *L'inquiétante étrangeté et autres essais*, (Paris: Gallimard, 1985) 189-207.

### 2.2.1. *Sur le souvenir infantile :*

Du point de vue de l'histoire de l'élaboration psychanalytique, la conception de la création littéraire comme satisfaction d'un désir infantile a une origine bien précise. Dès la découverte de la psychanalyse, Sigmund Freud orientait le discours de ses patients pour que revienne à la conscience la représentation inconciliable et, nous précisons, pour qu'elle soit non plus mise en dialecte comme le symptôme névrotique peut être un dialecte, mais verbalisée. A des fins scientifiques, il tentait aussi de formaliser les mécanismes de cet inconscient propre à l'être humain.

Concernant Dora (1905), et pour expliquer le lien avec une signification sexuelle refoulée articulant les récits, les symptômes et la vie de cette jeune hystérique, Sigmund Freud regroupa l'organisation sexuelle des phénomènes de l'hystérie dans ce qu'il appela les cercles d'idées<sup>41</sup>. Au nombre de trois dans l'enfance - à propos de Dora : tentation sexuelle, relation sexuelle et incontinence d'urine équivalente aux sécrétions féminines lors de l'acte sexuel -, ils ne demeuraient que deux à l'âge pré-adulte - pour Dora : le catarrhe et la tentation sexuelle -. Le troisième cercle d'idées manquant - c'est à dire la vie sexuelle -, la maladie et les rêves en disaient quelque chose.

Si les récits de l'hystérie furent ainsi comparés à des fantasmes<sup>42</sup>, avec ce seul texte du récit de la cure de Dora, nous ne pouvons ni infirmer ni confirmer que Sigmund Freud a eu ou pas l'idée, au tout début du vingtième siècle, d'accorder aux créateurs littéraires un savoir-faire avec l'inconscient, voire plus simplement un savoir inconscient lié à une pratique de l'écriture quelle qu'elle soit. Pourtant Dora fit usage de l'écriture, par une lettre qu'elle écrivit à ses parents mais qu'elle n'osa pas volontairement leur montrer, par des lettres qu'elle écrivait à M.K lorsqu'il était loin d'elle, et par cette lettre qu'elle vit dans le second rêve commenté par Sigmund Freud ; lettre écrite par sa mère et annonçant la mort de son père.

---

<sup>41</sup> - FREUD, S., "Fragment d'une analyse d'hystérie," *Cinq psychanalyses*, 18 éd., (1905 ; Paris: Presses Universitaires de France, 1993) 66-67.

<sup>42</sup> - FREUD, S., "L'étiologie de l'hystérie," *Névrose, psychose et perversion*, 10 éd., (1973; Paris: Presses Universitaires de France, 1997) 96.

Dans une note de Sigmund Freud<sup>43</sup> à propos de la première lettre écrite de Dora, on peut deviner ainsi qu'il est au regret de ne pas pouvoir alors en dire davantage au sujet de ce que Dora mit par écrit. De même, concernant ses lettres adressées à M.K., Sigmund Freud précisa seulement, et sans en dire davantage, que ceci avait été un moyen de correspondre avec l'absent<sup>44</sup>. Quant à cette troisième lettre qui intervint dans le second rêve de Dora, Sigmund Freud la rapprocha seulement de la première lettre, du fait de leur similitude vis-à-vis du désir de vengeance de Dora à l'égard de son père.

Ainsi, sans doute parce que le matériau ne s'y prêtait pas suffisamment, Sigmund Freud ne fit donc pas clairement la distinction entre ce qui était pour Dora un jeu, une fantaisie, une vie d'adulte et une possible mais peu probable création littéraire. Ce sont ces questions qu'il avait pourtant ouvertes, qui firent l'objet de la conférence intitulée "Le créateur littéraire et la fantaisie"<sup>45</sup>, datée du 6 décembre 1907 puis publiée en 1908.

Toujours à propos de cette cure, l'écriture et la reconnaissance par l'écriture furent aussi au centre des préoccupations de Sigmund Freud. En introduction du compte-rendu de 1905, soit cinq ans après le travail de cette cure, Sigmund Freud écrivit que publier était trahir le secret médical, sans délibérément disjoindre cette remarque de l'impasse rencontrée lors de cette cure, soit la non-reconnaissance d'un désir demeuré réprimé chez Dora<sup>46</sup>. Pour Sigmund Freud, ce qui fut chez Dora la manifestation absolue d'un mécanisme de défense ne devait pourtant pas être laissée hors du champ de l'interprétation psychanalytique, parce que destiné à « *beaucoup d'autres malades qui souffrent du même mal ou en souffriront* »<sup>47</sup>. De la sorte, Sigmund Freud prit l'écriture pour vecteur d'un ensemble de connaissances dans une cure où l'écriture de la malade fut pourtant en grande

---

<sup>43</sup> - FREUD, S., "Fragment d'une analyse d'hystérie," *Cinq psychanalyses*, 18 éd., (1905; Paris: Presses Universitaires de France, 1993) 14.

<sup>44</sup> - Id. 27.

<sup>45</sup> - FREUD, S., "Le créateur littéraire et la fantaisie," *L'inquiétante étrangeté et autres essais*, (Paris: Gallimard, 1985) 29 - 46.

<sup>46</sup> - Alors que Dora écrivit durant son adolescence une lettre adressée à ses parents mais que volontairement elle ne leur montra pas, et qu'il serait dit de Dora qu'elle n'avoua pas non plus ce qu'elle cachait aux yeux de son médecin, Sigmund Freud s'est fait un devoir de porter à la connaissance scientifique le récit du travail analytique, en omettant volontairement « *les interprétations qu'il fallait effectuer sur les associations et les communications de la malade.* » Vu la proximité de ces deux types de censure, il est difficile de ne pas reconnaître que ce travail psychanalytique fut placé sous le coup de voiles, de masques, qui ne permirent pas que soit dialectisé au grand jour le désir du sujet. FREUD, S., "Fragment d'une analyse d'hystérie," *Cinq psychanalyses*, 18 éd., (1905; Paris: Presses Universitaires de France, 1993) 6.

<sup>47</sup> - Id., 2.

partie délaissée. Certainement, tel que nous le connaissons, le récit de la cure de Dora<sup>48</sup> remet en question le transfert, entre ce qu'il suggère au thérapeute, ce que le thérapeute suggère au patient, et ce qui est suggéré par le patient. Mais pour le travail qui nous intéresse ici, il dévoile déjà l'équivalence problématique entre écriture et refoulement pour le sujet, et l'enjeu d'une reconnaissance. En effet, d'un côté ce fut Dora qui se servit de l'écriture pour exprimer un désir qu'elle ne dévoila à personne, d'un autre ce fut Sigmund Freud qui reconnut devoir se servir de l'écriture pour expliquer à d'autres les significations qui prirent part au travail de la cure d'une patiente hystérique. L'analyse de Dora posa les bases d'une conceptualisation de la fonction de l'écrit, comme satisfaction d'un désir refoulé. Et le récit de la cure supposa que l'écriture pouvait véhiculer un sens dont le lecteur serait le premier à prendre la mesure<sup>49</sup>. Ce fut vraisemblablement cette hypothèse qui fut articulée avec ce que Sigmund Freud appela la prime de séduction ou plaisir préliminaire<sup>50</sup> dans "Le créateur littéraire et la fantaisie".

### 2.2.2. Hypothèse pour « l'autre classe d'œuvres »<sup>51</sup> :

Qu'il soit celui d'un agencement depuis le signifiant du désir infantile des satisfactions refusées, ou l'organisation depuis le choix par le créateur d'agencer l'ensemble d'un matériau riche et varié, toujours dans ces conceptions freudiennes, un élément se présente comme susceptible d'organiser la composition littéraire. Seulement, autant le signifiant du désir infantile semble être un procédé de type névrotique, autant ce signifiant du libre choix de la matière semble concerner les cas de psychose et faire que la création littéraire dans les cas de psychose procure au sujet qui en fait l'usage le bienfait supposé pour « l'autre classe d'œuvres ».

---

<sup>48</sup> - Hystérique, Dora opposa à Sigmund Freud la validité de ses concepts trop directifs, ce qui fut compris dans l'après-coup, comme l'effet de l'existence chez elle d'une question homosexuelle particulièrement refoulée.

<sup>49</sup> - Concernant les lettres de Dora adressées à M. K., Freud précisa ceci : « *L'écriture, par contre, acquérait de l'importance comme étant le seul moyen de correspondre avec l'absent* ». (FREUD, S., "Fragment d'une analyse d'hystérie," *Cinq psychanalyses*, 18 éd., (1905; Paris: Presses Universitaires de France, 1993) 27). Ces hypothèses sont aussi celles posées par Peter Sloterdijk à propos de la philosophie. « *Dans les faits, le lecteur qui s'expose à cette grosse lettre peut interpréter le livre comme un carton d'invitation, et s'il se laisse réchauffer par cette lecture, il s'inscrit dans le cercle des destinataires, pour confirmer l'arrivée du message.* » SLOTERDIJK, P., *Règles pour le parc humain*, (Paris: Mille et une nuits, 2002) 61.

<sup>50</sup> - FREUD, S., "Le créateur littéraire et la fantaisie," *L'inquiétante étrangeté et autres essais*, (Paris: Gallimard, 1985) 46.

<sup>51</sup> - Id. 44.

Bien sûr en 1908, date à laquelle fut composé "Le créateur littéraire et la fantaisie", la clinique borroméenne lacanienne des années 1975 qui nous permet de penser cette hypothèse, n'existait pas encore. Mais ne serait-ce qu'à travers ces deux conceptions de la création littéraire que proposa Sigmund Freud en 1908 (composition littéraire névrotique bâtie depuis le signifiant du désir infantile et composition littéraire construite depuis un signifiant manquant), il se peut que dans le second cas l'écriture permette, malgré l'absence de ce signifiant, qu'une satisfaction soit éprouvée par le sujet, satisfaction dont les mécanismes supposent une équivalence avec ceux de la création à partir du signifiant infantile. Comme nous le soulignons précédemment, il est fort probable que Sigmund Freud ait rencontré ici les effets de l'écriture dans certains troubles psychotiques, où malgré l'apparente valeur de création littéraire il n'est pas possible de repérer le signifiant du désir infantile et son lien dans la satisfaction substitutive que constitue l'œuvre littéraire.

Si cette possibilité d'une création spécifique à la psychose n'a pas été ouvertement évoquée<sup>52</sup> dans "Le créateur littéraire et la fantaisie" (1908), elle est similaire à l'hypothèse que Sigmund Freud a posée pour définir la psychose dans *L'homme Moïse et la religion monothéiste*<sup>53</sup> (1939). C'est à dire que d'abord (1908) Sigmund Freud a noté qu'il se pouvait que des œuvres soient faites d'un assemblage d'un matériau non pas pris dans les souvenirs du créateur, mais dans le trésor constitué par la culture ; d'autre part (1939) il a posé que le délire dans la psychose se construit par l'enchevêtrement d'un matériau à partir d'un point d'incompréhension radicale. Si à cela nous ajoutons aussi qu'en 1939, Sigmund Freud comparait la religion à une formation psychotique, nous pouvons dire que certains mythes et certaines pratiques de la poésie sont bâties depuis le signifiant rejeté qui caractérise les psychoses, et permettent une satisfaction qu'à priori seuls des mécanismes névrotiques sont censés autoriser.

---

<sup>52</sup> - « L'investigation de ces formulations relevant de la psychologie des peuples n'est nullement close, mais il est extrêmement probable, par exemple à propos des mythes, qu'ils correspondent aux vestiges déformés de fantaisies de désir propres à des nations entières, aux rêves séculaires de la jeune humanité. » FREUD, S., "Le créateur littéraire et la fantaisie," *L'inquiétante étrangeté et autres essais*, (Paris: Gallimard, 1985) 45.

<sup>53</sup> - « Nous avons saisi depuis longtemps qu'un morceau de vérité oubliée réside dans l'idée délirante, lequel, en revenant, a dû subir des déformations et a été mal compris, et que la conviction contraignante qui se constitue en délire part de ce noyau de vérité et s'étend sur les erreurs qui l'entourent. Nous devons concéder aussi aux dogmes des religions un tel contenu de vérité, une vérité que nous devons nommer historique ; les religions portent certes en elles le caractère de symptômes psychotiques, mais en tant que phénomènes de masse elles sont soustraites à la malédiction de l'isolement. » FREUD, S., *L'homme Moïse et la religion monothéiste*, (1939 ; Paris: Gallimard, 2001) 176.

Cette hypothèse extraite du travail de Sigmund Freud est donc particulièrement intéressante parce qu'elle suppose que, là où « *le retrait par le moi de l'investissement qu'il avait placé au-dehors* »<sup>54</sup> (distinction générale posée par Sigmund Freud en 1924 pour localiser l'essence des troubles psychotiques), une certaine pratique de l'écrit peut permettre au sujet d'éprouver une satisfaction qui puisse être considérée par le clinicien comme signe d'une guérison<sup>55</sup>, c'est-à-dire comme un réinvestissement réussi du monde extérieur. Plus précisément, là où Sigmund Freud, pour la psychose, a avancé que le délire était une tentative de guérison, cette pratique de l'écriture devient une guérison réussie, à cette condition qu'en lieu et place des points d'incompréhensions, vienne se greffer un signifiant choisi par le sujet et supportant l'agencement de l'œuvre.

### **2.3. *Limites et perspectives :***

Voilà donc où nous mène ce que Sigmund Freud a seulement évoqué dans "Le créateur littéraire et la fantaisie". Dans les psychoses peut exister une pratique d'écriture qui permettrait d'éviter l'effondrement psychotique, tout en assurant au créateur certaines satisfactions pulsionnelles pourtant considérées comme impossibles par la problématique psychotique. Sigmund Freud avait repéré cette pratique de l'écriture comme étant ce qu'il appela « *l'autre classe d'œuvres* », mais sans pour autant développer leur différence psychopathologique avec les premières.

Ainsi, dans "Le créateur littéraire et la fantaisie" comme dans *Introduction à la psychanalyse*, Sigmund Freud a délimité le champ de l'expression du symptôme par une affection de la vie imaginative, pour extraire les bienfaits de l'art pour le sujet. Dans cette

---

<sup>54</sup> - FREUD, S., "Névrose et psychose," *Névrose, psychose et perversion*, 10 éd., (1973 ; Paris: Presses Universitaires de France, 1997) 286.

<sup>55</sup> - Dans "Pour introduire le narcissisme" (1914), Sigmund Freud a expliqué que la maladie est caractérisée par un désinvestissement des objets extérieurs pour un repli de la libido sur le moi. A l'inverse, la guérison se caractérise par l'émission de nouveaux investissements envers les objets (autres que le moi). Et concernant la satisfaction telle qu'en parle Sigmund Freud dans son œuvre, elle porte sur ces mêmes objets. C'est à dire que là où il y a satisfaction, nécessairement il y a investissement et donc pas ou plus de maladie. FREUD, S., "Pour introduire le narcissisme," *La vie sexuelle*, 11 éd., (1969 ; Paris: Presses Universitaires de France, 1997) 81-105.

série d'articles de 1915-1917, et en rappelant les conceptions du *créateur littéraire et la fantaisie*, il a expliqué qu'il existe « *un chemin de retour qui conduit de la fantaisie à la réalité : c'est l'art* »<sup>56</sup>. Tel « *un introverti frisant la névrose* »<sup>57</sup>, l'artiste demeure humain, et pour Sigmund Freud, soumis aussi aux déboires de la vie imaginative, et « *comme tout homme insatisfait, il se détourne de la réalité et concentre tout son intérêt, et aussi sa libido, sur les désirs créés par sa vie imaginative, ce qui peut le conduire facilement à la névrose* »<sup>58</sup>.

Cette position doctrinale des années 1915-1917 est celle déjà adoptée dans "Le créateur littéraire et la fantaisie" de 1908. Toujours fasciné par l'art de l'artiste, de ces sujets déviant les énergies couramment constitutives de toute névrose, Sigmund Freud ne donna pas d'éclaircissements nouveaux, sinon en disant qu'il se pouvait que « *leur constitution comporte une grande aptitude à la sublimation et une certaine faiblesse à effectuer des refoulements susceptibles de décider du conflit* »<sup>59</sup>, au point de pouvoir réaliser toute cette vie imaginative par l'art, alors qu'en contrepartie, la reconnaissance obtenue leur octroie dans la vie réelle ce qui ne trouvait satisfaction que dans la fantaisie<sup>60</sup>. De la sorte, Sigmund Freud supposa pour la psychanalyse que là où il y a création, il n'y aurait pas de symptôme. Le refoulement qui aurait lieu dans la formation de symptôme n'aurait pas lieu dans la création littéraire. La création littéraire en tant qu'elle est une voie permettant à un sujet d'éprouver une satisfaction ne se construirait pas sur le refoulement tel qu'il existe dans la formation de substitut névrotique. Mais nécessairement une satisfaction serait éprouvée dans tous les cas, soit par le biais du symptôme, soit par le biais de la création.

Avec "Le créateur littéraire et la fantaisie" (1908), c'est donc soit un remaniement des significations supportées par le signifiant du désir infantile, soit un assemblage des fragments issus du trésor culturel, qui, par l'écriture, suppléent aux mécanismes du refoulement (ce toujours dans le principe de l'économie libidinale posée par Sigmund Freud). Dans la psychose, alors que le délire comme symptôme est le signe de l'atteinte

---

<sup>56</sup> - FREUD, S., "Les modes de formation des symptômes," *Introduction à la psychanalyse*, (1922; Paris: Payot, 1961) 354.

<sup>57</sup> - Id.

<sup>58</sup> - Id.

<sup>59</sup> - Id.

<sup>60</sup> - « *Il (l'artiste) s'attire leur (les amateurs d'art) reconnaissance et leur admiration et a finalement conquis par sa fantaisie ce qui auparavant n'avait existé que dans sa fantaisie : honneur, puissance et amour des femmes.* » Id., 355.



d'une stase de libido pathogène pour le moi<sup>61</sup>, le passage à l'écrit doit au moins équivaloir à ce mécanisme de la formation de substitut psychotique. C'est-à-dire que si les représentants de la pulsion sont refoulés et modifiés soit par la formation de symptôme, soit par la pratique de l'écriture, le quantum d'affect doit se retrouver dans ce qui est ainsi construit pour la guérison du sujet, comme échec dans la tentative que constitue le symptôme, mais réussite dans la pratique de l'écriture (comme création littéraire par exemple). Dans ces concepts freudiens, c'est donc le quantum d'affect qu'il faut s'attendre à voir prendre une signification primordiale dans le succès des tentatives de guérison des psychoses passant par une pratique de l'écriture. Avec les concepts du texte "Le Créateur littéraire et la fantaisie"(1908)<sup>62</sup>, ceci semble être possible essentiellement à partir de ce que Sigmund Freud a posé pour parler de l'effet de la prime de séduction produite chez le lecteur par le créateur.

Une autre preuve à cette hypothèse peut être extraite aussi de la seconde topique freudienne (1920), puisque cette explication a été reprise plus précisément dans l'articulation des expériences de plaisir et de déplaisir établi entre auteur et spectateur (de tragédie)<sup>63</sup>. Par contre, la diversité des adresses, pour tout sujet pratiquant l'écriture, a été une piste de recherche laissée de côté par Sigmund Freud qui limita son interprétation à l'étude de la création littéraire. Bien sûr nous pourrions soulever que chez Sigmund Freud le terme de création littéraire pourrait être appliqué à toute pratique mettant en jeu un sujet, son écriture et un ou des lecteurs. Mais son travail dans "Le créateur littéraire et la fantaisie", comme dans *Introduction à la psychanalyse* (1916) et "Au-delà du principe de plaisir" (1920) est suffisamment axé autour des compositions artistiques pour que nous soulignons que Freud n'extrapola pas ses hypothèses aux autres domaines où l'écriture est pratiquée. Or nous avons vu que c'est de ceci que Dora fut embarrassée, au moins avec ses écrits qu'elle n'osa pas montrer à ses parents. Et nous allons voir que, pour Daniel Paul

---

<sup>61</sup> - « C'est peut-être seulement après l'échec de ce délire que la stase de libido dans le moi devient pathogène et met en branle le processus de guérison qui nous en impose pour la maladie. » FREUD, S., "Pour introduire le narcissisme," *La vie sexuelle*, 11 éd., (1969 ; Paris: Presses Universitaires de France, 1997) 92.

<sup>62</sup> - Cette hypothèse freudienne a été revue dans l'élaboration de la seconde topique, seconde tentative de conceptualisation métapsychologique de l'appareil psychique par Sigmund Freud. Concernant la signification à accorder au plaisir esthétique entre auteur, œuvre et spectateur (spectateur et non pas lecteur car il y est question de la tragédie), Sigmund Freud y explique comment l'auteur éprouve deux plaisirs, un premier obtenu par la création, un second par l'impression laissée sur le spectateur.

<sup>63</sup> - « Enfin, il faut encore rappeler que chez l'adulte le jeu et l'imitation artistiques qui visent, à la différence de ce qui se passe chez l'enfant, la personne du spectateur, n'épargnent pas à celui-ci, par exemple dans la tragédie, les impressions les plus douloureuses et pourtant peuvent le mener à un haut degré de jouissance. » FREUD, S., "Au-delà du principe de plaisir," *Essais de psychanalyse*, (1923 ; Paris: Payot, 1981) 55.

Schreber, alors que Sigmund Freud n'employa pas le terme de création littéraire, ni celui de symptôme à propos de sa pratique d'écriture, l'observation détaillée qu'il fit de ce cas de paranoïa fut pourtant possible depuis un texte écrit par Daniel Paul Schreber dans une langue compréhensible par lui et d'autres, et reposa sur un principe de reconnaissance que ce malade demandait par son écriture.

### **3. Étude freudienne de l'écriture psychotique de Daniel Paul Schreber :**

Daniel Paul Schreber est l'auteur des *Mémoires d'un névropathe*<sup>64</sup>, texte dans lequel il relate avec minutie le phénomène dont il prétendit être la victime. En 1911, dans "Remarques psychanalytiques sur l'autobiographie d'un cas de paranoïa"<sup>65</sup>, Sigmund Freud a interprété ce récit comme la retranscription méthodique d'une décompensation psychotique et des phénomènes constituant la construction du délire paranoïaque. Ainsi, alors que Daniel Paul Schreber expliquait dans *Les mémoires d'un névropathe*<sup>66</sup> que la publication permettrait de tenir en échec des « susceptibilités personnelles »<sup>67</sup>, Sigmund Freud reprit cet argument au compte de son travail d'interprétation et dans l'intérêt du malade, pour souligner le peu de danger qu'il y aurait si Daniel Paul Schreber venait à prendre connaissance du travail de Sigmund Freud sur son cas. Son idée fut simple : il répondait à ce que Daniel Paul Schreber, dans son texte, proposait pour sa propre guérison<sup>68</sup>.

---

<sup>64</sup> - SCHREBER D.P., *Mémoires d'un névropathe*, (1903 ; Paris: Seuil, 1975) 264.

<sup>65</sup> - FREUD, S., "Remarques psychanalytiques sur l'autobiographie d'un cas de paranoïa," *Cinq psychanalyses*, 18 éd., (1905 ; Paris: Presses Universitaires de France, 1993) 263 - 324.

<sup>66</sup> - SCHREBER D.P., *Mémoires d'un névropathe*, (1903; Paris: Seuil, 1975) 388.

<sup>67</sup> - Là où Daniel Paul Schreber écrit dans ces mémoires qu'il espérait que chez le Pr. Fleschig, l'intérêt scientifique porté à ses Mémoires saurait tenir en échec d'éventuelles susceptibilités personnelles, Sigmund Freud nota que ce sentiment que Daniel Paul Schreber prêtait au professeur Fleschig, devait être un sentiment de Schreber envers lui-même. FREUD, S., "Remarques psychanalytiques sur l'autobiographie d'un cas de paranoïa," *Cinq psychanalyses*, 18 éd., (1911; Paris: Presses Universitaires de France, 1993) 265.

<sup>68</sup> - De cela se déduit couramment que le soin avec la psychose doit d'abord viser à réintroduire la question du semblant.

Sans avoir été présenté comme une création littéraire et pourtant composée après "Le créateur littéraire et la fantaisie", Sigmund Freud a appliqué dans cette étude, les principes qu'il reconnut être en jeu dans la création littéraire. Mais persuadé que l'on pouvait alors étudier tout texte écrit par l'interprétation, Sigmund Freud commença le commentaire des *Mémoires d'un névropathe* avec comme principe pour cette étude : « *Les paranoïaques disent tout, au contraire des névrosés qui gardent secrètes quelques unes de leurs affaires. Mais ils disent cela de façon déformée, et disent ce qu'ils veulent bien dire* »<sup>69</sup>. Pour Sigmund Freud, ce travail de déchiffrage consista donc à lire autrement ce qui était écrit.

Dans l'optique de comprendre les mécanismes psychiques de la psychose paranoïaque (et au travers de ce que Jacques Lacan a appelé une interprétation psychanalytique symbolique<sup>70</sup>), Sigmund Freud a repéré deux grandes lignes dans le système délirant de Daniel Paul Schreber : la transformation en femme et la situation de favori par rapport à Dieu. Mais alors que cette conception de l'identification imaginaire au désir de l'Autre a posé les bases de la conception moderne et contemporaine d'une clinique de la psychose, Sigmund Freud n'expliqua pas les mécanismes qui furent mis en jeu dans la pratique de l'écriture de Daniel Paul Schreber. Seule une indication dans le texte freudien permet d'entrevoir qu'un travail d'écriture (composition et publication) a permis à Daniel Paul Schreber d'articuler un phénomène engendré par le déclenchement d'un trouble psychotique de type paranoïaque. Sigmund Freud écrivit que le Président Daniel Paul Schreber s'est fait « *l'avocat de son propre délire* »<sup>71</sup>.

Cette expression, que nous souhaiterions élever au rang de concept, a été proposée par Sigmund Freud, alors qu'il relevait d'une part qu'il était légitime de rattacher des interprétations analytiques à l'histoire de la maladie d'un paranoïaque, et qu'il notait, d'autre part, qu'une auto-observation imprimée pouvait remplacer la connaissance personnelle du malade.

Pour notre travail, comme Sigmund Freud étudia avec rigueur la pratique de l'écriture du créateur littéraire et l'impact de la reconnaissance de celle-ci sur la vie du

---

<sup>69</sup> - FREUD, S., "Remarques psychanalytiques sur l'autobiographie d'un cas de paranoïa," *Cinq psychanalyses*, 18 éd., (1911; Paris: Presses Universitaires de France, 1993) 264.

<sup>70</sup> - Dans le séminaire *Les psychoses*, Jacques Lacan a, avant de procéder à une lecture minutieuse du texte de Sigmund Freud, présenté le travail que Sigmund Freud a fait sur le texte de Daniel Paul Schreber. « *Plus clairement que partout ailleurs, l'interprétation analytique se démontre ici symbolique, au sens structuré du terme* ». LACAN, J., *Le séminaire livre III : Les psychoses*, (Paris: Seuil, 1981) 19.

<sup>71</sup> - FREUD, S., "Remarques psychanalytiques sur l'autobiographie d'un cas de paranoïa," *Cinq psychanalyses*, 18 éd., (1911; Paris: Presses Universitaires de France, 1993) 264.

créateur, il aurait été précieux que soit aussi approfondi le sens de cette expression énoncée à l'endroit du travail de Daniel Paul Schreber, parce que spécifique au travail d'écriture d'une psychose paranoïaque. Cela dit, si déjà à propos de Dora nous pouvons soulever la similitude entre la langue du sujet, ses symptômes et le vocabulaire employé par Sigmund Freud pour les décrire<sup>72</sup>, ici concernant Daniel Paul Schreber leur combinaison est d'autant plus frappante. Si Gaetano Benedetti<sup>73</sup> a expliqué cette nécessité volontaire, que Michel de M'Uzan<sup>74</sup> a dite involontaire, pour un thérapeute, d'intégrer, au sens mathématique du terme, à son langage, celui de son patient, afin que puisse au moins être créé un lien thérapeutique, rappelons que Daniel Paul Schreber avait été nommé Président de la Cour d'Appel de Saxe, et qu'il connaissait parfaitement bien le système juridique. Cela, Sigmund Freud le savait. Mais cela nous indique ce qu'il en est de la psychanalyse freudienne qui, lorsqu'elle ne peut faire avec ses propres concepts et pour être au plus près du travail clinique, se doit de reprendre des termes de ses patients, ou appartenant à leur langue. Ceci n'est alors pas équivalent à vouloir parler le langage de son patient. En employant l'expression « *se faire l'avocat du délire* »<sup>75</sup>, nous avançons donc que Sigmund Freud a employé un terme qui n'aurait trouvé que de pâles substituts dans un vocabulaire purement psychanalytique, parce que ne tenant pas suffisamment compte de la position si singulière du sujet Daniel Paul Schreber vis à vis du langage dans lequel il baignait<sup>76</sup> et de ce qu'il mit en œuvre pour lutter contre les effets de sa psychose. Ce terme désigne ainsi ce qui chez Daniel Paul Schreber a été mis en œuvre pour que s'élabore une production du sujet en mesure de tenir en échec le délire et la formation du symptôme psychotique d'une paranoïa.

Comment se peut-il alors qu'un travail d'écriture puisse prendre une telle fonction ? Quels sont le ou les mécanismes qu'introduit une pratique d'écriture là où sans celle-ci toute tentative de stabilisation d'un délire psychotique se solde par un échec ? Nous avons vu jusqu'ici que l'écriture a été abordé par Sigmund Freud comme un mécanisme proche

---

<sup>72</sup> - La problématique de Dora ayant été l'inaccomplissement d'une vie sexuelle, à deux reprises Sigmund Freud a comparé la structure du récit de sa patiente hystérique au lit d'une rivière dont le courant aurait été obstrué.

<sup>73</sup> - BENEDETTI, *La mort dans l'âme*, (1995; Ramonville Saint-Agne: Erès, 1980) 380.

<sup>74</sup> - M'UZAN(de), M., *La bouche de l'inconscient*, (Paris: Gallimard, 1994) 201.

<sup>75</sup> - FREUD, S., "Remarques psychanalytiques sur l'autobiographie d'un cas de paranoïa," *Cinq psychanalyses*, 18 éd., (1911; Paris: Presses Universitaires de France, 1993) 264.

<sup>76</sup> - Certainement dans cette idée, le cas le plus manifeste en psychanalyse demeure à l'heure actuelle l'emploi par Jacques Lacan du terme « *sinthome* » à propos de James Joyce, formulé en référence à l'intérêt que l'écrivain irlandais portait à Saint-thomas d'Aquin. LACAN, J., "Leçon du 18 novembre 1975," *Le sinthome*, (Paris: Seuil, 2005) 250.

du refoulement, comme ce qui permet de cerner quelque chose que l'on considère comme inachevé, puis comme ce qui, lorsqu'elle fait intervenir un autre (lecteur), peut avoir un impact tel sur les mécanismes psychiques, qu'elle peut tenir en échec la formation des symptômes. Seulement, cette intervention de l'autre comme lecteur, autant elle a pu paraître évidente dans "Le créateur littéraire et la fantaisie", au point que Jacques Lacan lui-même souligna qu'existait dans l'approche freudienne une fonction du poète<sup>77</sup>, autant à propos du travail de Daniel Paul Schreber, si fonction similaire il y eut, elle ne fut pas établie depuis les règles ou la fonction de l'art. Bien sûr, nous savons que Daniel Paul Schreber censura lui-même une partie de son récit pensant en assurer ainsi la publication (thèse que les travaux de Devreese D, Israel H. et Ouackelbeen J. ont confirmée<sup>78</sup>). Mais il est incertain de se contenter seulement du fait que toute règle donnée à un travail d'écriture suffit pour que cette écriture ait un effet sur les mécanismes psychiques. Au stade de son élaboration de la psychanalyse en 1911, Sigmund Freud manquait donc d'éléments pour conceptualiser un tel phénomène. Sans doute cela participa-t-il à la composition de *Totem et tabou* où furent approfondies ses recherches sur les rapports entre le sujet et l'autre, où une part importante du travail a été consacrée à la question de l'humanisation du primitif. Nous allons donc poursuivre cette lecture chronologique de l'élaboration freudienne de la psychanalyse, pour voir comment une fois délimitées les premières fonctions des pratiques de l'écriture, Sigmund Freud a dans *Totem et tabou* (1912-1913) considéré l'écriture comme un outil susceptible de contribuer à l'humanisation du primitif, et surtout signant son humanisation. Pour étayer cette hypothèse, nous allons nous appuyer sur un travail de recherche et d'interprétation de l'écriture, de son histoire et de son évolution, soit le livre de I.-J. Gelb, *Pour une théorie de l'écriture*<sup>79</sup>. Comme nous le verrons, les considérations archéologiques de ce travail vont nous permettre de cerner comment une ou plusieurs pratiques de l'écriture ont été posées, par la psychanalyse freudienne, comme moyens pour un sujet de traiter ce qui se révèle pour lui radicalement étranger.

---

<sup>77</sup> - « Freud fait remarquer comment l'artiste, après avoir opéré sur le plan de la sublimation, se trouve en somme le bénéficiaire de son opération pour autant que, comme elle est reconnue par la suite, il se trouve recueillir sous forme de gloire, honneur, voire argent, précisément les satisfactions fantasmatiques qui étaient au principe de la tendance qui se trouve ainsi, dans la sublimation, et par la voie de la sublimation, se satisfaire. Tout ceci est fort bel et bon, à cette seule condition que nous tenions pour quelque chose en somme de déjà établi au dehors, qu'il y a une fonction du poète. » LACAN, J., *Le Séminaire livre VII : L'éthique de la psychanalyse*, (Paris: Seuil, 1986) 173.

<sup>78</sup> - DEVREESE, D., ISRAEL, H., OUACKELBEEN, J., *Schreber Inédit*, (Paris: Seuil, 1986) 261.

<sup>79</sup> - GELB, I.-J., *Pour une théorie de l'écriture*, (1952 ; Paris: Flammarion, 1988) 304.

#### 4. Pour une définition freudienne de l'écriture :

Le projet de Sigmund Freud dans *Totem et tabou* fut de montrer que la disparition du tabou a entraîné une grande transformation historique. Est advenu le concept de conscience (dû au refoulement des tabous), comme existence d'une loi morale intériorisée, après assimilation de ce qu'elle fut comme projection externe du monde interne. Ce fut le pas de la civilisation moderne, post animiste, post religieuse, mais névrotique. Reste cependant que dans les différentes structures psychiques, c'est alors le sort du tabou qui est en jeu. Sigmund Freud reconnut ainsi l'existence d'un autre, pour le névrosé, support de ses propres craintes, comme il reconnut au paranoïaque l'existence systématique d'un persécuteur. Quel peut alors être l'intérêt de la pratique de l'écriture ? Et l'écriture ne risquerait-elle pas de confiner le sujet dans sa souffrance plus que de l'en extraire ? Il semble en tous les cas que toute pratique d'écriture ait avant tout pour objectif de traiter, de cette façon particulière, un phénomène touchant de très près un sujet (jouissance). Et surtout, il semble que l'écriture telle que nous l'avons vue jusqu'ici comme nécessairement toujours adressée à un autre (dans le cas de l'art comme du symptôme), puisse trouver, dans certaines élaborations névrotiques ou psychotiques, une fonction de contenance vis à vis de la crainte comme de la persécution.

Dans *Totem et tabou*, Sigmund Freud fit ainsi correspondre les névroses ou les psychoses, et les productions sociales. « *D'une part, les névrosés présentent des analogies frappantes et profondes avec les grandes productions sociales de l'art, de la religion et de la philosophie ; d'autre part, elles apparaissent comme des déformations de ces productions* »<sup>80</sup>. L'hystérie était pour Sigmund Freud une œuvre d'art déformée, et la paranoïa, un système philosophique déformé. Ainsi il posa une distinction entre les troubles psychiques comme formations asociales de moyens particuliers, au sens de personnels, et les productions sociales réalisées par un travail collectif.

---

<sup>80</sup> - FREUD, S., *Totem et tabou*, (1923; Paris, Payot, 1965) 114 – 115.

Nous l'avons déjà mentionné dans le paragraphe précédent. A l'œuvre sociale est certes nécessaire un créateur, mais aussi un autre, identifiant la production comme œuvre ou création. Sigmund Freud posait ainsi une distinction entre le tabou social et le tabou privé du névrosé. Qu'une religion soit une forme de névrose, elle instaure un tabou social. La névrose d'un sujet ne le fait pas, puisque son tabou le concerne lui seul ; ce tabou est dès lors bien plus exclusion du social. Par contre, écrivait Sigmund Freud, l'art, névrotique ou psychotique, peut s'inspirer du tabou. Est là la thèse soutenue à propos de Léonard de Vinci<sup>81</sup> (1910). Un souvenir d'enfance (un vautour penché sur le berceau de Léonard enfant, et effleurant de sa queue sa bouche) organisa la création du génie italien, souvenir que Sigmund Freud décrypta dans le détail du tableau *La vierge, l'enfant Jésus et Sainte Anne* de Léonard de Vinci. Pour Sigmund Freud, ce souvenir vint masquer l'interdiction d'avouer un désir homosexuel, par refoulement de l'amour pour la mère alors pourvue du phallus. Ainsi, autant le tabou intervient comme interdiction d'une satisfaction, autant cette même satisfaction peut être obtenue par une voie dérivée à laquelle le symptôme n'est jamais étranger. L'écriture ou la création telles que les a pensées Sigmund Freud, ouvrent donc une autre voie de satisfaction.

#### **4.1. *Le traitement de la représentation.***

C'est dans le troisième chapitre de *Totem et tabou* (animisme, magie et toute puissance des idées), que l'approche psychanalytique freudienne fonde la pratique de l'écriture comme pouvant venir en réponse au traitement possible de la rencontre par le moi du sujet d'une représentation inconciliable et pouvant venir aussi comme moyen d'agir sur un phénomène étranger au sujet. Certes faut-il qu'elle existe cette représentation inconciliable, mais aussi est-ce parce que le sujet la fait lui-même exister que peuvent se révéler à lui les moyens de la traiter (symptôme ou création). Et toute écriture qui ne serait ni symptôme, ni création, et seulement représentation, permettrait quant à elle de désigner quelque'un ou quelque chose de radicalement étranger au sujet ; dans cette idée, c'est par un

---

<sup>81</sup> - FREUD, S., *Un souvenir d'enfance de Léonard de Vinci*, (1943; Paris, Folio bilingue, 1991) 275.

dessin représentant le trait le plus caractéristique de la personne que les indiens désignent et réduisent à un nom l'étrangeté la plus radicale qu'est l'autre.

Attribué à un autre, un tel traitement par la représentation est typiquement animiste, première des trois grandes conceptions du monde pour Sigmund Freud. « *Tout ce qu'on inflige à cette effigie frappe également le modèle hâï ; il suffit de léser une partie quelconque de celle-là, pour que la partie correspondante du corps de celle-ci devienne malade* »<sup>82</sup>. Agir sur le signifiant qui désigne c'est donc aussi agir sur ce ou celui qui est désigné. Certes c'est user de l'animisme, de la croyance, en tant que soi-même on peut l'être, et/ou en tant que l'autre l'est, et/ou en tant que l'autre est pensé l'être. Si Sigmund Freud précisait que « *c'est le nom qui, d'après les primitifs, constitue la partie essentielle d'une personne ; lorsqu'on sait le nom d'une personne ou d'un esprit, on a par là même acquis un certain pouvoir sur le porteur de ce nom* »<sup>83</sup>. Nous le devinons pourtant, en psychanalyse ce nom n'est pas sans lien avec cette représentation inconciliable. Seulement, il est ici question de la connaissance de cette représentation inconciliable, et de ses effets sur le sujet. Aussi dans la clinique ne s'amuse-t-on pas à désigner un sujet diagnostiqué de structure paranoïaque avec ce quelque chose qui pourrait accentuer la persécution, c'est-à-dire en faisant exister cette étrangeté ou altérité radicale qui provoquerait le déclenchement du délire.

Dans un travail d'une minutie sans précédent, I.-J. Gelb cite ainsi l'incompréhension de primitifs à l'égard des lettres écrites par les peuples civilisés, ne concevant pas, sinon par la magie, comment pouvait être possible une lecture de la réalité des choses depuis un système de signes non figuratifs d'eux inconnu. Si ce n'est pas là un ravage comme il peut s'en produire dans la rencontre entre un thérapeute et un sujet psychotique, l'existence de variations dans les systèmes de représentations peut provoquer chez les primitifs des incompréhensions. Et si le terme de magie attribue à cet autre qui nomme autrement, un pouvoir hors des caractères de l'humain, ce terme et son usage dévoilent surtout un impossible jeu de glissement d'une représentation à une autre dans la structuration psychique des primitifs. Par exemple, la littérature de Toni Morrison, auteur noire américaine (*Beloved, La chanson de Salomon, Tar Baby*, prix Nobel de littérature en 1993), cerne dans ses textes les mythes magiques traditionnels africains, renvoyant au lecteur le malaise de ceux étrangers à ces croyances mystiques, comme leur place dans une

---

<sup>82</sup> - FREUD, S., *Totem et tabou*, (1923; Paris, Payot, 1965) 123.

<sup>83</sup> - Id. 127.



société américaine qui n'avait que faire d'une telle tradition orale lorsque furent déportés les esclaves noirs. Non seulement elle ravive le souvenir de ces traditions, mais elle produit ce sentiment d'étrangeté à ceux qui ne veulent rien savoir d'une différence radicale entre eux et les autres. L'idée de Sigmund Freud est donc aussi démontrée dans d'autres travaux : traiter par la représentation l'irreprésentable, c'est aussi nommer aux yeux d'un autre ce qui jusqu'alors n'avait pas ou plus de nom. A l'inverse, refuser soi-même ce travail de la représentation, c'est laisser à d'autres le soin de représenter. Les descriptions philosophiques contemporaines de Peter Sloterdijk décrivent ainsi le danger de la post-modernité comme époque d'un laisser tomber de la représentation par l'individu. Structuré sur ce que Peter Sloterdijk<sup>84</sup> nomme le monstrueux et sans alibi qui l'orienterait, l'individu post moderne est aux prises avec une artificialité radicale qui prend les commandes de son être.

#### 4.2. *De l'écriture :*

La représentation graphique d'une tribu par un épi de maïs, parce que les indiens Arikara ou Hohe étaient connus comme « *ébarbeurs de maïs* »<sup>85</sup>, n'est pas équivalente à l'écriture, telle que nous venons de la faire, de Arikara ou Hohe. La plupart des peuples primitifs faisaient seulement usage des « *avant-courriers* »<sup>86</sup> de l'écriture, ce qui n'est pas la représentation ou l'écriture du système phonique ou linguistique. Cette perspective évolutionniste d'I.-J. Gelb nous apprend que les logogrammes<sup>87</sup> ne sont pas des signes syllabiques, tous deux pourtant toujours des signes des systèmes logo-syllabiques<sup>88</sup>, écriture plus évoluée que les avant-courriers de l'écriture. De même, ces deux grands

---

<sup>84</sup> - SLOTERDIJK, P., *Essai d'intoxication volontaire* suivi de *L'heure du crime et le temps de l'œuvre d'art*, (Paris: Hachette Littératures, 2001) 348.

<sup>85</sup> - GELB, I.-J., *Pour une théorie de l'écriture*, (1952; Paris: Flammarion, 1988) 46.

<sup>86</sup> - « *Divers procédés, rassemblés dans la notion de sémasiographie, dont le but est de permettre l'échange de significations au moyen de marques visibles qui ne sont pas nécessairement l'expression d'éléments linguistiques.* » Id., 277.

<sup>87</sup> - « *Signe de mot employé en logographie où un signe vaut en général pour un ou plusieurs mots de la langue.* » Id., 279.

<sup>88</sup> - « *Un système est dit logo-syllabique quand il emploie, comme l'écriture sumérienne ou égyptienne, à la fois des signes logographiques et des signes syllabiques.* » Id., 279.

ensembles précèdent seulement le système syllabique<sup>89</sup>, comme celui-ci précède l'alphabet<sup>90</sup>.

Sigmund Freud montre dans son travail que si une simple interpellation peut capturer un sujet dans une signification où la médiation du langage par la langue n'a pas cours, l'écriture n'est pas strictement un équivalent de la parole. Dans les sociétés primitives, et chez les primitifs, d'une façon bien plus générale qu'on ne l'entend de prime abord, une représentation figurative, un logogramme, désigne ce qui épingle singulièrement, en l'objectivant. Tout de suite nous penserions à ces lettres énigmatiques parfois tracées par des sujets psychotiques, écritures à nous illisibles, et pourtant toujours au plus proche de ce qui peut s'écrire de ce qui n'a pas de représentation. De la sorte, c'est le sujet lui-même qui représente, et non pas un autre qui représente au point que le sujet en ressent une persécution.

Cette perspective de cette faculté de représenter, entendue comme manifestation du trait marquant et marqué du sujet, diffère de la signature. Lors de son travail sur Antonin Artaud, Pierre Bruno soulignait que « *la signature n'a pas d'autre signification que sa propre énonciation. C'est une énonciation sans énoncé* »<sup>91</sup>. Cette représentation qui s'apparenterait à l'écriture du nom, voire au nom, par contre suppose un autre, et nous ne spécifions pas encore si l'écriture de ce nom suppose ensuite une lecture, ou s'il est déjà lecture. Tant qu'il s'agit du nom d'un primitif, du nom énoncé par un autre à l'endroit du sujet, il revient à ce dernier de se reconnaître dans ce qui désigne, de se savoir ainsi épinglé, et d'en imputer ou non la responsabilité à celui qui a ainsi nommé. Tout sujet de structure psychotique paranoïaque voit ainsi son Autre professer un discours dont il est l'objet. Maintenant, envisager une pratique de l'écriture qui permette la remise en question de ce que Louis Althusser appelait ainsi l'interpellation<sup>92</sup> est un autre débat, une autre approche de l'écriture, où il revient au sujet de tenter une localisation de la jouissance de l'Autre, soit d'en border les limites par sa propre écriture ; un « barrage contre le pacifique ». C'est ce que Louis Althusser a fait en organisant une théorie des discours

---

<sup>89</sup> - « Une écriture ou un signe vaut, en règle générale, pour une ou plusieurs syllabes de la langue ». Id. 283.

<sup>90</sup> - « Une écriture dans laquelle un signe vaut en règle générale pour un ou plusieurs phonèmes de la langue. Ainsi, en anglais, le signe alphabétique *b* représente le phonème *b*, cependant que le signe *c* vaut pour les phonèmes *k* ou *s*. » Id., 277.

<sup>91</sup> - BRUNO, P., *Apprendre d'Artaud, écrits psychotiques I & II*, (inédit) 61.

<sup>92</sup> - « La structure de centration de l'idéologie est une structure de garantie, mais dans la forme de l'interpellation, c'est-à-dire dans une forme telle qu'elle contient dans son discours le sujet qu'elle interpelle (et « produit » comme effet). » ALTHUSSER, L., "Trois notes sur la théorie des discours," *Écrits sur la psychanalyse*, (Paris: STOCK/IMEC, 1993) 135.

(1966), lorsqu'il soutenait que le sujet n'était que l'effet de son interpellation par le discours du Sujet, et non l'effet de son inscription dans le langage comme Jacques Lacan a pu le poser dans ses hypothèses<sup>93</sup>. Jacques Lacan, bien qu'il élaborât aussi à son tour une théorie des discours (1969), eut ce souci de les penser depuis le signifiant du Nom-du-Père, qui, - et il lui fut nécessaire de le souligner pour ne pas verser dans un système paranoïaque -, n'est pas le père du nom.

Au fil de cette lecture de *Totem et tabou* de Sigmund Freud, nous repérons les réactions de sujets face à leur nom écrit (l'aspect magique de l'écriture). Nous entrevoyons aussi l'impact du signifiant et de ses usages par et sur le sujet (frapper l'effigie et donc le corps de celle-ci, ce qui peut tout de même avoir un intérêt clinique. Là est le fondement de l'interprétation). Dans ces conditions, ce qui s'écrit, puisqu'il s'agit ici d'écriture, ne peut pas être assimilé à l'Œdipe freudien ou au Nom-du-Père lacanien depuis lesquels s'articulent toutes paroles, qu'elles soient névrotiques depuis la métaphore paternelle, ou délirantes depuis le rejet de cette fonction. Par contre, là où le travail freudien de *Totem et tabou* est resté impuissant pour concevoir la fonction de l'écriture comme aide contre la défaillance des psychoses<sup>94</sup>, nous pouvons déjà mentionner que ce qui s'écrit a été établi dans *L'homme Moïse et la religion monothéiste* comme signe d'une expérience langagière civilisée (c'est-à-dire allant contre le narcissisme).

Seul un linguiste peut alors trouver simpliste la définition d'un alphabet. I.-J. Gelb définissant ce dernier comme écriture qui exprime les sons isolés d'une langue, le premier alphabet duquel dérive celui que nous utilisons aujourd'hui fut celui des grecs. De la *scripto defectiva*<sup>95</sup>, à la *scripto plena*<sup>96</sup>, le signe vocalique s'est inséré dans l'écriture du mot, indiquant non seulement le son de la syllabe précédente, généralement consonantique, mais comptant dorénavant pour une syllabe, le but ayant été « *d'assurer la lecture de la voyelle, qui soit n'était pas exprimée, soit l'était imparfaitement dans le signe syllabique*

---

<sup>93</sup> - Ce essentiellement à partir du concept de trait unaire. LACAN, J., *Le Séminaire livre IX : L'identification*, (Paris: Association Freudienne Internationale, 1996) 446.

<sup>94</sup> - Comme nous l'avons signalé, Sigmund Freud a conservé beaucoup de distance vis à vis du travail d'écriture des romanciers ou poètes, en reconnaissant que la psychanalyse ne pouvait que déposer les armes devant les mécanismes de telles pratiques propres à l'être humain.

<sup>95</sup> - Écriture alphabétique où ne sont pas représentées les voyelles.

<sup>96</sup> - Écriture alphabétique où sont représentées les voyelles.

qui précédait »<sup>97</sup>. Depuis l'aboutissement de l'écriture grecque comme alphabet, tout ce que l'on reconnaît comme ce qui se prononce peut être écrit.

### 4.3. Culture, langage et écriture :

Toujours dans son travail, I.J. Gelb remarqua comment la langue japonaise s'est construite depuis les signes écrits d'une autre langue, le chinois<sup>98</sup>. Sous le couvert d'échanges commerciaux entre ces deux pays respectifs, « *les signes de mots chinois furent simplement pris en charge par le japonais, mais ils furent lus en japonais et non avec leur valeur chinoise* »<sup>99</sup>. Si échanges commerciaux et emprunts de signes il y eût, ils furent aussi là pour traiter la rencontre avec l'autre et ses conséquences. Passant sur la problématique de la politique japonaise voulant effacer les signes d'une origine autre, ces lieux de rencontre sont surtout les lieux où l'écriture d'une société est reprise par l'écriture d'une autre société, selon ce principe que Jacques Lacan appela un progrès<sup>100</sup>.

Sigmund Freud ne souleva pas ouvertement cette notion de progrès par appropriation de l'écriture. Dans les concepts freudiens de *Totem est tabou* est évoquée l'existence d'une nouvelle arme que se procurèrent les frères une fois le meurtre commis<sup>101</sup>, et qui, selon Sigmund Freud, leur aurait donné un sentiment de supériorité. Alors que Sigmund Freud n'argumenta pas cette hypothèse pour la fonder, nous devons quant à nous reconnaître qu'écriture et lecture sont tout de même les premiers apprentissages scolaires, que ces apprentissages sont les premiers d'une institution autre que l'institution familiale, et qu'ils fondent les liens de la communauté dans laquelle les

---

<sup>97</sup> - GELB, I.-J., *Pour une théorie de l'écriture*, (1952; Paris: Flammarion, 1988) 204.

<sup>98</sup> - GELB, I.-J., *Pour une théorie de l'écriture*, (1952; Paris: Flammarion, 1988) 176-179.

<sup>99</sup> - Id. 176.

<sup>100</sup> - Point qu'il approfondit précisément dans la leçon du 20 décembre 1961. LACAN, J., *L'identification*, (Paris: Association Freudienne Internationale, 1996) 446.

<sup>101</sup> - « *Un jour, les frères chassés se sont réunis, ont tué et mangé le père, ce qui a mis fin à l'existence de la horde paternelle. Une fois réunis, ils sont devenus entreprenants et ont pu réaliser ce que chacun d'eux, pris individuellement, aurait été incapable de faire. Il est possible qu'un nouveau progrès de la civilisation, l'invention d'une nouvelle arme leur aient procuré le sentiment de leur supériorité.* » FREUD, S., *Totem et tabou*, (1923; Paris, Payot, 1965) 212 - 213.

lois sont parfois écrites. Il se peut donc que cette arme corresponde à l'effet produit par la prise de possession de l'écriture par l'être humain.

Ainsi, ce que nous pouvons dégager de *Totem et tabou* peut se résumer de la sorte : *là où il y a du sujet et de l'autre, nécessairement la psychanalyse freudienne suppose le langage, mais aussi l'écriture*<sup>102</sup>. Ensuite, pour qu'il y ait écriture, il faut que le sujet consente au moins à la représentation, aux mécanismes de la représentation. C'est dans la façon dont le sujet s'approprie alors l'écriture, qu'il lui devient ou non possible de traiter par l'écriture ce qui lui est étranger. Il se peut ainsi que l'écriture vienne témoigner d'une expérience particulière. Par exemple, dans des travaux relativement récents, Giorgio Agamben (1999)<sup>103</sup> a fait l'hypothèse que les écrits des rescapés des camps de concentration, ont réussi à réhabiliter leur parole et ses effets que la mécanique des camps visait à effacer. Avant lui, dans une recherche plus clinique, Gérard Pommier (1996)<sup>104</sup> a proposé une classification des écritures selon les mécanismes de refoulement qu'elles mettent en œuvre, comme il aurait suivi l'idée freudienne d'une nécessité d'inférer le diagnostic de psychose depuis l'observation de ses symptômes. Jusqu'à l'élaboration de *Totem et tabou*, c'est-à-dire surtout à partir du texte "Le créateur littéraire et la fantaisie" (1908), Sigmund Freud a distingué deux types de créations littéraires : la première, bâtie depuis le signifiant du désir infantile, est spécifique aux mécanismes de la névrose, la seconde, agencement d'un matériau issu du trésor culturel, sans que n'ait été exclue sa possibilité dans les névroses, est caractéristique des psychoses.

L'écriture se révèle ainsi comme une activité spécifique à la condition humaine. Et toute pratique de l'écriture implique de fait une activité langagière inscrite dans la logique du système des pulsions dont le quantum d'affect et le représentant de la représentation sont les deux composantes (le quantum d'affect et le représentant de la représentation sont les deux composantes de la pulsion telles que Sigmund Freud a pu les définir en 1915 dans

---

<sup>102</sup> - Si nous accordons au travail freudien de *Totem et tabou* une conclusion si générale sur la condition humaine, la civilisation et l'écriture, c'est aussi parce que celle-ci ne concerne pas seulement la psychanalyse freudienne, mais vraisemblablement la psychanalyse dans son ensemble. Aussi peut-on trouver exactement la même hypothèse dans d'autres travaux comme ceux de Jacques Lacan : « *En d'autres termes le sujet est divisé comme partout par le langage, mais un de ses registres peut se satisfaire de la référence à l'écriture et l'autre de la parole.* » LACAN, J., "Lituraterre," *Autres écrits*, (Paris : Seuil, 2001) 19.

<sup>103</sup> - AGAMBEN, G., *Ce qui reste d'Auschwitz*, (1998 ; Paris: Bibliothèque Rivages, 1999) 233.

<sup>104</sup> - POMMIER, G., *Naissance et renaissance de l'écriture*, 2 éd., (1993 ; Paris : Presses Universitaires de France, 1996) 380.

*Métapsychologie*<sup>105</sup>). Certes cela ne signifie pas de façon catégorique que toute pratique de l'écriture remplace les mécanismes du refoulement. Mais il se peut qu'une activité d'écriture vienne permettre chez un sujet de jouer ce qui a normalement lieu au travers de mécanismes psychiques comme celui du refoulement.

Ainsi dans *Totem et tabou* (1912) nous retrouvons les questions soulevées dans "Le créateur littéraire et la fantaisie" (1908) et dans les travaux précédents celui-ci. Mais alors que dans ces premières études l'accent a été mis sur la possibilité pour l'écriture de cerner la réalité, fonctionner comme un mécanisme proche du refoulement et autoriser la reconnaissance par l'autre, avec *Totem et tabou* Sigmund Freud a posé qu'une écriture était pour un sujet un moyen de traiter l'inconciliable que constitue l'autre ou la rencontre de l'autre. D'une étude allant du sujet vers son symptôme, les hypothèses freudiennes ont ainsi abordé le sujet dans son rapport à l'autre. Alors que dans "Le créateur littéraire et la fantaisie" (1908) la reconnaissance par l'autre est nécessaire pour qu'il y ait une fonction d'écriture, dans *Totem et tabou* (1912), l'existence de l'écriture suffit pour penser qu'il existe de l'autre. Ainsi la suite du travail de Sigmund Freud va nous montrer comment après avoir étudié *l'écriture comme un mécanisme proche du refoulement, comme une pratique nécessitant la reconnaissance par un tiers, et comme une pratique permettant de traiter l'inconciliable*, l'écriture a été posée dans la doctrine psychanalytique par Sigmund Freud comme *une pratique co-existante à la condition humaine civilisée*.

---

<sup>105</sup> - FREUD, S., *Métapsychologie*, (1943 ; Paris: Gallimard, 1968) 185.

## 5. L'écriture dans la civilisation :

### 5.1. Généralités :

A partir de 1920, une nouvelle fois Sigmund Freud s'est intéressé aux liens entre auteur, œuvre et spectateur (ou lecteur). Il a posé que l'écrit est une représentation doublée d'investissements régissant les rapports entre auteur et spectateur (ou lecteur), rapports nécessaires pour que l'écrit puisse instaurer un lien entre le sujet et au moins un autre (lien avec un autre réel et non pas halluciné ou imaginé tel que les travaux de Jacques Lacan<sup>106</sup> et Gérard Pommier<sup>107</sup> ont pu le poser pour des cas particuliers).

Dans "Le créateur littéraire et la fantaisie" (1908), c'est la possibilité d'une prime de séduction qui suppose que la création établit un lien entre créateur et spectateur. Lire et se reconnaître dans ce qui est lu permet au lecteur d'éprouver un plaisir préliminaire. Être lu permet au créateur d'être reconnu et de bénéficier des présupposés de toujours attribués au poète par Sigmund Freud (gloire, richesse et amour des femmes).

Dans "Au-delà du principe de plaisir"(1920), "Dostoïevski et le parricide"<sup>108</sup> (1928), est expliqué que les impressions les plus douloureuses peuvent aussi amener le spectateur à un haut degré de jouissance<sup>109</sup>. A la différence du travail dans "Le créateur littéraire et la fantaisie" (1908), cette fois Sigmund Freud a distingué deux plaisirs éprouvés par l'auteur (accessoirement de tragédie). Le premier est celui éprouvé lors de la création, le second celui éprouvé par l'impression laissée sur le spectateur. Autrement dit

---

<sup>106</sup> - Jacques Lacan a postulé que l'écrit de Daniel Paul Schreber (psychose paranoïaque)s'était constitué sur la base d'un objet substitutif halluciné. Cette hypothèse s'appuie sur les concepts freudiens selon lesquels le sujet délirant reconstruit le monde tel qu'il puisse de nouveau y vivre. LACAN, J., *Le Séminaire livre III : Les psychoses*, (Paris: Seuil, 1981) 362.

<sup>107</sup> - Gérard Pommier a interprété l'écriture philosophique de Louis Althusser (psychose mélancolique) comme ayant été une écriture qui a soutenue l'existence d'un lecteur imaginaire. POMMIER, G., *Louis du néant, La mélancolie d'Althusser*, (Paris : Aubier, 1998) 376.

<sup>108</sup> - FREUD, S., "Dostoïevski et le parricide," *Résultats, idées, problèmes - II 1921 - 1938*, 5 éd.,(1940 ; Paris: Presses Universitaires de France, 1998) 161-179.

<sup>109</sup> - Quant à cette possibilité pour un objet de procurer jouissance par le sadisme, elle a été développée dans les textes de la première topique, précisément "Pulsions et destin des pulsions" (1915). Si nous lisons ce texte en faisant de l'objet ce que nous appelons ici écriture, l'écrit est l'objet qui peut valoir comme corps et pour le sujet et pour l'autre. FREUD, S., "Pulsions et destin des pulsions" *Métapsychologie*, (1943 ; Paris: Gallimard, 1968) 185.

la reconnaissance supposée en 1908 a trouvé dans ce que l'on appelle couramment la seconde topique (1920) une découpe selon laquelle un lien médiatisé par l'art (entre auteur et spectateur) peut être source de plaisir comme de déplaisir (chez le spectateur selon la première topique, chez l'auteur selon la seconde topique)<sup>110</sup>. Ces mécanismes du principe de plaisir font que les relations qui s'établissent entre écriture, auteur et spectateur, si elles mettent en scène des représentations, mettent en jeu aussi l'autre part des motions pulsionnelles, c'est à dire le quantum d'affect. D'une part la représentation et ses transformations sont le signe de différentes affections nerveuses, d'autre part toujours le quantum d'affect, s'il peut être amené à disparaître<sup>111</sup>, ne suit pas nécessairement une voie similaire à celle de la représentation.

Un tel développement articule ainsi des relations d'amour et de haine propres aux stades infantiles du développement, là-même où la théorie freudienne sur la création littéraire explique que le créateur peut trouver dans son vécu infantile l'objet de sa création. Par exemple, ainsi que Sigmund Freud l'a décrit dans *Métapsychologie*, dans l'hystérie d'angoisse, le déplacement permet au représentant de la pulsion de trouver une autre représentation, alors que l'affect, lui, est transposé en angoisse. Dans l'hystérie de conversion, l'affect disparaît totalement, alors qu'un fragment du représentant pulsionnel refoulé attire à lui par condensation la totalité de l'investissement. Dans la névrose obsessionnelle, d'abord le refoulement a un plein succès, mais l'affect fait retour comme auto-accusation, et le représentant demeure sans objet (l'auto-accusation du névrosé est le signe du refoulement du représentant). Dans les psychoses, les mécanismes psychiques mettent aussi en jeu représentant et quantum d'affect. Pour la schizophrénie, ainsi que l'a posé Sigmund Freud en 1915, la motion pulsionnelle est entièrement refoulée. Dans la mélancolie, l'investissement du monde extérieur réussit à être refoulé et une représentation de l'objet est « copiée » sur le moi (l'objet perdure plus qu'il n'est reconnu perdu). Dans la paranoïa, c'est le refoulement de l'investissement qui est en échec.

---

<sup>110</sup> - « Enfin il faut encore rappeler que chez l'adulte le jeu et l'imitation artistique qui visent, à la différence de ce qui se passe chez l'enfant, la personne du spectateur, n'épargnent pas à celui-ci, par exemple dans la tragédie, les impressions les plus douloureuses et pourtant peuvent le mener à un haut degré de jouissance. » FREUD, S., *Essais de psychanalyse*, (1923 ; Paris: Payot, 1981) 55.

<sup>111</sup> - Dans le cas de l'hystérie de conversion, Sigmund Freud notait que : « Le fait saillant est ici que le refoulement peut réussir à faire disparaître complètement le quantum d'affect. Le malade fait preuve alors, vis-à-vis de son symptôme, du comportement que Charcot a nommé « la belle indifférence des hystériques ». » FREUD, S., "Le refoulement" *Métapsychologie*, (1943 ; Paris: Gallimard, 1968) 59-60.



Les représentants de la représentation (première topique) ou les représentations des perceptions (seconde topique), subissent dans la création comme dans le symptôme des modifications. Le principe de ces mécanismes se trouve déjà dans la description de formation des rêves décrite par Sigmund Freud dans *L'interprétation des rêves* (1998)<sup>112</sup>, soit au travers de la condensation, du déplacement, de l'arrangement, de la figurabilité (mécanisme proche du travail poétique). Par contre, le quantum d'affect comme part de la motion pulsionnelle peut subir un destin différent dans le symptôme et dans la création, comme dans toute pratique de l'écriture mettant en jeu le sujet et au moins un autre. Aussi, là où à priori des représentations sont modelées pour devenir créations littéraires (souvenir infantile et trésor culturel), le quantum d'affect subit un destin particulier et différent de celui des mécanismes propres à la déformation des représentations dans la formation des symptômes. Dans "Le créateur littéraire et la fantaisie" (1908), la prime de séduction est liée à l'affect. Dans "Au-delà du principe de plaisir" (1920), c'est un jeu de plaisir-déplaisir établi entre auteur et spectateur qui régule les rapports de jouissance entre individus. L'affect est ainsi toujours articulé à des représentations, il permet de distinguer principe de plaisir et principe de réalité, et il peut expliquer la création littéraire comme une illusion face à la dure réalité (c'est-à-dire comme mécanisme en jeu dans la satisfaction éprouvée par le biais de l'art<sup>113</sup>). Mais ce qui prime dans ces mécanismes est que l'existence d'une satisfaction par une ou des pratiques de l'écriture, suppose que là où est mise en œuvre une telle satisfaction (par des représentations), ait été éprouvée une perte (qu'elle soit dans la vie pulsionnelle du sujet, ou à l'origine de la vie pulsionnelle). Dans l'intégralité de l'œuvre freudienne, cette perte est un présupposé à l'existence de la condition humaine civilisée.

---

<sup>112</sup> - FREUD, S., *L'interprétation des rêves*, (1926, Paris : Presse Universitaires de France, 1967) 573.

<sup>113</sup> - « *L'art, comme nous l'avons appris depuis longtemps, offre des satisfactions substitutives aux renoncements culturels les plus anciens qui continuent d'être le plus profondément ressentis, c'est pourquoi il n'a pas son pareil pour opérer une réconciliation avec les sacrifices consentis pour la culture.* » FREUD, S., *L'avenir d'une illusion*, (1927 ; Paris: PUF, 1995) 14.

## 5.2. *Le « langage de l'absent » :*

Dans *Malaise dans la civilisation*, l'écriture a donc été définie comme une activité propre à l'être humain civilisé. En d'autres termes, autant dans "Le créateur littéraire et la fantaisie" (1908) l'écriture est surtout considéré comme ayant une fonction lorsqu'elle est reconnue comme pratique artistique (et existe ainsi comme activité civilisée dite par Sigmund Freud « d'un ordre supérieur »), autant dans *Totem et tabou* (1912) l'écriture est défini comme un moyen possible pour traiter ce qu'il y a d'étranger à l'homme. Dans *Essais de psychanalyse* (1915-1923) la création artistique a été définie comme un rapport de plaisir entre auteur, spectateur et écriture, et dans *Malaise dans la civilisation* (1929) donc, l'écriture a été posée comme pratique civilisée, sans toutefois que lui soit systématiquement attribuée une fonction de pratique civilisée d'un ordre supérieur<sup>114</sup>.

Cette possibilité d'une pratique de l'écriture fonctionnant comme traitement des pulsions (étant donné qu'est là la définition freudienne de la civilisation<sup>115</sup>), ou traitement de l'irreprésentable, ou moyen de cerner ce que le refoulement ne peut liquider, est donc dans *Malaise dans la civilisation* posée comme un des fondamentaux d'existence de la société humaine civilisée. Et pour être telle, il est nécessaire que cette pratique de l'écriture soit une correspondance avec un autre, ou ait valeur de correspondance pour un tiers, ou au moins puisse fonctionner comme « langage de l'absent »<sup>116</sup>.

Historiquement cette définition de l'écriture comme « langage de l'absent » apparaît dans la doctrine freudienne comme phénomène hystérique. Précisément, c'est auprès de Charcot et de son travail sur l'hystérie<sup>117</sup> que Sigmund Freud a pensé que l'écrit

---

<sup>114</sup> - La philosophie, la religion, les pratiques artistiques sont restées pour Sigmund Freud des activités psychiques supérieures, différentes aussi des trois fondamentaux de la civilisation (beauté, propreté, ordre).

<sup>115</sup> - « Le terme de civilisation désigne la totalité des œuvres et organisation dont l'institution nous éloigne de l'état animal de nos ancêtres et qui servent à deux fins : la protection de l'homme contre la nature et la réglementation des relations des hommes entre eux. » Id. 37.

<sup>116</sup> - « A l'origine, l'écriture était le « langage de l'absent ». » FREUD, S., *Malaise dans la civilisation*, 12<sup>e</sup> éd., (1929 ; Paris: Presses Universitaires de France, 1992) 39.

<sup>117</sup> - « Autrefois, à la clinique de Charcot, j'avais vu et entendu dire que, chez des personnes atteintes de mutisme hystérique, la faculté d'écrire suppléait à la parole. Elles écrivaient plus facilement, plus rapidement et mieux que d'autres et qu'auparavant. Pour Dora, il en avait été de même. Pendant les premiers jours d'aphonie, elle écrivait avec une facilité toute particulière. (...) Qu'on corresponde par écrit avec l'absent auquel on ne peut parler, voilà qui est aussi concevable que le désir de se faire comprendre par écrit quand la voix fait défaut. L'aphonie de Dora permettait ainsi l'interprétation symbolique suivante : pendant que l'aimé était au loin, elle renonçait à la parole qui perdait toute sa valeur puisqu'elle ne pouvait pas lui parler, à lui. L'écriture, par contre, acquérait de l'importance comme étant le seul moyen de

pouvait suppléer à la parole. Comme telle, cette pratique de l'écriture est distincte de la sublimation qui a un caractère réservé aux activités psychiques élevées (scientifique, culturelle, religieuse). Le « *langage de l'absent* » n'est pas de la création littéraire, ni une élaboration d'un niveau culturel élevé, ni le vecteur d'une religion. Il est ce qu'un sujet met en place lorsque parler ne peut permettre de communiquer avec celui ou celle à qui aurait été adressée cette parole. Dans ce cas l'écriture vient traiter une poussée pulsionnelle qui supplée à une pratique langagière rendue, par des circonstances particulières, inefficace du point de vue de la satisfaction<sup>118</sup>.

Si cette notion de « *langage de l'absent* » a été d'abord réservée aux écritures hystériques<sup>119</sup>, dans *Malaise dans la civilisation*, ce « *langage de l'absent* » n'est pas réduit à sa seule signification de symptôme hystérique<sup>120</sup>. Comme dans "*Le créateur littéraire et la fantaisie*" (1908) à propos du second type de créations littéraires composées par l'agencement d'un matériau issu du trésor culturel, comme dans "Remarques psychanalytiques sur l'autobiographie d'un cas de paranoïa"(1911) et la notion conceptuelle « *d'avocat de son propre délire* » pour désigner la pratique de l'écriture mise en œuvre par Daniel Paul Schreber, Sigmund Freud a, dans *Malaise dans la civilisation* (1929), cité ce « *langage de l'absent* » sans lui donner d'explications conceptuelles. Pourtant, à partir du modèle freudien pour aborder les psychoses, il semble que nous puissions lui reconnaître quelque intérêt pour les psychoses déclenchées.

Dans les psychoses, et depuis le découpage des mécanismes psychotiques de "Pour introduire le narcissisme" (1914) Sigmund Freud a expliqué que s'effectue un passage du délire comme mécanisme interne, au symptôme comme ce qui en « *impose pour la*

---

*correspondre avec l'absent.* » FREUD, S., "Fragment d'une analyse d'hystérie," *Cinq psychanalyses*, 18 éd., (1905; Paris: Presses Universitaires de France, 1993) 27

<sup>118</sup> - Dans le « *langage de l'absent* », l'objet ou une partie de l'objet d'une même poussée pulsionnelle est déplacé (de la parole à l'écriture), le but qui est la satisfaction demeure inchangé, la source de la pulsion se substitue à une autre (de l'oral au scopique). Pour la visée d'une même satisfaction c'est dans le changement de l'objet et de la source que s'opère le passage de la parole à l'écriture.

<sup>119</sup> - Une définition restrictive avait déjà été donnée par Sigmund Freud à une telle pratique de l'écriture (1905), à propos de la lettre que Dora avait rédigée mais qu'elle n'osa pas montrer à ses parents. FREUD, S., "Fragment d'une analyse d'hystérie," *Cinq psychanalyses*, 18 éd., (1905; Paris: Presses Universitaires de France, 1993) 14.

<sup>120</sup> - C'est une pratique d'écriture qui met en jeu des codes à valeur sociale, c'est à dire imposés de dehors (l'alphabet). C'est une pratique de l'écriture qui se fonde sur une perte dans le domaine de la vie pulsionnelle. C'est une pratique de l'écriture qui permet d'éprouver une satisfaction malgré la perte de l'objet procurant satisfaction.

*maladie* »<sup>121</sup>. Ce moment de bascule est le signe que la stase de libido (pulsion sexuelle reportée sur le moi) est devenue pathogène pour le sujet (cette stase de libido est ce qui est ressenti comme déplaisant<sup>122</sup>). Ainsi, alors que Sigmund Freud a surtout mis l'accent sur le remaniement des représentations dans les symptômes des psychoses (représentations de mots et représentations de choses pour la schizophrénie, reconstruction du monde pour la paranoïa<sup>123</sup>), au-delà de cette stase de libido l'implication de l'affect dans la formation des symptômes n'a pas été précisée, sinon dans la formation du symptôme psychotique comme tentative d'obtention d'une satisfaction (et non pas comme obtention d'une satisfaction). C'est à dire que, alors que dans la psychose le délire est une tentative de guérison, il se peut que le recours à l'écriture soit une guérison réussie ; Sigmund Freud l'a ainsi expliqué en rapportant les propos de H. Heine se représentant la psychogenèse de la création du monde : « *C'est bien la maladie qui fut l'ultime fond de toute la poussée créatrice ; en créant je pouvais guérir, en créant je trouvai la santé* »<sup>124</sup>.

Dans le « *langage de l'absent* », est mise en avant la signification que prend l'affect dans la satisfaction (satisfaction refusée et satisfaction obtenue par cette pratique particulière de l'écriture). Cette pratique de l'écriture se produit lorsque est rendue impossible une satisfaction du fait de la perte ou de la disparition de l'objet procurant satisfaction. Mais par cette pratique de l'écriture, le sujet éprouve une satisfaction qui supplée à celle devenue ou rendue impossible (dans les cas d'hystérie, l'écriture supplée à la parole). C'est-à-dire que le « *langage de l'absent* » implique l'obtention d'une satisfaction à partir du moment où cette écriture provient des suites d'une satisfaction rendue ou devenue impossible pour le sujet, et à partir du moment où c'est par le quantum

<sup>121</sup> - FREUD, S., "Pour introduire le narcissisme," *La vie sexuelle*, 11 éd., (1969 ; Paris: Presses Universitaires de France, 1997) 92.

<sup>122</sup> - « *D'où provient donc en fin de compte dans la vie psychique cette contrainte de sortir des frontières du narcissisme et de placer la libido sur les objets ? La réponse conforme à notre ligne de pensée pourrait être que cette contrainte apparaît lorsque l'investissement du moi en libido a dépassé une certaine mesure. Un solide égoïsme préserve de la maladie, mais à la fin l'on doit se mettre à aimer pour ne pas tomber malade, et l'on doit tomber malade lorsqu'on ne peut aimer, par suite de frustration.* » Id., 91.

<sup>123</sup> - Du point de vue strict de la psychanalyse freudienne, il est difficile de préciser les conditions au travers desquelles existent des représentations dans la mélancolie et donc un symptôme. Les premières phases des psychoses mélancoliques, lorsque est rompue la catatonie narcissique, sont les états maniaques. Ces états ne sont pas équivalents aux symptômes des paranoïas ou schizophrénies. Même s'ils semblent articuler des représentations, ce qui est mis en scène dans les phases maniaques ne se fonde pas sur la perte de l'objet mais sur un dépassement de l'investissement de l'objet (objet défini par Sigmund Freud comme recopié sur le moi). En revanche, comme dans toute psychose, il faut s'attendre à ce que le rejeté, le forclos (représentation et affect) fasse retour d'une façon ou d'une autre, ceci laissant quelques chances de sortie possible des états maniaques vers la formation de symptôme.

<sup>124</sup> - Id. ; 91.

d'affect que sont rencontrées les représentations qui autorisent la satisfaction pulsionnelle<sup>125</sup>.

Concernant les psychoses, et à partir du modèle freudien, la mise en oeuvre d'une pratique de l'écriture, est le signe que l'élaboration intérieure de la libido (délire) du sujet psychotique a atteint une limite. A partir de cette limite, tout ce qui se produit ensuite dans l'écriture fonctionne pour le sujet comme réponse à une poussée pulsionnelle mettant en jeu des représentations prises à l'extérieur. Autrement dit, toute pratique de l'écriture (cunéiforme, pictographique, alphabétique) est un indice selon lequel le sujet ne fait plus l'épreuve d'une satisfaction strictement privée (narcissisme). Et si l'écriture mise en oeuvre fonctionne sur ce modèle du « langage de l'absent », elle permet l'obtention d'une satisfaction par un jeu de significations ayant une valeur sociale<sup>126</sup>. Ainsi au travers de cette notion de « langage de l'absent » extraite de *Malaise dans la civilisation* (1929), là où de structure le représentant de la représentation est rejeté (dans le cas des psychoses, rejet de la signification paternelle, « Verwerfung »), l'autre part de la motion pulsionnelle, le quantum d'affect, peut permettre au sujet de s'approprier un système de représentation (et rendant possible l'obtention d'une satisfaction, alors que le symptôme psychotique seul n'est que tentative d'obtention d'une satisfaction). Dans *Malaise dans la civilisation*, cette notion d'une pratique de l'écriture dite « langage de l'absent » a été définie comme « suppléance » à la défaillance des mécanismes psychiques en oeuvre dans les principes de satisfaction des motions pulsionnelles. Et comme nous allons le voir, à partir de cette possibilité qu'une pratique de l'écriture soit le signe d'une perte dans le domaine de la vie pulsionnelle, Sigmund Freud a fait l'hypothèse que toute pratique de l'écriture articulant des significations considérées comme extérieures au sujet (simplement alphabétiques ou de façon plus complexe artistiques, religieuses ou philosophiques), permet d'établir un lien

---

<sup>125</sup> - L'intérêt d'une telle pratique de l'écriture réside surtout dans ce fait que, dans les psychoses, là où la psychanalyse a démontré par les phénomènes de rejet, de forclusion, que le système de représentation est inefficace pour articuler des représentations qui s'appuieraient sur l'existence d'un langage socialement organisé, l'existence de l'affect comme seconde composante des motions pulsionnelles peut permettre à un sujet psychotique d'articuler des représentations ayant une valeur ou des significations sociales. En d'autres termes, là où il y a forclusion du Nom-du-Père, le quantum d'affect peut venir suppléer à l'impossibilité structurale d'obtention d'une satisfaction pulsionnelle. Vraisemblablement, cette satisfaction prend dans l'existence de règles syntaxiques, orthographiques, grammaticales, soit dans l'existence de l'écriture de la langue, les représentations nécessaires à l'obtention de la satisfaction.

<sup>126</sup> - Cette écriture peut être artistique, philosophique, religieuse, mais aussi simplement alphabétique. Dans notre pratique clinique, si nous avons rencontré des sujets qui se sont servis de l'écriture sans l'articuler à des significations ou un système de représentation ayant une valeur sociale (alphabet), nous avons aussi rencontré des sujets qui se sont servis de l'écriture alphabétique pour retranscrire leurs faits et gestes, recopier des passages de livres. Ceux-là se sont servis d'une écriture au moins empruntée à un modèle, sinon ordonnée à partir de règles syntaxiques, grammaticales, orthographiques.

entre des individus (ceci allant jusqu'à l'échelle d'une civilisation liée à une culture donnée).

## 6. Pour une métapsychologie freudienne des pratiques de l'écriture :

Dans *L'homme Moïse et la religion monothéiste*<sup>127</sup>, l'étude historique de l'émergence de la religion juive articule des significations qui jusqu'alors étaient posées soit à très grande échelle temporelle (l'humanité, la civilisation), soit à l'échelle du vivant (une, voire deux générations). Si l'écriture y est décrite, comme cela peut être constaté tout au long de l'œuvre de Sigmund Freud, comme spécifique à la poésie, au roman, à la création littéraire, elle est aussi considérée comme un phénomène s'articulant dans une culture ou une religion. En clair, cela signifie que dans ce travail, l'écriture, ses pratiques, et les concepts qui lui sont liés ont trouvé dans la doctrine psychanalytique freudienne une articulation logique susceptible de valoir comme modèle conceptuel.

Précisément, une telle tentative d'approche métapsychologique de l'écriture n'est pas nouvelle dans l'élaboration freudienne. C'est à partir de la fonction de la mémoire que Sigmund Freud a, en 1925, proposé une représentation de l'appareil psychique humain à partir d'un instrument s'appuyant sur un jeu d'inscription/effacement. Dans "Notes sur le « bloc-notes magique »"<sup>128</sup> (1925), Sigmund Freud a avancé qu'un travail susceptible de pallier au défaut de l'appareil psychique, voire de le remplacer, correspondrait à l'appareillage que constitue le bloc-notes magique<sup>129</sup>. Les inscriptions permanentes laissées sur la couche inférieure du bloc-notes constitueraient la part invisible de la conscience,

---

<sup>127</sup> - FREUD, S., *L'homme Moïse et la religion monothéiste*, (1939 ; Paris: Gallimard, 2001) 256.

<sup>128</sup> - FREUD, S., "Notes sur le « bloc-notes magique », " *Résultats, idées, problèmes - II 1921 - 1938*, 5 éd., (1940; Paris: Presses Universitaires de France, 1998) 119-124.

<sup>129</sup> - « Si l'on imagine qu'une main détache périodiquement du tableau de cire la feuille recouvrante pendant qu'une autre écrit sur la surface du bloc-magique, on aura là une figuration sensible de la manière dont je voulais me représenter la fonction de l'appareil perceptif psychique. » FREUD, S., "Note sur le « bloc-notes » magique," *Résultats, idées, problèmes - II 1921 - 1938*, 5 éd., vol. (1940 ; Paris: Presses Universitaires de France, 1998) 124.

inscriptions correspondantes aux différentes identifications constitutives du moi<sup>130</sup>. La superposition d'une feuille de celluloid sur le papier ciré jouerait le rôle de « pare-stimulus »<sup>131</sup>, en évitant que la couche inférieure ne soit déchirée par les actions externes. Un usage de cet appareil permettrait de remplacer la fonction de la mémoire, tout en laissant toujours inscrites des traces ineffaçables en dessous de ce qui peut se voir. Ce jeu de perception-inscription a ainsi servi à Sigmund Freud comme moyen de représentation de l'appareil psychique humain. Et une des fonctions de l'écriture fut dans ces cas-là pensée comme ce qui peut conserver une trace du passé susceptible d'être reproduite à volonté.

Cette fonction de l'écriture susceptible d'inscrire la mémoire se retrouve dans *L'homme Moïse et la religion monothéiste*, et au premier niveau de ce qui serait ainsi un modèle métapsychologique des mécanismes de l'écriture (les suivants étant l'écriture alphabétique comme condition du social, et les écritures religieuses, artistiques et philosophiques comme sens donné dans le social). Dans *L'homme Moïse et la religion monothéiste*, Sigmund Freud a repris cette idée d'une écriture fonctionnant comme inscription de la mémoire. Mais à la différence de "Notes sur le « bloc-notes magique »" (1925), la fonction de mémoire de l'écriture a été transposée à des significations culturelles, c'est-à-dire à une trace pouvant inscrire dans une culture des traits constituant une mémoire collective (pour une mémoire qui puisse valoir comme fondement d'une civilisation). De façon plus explicite, dans cette étude, Sigmund Freud a avancé que la religion juive s'était servie de l'écriture comme inscription, fixation de la tradition. Et de fixer ainsi la tradition, cette écriture et ses interprétations sont ce qui a permis de maintenir ensemble le peuple dispersé<sup>132</sup>.

---

<sup>130</sup> - FREUD, S., "3. Le moi et le sur-moi (idéal du moi), " *Essais de psychanalyse*, (1923 ; Paris: Payot, 1981) 243.

<sup>131</sup> - FREUD, S., "Note sur le « bloc-notes » magique," *Résultats, idées, problèmes - II 1921 - 1938*, 5 éd., vol. (1940 ; Paris: Presses Universitaires de France, 1998) 122.

<sup>132</sup> - « *Nous savons que Moïse avait conféré aux Juifs l'orgueil d'être un peuple élu ; la dématérialisation de Dieu ajouta une pièce nouvelle et précieuse au trésor secret du peuple. Les Juifs gardèrent le cap sur des intérêts spirituels, le malheur politique de leur nation leur apprit à apprécier à sa valeur la seule propriété qui leur fût restée, leur Écriture. Immédiatement après la destruction du temple de Jérusalem par Titus, le rabbin Yochanan ben Zachaï sollicita l'autorisation d'ouvrir la première école où l'on enseigna la Tora, à Yabnéh. De ce moment ce furent l'Écriture sainte et l'intérêt spirituel qu'elle inspira qui tinrent ensemble le peuple dispersé.* » FREUD, S., *L'homme Moïse et la religion monothéiste*, (1939 ; Paris: Gallimard, 2001) 214.

Comme pour l'approche métapsychologique des mécanismes de l'écriture, cette possibilité que Sigmund Freud reconnut à l'écriture, ou à certaines écritures, de garantir un lien entre des individus, se retrouve dans des travaux antérieurs. Dans "Au-delà du principe de plaisir"(1920), Sigmund Freud a avancé que « *la libido de nos pulsions sexuelles coïnciderait avec l'Eros des poètes et des philosophes qui maintient la cohésion de tout ce qui vit* »<sup>133</sup>. De cette façon, ce sont aussi en partie les hypothèses que nous avons extraites de *Malaise dans la civilisation* (1929) à propos du « *langage de l'absent* », que nous retrouvons ici, c'est à dire la possibilité que *le système de représentation de l'écriture soit commun à un ensemble d'individus et susceptible d'être investi par chacun*.

Dans "Psychologie des foules et analyse du moi"(1921)<sup>134</sup>, Sigmund Freud a expliqué que les processus d'identification sont nécessaires et propres à la constitution des foules. Mais la définition de la condition juive dans *L'homme Moïse et la religion monothéiste* n'est ni celle d'une foule, ni celle d'une philosophie. Si des processus d'identification pourraient être à chercher dans la constitution d'une telle communauté (c'est-à-dire par exemple la façon par laquelle Moïse eût à incarner la fonction d'un père, la façon par laquelle les enfants du peuple le tuèrent, la façon par laquelle sa religion fut un temps refoulée), ils ne sont pas ceux de l'identification nécessaire à la constitution des foules. De même, ces textes sacrés<sup>135</sup>, à propos desquels Sigmund Freud a précisé qu'ils sont ceux ayant soutenu la cohésion du peuple, s'ils supportent différentes interprétations comme la tradition cabaliste<sup>136</sup> peut le démontrer, ne serait-ce qu'au travers du sens religieux qui leur est attribué, ils ne sont pas des écrits philosophiques, ni susceptibles de valoir comme création littéraire.

Dans *L'homme Moïse et la religion monothéiste*, certaines compositions littéraires propres à la tradition juive, ont donc été dites issues d'une tradition orale trouvant une fixation dans l'écriture<sup>137</sup> et permettant ensuite l'établissement d'une culture valant comme

---

<sup>133</sup> - FREUD, S., "Au-delà du principe de plaisir," *Essais de psychanalyse*, (1923 ; Paris: Payot, 1981) 98.

<sup>134</sup> - FREUD, S., "Psychologie des foules et analyse du moi," *Essais de psychanalyse*, (1923 ; Paris: Payot, 1981) 217-117.

<sup>135</sup> - Équivalent à ce que Sigmund Freud a appelé Écriture avec un E majuscule dans le texte. Id. 214.

<sup>136</sup> - OUAKNIN, M.-A., *Concerto pour quatre consonnes sans voyelles*, (Paris: Petite Bibliothèque Payot, 1998) 373.

<sup>137</sup> - Nous avons déjà souvent fait référence au travail des années 1961-1962 de Jacques Lacan, dans le séminaire *L'identification*. Précisément en élaborant le concept de trait unaire, Jacques Lacan a repris cette hypothèse freudienne selon laquelle il existe chez le sujet un trait qui le lie au langage. Pour accéder à la parole, d'abord le sujet doit produire une lecture de ce trait. Pour accéder à l'écriture, le sujet doit ensuite produire une écriture de ce qu'il phonétise dans l'étape précédente. LACAN, J., *Le Séminaire livre IX : L'identification*, (Paris: Association Freudienne Internationale, 1996) 446.



lien cohérent entre des individus. Si comme nous le signalions, le texte *L'homme Moïse et la religion monothéiste* articule des significations à l'échelle de la condition humaine plus qu'à une échelle individuelle, dans cette définition des pratiques de l'écriture nous retrouvons des éléments se rapprochant des mécanismes décrits par Sigmund Freud dans "Le créateur littéraire et la fantaisie" (1908)<sup>138</sup>. Mais autant les uns portent sur des événements propres à un individu et signalent une fixation à un événement donné (souvenir infantile, "Le créateur littéraire et la fantaisie", 1908), autant les autres portent sur des événements fixés par l'écriture autour desquels peuvent se rassembler des individus (fixation de la tradition, *L'homme Moïse et la religion monothéiste*, 1939). De plus, dans un cas l'écriture permet l'obtention d'une satisfaction préalablement impossible (transformation du souvenir infantile en vue de l'obtention d'une satisfaction autrement que par la voie de formation du symptôme), dans un second cas l'écriture qui fixe la tradition est à l'origine d'une culture (culture que Sigmund Freud a défini comme imposant des restrictions dans la vie pulsionnelle des individus s'y reconnaissant<sup>139</sup>).

Concernant la poésie, nous avons déjà vu au travers des textes comme "Le créateur littéraire et la fantaisie" (1908), et "Au-delà du principe de plaisir" (1920), que l'écriture artistique, l'écriture poétique, fonctionnent dans le modèle freudien comme lien entre sujets (auteur/lecteur, auteur/spectateur). Dans *Malaise dans la civilisation*, 1929, et au travers de cette notion de « langage de l'absent », nous avons vu que l'écriture pouvait être corrélative à une perte dans le domaine de la vie pulsionnelle. Concernant la religion, dans *L'homme Moïse et la religion monothéiste*, l'écriture est ce qui permet de rassembler le peuple dispersé, où les textes sont la tradition fixée dans l'écriture, véritables résidus depuis lesquels s'organisent des rapports de sujets entre eux. Enfin, dans ces développements, et pour clairement distinguer les pratiques de l'écriture ayant une signification religieuse, littéraire ou philosophique, de toute autre pratique de l'écriture, Sigmund Freud a précisé que celles-ci permettent « l'élévation de la conscience de soi associée à des progrès de la vie de l'esprit »<sup>140</sup>.

---

<sup>138</sup> - Dans "Le créateur littéraire et la fantaisie" (1908), la création littéraire a été dite, entre autres, voie de transformation du souvenir infantile.

<sup>139</sup> - Autant les hypothèses que l'on peut extraire des textes comme "Le créateur littéraire et la fantaisie" (1908) ou "Au-delà du Principe de Plaisir" (1920), situent l'écriture comme moyen de satisfaction, autant dans *Malaise dans la civilisation* et *L'homme Moïse et la religion monothéiste*, à toute pratique de l'écriture est supposée une perte dans les domaines de la vie pulsionnelle. Mais dans un cas comme dans l'autre, l'enjeu de l'écriture est celui d'un lien entre sujets.

<sup>140</sup> - FREUD, S., *L'homme Moïse et la religion monothéiste*, (1939 ; Paris: Gallimard, 2001) 217.

Sigmund Freud a donc au moins implicitement supposé qu'il existe différentes pratiques de l'écriture, que celles-ci peuvent ou non recouvrir une exigence sociale précise et peuvent différemment articuler les rapports de sujets entre eux. Dit autrement, l'écriture est coexistante à la condition humaine, mais se distingue selon qu'il s'agit d'une condition placée sous le signe d'un ordre culturel élevé (poésie, religion, philosophie), sous le signe de valeurs seulement sociales (alphabet), ou sous le signe de significations individuelles ou groupales (souvenir infantile, culture).

Si l'écriture dans *L'homme Moïse et la religion monothéiste* a donc été abordé comme fixation de la mémoire des hommes, elle y est aussi définie comme pratique permettant de soutenir un lien entre des individus. Et dans les cas où une écriture fonctionne comme trace, un lien médiatisé par une fonction d'écriture est quand même possible bien que différent. Ainsi, Sigmund Freud a implicitement articulé dans *L'homme Moïse et la religion monothéiste* trois niveaux de définition de l'écriture. Si en surface il a situé l'écriture comme poétique, religieuse ou mythique, en deçà il nous faut parler de fonction d'écriture comme l'écriture alphabétique, et en deçà encore, d'une trace, d'une inscription préalable à toute condition humaine civilisée. Selon le modèle freudien, il se peut ainsi qu'une pratique de l'écriture serve de point de cohésion pour le maintien d'un lien entre des individus (au niveau interpersonnel, et au niveau d'une culture). Et dans cette comparaison entre souvenir infantile (création littéraire) et fixation de la tradition (religion), la liquidation partielle ou totale par le refoulement des désirs propres à une première période de la vie ou ce qui serait une première période d'une culture, suppose que *ce qui se traite par l'écriture correspond à des résidus n'ayant pas succombé au refoulement ou faisant retour sous la forme de l'écrit ou permettant le refoulement à l'origine d'une culture.*

## **7. Synthèse : Des hypothèses freudiennes à la psychanalyse lacanienne.**

D'un point de vue conceptuel, il existe des différences pour appréhender les fonctions psychiques mises en œuvre dans les pratiques de l'écriture.

Dans ce travail, nous nous intéressons aux travaux de la psychanalyse, et considérons que les études des fonctions de l'écriture ont été orientées par le travail de Sigmund Freud dans sa conférence de 1907 et l'article du même nom de 1908 : "Le créateur littéraire et la fantaisie"<sup>141</sup>.

Comme nous venons de le voir au travers de ce parcours des travaux freudiens, les hypothèses de Freud à ce sujet apparaissent pourtant avant ce travail de 1907. Dès 1898, le vocabulaire employé par Sigmund Freud à propos de l'interprétation des rêves cautionnait déjà le parallèle qu'il fit entre les mécanismes psychiques et les fonctions de l'écriture. Les rêves furent comparés à des hiéroglyphes à déchiffrer, et le procédé de déplacement propre au travail du rêve a été comparé à la poésie, précisément lorsque les vers s'accordent entre eux par induction avant d'être reliés par la rime. En 1905, au travers du compte rendu qu'il fit de la cure de Dora, Sigmund Freud lia la présence de pratiques d'écriture à la problématique de cette jeune hystérique. Sans beaucoup de détails, l'écriture fut au moins définie comme un moyen de correspondre avec l'absent, et comme moyen de satisfaire un désir refoulé. Si, dès le début de ses travaux, Sigmund Freud s'est ainsi intéressé à l'écriture, il a d'abord relevé que l'écriture serait susceptible de cerner ce que le refoulement ne peut liquider. Par contre, à partir de 1908 et dans sa conférence "Le créateur littéraire et la fantaisie", en s'intéressant à l'art, Sigmund Freud a proposé une autre hypothèse en présentant la création littéraire comme moyen d'obtention d'une satisfaction par la transformation du souvenir infantile, permettant ainsi au sujet de récupérer la satisfaction autrement qu'au travers du symptôme. C'est donc cette hypothèse-ci que nous retenons des travaux freudiens : un travail d'écriture reconnu par d'autres

---

<sup>141</sup> - FREUD, S., "Le créateur littéraire et la fantaisie," *L'inquiétante étrangeté et autres essais*, (Paris: Gallimard, 1985) 29-46.

comme artistique est un moyen pour un sujet d'éprouver une satisfaction refusée, qui, sans cela, se serait retrouvée dans la formation de symptômes.

Dans ce texte pourtant, Sigmund Freud n'en est pas resté à cette seule considération de l'écriture comme satisfaction d'un désir infantile du côté de l'auteur, et d'un plaisir esthétique du côté du lecteur. Il a formulé une seconde hypothèse dans son travail à propos de ce qu'il appela « *l'autre classe d'œuvres* »<sup>142</sup>, ces « *remaniements de matières toutes prêtes et connues* »<sup>143</sup>. Selon lui, les auteurs de ces œuvres-là, choisissent, agencent, composent leurs œuvres à partir de matières « *issues du trésor populaire des mythes, des légendes, et des contes* »<sup>144</sup>. C'est à cette hypothèse que nous nous intéressons, particulièrement pour en souligner la portée dans les mécanismes propres aux psychoses.

Dans son travail, Sigmund Freud a souligné que le bénéfice pour de tels créateurs était identique à celui obtenu par les auteurs structurant leur œuvre depuis le souvenir infantile. Mais il n'a pas spécifié la psychopathologie des créateurs de ce second type d'œuvres, sinon en précisant seulement que ceux-là ne s'appuient pas sur le souvenir infantile pour composer leur œuvre. Or, si ce n'est le désir infantile, il est néanmoins nécessaire que quelque chose agence ce matériau qui, une fois modifié, procure au sujet une satisfaction comparable à celle obtenue par la première classe d'œuvres. Si ce mécanisme du « *libre choix de la matière et de la modification de celle-ci* » est resté inconnu pour Freud, nous pensons qu'il est possible qu'il ait trouvé ici un des effets de ce que Jacques Lacan, à propos des psychoses, nomma plus tard la forclusion du Nom-du-Père, et qu'il ait entrevu que l'écriture et son intérêt seraient aussi possibles dans de tels cas, c'est-à-dire où le désir infantile ne serait pas ce qui orienterait la vie psychique de l'auteur.

Pour illustrer cette hypothèse, prenons pour exemple, *Le livre de l'intranquillité*<sup>145</sup> de Bernardo Soares (plus connu sous le nom de Fernando Pessoa, poète portugais, 1888-1935). Composé de 1913 à 1935, ce livre regroupe une somme de textes à priori déliés les uns des autres, mais où l'absence de fil conducteur laisse au lecteur une place libre pour que dans sa lecture soit éprouvé le plaisir esthétique suscité par une écriture poétique. Quant à l'œuvre de Fernando Pessoa, elle est à l'image de la structure de ce texte : *Le livre de l'intranquillité*. Elle est faite d'une multitude d'hétéronymes, sans liens apparents les

---

<sup>142</sup> - Id., 44.

<sup>143</sup> - Id., 45.

<sup>144</sup> - Id.

<sup>145</sup> - PESSOA, F., *Le livre de l'intranquillité*, (Paris: Christian Bourgeois Éditeur, 1999) 573.

uns aux autres, mais composant une œuvre que l'on sait, que l'on dit, qui a pu être et que l'on peut ressentir comme poétique.

S'il y a encore à dire à propos de Fernando Pessoa<sup>146</sup>, recadrons-nous sur sa problématique psychique pour illustrer l'hypothèse que nous extrayons des travaux de Sigmund Freud : Peut-il exister une fonction d'écriture dans les psychoses, qui ne s'appuie pas sur le signifiant infantile, mais qui procure à celui qui en a la pratique une satisfaction équivalente à celle mise en jeu à partir du souvenir infantile ?

Les travaux de Bernard Cadoux<sup>147</sup> et Colette Soler<sup>148</sup> soulignent et démontrent qu'effectivement, l'écriture avait permis à Fernando Pessoa d'éviter l'effondrement psychotique de type mélancolique qui le menaçait. Nous avons donc bien là l'indice que nous recherchions d'une pratique d'écriture spécifique aux psychoses et bénéfique pour le sujet qui la met en oeuvre.

Il reste encore à démontrer en quoi l'existence du souvenir infantile qui est articulé dans la première classe d'œuvres se retrouve dans les névroses mais ne se retrouve pas dans « *l'autre classe d'œuvres* », soit dans les cas de psychoses et dans les créations littéraires efficaces de sujets psychotiques.

On sait que la névrose est bâtie sur l'Œdipe, et que, Sigmund Freud l'a précisé, le souvenir infantile est au moins à l'origine des symptômes névrotiques. Dans *L'homme Moïse et la religion monothéiste*<sup>149</sup>, à propos des psychoses, Sigmund Freud a précisé que la conviction contraignante qui se constitue en délire part d'un noyau de vérité oublié et s'étend sur les erreurs qui l'entourent<sup>150</sup>. Tout porte ainsi à penser que le délire psychotique se construit comme le symptôme névrotique, à ceci près qu'il repose sur une forclusion. Le délire psychotique exclut le sujet qui en souffre de tout lien construit sur le Nom-du-père, de toute satisfaction qui soit socialement viable. Or, si ceci pouvait constituer une œuvre et instaurer un bénéfice, il suffirait à tout sujet psychotique de mettre par écrit son délire pour

---

<sup>146</sup> - Dans la lettre de Fernando Pessoa à João Gaspar Simões du 28 juillet 1932, classée comme texte et non pas comme lettre dans l'édition citée ci dessus, Fernando Pessoa précise que *Le livre de l'intranquillité* n'est pas l'œuvre de l'un de ses hétéronymes, mais celle d'une personnalité littéraire, ce qui confère à ce texte un statut particulier comme exception nécessaire pour que l'ensemble constitué par les hétéronymes puisse se soutenir. Id., 553.

<sup>147</sup> - CADOUX, B., *Écritures de la psychose*, (Paris: Aubier, 1999) 238.

<sup>148</sup> - SOLER, C., *L'aventure littéraire ou la psychose inspirée*, (Paris: Édition du Champ Lacanien, 2001) 142.

<sup>149</sup> - FREUD, S., *L'homme Moïse et la religion monothéiste*, (1939 ; Paris: Gallimard, 2001) 256.

<sup>150</sup> - Id., 176.

éprouver le bénéfice que Sigmund Freud supposa aux créateurs littéraires. Est-ce que Fernando Pessoa a seulement fait cela ? Son écriture est-elle seulement une retranscription d'un délire ? Il semble que non. Si le sujet retranscrivait son délire, cela supposerait qu'il n'aurait pas évité l'effondrement psychotique. Or, déjà pour Fernando Pessoa, d'après ce que nous en avons vu en nous appuyant sur les travaux de Colette Soler et Bernard Cadoux, l'effondrement a été évité. L'œuvre a permis d'éviter l'effondrement psychotique. Sigmund Freud avait repéré cette pratique de l'écriture comme étant ce qu'il appela « *l'autre classe d'œuvres* », mais sans pour autant développer leur différence psychopathologique avec les premières.

Voilà où nous mène ce que Sigmund Freud a seulement évoqué dans "Le créateur littéraire et la fantaisie" : Dans les psychoses peut exister une pratique d'écriture qui permette d'éviter l'effondrement psychotique, tout en assurant au créateur une existence qui soit socialement viable et dans laquelle peuvent être éprouvées des satisfactions qui sans cela demeureraient refusées.

Comment concevoir alors cette pratique de l'écriture qui ne se construit pas dans la logique d'un traitement du souvenir infantile, et dans des cas où l'écriture ne serait pas du registre de la création littéraire ? Une telle pratique de l'écriture suppose que ce qui s'écrit n'a rien à faire avec le symptôme psychotique, l'effondrement. Sinon, comme nous le soulignons d'après le cas de Fernando Pessoa, de telles pratiques de l'écriture seraient seulement une retranscription du symptôme psychotique. Nous ne disons pas que ceci est impossible, que ceci n'a pas de fonction, mais seulement que ce n'est pas là notre question de recherche. Il s'agit de comprendre ce qui a lieu lorsque sont composés des écrits en mesure de tenir en échec la formation de substitut psychotique, tout en garantissant une existence viable au sujet qui s'en ferait l'auteur.

Dans la suite de notre parcours des travaux freudiens, nous nous sommes arrêtés sur l'étude du cas de Daniel Paul Schreber réalisée par Sigmund Freud en 1911<sup>151</sup>, essentiellement parce que ce travail effectué à partir de l'écrit du sujet s'écartait des hypothèses du "Créateur littéraire et la fantaisie", tout en y étant lié. C'est-à-dire que ce cas

---

<sup>151</sup> - FREUD, S., "Remarques psychanalytiques sur l'autobiographie d'un cas de paranoïa," *Cinq psychanalyses*, 18 éd., (1905 ; Paris: Presses Universitaires de France, 1993) 263 - 324.

où une pratique d'écriture et sa publication ont réussi à tenir en échec pendant un temps la formation de substitut psychotique d'un sujet, se fit depuis ce texte qui n'était pas de la création littéraire.

Sigmund Freud a surtout tiré de son étude des éléments en mesure de renseigner la psychanalyse sur les mécanismes de la psychose. Mais, le fait qu'une telle étude ait été faite à partir du récit écrit de l'expérience de Daniel Paul Schreber, a aussi donné lieu à la formulation d'une hypothèse à laquelle nous nous sommes intéressés. Pour Sigmund Freud, Daniel Paul Schreber, en composant *Mémoires d'un névropathe*<sup>152</sup>, se serait fait « *l'avocat de son propre délire* »<sup>153</sup>. Comme nous l'avons proposé en souhaitant élever cette expression au rang de concept, « *se faire l'avocat de son propre délire* » désignerait ainsi ce qui chez un sujet (ici appuyé sur le cas de Daniel Paul Schreber) pourrait être mis en œuvre pour que s'élabore une production en mesure de tenir en échec le délire, et où l'écriture ne serait pas de la création littéraire, mais ferait appel au moins à un autre lecteur. Cependant, les explications que Sigmund Freud donna à propos d'un tel mécanisme furent très sommaires. Aucun concept métapsychologique ne vint étayer cette hypothèse, au point que nous pourrions faire remarquer ici que, passée son approche de la création littéraire, Sigmund Freud sembla peu s'intéresser directement aux pratiques de l'écriture. Certes, son élaboration de la psychanalyse l'amena à travailler des notions reliées à l'écriture, aux pratiques de l'écriture, mais le cas de Daniel Paul Schreber fut sans doute le seul dans lequel Sigmund Freud toucha d'un peu près un possible rapport entre les pratiques de l'écriture et le traitement des psychoses.

Bien sûr Sigmund Freud formula d'autres hypothèses, aborda l'écriture sous un angle différent de celui utilisé dans le "Créateur littéraire et la fantaisie". Alors que ses hypothèses liées à l'écriture y étaient élaborées à la condition qu'il y ait un lecteur, par la suite, nous avons vu avec *Totem et tabou*<sup>154</sup> (1912), qu'en élaborant la psychanalyse, Sigmund Freud reconnut que l'écriture était un moyen pour un sujet de traiter l'inconciliable de la rencontre de l'autre. Le paradigme de cette élaboration se trouve dans *L'homme Moïse et la religion monothéiste* (1939), d'où nous avons extrait l'hypothèse selon laquelle, la psychanalyse freudienne a articulé trois niveaux de définition de l'écriture : poétique, alphabétique, ou trace. En somme, certes Sigmund Freud ne formula pas d'hypothèse pour un usage de l'écriture à l'endroit des psychoses, mais comme nous le

<sup>152</sup> - SCHREBER D.P., *Mémoires d'un névropathe*, (1903; Paris: Seuil, 1975) 388.

<sup>153</sup> - FREUD, S., "Remarques psychanalytiques sur l'autobiographie d'un cas de paranoïa," *Cinq psychanalyses*, 18 éd., (1911; Paris: Presses Universitaires de France, 1993) 264.

<sup>154</sup> - FREUD, S., *Totem et tabou*, (1912 ; Paris: Payot, 1965) 240.

faisons remarquer, son approche théorique a fait de l'écriture et des mécanismes qui lui sont liés, un effet de la rencontre de l'autre par le sujet, ou de l'appartenance du sujet à la condition humaine civilisée. C'est-à-dire que même cette approche de l'écriture apparemment différente est tout de même très ancrée dans les hypothèses du "Créateur littéraire et la fantaisie" et ses rapports avec le souvenir infantile ou la vie infantile, puisque comme nous le faisons remarquer dans notre lecture de *L'homme Moïse et la religion monothéiste*, l'existence même de l'écriture chez un sujet supposerait que ce qui se traite par l'écriture correspond à des résidus n'ayant pas succombé au refoulement ou faisant retour sous la forme de l'écrit ou permettant le refoulement à l'origine d'une culture. Est-ce que ceci s'expliquerait par la façon dont Sigmund Freud inventa la psychanalyse, c'est-à-dire par sa rencontre avec l'hystérie ? Il y a sans doute de cela, surtout si nous confrontons à ses hypothèses celles élaborées par Jacques Lacan pour lequel la découverte de la psychanalyse se fit par sa rencontre avec la psychose. Mais là n'est pas notre question. Pour notre travail de recherche, retenons des travaux freudiens que toute écriture est le signe de l'existence du sujet et de l'autre, sans nous préoccuper nécessairement des modalités de cette rencontre, de la structure, et voyons ce que l'élaboration psychanalytique de Jacques Lacan a apporté depuis la question des psychoses.



## ***B. Prolongements théoriques : Problème de la psychose et des pratiques de l'écriture selon la théorie lacanienne.***

Dans cette partie de notre travail, nous allons suivre l'élaboration de Jacques Lacan pour dégager les définitions et fonctions des différents phénomènes qu'il qualifia d'écriture et/ou d'écrit<sup>155</sup>. Et nous articulerons systématiquement cette étude aux problèmes soulevés par les psychoses et leur clinique.

### **1. Première fonction de l'écriture :**

#### ***1.1. Écrits inspirés, schizographie :***

Dans une observation présentée par Jacques Lacan, Lévy-Valensi L. et Pierre Migault, et proposée à la Société Médico-psychologique lors de la séance du 12 novembre 1931 sous le titre "Troubles du langage écrit chez une paranoïaque présentant des éléments délirants du type paranoïde"<sup>156</sup>, des écrits ont été considérés comme matériau privilégié pour l'étude de mécanismes psychopathologiques. Pour cerner le type et le stade évolutif

---

<sup>155</sup> - Nous disons bien « les différents phénomènes », y compris ceux qui, tout en étant qualifiés d'écrits ou d'écritures, ne sont pas pour autant des pratiques graphiques. Nous verrons cela tout particulièrement autour des concepts de lettre et de trait unaire.

<sup>156</sup> - LACAN, J., LEVY-VALENSY, L., MIGAULT, P., "Troubles du langage écrit chez une paranoïaque présentant des éléments délirant du type paranoïde (schizographie)". *Annales Médico-Psychologiques*, t.II, 1931, p. 508–522.

d'une schizophasie<sup>157</sup>, les incohérences du langage ont été cherchées et trouvées dans les productions écrites de la malade. En plus de cet objectif de travail, soit montrer que les écrits pouvaient être considérés comme un matériau utile pour une étude de mécanismes psychopathologiques, cette pratique de l'écriture a été identifiée comme venant « *suppléer à un déficit de la pensée* »<sup>158</sup> ayant une fonction dans la structuration de la personnalité<sup>159</sup>.

Toujours dans ce texte, on peut être surpris de retrouver des termes pourtant plus connus par l'intermédiaire de travaux bien postérieurs à celui-ci. Le terme d'« *amour* » présent dans le discours écrit de cette patiente<sup>160</sup>, fut utilisé comme concept dans le séminaire *Encore*<sup>161</sup> (1972-1973) de Jacques Lacan. L'idée d'une écriture venant « *suppléer* » à la pensée, hypothèse formulée pour désigner la fonction de l'écriture chez cette patiente, a été approfondie sous la forme du concept de « *suppléance* » par lequel Jacques Lacan, dans le séminaire *Le sinthome*<sup>162</sup> (1975-1976), a expliqué la nature du travail d'écriture de l'écrivain James Joyce. Ainsi, chez Jacques Lacan comme chez Sigmund Freud, la psychanalyse a été élaborée depuis le discours des sujets qu'elle rencontre. Mais si dans son œuvre Sigmund Freud, comme nous l'avons signalé dans la partie portant sur l'étude du cas de Daniel Paul Schreber (se faire « *l'avocat du délire* »<sup>163</sup>), a préféré s'en tenir à la description de mécanismes en reprenant au compte de l'élaboration psychanalytique certains termes extraits du langage du sujet, Jacques Lacan, lui, a tenté de

---

<sup>157</sup> - Dans ce texte de 1931, la schizophasie constitue un élément diagnostique privilégié pour déceler des troubles profonds de la pensée. En posant que les écrits permettaient de comprendre la maladie mentale, les auteurs de cette étude ont considéré que l'écriture était, au même titre que la parole et bien que différent, un mécanisme langagier.

<sup>158</sup> - Id. 19.

<sup>159</sup> - Spécifiquement, et à propos des écrits de leur patiente, l'écriture a été repérée comme ce qui venait suppléer à un déficit de la pensée, à partir du moment où les productions écrites étaient jugées comme valables par le sujet, parce qu'appelées par une émotion sthénique.

<sup>160</sup> - Dans une lettre datée du 27 juillet 1931, la patiente écrit : « *Le sort "tu vois ma femme, ce qu'on fait de la sorce" te fait le plus grand peintre de l'univers entier, et, si tu es de ceux qui font: poète aux abois ne répond plus, mais hélas! il est mûr dans l'amour de l'autre monde, tu feras, je crois Jésus dans l'autre monde encore, pourvu qu'on inonde le pauvre de l'habit du moine qui l'a fait (64).* » Id., 14.

<sup>161</sup> - « *L'amour, c'est ce qui apparaît en signes bizarres sur le corps. Ce sont ces caractères sexuels qui viennent d'au-delà, de cet endroit que nous avons cru pouvoir lorgner au microscope sous la forme du germen - dont je vous ferai remarquer qu'on ne peut dire que ce soit la vie puisque aussi bien ça porte la mort, la mort du corps, de le répéter. C'est de là que vient l'en-corps. Il est donc faux de dire qu'il y a séparation du soma et du germen, puisque, de loger ce germen, le corps porte des traces. Il y a des traces sur l'amour.* » LACAN, J., "De la jouissance – leçon du 12 décembre 1972," *Le Séminaire livre XX : Encore*, (Paris: Seuil, 1975) 11.

<sup>162</sup> - LACAN, J., *Le séminaire livre XXIII : Le sinthome*, (Paris: Seuil, 2005) 250.

<sup>163</sup> - FREUD, S., "Remarques psychanalytiques sur l'autobiographie d'un cas de paranoïa," *Cinq psychanalyses*, 18 éd., (1911; Paris: Presses Universitaires de France, 1993) 264.

conceptualiser ce qui se produit dans la rencontre du sujet et des discours<sup>164</sup>. Cette question des discours lui a ainsi permis de considérer autrement le sujet, pour conceptualiser la rencontre entre ce qui représente le sujet dans le social et les effets de la psychanalyse freudienne.

### **1.2. Bases de l'élaboration lacanienne :**

Comme nous le signalions, l'écriture chez Jacques Lacan a pris une grande part à son élaboration. La question psychotique, et surtout celle de la paranoïa, constitue la base clinique de son élaboration. Dès 1931, dans "Structure des psychoses paranoïaques"<sup>165</sup>, Jacques Lacan souligna l'importance de considérer la paranoïa comme une production émanant du sujet en réaction contre le social. Son approche n'était pas clairement formulée en termes psychanalytiques, mais la distinction entre structure et personnalité était déjà pré-dessinée. Pour la paranoïa, en 1931, il avançait qu'il existait une discontinuité dans la maladie, mais aussi dans la nosographie, et que l'on ne pouvait pas réduire la paranoïa à un trait de caractère du jeu psychologique normal<sup>166</sup>. Contrairement aux symptômes paranoïaques qu'il repérait à la façon freudienne (conflit entre le moi et le monde extérieur), il situait déjà la pratique de l'écriture par un sujet comme annonce du passage à l'acte, et proposait qu'une bonne compréhension de tels écrits pouvait avoir une fonction dans le traitement possible des psychoses paranoïaques<sup>167</sup>.

---

<sup>164</sup> - Comme Sigmund Freud l'avait aussi formulé en 1915 dans *Métapsychologie* (FREUD, S., "Pulsions et destins des pulsions," *Métapsychologie*, (1943 ; Paris: Gallimard, 1968) 11.), l'élaboration de la psychanalyse, en tant que « *discipline scientifique nouvelle* », a nécessité l'utilisation de concepts empruntés à d'autres sciences, avant que ses axiomes puissent être formalisés à l'intérieur même de cette discipline : la psychanalyse. Jacques Lacan a inscrit son travail dans cette logique.

<sup>165</sup> - LACAN, J., "Structures des psychoses paranoïaques," [en ligne]. Disponible sur : <http://www.ecole-lacanienne.net/documents/1931-07-07.doc>.

<sup>166</sup> - « (...) la paranoïa tend à se confondre aujourd'hui avec une notion de caractère, qui incite, semble-t-il, à une déduction qu'on en pourrait tenter à partir du jeu psychologique normal. C'est contre cette tendance que nous essaierons de grouper ici quelques réflexions. » Id., p. 1.

<sup>167</sup> - « Bien souvent le délirant, avant d'en venir aux actes délictueux, se sera signalé lui-même aux autorités par une série de plaintes, d'écrits, de lettres de menaces. La mesure d'internement est alors très délicate à prendre et elle doit se fonder essentiellement sur la notion de délire. Les écrits sont des documents très précieux. On doit les recueillir soigneusement, en obtenir dès le moment de l'entrée à l'asile, moment où le malade est dans une exaltation sthénique favorable et où il ne s'est point encore dressé à la réticence sous l'influence de son nouveau milieu. » Id., p. 7.

Pour préciser ses premières hypothèses, dans "Le problème du style et la conception psychiatrique des formes paranoïaques de l'expérience"<sup>168</sup>, 1933, en mettant en série l'objet d'art et la conception du monde engendrée par l'expérience paranoïaque, d'une part Jacques Lacan reconnut que la connaissance paranoïaque<sup>169</sup> pouvait être considérée comme un savoir sur des mécanismes psychiques, eux-mêmes tout à fait comparables aux mécanismes névrotiques. D'autre part, il reconnut le style et la conception paranoïaque du monde comme des expressions nécessaires, constitutives et significatives de la communauté humaine. Ainsi, dès le départ de l'élaboration lacanienne, la paranoïa était perçue comme singulière vis à vis du savoir. Prise plus en profondeur, elle apparut déjà comme une construction ayant une implication sociale, et à laquelle l'écriture n'était pas étrangère.

### 1.3. *Le cas « Aimée » :*

Ces fonctions des productions écrites de sujets paranoïaques ont ainsi orienté l'interprétation par Jacques Lacan du cas « Aimée » (1931)<sup>170</sup>. Dans ce travail d'étude d'un cas de psychose paranoïaque, l'écriture de la patiente a été repérée comme un signal d'appel. Aimée a écrit à des journaux pour faire paraître des articles dans lesquels elle exposait ses griefs contre Mme C, écrivain célèbre. Aimée a aussi utilisé l'écriture pour expliquer à ses médecins ce qui lui arrivait, et de nouveau comme moyen de communication avec un autre écrivain non directement identifié comme persécuteur, mais plutôt à qui elle demandait d'user de la puissance de son nom pour l'aider à protester contre son internement<sup>171</sup>. Et Aimée s'est appuyée sur l'écriture pour composer quotidiennement et adresser des poèmes et des textes non signés au Prince de Galles.

---

<sup>168</sup> - LACAN, J., "Le problème du style et la conception psychiatrique des formes paranoïaques de l'expérience," [en ligne]. Disponible sur : <http://www.ecole-lacanianne.net/documents/1933-06-01.doc>.

<sup>169</sup> - Cette approche de la paranoïa comme première dialectique avec l'objet pour tout sujet, a été reprise dans des travaux postérieurs : "Le stade du miroir," in LACAN, J., *Écrits I*, (1966, Paris : Seuil, 1999) 95 ; "L'agressivité en psychanalyse," in Id., 111 ; "Propos sur la causalité psychique," In Id., 179 ; et LACAN, J., *Le Séminaire livre III : Les psychoses*, (Paris: Seuil, 1981) 49.

<sup>170</sup> - LACAN, J., *De la psychose paranoïaque dans ses rapports avec la personnalité*, (Paris : Seuil, 1975) 363.

<sup>171</sup> - Id., 161.

L'écriture est aussi intervenue lorsqu'elle n'était pas pratiquée par la patiente. Elle a lu dans le journal l'annonce du meurtre de son fils. Elle a cru se reconnaître dans plusieurs romans d'un romancier apparu comme persécuteur. Enfin, de façon générale, elle écrivait qu'elle haïssait tous les personnages comme les artistes, poètes, journalistes, parce que « *grands fauteurs des malheurs de la société* », et vivant « *de l'exploitation de la misère qu'ils déchaînent* »<sup>172</sup>. Au final, le délire de cette malade s'est construit avec de l'écriture, soit pratiquée par elle-même, soit par un tiers, soit par un autre, dans une mise en scène susceptible d'influencer son sort (l'actrice qu'Aimée poignarda avait joué dans un film dont le scénario fut apparemment tiré d'un roman écrit par l'écrivain persécuteur<sup>173</sup>).

Ce fut à partir de ce matériau considéré comme reflet des mécanismes intérieurs qui habitaient cette patiente, que Jacques Lacan proposa d'établir le diagnostic<sup>174</sup> (dans ce cas, une psychose paranoïaque). Précisément, il s'appuya sur les deux romans écrits par la malade durant les huit mois qui avaient précédé l'attentat, et qui après avoir été refusés par plusieurs éditeurs, avaient été envoyés en dernier recours à la Cour royale d'Angleterre. De ceux-ci, il dégagait surtout la présence très marquée de sentiments, souvenirs, émotions et autres phénomènes, tous issus de l'enfance<sup>175</sup>. Et il releva aussi qu'un vocabulaire, propre à la culture de laquelle était issue la malade, abondait dans ces deux récits.

---

<sup>172</sup> - Id., 166.

<sup>173</sup> - « *Aimée reconnaît par ailleurs avoir, lors de sa venue à Paris, vu au moins deux fois Mme Z. en représentation, une fois au théâtre, l'autre fois à l'écran. Mais elle est incapable de se rappeler quelle pièce se jouait, encore qu'elle appartînt, elle le sait, au répertoire classique, et qu'il doive lui être facile, de par ses lectures étendues, d'en évoquer le titre. Le sujet du film lui échappe également, encore que nous ayons des raisons de penser qu'il ne puisse s'agir que d'un roman, dont l'auteur est précisément son principal persécuteur.* » Id., 163.

<sup>174</sup> - « *Ces écrits nous renseignent sur l'état mental de la malade à l'époque de leur composition ; mais surtout ils nous permettent de saisir sur le vif certains traits de sa personnalité, de son caractère, des complexes affectifs et des images mentales qui l'habitent, et ces vues fourniront une matière précieuse à notre étude des rapports du délire de la malade avec sa personnalité.* » Id., 177.

<sup>175</sup> « *Ces égarements, si souvent tout verbaux, de l'âme romantique ne sont pas stériles chez notre malade : ils ont chez elle pour contre-partie une compréhension conservée très immédiate et très fraîche de l'âme de l'enfance.* » Id., 180.

#### **1.4. Manifestations cliniques et déterminisme subjectif :**

En procédant de la sorte, ce qu'un sujet écrit a été considéré comme un matériau en mesure d'indiquer la nature de mécanismes internes qui sans cela seraient restés inaccessibles. Si cette méthode ne s'est pas inscrite directement dans la lignée des travaux de la psychanalyse telle que Sigmund Freud avait pu la poser en 1923<sup>176</sup>, elle a au moins eu pour objectif d'accéder à des mécanismes qui, à priori, n'auraient pas pu être autrement dévoilés, ou qui ne trouvaient pas d'autre voie d'expression. *Dans cette étude de 1931, l'écriture a donc été considérée comme le reflet de mécanismes internes en mesure de renseigner une enquête psychiatrique. Cette enquête a été complétée par la théorie des mécanismes de la libido proposée par la doctrine freudienne<sup>177</sup>. Cette approche a permis de distinguer les manifestations cliniques du déterminisme subjectif, c'est à dire ce qui se produit de ce qui existe.*

## **2. La connaissance paranoïaque :**

A être liée aux mécanismes de la libido tels que la psychanalyse lacanienne les a d'abord considérés, l'écriture a donc été implicitement définie sur un versant énergétique et en référence à la matière<sup>178</sup> ("Au-delà du « Principe de réalité »", 1936). Ainsi, certainement dans les années 1930, l'écriture n'a pas été abordée comme une solution trouvée pour suppléer de façon réussie aux aléas de la psychose, mais elle a au moins été repérée comme une articulation de la dialectique entre le sujet et le langage. C'est ce même

---

<sup>176</sup> - « (...) procédé d'investigation des processus psychiques, qui autrement sont à peine accessibles (...) ». FREUD, S., "« Psychanalyse » et « Théorie de la libido », *Résultats, idées, problèmes - II 1921 - 1938*, 5 éd., (1940 ; Paris: Presses Universitaires de France, 1998) 51.

<sup>177</sup> - LACAN, J., *De la psychose paranoïaque dans ses rapports avec la personnalité*, (Paris : Seuil, 1975) 363.

<sup>178</sup> - « Il faut distinguer deux usages du concept de libido, sans cesse au reste confondus dans la doctrine : comme concept énergétique, réglant l'équivalence des phénomènes, comme hypothèse substantialiste, les référant à la matière. » LACAN, J., "Au-delà du « Principe de réalité », *Écrits I*, (1966, Paris : Seuil, 1999) 89-90.

aspect d'une fonction de l'écriture qui fut repris dans un autre texte plus tardif, "Lituraterre", 1971<sup>179</sup>. Et c'est ce même traitement qu'introduirait l'écriture qui permit à Jacques Lacan de parler de discours<sup>180</sup> pour désigner certaines productions écrites des psychoses, entre autres celle de Daniel Paul Schreber, lorsque à la suite de Sigmund Freud, il s'appuya sur les *Mémoires d'un névropathe* pour étudier les psychoses et leurs mécanismes<sup>181</sup>. Cela dit, dans ce séminaire des années 1955-1956, *Les psychoses*, avant de s'intéresser à la fonction psychique des pratiques de l'écriture, Jacques Lacan a d'abord proposé une définition descriptive de l'écriture chez les délirants en désignant les productions littéraires discursives des paranoïas comme des « *feuilles de papier couvertes avec de l'écriture* »<sup>182</sup>. Mais comme nous allons le voir, le récit écrit par Daniel Paul Schreber, et qui constitue l'objet premier de cette étude des psychoses, n'est pas rentré dans une telle définition.

### **2.1. Le compte-rendu d'une expérience :**

Pour Jacques Lacan, l'étude des significations du délire dans cette tentative de compréhension du phénomène psychotique repose sur le texte écrit par Daniel Paul Schreber. Comme dans ses premiers travaux ("Troubles du langage écrit chez une paranoïaque présentant des éléments délirants du type paranoïde", *De la psychose paranoïaque dans ses rapports avec la personnalité*), Jacques Lacan a pris le texte de Daniel Paul Schreber comme une transcription de mécanismes internes. Mais dans son étude, il a également prêté attention à la fonction que put avoir, pour Daniel Paul Schreber, l'écriture d'un tel texte<sup>183</sup>.

---

<sup>179</sup> - « *En d'autres termes le sujet est divisé comme partout par le langage, mais un de ses registres peut se satisfaire de la référence à l'écriture et l'autre de la parole.* » LACAN, J., "Lituraterre," *Autres écrits*, (Paris : Seuil, 2001) 19.

<sup>180</sup> - LACAN, J., *Le Séminaire livre III : Les psychoses*, (Paris: Seuil, 1981) 44.

<sup>181</sup> - Id., 362.

<sup>182</sup> - « *Les productions discursives qui caractérisent le registre des paranoïas s'épanouissent d'ailleurs la plupart du temps en productions littéraires, au sens où littéraires veut dire simplement feuilles de papier couvertes avec de l'écriture.* » Id., 89.

<sup>183</sup> - Id., 247.

Sans affirmer de façon catégorique que l'écriture intervient dans l'arrêt de la construction délirante, Jacques Lacan fit l'hypothèse que ce livre fut « *le résultat d'une longue construction qui a été pour lui la solution de son aventure intérieure* »<sup>184</sup>. De plus, il reconnut l'importance qu'il peut y avoir, dans la clinique des psychoses, à considérer les délires des malades mentaux comme des communications (hypothèse que Sigmund Freud formula dans *Le mot d'esprit et sa relation à l'inconscient*<sup>185</sup> en employant le terme « *Mitteilungen* »<sup>186</sup>, information destinée à quelqu'un) et qui dans ce cas a porté sur une retranscription écrite. A partir de ces principes (solution et communication), Jacques Lacan a donc étudié le texte de Daniel Paul Schreber comme un témoignage<sup>187</sup>, en tant qu'il fut le compte rendu minutieux d'une expérience. Depuis les travaux freudiens, il a défini le psychisme comme une construction se déroulant entre une inscription et des réinscriptions<sup>188</sup>, et le moi (dont le délire est une néo-production) comme le déterminatif d'une écriture<sup>189</sup>.

## 2.2. *Fonction de l'écriture dans le délire et le symptôme psychotique :*

Dans le séminaire *Les psychoses*, toujours sans affirmer que l'écriture eut une fonction précise dans la construction délirante, et cette fois concernant le rapport décrit par Daniel Paul Schreber dans sa relation avec Dieu, Jacques Lacan a souligné que ce texte ne

---

<sup>184</sup> - Id., 91.

<sup>185</sup> - « *Il serait très vraisemblable que, comme le supposait le vieux Griesing, nous serions à même de comprendre les délires des malades mentaux et de les mettre à profit en voyant en eux des communications (Mitteilungen), si nous ne les soumettions pas aux exigences de la pensée consciente, mais les traitions, au contraire, par notre art de l'interprétation, comme nous le faisons par exemple pour les rêves.* » FREUD, S., *Le mot d'esprit et sa relation à l'inconscient*, (Paris: Gallimard, 1988) 307-308.

<sup>186</sup> - D'habitude, le verbe "mitteilen" signifie "communiquer, indiquer", en somme "informer" au sens de "donner une information à quelqu'un". "Mitteilung" est donc le substantif équivalent ("communication, indication"). Nous remercions Madame le Professeur Knopper, Directrice du Centre de Recherche sur l'Allemagne Moderne à l'Université Toulouse le Mirail, pour l'aide qu'elle nous a apportée pour les traductions de termes allemands (« *Mitteilungen* » et « *Versöhnung* »).

<sup>187</sup> - LACAN, J., *Le Séminaire livre III : Les psychoses*, (Paris: Seuil, 1981) Id., 49.

<sup>188</sup> - Id., 203.

<sup>189</sup> - « *Le déterminatif accentue d'une certaine façon, fait entrer dans une classe de significations quelque chose qui a déjà son individualité phonétique de signifiant. Eh bien, le moi est exactement pour Freud une sorte de déterminatif, par où certains éléments du sujet sont associés à une fonction spéciale qui surgit à ce moment-là à l'horizon de sa théorie, à savoir l'agressivité, considérée comme caractéristique du rapport imaginaire à l'autre dans lequel le moi se constitue par identifications successives et superposées.* » Id., 273.



contenait aucun indice qui aurait pu faire penser qu'il était le témoignage d'un rapport de deux êtres<sup>190</sup>. Pourtant, comme Sigmund Freud, Jacques Lacan souligna que le texte de Daniel Paul Schreber représentait bien un effort pour être reconnu<sup>191</sup>, allant contre la régression narcissique<sup>192</sup>, effort à penser sur un plan autre que celui de la névrose.

Dans cet effort, Jacques Lacan a repéré l'enjeu des délires dans les psychoses, enjeu à penser cette fois comme identique à la signification de l'Œdipe dans les névroses, soit une substantialisation (pour s'appuyer sur les deux usages du concept de libido relevés par Jacques Lacan dans l'œuvre de Sigmund Freud, et aussi mis en question par Daniel Paul Schreber lui-même dans son ouvrage<sup>193</sup>, soit dans ces deux cas comme ce qui se réfère à la matière). A peu de choses près, c'est cette même hypothèse que Jacques Lacan avait formulée lors du commentaire du cas de Robert dans le séminaire *Les écrits techniques de Freud*<sup>194</sup> (1953-1954). En y avançant qu'existait chez cet enfant ce qu'il appelait un trognon de parole. A l'opposé, dans *L'éthique de la psychanalyse*<sup>195</sup>, 1959-1960, en reprenant aux travaux de Sigmund Freud le découpage de la vie selon les périodes lors desquelles ont lieu des refoulements<sup>196</sup>, Jacques Lacan a situé l'expérience du monde pour un sujet comme relevant d'une ou plusieurs « *Niederschriften* » (écriture, procès-verbal). C'est à chacune de ces rencontres avec ce qui fait signe, « *Niederschrift* », que le psychisme se structurerait, que s'organiserait et se mettrait en place l'inconscient des refoulements, articulation cette fois plus structuraliste que substantialiste. Ici, et comme cela a autrement été développé dans le séminaire *L'identification*<sup>197</sup>, 1961-1962 (où l'écriture a été présentée comme étrangère au sujet avant de pouvoir fonctionner comme écriture produite par le sujet), l'écriture a été définie comme une écriture qui met en œuvre le refoulement. L'approche lacanienne de l'écriture a donc invoqué, comme cause

---

<sup>190</sup> - « *Sa relation à Dieu (de Schreber), telle qu'il nous la communique, est riche et complexe, et pourtant, nous ne pouvons pas ne pas être frappés du fait que son texte ne comporte rien qui nous indique la moindre présence, la moindre effusion, la moindre communication réelle, qui pourrait nous donner l'idée qu'il y a vraiment là rapport de deux êtres.* » Id., 90.

<sup>191</sup> - Id.

<sup>192</sup> - Id., 119 - 120.

<sup>193</sup> - « (...) l'auteur d'abord s'arrête à ce que l'acte de faire naître une existence de rien, prend de choquant pour la pensée, de contrarier l'évidence que l'expérience lui procure dans les transformation d'une matière où la réalité trouve sa substance. » LACAN, J., "D'une question préliminaire à tout traitement possible de la psychose," *Écrits II*, (Paris : Seuil, 1971) 75.

<sup>194</sup> - LACAN, J., *Le Séminaire livre I : Les écrits techniques de Freud*, (Paris: Seuil, 1975) 121.

<sup>195</sup> - LACAN, J., *Le Séminaire livre VII : L'éthique de la psychanalyse*, (Paris: Seuil, 1986) 377.

<sup>196</sup> - FREUD, S., "Lettre N°52 du 6-12-96," *La naissance de la psychanalyse*, (1956 ; Paris: Presses Universitaires de France, 1991) 153-160.

<sup>197</sup> - LACAN, J., *Le Séminaire livre IX : L'identification*, (Paris: Association Freudienne Internationale, 1996) 446.

d'existence de l'écriture, la nature de ce que le social et/ou le sujet reconnaît. Cette reconnaissance par l'écriture pourrait aboutir soit au déclenchement du phénomène psychotique, soit au traitement des troubles de la psychose. Mais dans tous les cas, elle suppose nécessairement l'existence d'un mécanisme, qu'il soit celui du refoulement lors duquel le sujet est amené à répondre par opposition symbolique à la demande de l'Autre (« *Niederschrift* »), ou celui que nous allons spécifier par la suite, et qui consiste à reconstruire l'Autre par l'appropriation du symbole (« *Versöhnung* »). Concernant Daniel Paul Schreber, Jacques Lacan considéra donc que le souci de reconnaissance qui orienta la composition du texte fut une façon pour ce sujet de jouer sur une scène particulière ce qui n'aurait été marqué d'aucune consistance pour être dit avoir été vécu. Ceci ne put être réalisé qu'en réinjectant dans la problématique du sujet un rapport avec un ou plusieurs autres en mesure de valider la réalité de cette expérience. Autant la régression narcissique aurait ainsi pu se produire par un retrait des investissements de libido tournés vers le monde externe, autant dès lors qu'intervint la pratique de l'écriture et la publication, les hypothèses de Jacques Lacan ont consisté à montrer comment la reconnaissance apparaissait comme un mécanisme en mesure de permettre au sujet de renouer avec le monde.

### 2.3. *Directions pour une étude de l'écriture dans les cas de psychoses :*

Dans le séminaire *Les psychoses*, 1955-1956, Jacques Lacan a donc fait fonctionner l'écriture ou les concepts qui lui sont liés dans trois directions. D'abord, l'écriture a été présentée comme *une inscription* dont le moi serait un déterminatif. C'est cette même hypothèse qui a été reprise dans le séminaire *L'identification*, 1961-1962, au travers du concept de trait unaire, mais aussi dans le séminaire *Le sinthome*, 1975-1976<sup>198</sup>, au travers du concept de droite infinie.

Ensuite, l'écriture a été reconnue comme un moyen de *faire exister une altérité* là où, a priori, celle-ci, même si elle peut persister dans le discours de l'aliéné, est vidée de

---

<sup>198</sup> - LACAN, J., *Le séminaire livre XXIII : Le sinthome*, (Paris: Seuil, 2005) 250.

son contenu (pour être réduite à une fonction englobante<sup>199</sup>). Cette caractéristique, d'abord liée chronologiquement au mouvement de substantialisation, a été reprise dans "L'instance de la lettre dans l'inconscient ou la raison depuis Freud"<sup>200</sup>, 1957, et dans "D'une question préliminaire à tout traitement possible de la psychose" (dec.1957 - janv.1958). Au travers de ces travaux, l'écriture a été considérée comme susceptible de faire consister une signification qui n'aurait pas lieu d'être dans une logique narcissique (d'où son rapport avec l'altérité). Mais c'est dans le séminaire *L'éthique de la psychanalyse*, 1959-1960, qu'a pu être posée de façon plus précise l'existence de l'écriture, ou de ce qui fait écriture, comme susceptible d'introduire une altérité (« *Niederschrift* »).

Enfin, cette hypothèse de l'écriture comme ayant une *fonction de substantialisation*, était déjà présente dans "Au-delà du « principe de réalité »"<sup>201</sup> (1936), au travers de la référence à la matière. Mais à partir de son étude des psychoses, Jacques Lacan a pas à pas précisé ce que pourrait être la substantialisation. La figure la plus aboutie de cette piste de recherche a été posée dans le séminaire *Le sinthome*, 1975-1976. Au travers de l'étude de la fonction que prit l'écriture pour l'écrivain James Joyce, Jacques Lacan a procédé à une articulation entre substantialisation, consistance, existence et trou, soit, depuis le nouage borroméen, entre « *sinthome* », imaginaire, réel et symbolique<sup>202</sup>. La référence issue d'une des orientations données par Sigmund Freud dans l'usage du concept de libido, a donc reporté la substantialisation à ce qui chez un sujet s'inscrit dans un processus de satisfaction de la libido.

---

<sup>199</sup> - LACAN, J., *Le Séminaire livre III : Les psychoses*, (Paris: Seuil, 1981) 116.

<sup>200</sup> - LACAN, J., "L'instance de la lettre dans l'inconscient ou la raison depuis Freud," *Écrits I*, (1966, Paris : Seuil, 1999) 490-526.

<sup>201</sup> - LACAN, J., "Au-delà du principe de réalité," *Écrits I*, (1966, Paris : Seuil, 1999) 89-90.

<sup>202</sup> - Dans ce séminaire, la problématique posée par Jacques Lacan fut la suivante : « *Comment un art peut-il viser de façon divinatoire à substantialiser le sinthome dans sa consistance, mais aussi bien son ex-sistence et dans son trou ?* » LACAN, J., *Le séminaire livre XXIII : Le sinthome*, (Paris: Seuil, 2005) 38.

### 3. Pour une « théorie générale »<sup>203</sup> de l'écriture, par la psychose :

Si, à propos des écrits inspirés, l'écriture vient suppléer à un mécanisme de la pensée, concernant Aimée, l'écriture a été signal d'appel lorsque produite par le sujet, menace lorsque produite par un autre, ou aide lorsque demandée à un tiers. Par contre, dans cet autre travail sur un cas de psychose (le cas Daniel Paul Schreber), Jacques Lacan a fait de certains écrits de la psychose autre chose que de simples « *feuilles de papier couvertes avec de l'écriture* ». Par l'étude d'une pratique d'écriture dont l'enjeu semble avoir été la garantie du souci de reconnaissance attendu (un effort pour être reconnu, allant contre la régression narcissique), Jacques Lacan a situé la possibilité qu'une pratique de l'écriture permette l'arrêt du délire (délire au sens freudien, dissolution imaginaire au sens lacanien<sup>204</sup>) et le contrôle du déroulement du symptôme (symptôme au sens freudien – remaniement de l'imaginaire et du symbolique au sens lacanien<sup>205</sup>). Au travers des hypothèses proposées par Jacques Lacan pour aborder le phénomène psychotique, nous allons voir comment il est possible d'aborder la fonction que peut prendre l'écriture lorsque sa pratique s'articule à celle du symptôme psychotique. Une telle approche va nous permettre de découvrir la logique proposée par Jacques Lacan à partir de la psychanalyse freudienne pour aborder la psychose. Jacques Lacan ayant précisé que Sigmund Freud avait fait l'interprétation psychanalytique symbolique<sup>206</sup> du cas de Daniel Paul Schreber, il a pour sa part proposé de pousser cette lecture plus loin, cela afin de différencier

---

<sup>203</sup> - Nous avons retenu ce concept de « *théorie générale* » étant donnée l'influence qu'eurent entre elles et pour le sujet Daniel Paul Schreber, la psychose et l'écriture. Ce concept est emprunté aux travaux de Louis Althusser. « *Une théorie générale ne peut éclairer une théorie régionale donnée sur elle-même, et l'aider à formuler et rectifier ses concepts, sans produire le même effet de rectification-reclassement sur les concepts de l'autre théorie régionale qu'elle fait intervenir dans cette opération de définition différentielle.* » ALTHUSSER, L., "Trois notes sur la théorie des discours," *Écrits sur la psychanalyse*, (Paris: STOCK/IMEC, 1993) 126.

<sup>204</sup> - LACAN, J., "D'une question préliminaire à tout traitement possible de la psychose," *Écrits II*, (Paris : Seuil, 1971) 90.

<sup>205</sup> - « *Reste la disposition du champ R dans le schéma, pour autant qu'elle représente les conditions sous lesquelles la réalité s'est restaurée pour le sujet : pour lui sorte d'îlot dont la consistance lui est imposée après l'épreuve par sa constance, pour nous liée à ce qui la lui rend habitable, mais aussi qui la distord, à savoir des remaniements excentriques de l'imaginaire I et du symbolique S qui la réduisent au champ de leur décalage.* » Id., 91.

<sup>206</sup> - LACAN, J., *Le Séminaire livre III : Les psychoses*, (Paris: Seuil, 1981) 19.

clairement la psychose de la névrose<sup>207</sup>. C'est sur ce fonctionnement là qu'il a repris l'articulation freudienne du jugement d'attribution, du jugement d'existence, de la « *Bejahung* » (affirmation), la « *Verwerfung* » (rejet / forclusion), la « *Verneinung* » (ce que le sujet est capable de faire venir au jour par une voie articulée qui repose sur l'attribution d'une valeur d'existence)<sup>208</sup>, « *Verdrängung* » (refoulement)<sup>209</sup> et « *Verdichtung* » (loi du malentendu)<sup>210</sup>, pour expliquer la nature du discours écrit de Daniel Paul Schreber, la « *Versöhnung* » (réconciliation / sacrifice)<sup>211</sup>.

### 3.1. *Le phénomène psychotique :*

Pour poser et penser le phénomène psychotique et sa clinique, Jacques Lacan a proposé une articulation du problème en précisant qu'il ne s'agissait pas là d'une hypothèse à situer dans une genèse, mais bien d'une façon de se représenter l'existence de l'inconscient dans les cas de psychose. Dans ce problème, Jacques Lacan a proposé de considérer que, préalablement à l'articulation de la parole, existe une étape où est en jeu la symbolisation. Dans cette étape, il se peut qu'une part de la symbolisation ne se fasse pas. Lorsqu'elle ne se fait pas (psychose), il y a « *Verwerfung* »<sup>212</sup>. Ce qui n'a pas été symbolisé se manifeste dans le réel sous la forme de l'hallucination, ou dans le discours sous la forme du néologisme dont l'intuition et la formule sont deux indicateurs. Lorsque la symbolisation se fait (névrose), il y a « *Bejahung* »<sup>213</sup>. La parole qui se construit est une parole articulée. Cette articulation se déroule alors dans différents registres, celui de la « *Verdichtung* », celui de la « *Verdrängung* », et celui de la « *Verneinung* ». Si ces mécanismes ont lieu quand il y a « *Bejahung* » (névrose), lorsqu'il y a « *Verwerfung* » (psychose), quelque chose aussi se produit, mais de façon inapproprié. Et s'il existe

---

<sup>207</sup> - A propos de la lecture psychanalytique symbolique faite par Sigmund Freud, Jacques Lacan a précisé que « *Cette traduction est en effet sensationnelle. Mais prenez-y garde, elle laisse sur le même plan le champ des psychoses et celui des névroses.* » Id.

<sup>208</sup> - Id.

<sup>209</sup> - Id.

<sup>210</sup> - Id., 97.

<sup>211</sup> - Id., 90.

<sup>212</sup> - Id., 95.

<sup>213</sup> - Id.

certaines de ces mécanismes (« *Verdrängung* », « *Verneinung* », « *Verdichtung* »), ceux-ci n'ont pas recours au symbole pour fonctionner.

Dans le cas de Daniel Paul Schreber, les effets de la « *Verwerfung* » se sont retrouvés au moins à deux niveaux. D'une part, la forme féminine a été au centre des significations en jeu dans la construction délirante<sup>214</sup> (quand il y a « *Bejahung* », cette forme féminine est symbolisée dans la « *Verdichtung* »). D'autre part, lorsque le non symbolisé a fait retour de l'extérieur, le sujet a tenté de rendre compte de ce qui a priori n'avait pour lui aucune raison d'être. Ce que le sujet a formulé comme réponse a été la construction du délire, et non pas l'articulation d'une parole articulée (la « *Verneinung* » est une parole articulée seulement lorsqu'il y a « *Bejahung* », ce qui suppose que la parole « *articulée* » est propre aux névroses). Ce qui s'est produit, le délire, a reposé sur l'élément non symbolisé, et a été traité seulement au niveau de l'imaginaire, plutôt que d'être traité par une « *médiation symbolique entre ce qui est nouveau (la signification) et lui-même (le sujet)* »<sup>215</sup>.

En ce qui concerne le texte de Daniel Paul Schreber, Jacques Lacan l'a considéré comme ayant été le corps propre du sujet. Cette hypothèse a donc reposé sur l'idée que la composition du texte par Daniel Paul Schreber fut un moyen pour le sujet de tenter d'articuler ce qui ne pouvait l'être du fait de la « *Verwerfung* », soit la forme féminine (ou plus généralement la différenciation des sexes, si l'on considère comme le fit Sigmund Freud que celle-ci est un des mécanismes primordiaux dans la construction de la personnalité). Ce traitement de l'imaginaire par l'écriture (« *Versöhnung* ») n'a pas pour autant rétabli l'organisation telle qu'elle se produit quand il y a « *Bejahung* », mais a marqué un point d'arrêt dans le remaniement imaginaire.

---

<sup>214</sup> - « *Le président Schreber n'a jamais intégré d'aucune façon (...) aucune espèce de forme féminine.* » Id., 99.

<sup>215</sup> - Id., 100-101.

### 3.2. *Die « Versöhnung » :*

Pour approfondir ce problème, dans "D'une question préliminaire à tout traitement possible de la psychose" (dec.1957 - janv.1958)<sup>216</sup>, Jacques Lacan a insisté sur la signification du terme de « *Versöhnung* ». Autant celui-ci est compris textuellement comme une réconciliation, autant, dans ce travail, Jacques Lacan a souligné sa concordance avec la notion de sacrifice, signification introduite elle-même par les propos de Daniel Paul Schreber<sup>217</sup>. Ainsi, sans doute parler de refoulement serait inapproprié dans le cas de Daniel Paul Schreber, et au niveau de ce que l'écriture provoqua chez lui. Mais en revanche, il est évident que l'acte d'écriture et le souci de reconnaissance que le sujet en attendit au fur et à mesure de la composition du livre, produisit un effet. Cet effet, en résonnant dans la logique freudienne des mécanismes de la libido dans le cas des psychoses, concerne au moins ce qui a permis le passage d'une élaboration interne de libido à une production externe. Mais, Jacques Lacan, en ne s'arrêtant pas seulement ici à la portée de réconciliation (et qui s'inscrit, selon l'élaboration freudienne, dans la logique d'une tentative d'une reconstruction de la réalité dans laquelle le sujet puisse de nouveau vivre), a ainsi au moins noté que quelque chose avait eu un autre rôle que de simplement dérouler un symptôme psychotique (symptôme au sens freudien).

De la sorte, dans ce travail, Jacques Lacan n'a pas seulement repris la définition freudienne du symptôme de la psychose telle que nous l'avons dégagée depuis le travail de Sigmund Freud sur le cas du Président Schreber. Nous rappelons que Sigmund Freud faisait une distinction entre le délire, comme élaboration interne de libido, et le symptôme, comme ce qui « *en impose pour la maladie* ». En employant le terme de livre pour désigner la production de Daniel Paul Schreber, Jacques Lacan a situé le texte de Daniel Paul Schreber au lieu conjoint entre le délire et le symptôme freudien. C'est-à-dire qu'il a fait du livre quelque chose qui s'est seulement confondu avec « *la forme la plus développée du délire* »<sup>218</sup>, ce qui ne veut pas dire qu'ils furent identiques. Autrement dit, il semble que ce travail de Jacques Lacan nous permette de poser l'hypothèse qu'avait pu exister, dans la

---

<sup>216</sup> - LACAN, J., "D'une question préliminaire à tout traitement possible de la psychose," *Écrits I*, (1966, Paris : Seuil, 1999) 43-102.

<sup>217</sup> - Id., 83.

<sup>218</sup> - Id., 75.

psychose de Daniel Paul Schreber, une pratique d'écriture et une fonction d'écriture qui à toutes deux réussirent à produire le symptôme et contrôler son déroulement. Cette possibilité qu'il attribua implicitement à la fonction de l'écriture comme contrôle, a entre autres été reprise dans le séminaire *La relation d'objet*, 1956-1957, dans un parallèle entre le surgissement de la graphie et de l'orthographe comme contrôle possible d'une faute, et le surgissement du signifiant avec lequel la loi surgit, indépendamment de tout élément réel<sup>219</sup>.

Cela dit, dans le travail sur la psychose, Jacques Lacan laissa relativement indéterminée la différence à faire entre « *la forme la plus développée du délire* » et le livre, soit entre la reconstruction d'une réalité dans laquelle le sujet puisse de nouveau vivre (comme Sigmund Freud le posa dans les cas de psychose), et l'insertion dans la réalité d'un objet qui n'avait pas à y être. Sans doute est-ce là ce qui le poussa dans *D'un discours qui ne serait pas du semblant*, 1971<sup>220</sup>, à poser les jalons d'une méthode d'interprétation des significations de l'écriture, selon que l'écriture est à situer dans une position tierce par rapport au sens d'un texte, ou bien incluse dans un système qui capturerait son auteur.

Quoi qu'il en soit, dans *Les psychoses*, en ayant abordé la psychose par le biais de l'imaginaire, Jacques Lacan a distingué le symptôme psychotique du symptôme névrotique, là où Sigmund Freud, ayant pris la voie du symbolique, les confondait. Pour les psychoses, à la différence de l'élaboration freudienne qui situait le symptôme comme articulation, Jacques Lacan a précisé que, dans le symptôme, l'existence du matériau nécessaire à une tentative d'articulation ne signifie pas qu'il y introduirait aussi une fin. Dans son étude du cas de Daniel Paul Schreber ont été différenciées la construction du symptôme où peut intervenir une pratique d'écriture, et la reconnaissance du texte comme livre où intervient une fonction d'écriture. *Par l'étude d'une pratique d'écriture dont l'enjeu semble avoir été la garantie du souci de reconnaissance attendu*<sup>221</sup> (*un effort pour être reconnu, allant contre la régression narcissique*), Jacques Lacan a situé la possibilité qu'une pratique de l'écriture pouvait permettre l'arrêt du délire (*délire au sens freudien, dissolution imaginaire au sens lacanien*) et qu'une fonction d'écriture liée à cette pratique

---

<sup>219</sup> - LACAN, J., *Le Séminaire livre IV : La relation d'objet*, (Paris: Seuil, 1994) 236.

<sup>220</sup> - LACAN, J., *Le séminaire livre XVIII : D'un discours qui ne serait pas du semblant*, (Paris: Association freudienne internationale, 1996) 195.

<sup>221</sup> - SCHREBER D.P., *Mémoires d'un névropathe*, (1903 ; Paris: Seuil, 1975) 9.



*pouvait permettre le contrôle du déroulement du symptôme (symptôme au sens freudien – remaniement de l'imaginaire et du symbolique au sens lacanien).*

## **4. La lettre et l'écriture :**

### **4.1. Les principes de la lettre :**

A partir du récit écrit de Daniel Paul Schreber abordé par l'intermédiaire de l'interprétation analytique symbolique qu'en avait fait Sigmund Freud<sup>222</sup>, l'écriture a donc été considérée comme le témoignage de l'expérience psychotique, en situant ainsi la parole du sujet psychotique sur un plan différent de celle du névrosé<sup>223</sup>, soit au niveau de ce que Jacques Lacan appela en 1949<sup>224</sup> la connaissance paranoïaque<sup>225</sup>. Sur ce principe d'une découverte de l'inconscient et de ses mécanismes depuis l'expérience de la psychose, l'écriture en tant que pratique a ensuite été abordée dans différents travaux sur lesquels Jacques Lacan s'est lui-même appuyé dans la poursuite de son séminaire. Mais ces travaux ont surtout été une tentative de compréhension des mécanismes en jeu dans l'articulation de toute parole, qu'elle soit névrotique, mais aussi bien psychotique, et où parfois ont pu être repérées une ou plusieurs fonctions d'écriture.

---

<sup>222</sup> - « Plus clairement que partout ailleurs, l'interprétation analytique se démontre ici symbolique, au sens structuré du terme. » LACAN, J., *Le Séminaire livre III : Les psychoses*, (Paris: Seuil, 1981) 19.

<sup>223</sup> - « Le psychotique, au sens où il est, dans une première approximation, témoin ouvert, semble fixé, immobilisé dans une position qui le met hors d'état de restaurer authentiquement le sens de ce dont il témoigne, et de le partager dans le discours des autres. » Id., 149.

<sup>224</sup> - LACAN, J., "Le stade du miroir comme formateur de la fonction du Je telle qu'elle nous est révélée dans l'expérience psychanalytique," *Écrits I*, (1966, Paris : Seuil, 1999) 92-99.

<sup>225</sup> - Cette approche de la psychose avait déjà été faite dans des travaux précédents : LACAN, J., "Le stade du miroir," *Écrits I*, (1966, Paris : Seuil, 1999) 95 ; LACAN, J., "L'agressivité en psychanalyse," *Écrits I*, (1966, Paris : Seuil, 1999) 111 ; LACAN, J., "Propos sur la causalité psychique," *Écrits I*, (1966, Paris : Seuil, 1999) 179.

Le premier de ces travaux est "Le séminaire sur « La Lettre volée »"<sup>226</sup>, 1956. Dans ce travail<sup>227</sup>, Jacques Lacan a repris les jalons d'une conceptualisation de la construction de l'appareil langagier chez l'homme (amplement développée dans l'articulation du problème de la psychose), lorsque vient à s'exercer « *cette prise du symbolique* »<sup>228</sup>. Ici, nous retrouvons le questionnement posé par Jacques Lacan dans son étude du mécanisme des psychoses, à savoir la façon par laquelle le sujet peut accéder à, ou traiter l'ordre symbolique nécessaire à toute parole articulée. La « *Prägung* », imprégnation imaginaire<sup>229</sup>, dont l'expérience de Daniel Paul Schreber est une version, n'est ainsi qu'une allure héritée de la chaîne symbolique, de l'exigence du signifiant, dont la lettre, concept que Jacques Lacan forgea depuis la nouvelle d'Edgar Allan Poe<sup>230</sup>, "La lettre volée", est une incarnation.

Ainsi, dans ces travaux, Jacques Lacan, tout en élaborant la technique psychanalytique, a tenté de comprendre les mécanismes en jeu dans le phénomène psychotique. Mais il a développé sa réflexion dans une voie distincte de celle prise dans le séminaire *Les psychoses*. Autant, dans ce séminaire, la psychose a été étudiée depuis le refoulement, la forclusion, le symptôme, autant dans les travaux ultérieurs, Jacques Lacan a abordé la psychose par l'intermédiaire du concept de lettre. En cela, sa recherche sur le concept de lettre a été posée comme distincte de celle liée au refoulement et à la forclusion, sans pour autant exclure qu'ils puissent être imbriqués.

---

<sup>226</sup> - LACAN, J., "Le séminaire sur « La Lettre volée », " *Écrits I*, (1966, Paris : Seuil, 1999) 11-61.

<sup>227</sup> - Appuyé sur une leçon de séminaire II, *Le moi dans la théorie de Freud et dans la technique de la psychanalyse*, (1954-1955), ce travail a été rédigé alors que les dernières leçons du séminaire *Les psychoses* (1955-1956), elles, étaient prononcées. LACAN, J., *Le Séminaire livre II : Le moi dans la théorie de Freud et dans la technique de la psychanalyse*, (Paris: Seuil, 1978) 374.

<sup>228</sup> - LACAN, J., "Le séminaire sur « La Lettre volée », " *Écrits I*, (1966, Paris : Seuil, 1999) 11.

<sup>229</sup> - Id.

<sup>230</sup> - POE, E. A., "La lettre volée," *Histoires extraordinaires*, (Paris: Gallimard, 1973) 91-113.

#### 4.2. *Les mécanismes de la lettre : articulation et règles de composition :*

Dans "L'instance de la lettre dans l'inconscient ou la raison depuis Freud"<sup>231</sup> (mai 1957), toujours depuis l'expérience psychotique de Daniel Paul Schreber, cette fois particulièrement depuis l'interprétation des phrases interrompues, et en reprenant les hypothèses formulées dans la leçon du 6 juin 1956<sup>232</sup> sur le point de capiton, Jacques Lacan a défini les caractéristiques de la lettre. De plus, en reconnaissant à l'objet de la psychanalyse sa substance et en donnant à la théorie psychanalytique sa consistance<sup>233</sup>, il a déployé son discours entre la parole et l'écrit.

Si ce travail est donc volontairement présenté comme un incontournable dont le but serait de s'inscrire dans l'universitas litterarum que, rappela Jacques Lacan<sup>234</sup>, Sigmund Freud situait comme lieu idéal pour la formation des analystes, il institue surtout une définition du discours comme ne pouvant se réduire seulement à une parole qui se figerait dans son écriture (selon les règles dites ici lexicales et grammaticales, et orthographiques)<sup>235</sup>. Dans cette logique, et en reprenant de façon plus explicite les deux aspects de l'écriture développés dans "Le séminaire sur « La Lettre volée »", (contrôle d'une faute, passage de l'image au symbole), la lettre, a été définie comme « *le support matériel que le discours concret emprunte au langage* »<sup>236</sup>.

Lorsque la lettre est créatrice de signification, elle se développe sur deux versants. Le premier, que Jacques Lacan a emprunté à la structure du signifiant, est l'articulation. Le second, que Jacques Lacan a défini depuis le discernement des vocables dans une langue

---

<sup>231</sup> - LACAN, J., "L'instance de la lettre dans l'inconscient ou la raison depuis Freud," *Écrits I*, (1966, Paris : Seuil, 1999) 490-526.

<sup>232</sup> - LACAN, J., "Le point de capiton," *Le Séminaire livre III : Les psychoses*, (Paris: Seuil, 1981) 293-306.

<sup>233</sup> - « *C'est pour empêcher que ne tombe en friche le champ dont ils (ceux qui exercent comme psychanalystes) ont l'héritage, et pour cela leur faire entendre que si le symptôme est une métaphore, ce n'est pas une métaphore que de le dire, non plus que de dire que le désir de l'homme est une métonymie. Car le symptôme est une métaphore, que l'on veuille ou non se le dire, comme le désir est une métonymie, même si l'homme s'en gausse.* » LACAN, J., "L'instance de la lettre dans l'inconscient ou la raison depuis Freud," *Écrits I*, (1966, Paris : Seuil, 1999) 526.

<sup>234</sup> - Id., 491.

<sup>235</sup> - L'autre versant de cette proposition, qui dans ce texte n'aurait trouvé que cette définition d'une écriture qui cesserait avec le surgissement de la parole, parce que non encore illustrée au moyen de la topologie (bande de Moebius), a été défini dans le séminaire *Encore*, 1971-1972, comme ce qui ne cesse pas de ne pas s'écrire.

<sup>236</sup> - LACAN, J., "L'instance de la lettre dans l'inconscient ou la raison depuis Freud," *Écrits I*, (1966, Paris : Seuil, 1999) 492.

(phonèmes), est la composition selon les lois d'un ordre fermé<sup>237</sup>. La lettre a ainsi été définie comme le lieu où se produit une articulation entre le langage et le discours, qui s'organise dans un système.

Ces premières hypothèses ont ainsi délimité les fonctions de la lettre. Et comparativement à ce que Jacques Lacan proposait dans "Le séminaire sur « La Lettre volée »" (organisation selon les lois d'un ordre fermé et passage de l'image au symbole), dans "L'instance de la lettre dans l'inconscient ou la raison depuis Freud" (articulation et règle de composition), Jacques Lacan a étudié les mécanismes de la lettre sans s'arrêter sur leur rapports avec ceux de la fonction du Nom-du-Père. C'est à dire que, d'une certaine façon, les principes de la lettre ont été formulés dans une proposition plus générique, qui lui permit de ne pas réduire cet aspect d'organisation selon les lois d'un ordre fermé strictement à la structuration introduite par la signification du Nom-du-Père. Cela dit, au travers d'une reprise ultérieure de ces fonctions de la lettre<sup>238</sup>, Jacques Lacan définit la lettre comme ce qui ferait le littoral entre la jouissance et le savoir. Or, autant dans cette synthèse le savoir peut être comparé à un système organisé par des lois (le discours scientifique par exemple), autant le rapport entre langage et jouissance est plus problématique, à moins de considérer la jouissance en question comme ce qui de la lettre se manifeste sans le savoir. Nous allons voir comment justement, à propos des psychoses, ce problème de la jouissance a eu une importance capitale dans l'élaboration de Jacques Lacan, surtout lorsqu'il fut question d'étudier ce dont le sujet psychotique fait l'expérience, et la façon dont il en rend compte dans un savoir organisé<sup>239</sup>. Vraisemblablement, il semble donc que depuis l'étude du livre de Daniel Paul Schreber, hormis les problèmes soulevés par la forclusion, le concept de lettre ait permis à Jacques Lacan d'aborder ce que la psychose réussit à articuler.

---

<sup>237</sup> - Cette conceptualisation de la lettre a été illustrée par les mécanismes des aphasies. Les aphasies sont « causées par des lésions concernant l'anatomie des appareils cérébraux qui donnent à ces fonctions leur centre mental. » Id.

<sup>238</sup> - LACAN, J., "Leçon 7, 12 mai 1971 : Lituraterre," *Le séminaire livre XVIII : D'un discours qui ne serait pas du semblant*, (Paris: Association freudienne internationale, 1996) 101-113.

<sup>239</sup> - Nous retrouvons les bases de cette réflexion dans les hypothèses que Sigmund Freud a pu formuler à propos des psychoses, en avançant que dans la schizophrénie, la connexion entre la représentation de chose et la représentation de mots ne se faisait pas, au point pour le sujet d'articuler quelque chose dans ce qu'il appela « le langage d'organe ». FREUD, S., "L'inconscient," *Métopsychoanalyse*, (1943 ; Paris: Gallimard, 1968) 65-121.

#### 4.3. *La lettre est distincte de l'écriture :*

Dans "L'instance de la lettre dans l'inconscient ou la raison depuis Freud", mai 1957, Jacques Lacan a examiné les liens entre l'écriture et les productions discursives, à partir d'une part de l'écriture automatique des surréalistes et de la création poétique, puis d'autre part de l'écriture hiéroglyphique et de l'écriture du rêve. Cette étude reposait aussi sur la problématique de la psychose depuis l'expérience de Daniel Paul Schreber.

Pour les deux premières (écriture automatique et création poétique), l'écriture a été définie comme ce qui surgit entre deux signifiants dont l'un s'est substitué à l'autre (métaphore), pour prendre sa place dans la chaîne signifiante ; « *le signifiant occulté restant présent de sa connexion au reste de la chaîne* »<sup>240</sup> (métonymie). Ici, il a été davantage question du procédé de surgissement de ce qui dans l'écrit relève de la poésie et/ou de l'automatisme, et non pas de l'écriture en tant que pratique. Cette écriture là a été définie comme ce qui supporte une signification.

Pour l'écriture hiéroglyphique et l'écriture du rêve, Jacques Lacan a repris les concepts de métaphore et de métonymie, en leur redonnant la spécificité qu'ils ont dans l'élaboration freudienne. La « *Verdichtung* » et la « *Verschiebung* », une fois parfaitement déchiffrées, se heurtent ainsi nécessairement à ce qui leur est irréductible, et qui fonde leur existence<sup>241</sup>. Ceci, précisa Jacques Lacan, est alors véritablement affaire d'écriture, en tant que cette écriture relèverait d'un trait irréductible<sup>242</sup> à tout autre phénomène, y compris la lettre.

Ainsi dans ce travail, si l'écriture a été présentée comme susceptible de mettre en œuvre la lettre (créatrice de signification), elle a aussi été implicitement décrite comme un fait qui ne se confond pas avec la lettre. Concernant l'écriture, ce sont donc ces deux aspects qui ont ensuite jalonné les travaux de Jacques Lacan entre les années 1957 et 1962.

---

<sup>240</sup> - LACAN, J., "L'instance de la lettre dans l'inconscient ou la raison depuis Freud," *Ecrits I*, (1966, Paris : Seuil, 1999) 504.

<sup>241</sup> - « *C'est justement quand le jeu et aussi bien le rêve se heurteront au manque de matériel taximatique pour représenter les articulations logiques de la causalité, de la contradiction, de l'hypothèse, etc..., qu'ils feront la preuve qu l'un et l'autre ils sont affaire d'écriture et non de pantomime.* » LACAN, J., "L'instance de la lettre dans l'inconscient ou la raison depuis Freud," *Ecrits I*, (1966, Paris : Seuil, 1999) 509.

<sup>242</sup> - Nous supposons que c'est à partir de cette caractéristique que Jacques Lacan a pu proposer le concept de trait unaire dans le séminaire *L'identification*, 1961-1962. Cette hypothèse fait aussi suite à ce que Jacques Lacan repérait dans le séminaire *Les psychoses*, comme ce « *quelque chose de primordial quant à l'être du sujet* ». LACAN, J., *Le Séminaire livre III : Les psychoses*, (Paris: Seuil, 1981) 94.

D'une part l'écriture a été considérée comme pouvant être porteuse de significations, ce qui a permis à Jacques Lacan de se servir des travaux littéraires de William Shakespeare, Jean Genet, André Gide et Paul Claudel pour fonder son élaboration. D'autre part l'écriture a été étudiée comme ce qui ek-siste<sup>243</sup> au sujet. Sur cet aspect, Jacques Lacan s'est appuyé sur les concepts freudiens de « *Zeichen* » (signe) et « *Niederschrift* » (écriture en palimpseste).

#### 4.4. Localisation du phénomène psychotique :

Dans *Les formations de l'inconscient*<sup>244</sup>, 1957-1958, en posant que le sujet représente son être par l'intermédiaire du signe (« *Zeichen* »<sup>245</sup>), Jacques Lacan a rappelé l'hypothèse selon laquelle dans les psychoses, un signifiant particulier peut être forclos<sup>246</sup> et bouleverser radicalement l'organisation qui repose normalement sur l'existence de la loi de l'Œdipe (dont ce signifiant est le support). Mais de la sorte, même si ce signifiant de l'Autre dans l'Autre est forclos, cela n'empêche pas que quelque chose s'organise. Si dans ces hypothèses, le signe a été situé dans une position tierce au travers de laquelle le sujet a à se structurer, il se peut que ce qui est « *Verworfen* » (forclos) se manifeste dans l'écriture par le manque d'une lettre (le livre de George Perec, *La disparition*,<sup>247</sup> ouvrage écrit sans la lettre « e », illustrerait ce qu'est une telle construction).

---

<sup>243</sup> - Dans le vocabulaire psychanalytique, « ex-sister » ou « ek-sister » signifie que l'élément en question existe quelque part, sans que l'on sache où. Par exemple, Jacques Lacan a employé le terme « d'ek-sistence » pour illustrer la façon dont le savoir de Dieu existe. LACAN, J., *Le Séminaire livre XXII : R.S.I.*, (Paris: Association Freudienne Internationale, 1999) 16. Nous précisons aussi que dans les séminaires avec lesquels nous avons travaillé, le substantif est écrit de façon différente. Dans le séminaire IX de l'Association Freudienne Internationale est utilisée l'orthographe « ex-sistence ». Dans le séminaire XXII de l'Association Freudienne Internationale est utilisée l'orthographe « ek-sistence ». Dans le séminaire XXIII des éditions du Seuil est utilisé l'orthographe « ex-sistence ». Dans notre travail, l'orthographe que nous utilisons est fonction du séminaire immédiat sur lequel il s'appuie.

<sup>244</sup> - LACAN, J., *Le Séminaire livre V : Les formations de l'inconscient*, (Paris: Seuil, 1998) 517.

<sup>245</sup> - LACAN, J., "De l'image au signifiant dans le plaisir et dans la réalité," *Le Séminaire livre V : Les formations de l'inconscient*, (Paris: Seuil, 1998) 212-232.

<sup>246</sup> - « C'est un terme qui subsiste au niveau du signifiant, qui dans l'Autre, en tant qu'il est le siège de la loi, représente l'Autre. C'est le signifiant qui donne support à la loi, qui promulgue la loi. C'est l'Autre dans l'Autre. » LACAN, J., "La forclusion du Nom-du-Père," *Le Séminaire livre V : Les formations de l'inconscient*, (Paris: Seuil, 1998) 146-147.

<sup>247</sup> - PEREC, G., *La disparition*, (Paris: Gallimard, 1989) 319.

Ainsi, comme cela avait été avancé dans ses précédents travaux et appuyé sur le modèle freudien, Jacques Lacan a indiqué comment, dans les psychoses, lorsque doit être mise en oeuvre la fonction de se représenter, se déclenchent les troubles et se déroule la construction délirante en tant qu'elle est une tentative de reconstitution<sup>248</sup>. Ce qui se produit se passe alors de la signification du Nom-du-Père pour faire avec sa forclusion. D'une certaine façon, nous pouvons deviner ici l'impact de la logique de la lettre dans la formation des symptômes psychotiques. C'est-à-dire que les mécanismes liés au concept de la lettre seraient présents, mais ce qui serait censé s'y articuler par l'intermédiaire du Nom-du-Père s'organiserait sans les lois de ce système.

Parallèlement à l'élaboration du séminaire *Les formations de l'inconscient*, entre décembre 1957 et janvier 1958, Jacques Lacan rédigea le texte "D'une question préliminaire à tout traitement possible de la psychose". Ce travail, pourtant fondé sur l'analyse du cas de Daniel Paul Schreber, ne contient que très peu de références à l'écriture. D'une part il est question du texte de Daniel Paul Schreber, comme se confondant avec « *la forme la plus développée du délire* »<sup>249</sup>. D'autre part, Jacques Lacan y a présenté le matériau du romancier comme trouvant sa source dans les situations depuis lesquelles il se peut qu'une psychose se développe. Dans ce travail pourtant, l'articulation du problème psychotique a été expliquée depuis les caractéristiques de la lettre développées dans "L'instance de la lettre dans l'inconscient ou la raison depuis Freud".

Déjà, c'est à partir de la comparaison qu'il fit avec le cas de Hans que nous pouvons saisir l'articulation à l'écriture de ce travail. Jacques Lacan a soulevé que du côté de Hans, le tracé d'un trait sous le corps de la girafe indiquait que la question phallique ne lui était pas étrangère<sup>250</sup>. En d'autres termes, le passage de l'imaginaire au symbolique était possible parce que ce trait a pu, voire pouvait, être tracé. Depuis ce tracé, Jacques Lacan avança ainsi que Hans pouvait être en mesure d'articuler les significations organisées depuis le principe du Nom-du-Père (ce qui ne signifie pas qu'il le fit, mais qu'il en avait la

---

<sup>248</sup> - LACAN, J., *Le Séminaire livre III : Les psychoses*, (Paris: Seuil, 1981) 361.

<sup>249</sup> - LACAN, J., "D'une question préliminaire à tout traitement possible de la psychose," *Écrits I*, (1966, Paris : Seuil, 1999) 75.

<sup>250</sup> - « *Ce dessin était déjà sur la voie du symbole, car alors que le reste est entièrement délié et que tous les membres tiennent bien à leur place, le fait-pipi rajouté à la girafe est vraiment graphique, c'est un trait, et par-dessus le marché, pour que nous n'en ignorions rien, séparé du corps de la girafe.* » (LACAN, J., *Le Séminaire livre IV : La relation d'objet*, (Paris: Seuil, 1994) 264).

possibilité). En d'autres termes, l'écrit fut là pour signaler que le discours du sujet pouvait être organisé (dans ce cas de névrose, depuis le Nom-du-Père).

Du côté de la psychose de Daniel Paul Schreber maintenant, en s'appuyant sur les figures décrites par lui de ces « *images d'hommes torchées à la six-quatre-deux* »<sup>251</sup>, Jacques Lacan a reconnu que le support symbolique du signifiant (Nom-du-Père) n'existait pas, et que ces figures eurent seulement une valeur imaginaire. Au contraire de ce dont le tracé fut le signe chez Hans, chez Daniel Paul Schreber la lettre ne pouvait donc pas s'articuler avec le savoir introduit par le Nom-du-Père. Mais ce qui fonctionne dans la lettre comme organisation selon les lois d'un ordre fermé a vraisemblablement trouvé le matériau nécessaire à son développement, soit, dans ce cas, la production discursive que constitue le livre.

Implicitement, Jacques Lacan a expliqué comment, même dans le délire de Daniel Paul Schreber, une organisation par un savoir donné a eu lieu. L'un des effets de cette organisation peut s'illustrer par les propos de Daniel Paul Schreber qui expliqua les raisons de la censure qu'il fit peser sur son texte<sup>252</sup>. Mais pour Jacques Lacan, l'hypothèse de l'existence d'une telle loi (ce qui a organisé ce savoir) a été abordée par un autre élément : le livre de Daniel Paul Schreber a été une « *sorte d'îlot* »<sup>253</sup> où a consisté une signification (être la femme de Dieu). Cet élément, cette capture dans une signification<sup>254</sup>, est ce qui a

---

<sup>251</sup> - « *C'est qu'était omis dans l'imaginaire du sujet, non moins pour eux que pour lui, ce trait parallèle au tracé de leur figure qu'on peut voir dans un dessin du petit Hans, et qui est familier aux connaisseurs du dessin de l'enfant. C'est que les autres n'étaient plus dès lors que des « images d'hommes torchées à la six-quatre-deux », pour unir dans cette traduction des : flüchtig hingermachte Männer, les remarques de M. Niederland sur les emplois de hinmachen au coup d'aile d'Edouard Pichon dans l'usage du français. De sorte que l'affaire était en passe de piétiner de façon assez déshonorante, si le sujet n'avait trouvé à la racheter brillamment. Lui-même en a articulé l'issue (en novembre 1895, soit deux ans après le début de sa maladie) sous le nom de Versöhnung.* » LACAN, J., "D'une question préliminaire à tout traitement possible de la psychose," *Ecrits I*, (1966, Paris : Seuil, 1999) 83.

<sup>252</sup> - Même si chronologiquement la reconnaissance demandée dans le texte a été obtenue avant la publication de son livre (jugement le 13 mars 1900, rédaction de l'avant propos en question en 1902, publication en 1903), Daniel Paul Schreber a reconnu tout de même que l'idée de la publication lui vint alors que son travail de rédaction avançait, et que ménager certaines personnes encore en vie s'avèrerait nécessaire pour mener à bien cette tâche. SCHREBER D.P., *Mémoires d'un névropathe*, (1903 ; Paris: Seuil, 1975) 9.

<sup>253</sup> - LACAN, J., "D'une question préliminaire à tout traitement possible de la psychose," *Ecrits I*, (1966, Paris : Seuil, 1999) 90.

<sup>254</sup> - Dans ses explications, Jacques Lacan n'a pas répondu à la question de savoir ce que les lecteurs du texte de Daniel Paul Schreber pouvaient effectivement être (au-delà de ceux en mesure d'attester de la véracité du phénomène dont il prétendit être la victime). Jacques Lacan a présenté cette demande faite par Daniel Paul Schreber comme une des significations du délire (Id. 91). Ici, nous situons alors la différence entre le travail de Jacques Lacan et celui de Sigmund Freud. Sigmund Freud a noté que aller dans le sens de ce que demandait le sujet ne pouvait qu'être bénéfique (FREUD, S., "Remarques psychanalytiques sur l'autobiographie d'un cas de paranoïa," *Cinq psychanalyses*, 18 éd., (1905 ; Paris: Presses Universitaires de France, 1993) 264). Jacques Lacan a précisé que cette demande de Daniel Paul Schreber, étant prise dans le délire, ne pouvait en être une comme telle.



organisé et justifié l'ensemble de la composition de Daniel Paul Schreber. C'est autour de cette signification qu'ont été construits le livre et les revendications qu'il tint à son égard. Ainsi, les effets de la forclusion ont été localisés comparativement au savoir du Nom-du-Père avec lequel la lettre s'articule. Et la production de Daniel Paul Schreber a été considérée comme un savoir organisé depuis un ensemble de règles.

Toutefois, si l'écriture n'a pas été considérée comme un des éléments pouvant être en mesure de donner une loi à ce système (comme le Nom-du-Père peut en avoir la charge), l'écriture a tout de même été reconnue comme ce qui a participé au système organisé avec lequel la lettre s'articule. Plus loin dans les travaux de Jacques Lacan, ce même mécanisme a aussi été évoqué à propos d'une autre pratique d'écriture dans un cas de psychose. En se référant aux travaux de Jean Laplanche, Jacques Lacan a avancé que l'expérience poétique d'Hölderlin avait déployé l'effort de significantisation, de « *suppléance* » qui tendit à reconstituer le terme refusé « *qui tient la base du système des mots dans une certaine distance ou dimension relationnelle* »<sup>255</sup>. Si dans ce cas non plus l'écriture n'a pas été identifiée comme ce qui a organisé le système des mots, elle a tout de même été reconnue comme ce qui a participé au dit système.

#### **4.5. Une hypothèse pour l'écriture :**

Ainsi, jusque dans les années 1960 on ne trouve pas dans les travaux de Jacques Lacan une démonstration explicite qui décrirait l'écriture comme ce qui organise un système. Mais certains de ses travaux, eux, y conduisent pourtant.

D'abord, dans le séminaire *La relation d'objet* (1956-1957)<sup>256</sup>, c'est la graphie qui a été délimitée comme étant nécessairement orthographique. Mais, comme l'a précisé Jacques Lacan, il n'a pas été là question de l'orthographe en tant que règle d'application de l'écriture à une langue, mais de l'orthographe comme « *le contrôle possible d'une*

---

<sup>255</sup> - LACAN, J., *Le Séminaire livre VII : L'éthique de la psychanalyse*, (Paris: Seuil, 1986) 80.

<sup>256</sup> - Dans le séminaire *La relation d'objet*, 1956-1957, Jacques Lacan a abordé l'écriture depuis les propriétés qu'il avait données à la lettre dans "Le séminaire sur « La Lettre volée »", soit l'articulation et l'ordre. LACAN, J., *Le Séminaire livre IV : La relation d'objet*, (Paris: Seuil, 1994) 236.

*faute* »<sup>257</sup>. Cela dit, la graphie n'a pas été désignée comme étant strictement équivalente à l'existence de l'écriture.

Ensuite, c'est dans sa relecture du récit du cas du petit Hans retranscrit par Sigmund Freud<sup>258</sup>, que Jacques Lacan est revenu sur une des fonctions de l'écriture correspondant plus à ce qu'il avait développé à propos de la lettre une fois considérée comme présence du symbole (et donc introduisant de fait la dimension de la loi). Dans son questionnement, Jacques Lacan a insisté sur le fait que le jeu qui a parcouru la scène avec les deux girafes<sup>259</sup> suffisait pour comprendre que, chez Hans, la résolution de l'Œdipe était en cours. Certes, comme Jacques Lacan le précisa, la présence même de la girafe ne réglait pas totalement la phobie du petit garçon<sup>260</sup>. Mais qu'il en ait dessiné deux, une grande et une petite, qu'il ait pu ensuite chiffonner la petite, tout en lui conservant sa valeur de symbole, a montré que pouvait s'organiser chez Hans le passage de l'image au symbole<sup>261</sup> (comme résolution du complexe d'Œdipe).

Enfin, cette idée de l'écriture comme pouvant organiser un système a aussi été abordé dans un autre cas, lui-même étudié par Sigmund Freud, celui de Léonard de Vinci. Jacques Lacan a présenté brièvement les manuscrits rédigés par Léonard de Vinci<sup>262</sup>, comme ayant été le signe d'une inversion des rapports du moi à l'autre. A la différence de Daniel Paul Schreber, qui a écrit son expérience d'avoir été capturé dans une signification, pour Léonard de Vinci, l'écriture a soutenu l'existence d'un autre imaginaire s'adressant directement au sujet. Dans cette procédure, l'aliénation radicale du sujet à ce qui était

---

<sup>257</sup> - Id., 236.

<sup>258</sup> - FREUD, S., "Analyse d'une phobie chez un garçon de 5 ans," *Cinq psychanalyses*, 18 éd., (1905 ; Paris: Presses Universitaires de France, 1993) 93-198.

<sup>259</sup> - Le récit de cette cure est surtout une interprétation par Sigmund Freud du travail que le père de Hans fit avec Hans. En ce qui concerne la scène avec les deux girafes, elle concerne deux événements de cette cure. Lors du premier, alors que le père de Hans dessinait une girafe sous les yeux de son fils, ce dernier lui a demandé d'y ajouter le « fait-pipi ». Le père a répondu qu'il n'avait qu'à le dessiner lui-même, ce qu'il fit par deux coups de crayons distincts. Le second événement a eu lieu quelques temps plus tard. Hans rejoignit ses parents dans leur lit, pour, le matin venu, leur expliquer le rêve qui l'y avait poussé : « *Il y avait dans la chambre une girafe chiffonnée, et la grande a criée que le lui avais enlevée la chiffonne. Alors elle a cessé de crier, et alors je me suis assis sur la girafe chiffonnée.* » FREUD, S., "Analyse d'une phobie chez un garçon de 5 ans," *Cinq psychanalyses*, 18 éd., (1905 ; Paris: Presses Universitaires de France, 1993) 116.

<sup>260</sup> - L'existence de la phobie de Hans reposait sur l'impossibilité du passage du phallus imaginaire au phallus symbolique. L'interprétation du fantasme des deux girafes a été pour Jacques Lacan un point de repère replaçant Hans dans la perspective de la castration symbolique.

<sup>261</sup> - Ces représentations et ce jeu, bien que plus développés, plus structurés, ont eu une valeur à peu près identique au premier trait tracé par l'enfant sous le corps de la girafe que son père avait représentée. Ce trait, délié du corps, était ainsi « *sur la voie du symbole* ». LACAN, J., *Le Séminaire livre IV : La relation d'objet*, (Paris: Seuil, 1994) 264.

<sup>262</sup> - Ces manuscrits sont composés littéralement dans « *une écriture en miroir* ». LACAN, J., *Le Séminaire livre IV : La relation d'objet*, (Paris: Seuil, 1994) 434.

matérialisé par l'écrit, a fonctionné comme dans l'amnésie du petit Hans<sup>263</sup>, soit une façon pour un sujet d'advenir au monde autrement, par une autre voie que celle mettant en jeu la castration symbolique. Dans ce cas, si le signifiant oedipien n'a pas introduit la dimension de la loi dans la structuration de la personnalité, c'est un travail d'écriture qui en a pris la charge, indiquant ainsi qu'une autre voie que celle du complexe de castration oedipien pouvait le cas échéant organiser les rapports du sujet à l'Autre.

Ainsi, en reliant ces éléments que Jacques Lacan a amenés avec le fonctionnement de l'écriture (l'écriture qui supplée à la castration symbolique) à ceux que nous avons extraits de ses travaux à propos de l'articulation du problème de la psychose (l'écriture comme contrôle du déroulement du symptôme), il semble bien que *Jacques Lacan a implicitement reconnu que l'existence de l'écriture pouvait introduire une loi dans un système afin d'organiser celui-ci. Une telle hypothèse pourrait signifier entre autres que cette existence de l'écriture pourrait avoir une fonction proche de la médiation introduite par le signifiant du Nom-du-Père. Et en reliant cette hypothèse au concept de lettre que nous venons de dégager des travaux de Jacques Lacan, il semble que puissent exister plusieurs possibilités pour qu'un sujet soit en mesure d'articuler ou de formuler une parole. Pour autant, dans cette approche, l'importance de la structuration de la personnalité depuis l'Œdipe ou le Nom-du-Père n'a pas été reniée. Mais par cet autre angle d'approche que permet le concept de la lettre, nous retenons des travaux de Jacques Lacan que, dans la névrose comme dans la psychose, la parole s'articule ou se formule par l'intermédiaire d'un savoir organisé dans un système donné<sup>264</sup>, dont l'Œdipe, comme aussi une certaine fonction de l'écriture, assureraient la fonction.*

---

<sup>263</sup> - Id., 408.

<sup>264</sup> - Vraisemblablement, c'est une telle élaboration qui fonde la théorie des discours dans *L'envers de la psychanalyse* (1969-1970). Bien que Jacques Lacan ne se soit pas servi ouvertement du concept de lettre, le problème soulevé par ce séminaire consiste dans les façons par lesquelles il est possible de penser la structuration d'un discours depuis l'organisation des éléments qui le composent. Cette organisation dépend d'un signifiant maître (S1) d'un ensemble de signifiants (S2), et tient compte de la jouissance (objet a), et du sujet divisé (\$). LACAN, J., *Le Séminaire livre XVII : L'envers de la psychanalyse*, (Paris: Seuil, 1991) 245.

## 5. Altérité et consensus social :

### 5.1. Une fonction d'écriture dans la structuration psychique :

Dans la suite de son élaboration de la psychanalyse, Jacques Lacan a ainsi poursuivi cette étude ouverte depuis le concept de lettre. Et dans ceux-ci Jacques Lacan a repéré différentes fonctions d'écriture. Pour autant, il ne s'agit pas de l'écriture comme peut l'être l'écriture alphabétique, mais d'une écriture qui puisse organiser ce qu'un sujet est en mesure d'articuler, soit comme récit, soit comme parole.

A priori, cette orientation découle plus ou moins directement des deux aspects de la lettre (articulation et ordre) telle qu'ils ont été définis dans "L'instance de la lettre dans l'inconscient ou la raison depuis Freud", 1957. Dans ce travail, Jacques Lacan a soulevé que lorsque le rêve et le jeu se heurtent au manque de matériel pour représenter les articulations logiques qu'ils expriment, ils relèvent alors véritablement d'une articulation entre l'écriture et la pantomime (soit pour la première l'aspect consistant et pour la seconde le mime de la signification). Au préalable, depuis les travaux freudiens, dans *Les formations de l'inconscient*<sup>265</sup>, 1956-1957, le rêve, comme objet à déchiffrer, avait été défini comme étant un texte écrit. Si cette dimension de l'écrit comme supportant un récit a donc été précisée dans "L'instance de la lettre dans l'inconscient ou la raison depuis Freud", dans la "Leçon du 3 décembre 1958"<sup>266</sup> du séminaire *Le désir et son interprétation*<sup>267</sup>, Jacques Lacan a expliqué qu'avant que ne s'organise le préconscient, une succession de « *Niederschriften* » s'articulerait au niveau de l'inconscient, en formant un espace typographique. Ces « *Niederschriften* », ont été identifiées comme les résidus du rêve, soit ce qui reste une fois extraite la signification. A propos de cette écriture du rêve,

---

<sup>265</sup> - LACAN, J., "La forclusion du Nom-du-Père," *Le Séminaire livre V : Les formations de l'inconscient*, (Paris: Seuil, 1998) 360.

<sup>266</sup> - LACAN, J., "Leçon du 3 décembre 1958," *Le Séminaire livre VI : Le désir et son interprétation*, (Paris: Association Freudienne Internationale, non daté) 69-88.

<sup>267</sup> - LACAN, J., *Le Séminaire livre VI : Le désir et son interprétation*, (Paris: Association Freudienne Internationale, non daté) 535.

Jacques Lacan a alors avancé, que l'écriture dans le rêve était une « *Niederschrift* » dont le sujet rend compte. En termes d'écriture et dans la structuration psychique, la « *Niederschrift* » a été définie comme ce qui supporte un récit parlé. De cette façon, Jacques Lacan a repéré un des mécanismes en mesure d'organiser un discours, composante, comme nous l'avons vu, essentielle dans les mécanismes de la lettre.

Dans la "Leçon du 9 décembre 1959"<sup>268</sup> du séminaire *L'éthique de la psychanalyse*,<sup>269</sup> 1959-1960, Jacques Lacan a repris cette définition de la « *Niederschrift* », en précisant qu'elle serait à considérer véritablement comme une écriture. Dans sa lecture des travaux freudiens, il a ainsi souligné que Sigmund Freud avait repéré plusieurs « *Niederschriften* » à relier, dans leur chronologie, au développement psychique. Dit autrement, leurs fonctions dans le développement psychique iraient de l'organisation de l'inconscient le plus archaïque, jusqu'à la parole qui peut se formuler. Ces « *Niederschriften* » ont ainsi été identifiées comme des structures signifiantes à distinguer de la perception et de la conscience. Ainsi, autant comme nous le signalions, l'introduction de cette dimension de ce qui serait écriture dans la structuration psychique n'a pas fait de cette écriture une pratique graphique ni alphabétique, autant dans ce travail, Jacques Lacan a quand même souligné que les « *Niederschriften* » étaient de l'ordre de l'écriture, intervenaient dans la structuration psychique et pouvaient déboucher sur la possibilité de formulation d'une parole.

Cela dit, si le concept de « *Niederschrift* » a été défini comme fonction d'écriture structurante, en revanche, dans celle-ci n'a pas été distingué ce qui structure et différencie les névroses et les psychoses, ni le type de parole qui se formule. De telles pistes ont pourtant été ouvertes par Jacques Lacan dans ce travail, mais sans pour autant déboucher sur une différenciation nette. Dans *L'éthique de la psychanalyse*, 1959-1960, en reprenant l'articulation freudienne de *Métapsychologie*<sup>270</sup> (1915), Jacques Lacan a rappelé que dans la schizophrénie, la connexion de la représentation de choses avec la représentation de mots ne se faisait pas<sup>271</sup>. Dans ce cas, comparativement à ce que Sigmund Freud postulait

---

<sup>268</sup> - LACAN, J., "Leçon du 9 décembre 1959," *Le Séminaire livre VII : L'éthique de la psychanalyse*, (Paris: Seuil, 1986) 75-94.

<sup>269</sup> - LACAN, J., *Le Séminaire livre VII : L'éthique de la psychanalyse*, (Paris: Seuil, 1986) 377.

<sup>270</sup> - FREUD, S., "L'inconscient," *Métapsychologie*, (1943 ; Paris: Gallimard, 1968) 65-121.

<sup>271</sup> - Cette hypothèse est issue du travail de Sigmund Freud. Dans *Métapsychologie*, 1915, Sigmund Freud a avancé que dans la schizophrénie, la connexion de la représentation de choses (« *Sachevorstellung* ») ne se faisait pas avec la représentation de mots (« *Wortvorstellung* ») Id. 117.

pour la névrose, le problème de la schizophrénie a été identifié comme une impossibilité de connexion entre deux registres pour que puisse être articulée une parole. Seulement, cette parole a été pensée comparativement avec le modèle névrotique, œdipien. Or, dans les schizophrénies, et même si la parole qui s'articule ne se structure par sur le savoir œdipien, quelque chose se formule tout de même, que Sigmund Freud appela « *langage d'organe* »<sup>272</sup>. Autrement dit, en reprenant les concepts freudiens à la base de cette élaboration, Jacques Lacan a reconnu que des fonctions d'écriture intervenaient dans la structuration et dans l'articulation et la formulation de paroles, et que celles-ci (les paroles) devaient être différenciées les unes des autres. Mais c'est seulement dans le séminaire des années 1961-1962, *L'identification*,<sup>273</sup> (au travers des concepts de trait unaire, lettre et écriture alphabétique) qu'ont été posées les distinctions nécessaires pour déjà différencier ces niveaux où peuvent intervenir l'écriture et/ou des fonctions d'écriture. Cela dit, dans le séminaire *L'éthique de la psychanalyse*<sup>274</sup>, 1959-1960, Jacques Lacan s'est, à plusieurs reprises, intéressé à ce qui dans la psychose pourrait s'articuler par la logique de la sublimation, supposant ainsi qu'au niveau des psychoses, une articulation langagière pouvait permettre une satisfaction pulsionnelle distincte de la voie du symptôme, mais tout de même en accord avec les exigences sociales.

## 5.2. *Le cas particulier de la sublimation :*

Dans ce travail, en expliquant comment toute forme de sublimation ne peut que représenter la Chose (Das Ding) comme un vide<sup>275</sup>, Jacques Lacan a fait l'hypothèse que, au contraire des « *Sachevorstellungen* » (représentations de choses) et

---

<sup>272</sup> - FREUD, S., "L'inconscient," *Métopsychoanalyse*, (1943 ; Paris: Gallimard, 1968) 112.

<sup>273</sup> - LACAN, J., *Le Séminaire livre IX : L'identification*, (Paris: Association Freudienne Internationale, 1996) 446.

<sup>274</sup> - LACAN, J., *Le Séminaire livre VII : L'éthique de la psychanalyse*, (Paris: Seuil, 1986) 374.

<sup>275</sup> - Cette démonstration a été en partie appuyée sur un cas clinique de psychose mélancolique. Ce cas est extrait d'un article de Mélanie Klein, appuyé sur le récit d'un cas clinique de Karim Mikailis. Dans ce cas, la malade, suite à un retour de ces accès mélancoliques, a rencontré dans sa propre demeure une représentation du vide dont elle se plaignait. Cette représentation du vide a été perçue par l'intermédiaire d'un place vide survenue dans une collection de tableaux. Un tableau avait été enlevé. Suite à cela, la malade s'est mise à peindre, et a trouvé dans la peinture un artifice pour remplir l'espace vide qu'elle disait être le sien. Ainsi la Chose, sans pour autant cesser d'exister, pouvait trouver une représentation autre que celle éprouvée. Id., 140-141.

« *Wortvorstellungen* » (représentations de mots), soit plus globalement des « *Vorstellungen* » (représentations), Das Ding<sup>276</sup>, qui n'a pas le caractère d'une structure signifiante, pouvait faire fonction, par la sublimation, de ce qui dans la psychose est rejeté. En cela, plutôt que de s'appuyer sur la forclusion de la signification oedipienne pour articuler une parole qui se solde par le déclenchement des troubles psychotiques, le sujet pourrait articuler des significations qui s'organiseraient depuis le discours amené par l'existence de l'objet sublimé. Plus simplement, le sujet sublimerait l'élément manquant dans la structure, et pourrait alors articuler une parole qui soit dépendante de l'organisation tierce dans laquelle l'objet sublimé prend sa place. L'exercice de la sublimation permettrait ainsi de traiter sur un plan déjà structuré, les éléments qui d'ordinaire s'articuleraient dans le symptôme. Dans ces rapports entre psychose et sublimation, Jacques Lacan a ainsi identifié la science et le discours de la science<sup>277</sup> comme des systèmes traitant la Chose par une forclusion (« *Verwerfung* »), et autorisant ainsi la sublimation de la signification rejetée dans les psychoses<sup>278</sup> et de ses effets.

Maintenant, si dans ce travail l'écriture n'a pas été clairement abordée comme une pratique en mesure de fonctionner avec la sublimation, déjà, certains types de discours ont été reconnus comme mettant en œuvre les mécanismes de la sublimation, et ce, même dans la structure psychotique. Au contraire des hypothèses précédentes, c'est-à-dire celles d'une nécessaire écriture comme support d'une parole articulée, la sublimation a été pensée comme un processus strictement indépendant mais pouvant permettre à un sujet de faire jouer la satisfaction recherchée dans la formation des symptômes sur un plan structuré permettant l'obtention de la satisfaction visée par la pulsion (dont le symptôme n'est qu'un substitut). Ce plan fonctionne comme « *un consensus social à l'état de structure* »<sup>279</sup>.

---

<sup>276</sup> - Das Ding, la Chose, n'a pas d'existence propre, et relève davantage d'une économie de l'interdit. C'est cette économie, qui en l'état repose sur l'existence de la parole en tant que Loi, et qui est mise en œuvre dans l'exercice de la sublimation.

<sup>277</sup> - En s'appuyant sur l'élaboration freudienne, Jacques Lacan a mis en série science et discours scientifique, sans développer une distinction entre les deux. LACAN, J., *Le Séminaire livre VII : L'éthique de la psychanalyse*, (Paris: Seuil, 1986) 154-155.

<sup>278</sup> - Pour l'art, pris sur le versant de l'hystérie, l'objet se construit autour du vide qu'est la Chose. Dans la religion, principe névrotique, il s'agit avant tout de respecter ce vide. Ces comparaisons sur lesquelles s'est appuyé Jacques Lacan, sont extraites des travaux de Sigmund Freud. FREUD, S., *Totem et tabou*, (1923; Paris, Payot, 1965) 114 – 115.

<sup>279</sup> - « *Ce qui doit être justifié, ce n'est pas simplement les bénéfices secondaires que les individus peuvent tirer de leurs productions, mais la possibilité originelle d'une fonction comme la fonction poétique dans un consensus social à l'état de structure. Et bien, c'est un tel consensus que nous voyons naître à une certaine époque de l'histoire, autour d'un idéal qui est celui de l'amour courtois. Pour un certain cercle, aussi limité que nous le supposons, cet idéal s'est trouvé au principe d'une morale, de toute une série de comportements, de loyautés, de mesures, de services, d'exemplarités de la conduite. Et si cela nous intéresse de la façon la*

Indirectement, Jacques Lacan a ainsi à sa façon repris l'articulation proposée par Sigmund Freud dans *Malaise dans la civilisation*, de ce que ce dernier appelait le surmoi d'une époque culturelle, c'est-à-dire l'existence, dans le social, d'un système supposé avoir des effets sur l'individu. Ainsi, comme Jacques Lacan a pu parler de l'amour courtois (cette poésie soutenue par l'interdit de tout rapport sexuel), les mécanismes en jeu dans la sublimation ont été supposés mettre en œuvre chez le sujet la fonction prise dans le consensus social qui lui correspond (le poète pour l'art<sup>280</sup>). De plus, toujours dans ce séminaire, au contraire des hypothèses extraites des travaux de Bernfeld<sup>281</sup>, Jacques Lacan a considéré de façon générale que l'exercice de la sublimation serait radicalement distinct des mécanismes du refoulement<sup>282</sup>, même si ceux-ci peuvent mettre en œuvre une pratique d'écriture. *Dans L'éthique de la psychanalyse, les hypothèses de Jacques Lacan, à propos de la sublimation, supposent donc qu'un système organisé puisse être un moyen pour un sujet de cerner ce qui est impossible à faire venir au jour sous une forme articulée sans qu'interviennent les mécanismes de formation des symptômes propre à un sujet.*

Ce mécanisme suppose que le sujet laisse radicalement de côté le symptôme qui peut le représenter pour adhérer à un autre système où ce n'est plus son symptôme qui est à l'origine de la reconnaissance du désir. Mais ce mécanisme laisse en suspens une question, à savoir si, par la sublimation, un sujet réussit ou non à articuler ce qu'il en est de sa singularité. Cette hypothèse n'a pas été traitée par les travaux de Jacques Lacan sur la sublimation dans *L'éthique de la psychanalyse*. En revanche, les hypothèses formulées dans ce travail ont de fait supposé qu'existe une inscription minimale du sujet dans le langage, avant que se décide la structuration subjective et la formation des symptômes ou que s'organisent les mécanismes de la sublimation. Sans être repérée dans ce séminaire, cette articulation, cette inscription langagière minimale, correspond à ce que Jacques Lacan

---

*plus directe, c'est que le pivot en était quoi ? Une érotique.* » LACAN, J., *Le Séminaire livre VII : L'éthique de la psychanalyse*, (Paris: Seuil, 1986) 174.

<sup>280</sup> - « Freud fait remarquer comment l'artiste, après avoir opéré sur le plan de la sublimation, se trouve en somme le bénéficiaire de son opération pour autant que, comme elle est reconnue par la suite, il se trouve recueillir sous forme de gloire, honneur, voire argent, précisément les satisfactions fantasmatiques qui étaient au principe de la tendance qui se trouve ainsi, dans la sublimation, et par la voie de la sublimation, se satisfaire. Tout ceci est fort bel et bon, à cette seule condition que nous tenions pour quelque chose en somme de déjà établi au dehors, qu'il y a une fonction du poète. » Id., 173.

<sup>281</sup> - LACAN, J., "Critique de Bernfeld," *Le Séminaire livre VII : L'éthique de la psychanalyse*, (Paris: Seuil, 1986) 185-194.

<sup>282</sup> - Est seulement évoqué depuis les travaux freudiens qu'il « peut y avoir aussi des sublimations par d'autres mécanismes, et plus simples. » Id., 187.



a élaboré dans *L'identification* (1961-1962), et les séminaires qui suivent, au travers du concept de trait unaire<sup>283</sup>.

## 6. Le séminaire L'identification, 1961-1962 :

Dans *l'Identification*<sup>284</sup>, 1961-1962, Jacques Lacan s'est appuyé sur cette fonction de l'existence d'un consensus social en y injectant ce qui fondait son propos dans *Les psychoses* (inscription, substantialisation, lien au refoulement, 1955-1956). Il y a ainsi au moins défini l'écriture comme étant distincte du sujet, mais susceptible d'être saisie par lui (définition proche des « *Niederschriften* »). Mais l'écriture a été articulée à différents niveaux et au travers de différentes définitions.

L'articulation de ce séminaire repose essentiellement sur ce que Jacques Lacan a extrait de l'ouvrage de James Février, *Histoire de l'écriture*<sup>285</sup>, 1948. L'appropriation de l'écriture par une culture et/ou une population, a été repérée comme étant un progrès. Dans un tel mécanisme, tout passage à l'écrit de ce qui fonctionne comme langue a été présenté comme se faisant par l'intermédiaire « *d'un matériel d'écriture emprunté à une autre population* »<sup>286</sup>. A relier ce mécanisme à celui évoqué à propos de Daniel Paul Schreber, l'écriture se présente comme un moyen de substantialiser une parole (ce qui ne signifie pas nécessairement faire consister une signification). Et dans cette logique, elle suppose que

---

<sup>283</sup> - « Il n'y a d'apparition concevable d'un sujet comme tel, qu'à partir de l'introduction première d'un signifiant, et du signifiant le plus simple qui s'appelle le trait unaire. Le trait unaire est d'avant le sujet. » LACAN, J., *Le Séminaire livre X : L'angoisse*, (Paris: Association freudienne Internationale, 1998) 29.

<sup>284</sup> - LACAN, J., *Le Séminaire livre IX : L'identification*, (Paris: Association Freudienne Internationale, 1996) 446.

<sup>285</sup> - FEVRIER, J., *Histoire de l'écriture*, (1949 ; Paris: Payot, 1995) 615.

<sup>286</sup> - LACAN, J., *Le Séminaire livre IX : L'identification*, (Paris: Association Freudienne Internationale, 1996) 35.

<sup>286</sup> - Id., 84.

soit refoulé, voire rejeté<sup>287</sup>, ce qui s'efface derrière la marque qu'est cette écriture, soit le « *Vorstellungsrepräsentanz* »<sup>288</sup> (représentant de la représentation).

*C'est dans cet effacement que Jacques Lacan a repéré différentes fonctions d'écriture, celles-ci allant de l'inscription (trait unaire) à l'écriture alphabétique, en passant par la création d'une signification (la lettre). Si les bases de cette dernière<sup>289</sup> avaient déjà été élaborées dans "Le séminaire sur la lettre volée" (1956), et "L'instance de la lettre dans l'inconscient ou la raison depuis Freud" (1957), dans L'identification (1961–1962), Jacques Lacan s'est appuyé sur ces fonctions pour définir les concepts de trait unaire et d'écriture alphabétique, concepts déduits des principes freudiens de « Zeichen » et « Niederschrift » pour le premier, et pour le second de l'écriture comme moyen de faire exister une altérité.*

### **6.1. Le trait unaire :**

Dans ce travail, Jacques Lacan a donc proposé une articulation logique de l'existence du sujet dans le langage, et l'a considérée d'abord comme relevant nécessairement d'une inscription<sup>290</sup>. C'est celle qu'il a reprise sous le concept freudien « *d'Einziges zug* », trait unique<sup>291</sup>, puis par le concept de trait unaire. « *L'Einziges zug* » a pour fonction d'indiquer la place où est accrochée la fonction du signifiant (« *et ce à quoi ça sert dans l'avènement de la vérité* »<sup>292</sup>). Le trait unaire (traduction par Jacques Lacan de

---

<sup>287</sup> - Id., 82.

<sup>288</sup> - « *Le numéro perdu du comportement tant* » de la répétition. Id., 72.

<sup>289</sup> - Tout particulièrement sur les liens entre lettre et structure psychotique : les effets de la forclusion du Nom-du-Père ont été localisés dans le rejet du savoir susceptible d'organiser le système avec lequel la lettre s'articule.

<sup>290</sup> - Pour déduire cette hypothèse, Jacques Lacan est parti de la fonction du nom propre. Le nom propre est ce qui persiste dans le passage d'une langue à une autre, définition proche de ce que Sigmund Freud avançait dans *Totem et tabou* (1912) lorsqu'il expliquait comment le nom d'une personne est ce qui désigne l'altérité qu'elle représentait pour un autre. A la différence du nom commun (qui amène un sens), le nom propre est une marque superposée à l'objet. Le nom propre est ainsi un doublet du trait unaire, lorsque celui-ci est considéré comme l'attache liant le sujet au langage. Id., 78-79.

<sup>291</sup> - Id., 35.

<sup>292</sup> - Id., 37.

« *l'Einzigster zug* ») est ce qui fonctionne comme support de la différence<sup>293</sup>. Le trait unaire est ainsi une inscription, mais n'est pas une écriture au sens de l'écriture alphabétique.

Pour expliquer cette hypothèse, Jacques Lacan a ainsi avancé que le nom propre<sup>294</sup> est ce qui matérialise le mieux la fonction du trait unaire (support de la différence), en tant que signifiant doublant la marque singulière qu'est le trait unaire pour chacun, au point de véhiculer une certaine différence sonore d'avec le nom commun (thèse empruntée aux travaux de Alan Gardiner<sup>295</sup>). Sigmund Freud, dans son élaboration de la psychanalyse<sup>296</sup>, expliquait comment le nom était toujours un moyen de cerner l'altérité radicale que peut représenter un sujet pour un autre. Dans cette logique, le nom propre est le support langagier de ce qui chez le sujet fonctionne comme stricte différence. Mais, alors que l'élaboration freudienne, au moins avec *Totem et tabou*, s'est arrêtée sur l'altérité qu'incarne un sujet pour un autre sujet (altérité marquée par l'existence du nom et donc dépendante d'un autre), par son élaboration Jacques Lacan s'est intéressé à la marque distinctive qu'est chaque sujet dans le langage. Cette marque a été repérée comme étant le trait unaire, soit une inscription. Et Jacques Lacan a fait du trait unaire l'attache liant le sujet au langage<sup>297</sup>.

## 6.2. *L'écriture :*

L'écriture, dans ce travail, correspond à l'attache liant le réel au langage, et est donc ce qui ex-siste au sujet, avant même de fonctionner comme écriture pour un sujet. Dans *La logique du fantasme*<sup>298</sup>, 1966-1967, Jacques Lacan a défini sur cette base ce qu'ont été les hiéroglyphes tant qu'ils ne furent pas déchiffrés. Les considérant véritablement comme les éléments d'un système d'écriture, d'une écriture, Jacques Lacan

---

<sup>293</sup> - Id., 69.

<sup>294</sup> - Pour Jacques Lacan, le nom propre a pour fonction d'amener avec lui « *quelque chose qui est de l'ordre d'une marque appliquée en quelque sorte sur l'objet, superposée à lui* ». LACAN, J., *Le Séminaire livre IX : L'identification*, (Paris: Association Freudienne Internationale, 1996) 78-79.

<sup>295</sup> - Id., 80.

<sup>296</sup> - FREUD, S., *Totem et tabou*, (1912 ; Paris: Payot, 1965) 240.

<sup>297</sup> - Et le nom propre a été identifié depuis la fonction distinctive de son matériel sonore.

<sup>298</sup> - LACAN, J., "Leçon du 16 novembre 1966," *Le Séminaire livre XIV : La logique du fantasme*, (Polycopié, version d'origine non identifiée) 10.

a précisé que chaque élément de ce système, même avant d'être traduit, compris, était un signifiant représentant un sujet pour le signifiant le suivant dans ce système. Et même si les hiéroglyphes sont restés incompris durant seize siècles, ce seul principe d'avoir reconnu qu'existait une articulation de leurs éléments entre eux, a toujours fait des hiéroglyphes un système d'écriture. Ainsi, Jacques Lacan a défini l'écriture comme étant un système dont les éléments s'articulent, à la condition toutefois qu'un tel système, même incompris, et pour être identifié comme une écriture, soit reconnu par d'autres (lecteurs, observateurs, scientifiques, etc.) au moins comme étant un système<sup>299</sup>.

Dans *L'identification*, donc, avant de donner cette définition si nette de l'écriture comme système, Jacques Lacan a souligné que toute écriture apprend à fonctionner comme écriture pour un sujet, seulement lorsqu'elle est phonétisée. Autrement dit, s'il a défini l'écriture dans un second temps par rapport à la parole, comme la parole, l'écriture a été reconnue comme système pouvant être articulé, quitte à ce que ce matériel puisse être au préalable radicalement distinct de la parole et de la fonction du sujet.

De la sorte, ces hypothèses reviennent à considérer que l'écrit peut être différent de la parole, au point que l'un puisse en venir à être incompréhensible par des personnes usant de l'autre. Cela dit, dans un cas comme dans l'autre, il est nécessaire que le sujet articule des significations ou au moins un matériel dans le support de langage correspondant (écriture ou parole). Si jusqu'ici un tel mécanisme n'établit pas de distinctions dans les façons par lesquelles un sujet, selon sa structure, articule ou formule une parole, en revanche, dans l'écriture comme dans la parole, ce mécanisme suppose nécessairement que le matériel en question est d'une façon ou d'une autre investi par le sujet. Si l'écriture est donc, comme l'a présentée Jacques Lacan, l'attache liant le réel au langage, l'articulation d'une écriture, pour être effective chez un sujet, repose nécessairement sur un lien entre l'écriture (comme attache entre le réel et le langage), et au moins un autre élément qui inclut nécessairement la dimension du sujet, c'est-à-dire au moins le trait unaire (sujet-langage)<sup>300</sup>, ou la lettre (dans la logique de l'articulation du séminaire *L'identification*, et

---

<sup>299</sup> - « Il n'est nullement nécessaire qu'une écriture veuille dire quelque chose pour qui que ce soit, pour qu'elle soit une écriture et pour que, comme telle, elle manifeste que chaque signe représente un sujet pour celui qui le suit. » Id.

<sup>300</sup> - Bien que cela ne soit pas explicite dans ce séminaire, il semble qu'une autre attache mettant en œuvre la fonction du sujet puisse intervenir au même titre dans ces mécanismes. Si ce point de vue n'est pas explicite dans le Séminaire *L'identification*, plusieurs travaux ultérieurs tendent à situer les effets de la lettre comme ce qui intervient entre le sujet et le réel, entre autres le séminaire *D'un discours qui ne serait pas du semblant*, 1971 (LACAN, J., *Le séminaire livre XVIII : D'un discours qui ne serait pas du semblant*, (Paris:

bien que Jacques Lacan ne l'ait pas présentée ainsi, nous supposons que lettre est l'attache liant le sujet au réel).

Ainsi, autant Jacques Lacan a reconnu que l'écriture ne peut fonctionner comme système d'écriture pour un sujet qu'en étant d'abord phonétisée (que ce soit par lecture de ce qui est écrit ou par la reconnaissance que ce qui est écrit est un système), autant ses hypothèses supposent que pour que quelque chose s'articule ou se formule dans la parole, il est avant tout nécessaire qu'une lecture du trait unaire ait lieu. C'est cette lecture, cette phonématisation<sup>301</sup> qu'une écriture peut alors connoter, avant d'être à son tour phonétisée. La phonématisation<sup>302</sup> est ainsi ce qui résulte de la lecture du trait unaire par du langage, et précisément par « *ce qui dans le langage est prêt à recevoir cette information du trait* »<sup>303</sup>. C'est dans la façon dont est organisé « *ce qui est prêt dans le langage* » à recevoir cette information du trait, que se détermine la structure<sup>304</sup>. Ce qui est « *prêt dans le langage* », c'est le signifiant. Ce signifiant introduit une coupure, cette coupure engendre la surface, le sujet a la structure de la surface ainsi engendrée<sup>305</sup>.

---

Association freudienne internationale, 1996) 195), et Lituraterre, 1971 (LACAN, J., "Lituraterre," *Autres écrits*, (Paris : Seuil, 2001) 11-20.

<sup>301</sup> - « (...) *quelque chose est là pour être lu, lu avec du langage, quand il n'y a pas d'écriture encore. Et c'est par le renversement de ce rapport, et de ce rapport de lecture du signe, que peut naître ensuite l'écriture pour autant qu'elle peut servir à connoter la phonématisation.* » LACAN, J., *Le Séminaire livre IX : L'identification*, (Paris: Association Freudienne Internationale, 1996) 93.

<sup>302</sup> - La phonématique est distincte de la phonétique. Elle est relative au plan du phonème en tant qu'unité distinctive, alors que la phonétique est l'étude des sons du langage. Dit autrement, au contraire de la phonétique, la phonématique n'inclut pas la dimension sonore. La phonétique étudie les sons de la langue, la phonématique étudie ce qui se lit, sans que cela ait à passer par la voix.

<sup>303</sup> - LACAN, J., *Le Séminaire livre IX : L'identification*, (Paris: Association Freudienne Internationale, 1996) 93.

<sup>304</sup> - C'est ainsi que Jacques Lacan a pu dans *L'identification*, appuyer son élaboration sur la façon dont le désir du sujet trouve une réponse dans l'Autre du langage. Toujours dans ce séminaire, une telle démonstration a été faite par Mme Aulagnier, dans son exposé intitulé "Angoisse et identification". Le nom propre est toujours donné par un autre, et c'est dans la façon dont celui-ci est donné que se déterminerait la structure. « *Le psychotique est un sujet dont la demande n'a jamais été symbolisée par l'Autre, pour qui réel et symbolique, fantasme et réalité, n'ont jamais pu être délimités, faute d'avoir pu accéder à cette troisième dimension qui seule permet cette différenciation indispensable entre ces deux niveaux, soit, l'imaginaire (...). La première amputation que subit le psychotique se passe avant sa naissance, il est pour sa mère l'objet de son propre métabolisme, la participation paternelle est par elle niée, inacceptable. Il est (...) l'objet partiel venant combler un manque fantasmatique au niveau de son corps. Et dès sa naissance, le rôle qui lui sera par elle assigné sera celui d'être le témoin de la négation de sa castration (...). On voit alors dès ce moment comment va se constituer pour le psychotique sa relation particulière à la parole, comment, dès le début, il lui sera impossible de maintenir sa relation à la demande.* » Id., 272.

<sup>305</sup> - « *Le signifiant détermine le sujet, le sujet en prend une structure. (...) le sujet a la structure de la surface, au moins topologiquement définie.* » Id., 328-329

### 6.3. *La lettre :*

Toujours dans *L'identification*, Jacques Lacan a souligné le rapport établi entre la lettre et la fonction nommante<sup>306</sup>. La fonction nommante a été reconnue comme ce qui peut intervenir dans l'organisation d'un système, soit lorsqu'elle s'appuie sur le signifiant donné par l'Autre, le nom propre. Cela dit, à propos de cette fonction nommante, Jacques Lacan n'a pas posé qu'elle ne se produisait pas dans les psychoses. Son travail a consisté à repérer que ce serait le signifiant qui introduirait la structure, quitte à ce que celle-ci s'inscrive par la logique du Nom-du-Père (névrose) ou sa forclusion (psychose).

C'est ici que nous voyons l'intérêt et l'enjeu de la sublimation, qui est bien pour un sujet une possibilité d'articuler des signifiants dans un système déjà organisé, là où ceux-ci auraient dû, dans les mécanismes psychiques, s'organiser depuis le Nom-du-Père ou sa forclusion. Mais c'est surtout ici que Jacques Lacan a fait intervenir la logique introduite par la lettre, en tant qu'elle est le mécanisme par lequel se produit une articulation entre le langage et le discours, qui s'organise dans un système.

Au travers de cette articulation du problème, nous pouvons ainsi comprendre comment à propos des psychoses, Pierre Bruno a pu faire une distinction entre la lettre morte et la lettre porteuse de signification. Considérée depuis l'articulation freudienne et lacanienne de la métaphore paternelle, la lettre s'articule au discours organisé par le Nom-du-Père. Lorsque celui-ci est forclos, Pierre Bruno a défini la lettre comme lettre morte<sup>307</sup>, c'est-à-dire ne trouvant pas le matériau nécessaire à son articulation pour être porteuse de signification<sup>308</sup>. Au travers de son étude de la pratique d'écriture d'Antonin Artaud, il a montré que cet écrivain avait réussi à « *reformuler l'affirmation primordiale (...) qui a été forclos* »<sup>309</sup>. Dans *Réalité et Poésie*<sup>310</sup>, Pierre Bruno a ainsi avancé que l'œuvre d'Antonin Artaud reposait sur le refus d'un système de significations orientées par le religieux. Il a fait l'hypothèse qu'Antonin Artaud avait pu remettre en cause « *la part qui dans*

---

<sup>306</sup> - Id., 81.

<sup>307</sup> - BRUNO, P., *Apprendre d'Artaud, Ecrits psychotiques I*, (Inédit) 101

<sup>308</sup> - Comme nous le précisons par la suite, cette articulation entre lettre et lettre morte, selon ce principe de la signification, ne peut pas être généralisée pour toutes les psychoses.

<sup>309</sup> - BRUNO, P., *Apprendre d'Artaud, Ecrits psychotiques I*, (Inédit) 157.

<sup>310</sup> - BRUNO, P., *Antonin Artaud, Réalité et poésie*, (Paris: L'Harmattan, 1999) 195.

*l'expérience psychique primordiale, a été forclosée, et de ce fait peut, dans la psychose, faire retour dans le Réel sous la forme notamment des hallucinations* »<sup>311</sup>. Autrement dit, son approche de la psychose (essentiellement articulé depuis le séminaire *L'identification* de Jacques Lacan), a été construite sur la possibilité qu'un travail d'écriture puisse suppléer à la forclusion du Nom-du-Père. Seulement, dans sa démonstration, Pierre Bruno n'a pas fait l'hypothèse de ce que nous soulignons ici : dans la psychose, alors que la forclusion fait de la lettre une lettre morte, un travail d'écriture peut permettre à la lettre d'être porteuse de signification. Aussi nous supposons que la forclusion de la signification oedipienne ne fait pas nécessairement de la lettre une lettre morte, c'est-à-dire non porteuse de signification, surtout lorsqu'une pratique d'écriture peut en prendre la charge, ou bien lorsque le psychanalyste, tel que Sigmund Freud en proposa une fonction, s'en fait l'adresse<sup>312</sup>.

#### **6.4. De ce qui s'organise dans les psychoses :**

Pour en revenir à l'élaboration de Jacques Lacan, depuis ces travaux axés autour des concepts élaborés (trait unaire), remaniés (écriture) ou repris (lettre), dans le séminaire *L'identification*, 1961-1962, ses hypothèses ont posé que l'existence d'une écriture est le signe qu'existe pour un sujet un investissement de la lecture du trait par « *ce qui est prêt dans le langage* » et qui constitue une parole<sup>313</sup>. Ceci est observable tant pour les psychoses que pour les névroses. Dans les psychoses, le fait qu'une telle parole puisse être aussi porteuse de significations est le signe que le discours s'articulant par la lettre est un discours organisé.

Seulement, bien que Jacques Lacan ait pu fournir une étude approfondie des mécanismes liés de près ou de loin à l'écriture, il n'a pas approfondi l'idée que

---

<sup>311</sup> - Id.

<sup>312</sup> - Comme nous l'avons déjà cité précédemment, Sigmund Freud conseillait aux analystes de prendre les délires des malades mentaux comme des communications. FREUD, S., *Le mot d'esprit et sa relation à l'inconscient*, (Paris: Gallimard, 1988) 307-308.

<sup>313</sup> -« (...) il y a, disons, dans un temps, un temps repérable, historiquement défini, un moment où quelque chose est là pour être lu, lu avec du langage, quand il n'y a pas d'écriture encore. Et c'est par le renversement de ce rapport, et de ce rapport de lecture du signe, que peut naître ensuite l'écriture pour autant qu'elle peut servir à connoter la phonématisation. » Id., 92-93.

l'organisation qui se produirait dans les psychoses puisse être soutenue par un travail d'écriture comme nous avons pu l'observer chez Daniel Paul Schreber. Autrement dit, dans ce travail, bien que la mise en place de la structure ait pu être présentée comme une coupure par le signifiant venant de l'Autre (soit « *ce qui est prêt dans le langage à recevoir cette information du trait* »), la signification du système qui s'organise dans la structure n'a pas été détaillée au point de pouvoir y faire la distinction entre névroses et psychoses. Par contre, dans ce travail, Jacques Lacan a précisé certaines des hypothèses de ses travaux sur la lettre. Autant, dans ceux-ci, il posait que le signifiant oedipien organiserait le discours articulé dans la lettre, autant ici, il n'a pas exclu qu'une organisation puisse aussi avoir lieu dans la psychose. Rappelons que Sigmund Freud, dans *l'Homme Moïse et la religion monothéiste*, avait posé que dans les psychoses un morceau de vérité oublié resurgissait dans la vie psychique du sujet, et que c'était autour de celui-ci que se constituait le délire<sup>314</sup>. Ainsi, autant dans ses travaux sur la lettre, nous avons montré que Jacques Lacan se rapprochait davantage de l'idée que quelque chose puisse s'organiser dans les psychoses seulement par l'intermédiaire d'une pratique de l'écriture, autant avec ce séminaire (*L'identification*), nous pouvons déduire que *dans les psychoses toujours quelque chose s'organise, et il se peut qu'une pratique de l'écriture fasse d'un tel système organisé un système porteur de significations.*

## **7. Pour une méthode d'interprétation de l'écriture :**

Tant que Jacques Lacan n'avait pas élaboré la clinique borroméenne, le concept de trait unaire a jalonné ses travaux, comme concept clef d'une théorisation de l'entrée du

---

<sup>314</sup> - « *Nous avons saisi depuis longtemps qu'un morceau de vérité oublié réside dans l'idée délirante, lequel, en revenant, a dû subir des déformations et a été mal compris, et que la conviction contraignante qui se constitue en délire part de ce noyau de vérité et s'étend sur les erreurs qui l'entourent.* » FREUD, S., *L'homme Moïse et la religion monothéiste*, (1939 ; Paris: Gallimard, 2001) 176.



sujet dans le langage<sup>315</sup>. De même, l'alphabet, exception faite de l'interprétation de l'usage des lettres par René Descartes<sup>316</sup>, a plusieurs fois été repris comme exemple de ce qu'est un système qui constitue la parole en écrit, témoignant du rapport entre sujet et ordre social. Quant au concept de lettre, dans "Lituraterre", octobre 1971, et *Encore*, 1971-1972, il a été repris comme ce qui sert à border la jouissance, limiter, symboliser certains effets de signifiants, et précisément le représentant de la représentation première. A partir du séminaire *L'identification* (1961-1962), les élaborations de Jacques Lacan se sont ainsi centrées sur l'écriture et sa fonction dans la structuration subjective, cela par différenciation des mécanismes de la parole. Cela dit, dans la suite de ses travaux, Jacques Lacan a approfondi la fonction de l'écriture comme altérité logique, hypothèse déjà pré-dessinée dans ses précédents travaux ("L'instance de la lettre dans l'inconscient ou la raison depuis Freud", 1957), et à la base des hypothèses que nous venons d'extraire du séminaire *L'identification* (1961-1962).

### **7.1. Refoulement et retour du refoulé :**

Dans le séminaire *La logique du fantasme*<sup>317</sup>, 1966-1967, l'écriture, dans les mécanismes psychiques et lorsqu'elle est mise en œuvre par un sujet, a été définie comme étant le retour du refoulé. Par contre, si Jacques Lacan, pour avancer cette hypothèse, s'est appuyé sur l'articulation entre trait unaire et écriture issue du séminaire *L'identification* (le trait unaire est une inscription en un lieu, l'écriture est ce qui s'inscrit dans un autre lieu de cette première inscription<sup>318</sup>), il n'a pas fait de l'écriture un retour du refoulement

---

<sup>315</sup> - Citons entre autres : LACAN, J., "Leçon du 21 novembre 1962," *Le Séminaire livre X : L'angoisse*, (Paris: Association freudienne Internationale, 1998) 29 ; LACAN, J., "Analyse et vérité ou la fermeture de l'inconscient," *Le séminaire livre XI : Les quatre concepts fondamentaux de la psychanalyse* (Paris: Seuil, 1973) 129. ; LACAN, J., "De l'interprétation au transfert," *Le séminaire livre XI : Les quatre concepts fondamentaux de la psychanalyse* (Paris: Seuil, 1973) 231 ; LACAN, J., *Le séminaire livre XII : Problèmes cruciaux pour la psychanalyse*, (Paris: Association Freudienne Internationale, 2000) 506.

<sup>316</sup> - Dans l'usage fait par René Descartes des lettres, Jacques Lacan a souligné que dans ce cas, les mécanismes de représentation n'étaient pas à trouver dans la correspondance des lettres avec ce qu'elles désignent, mais dans l'interchangeabilité des lettres entre elles. LACAN, J., "Le sujet et l'Autre," *Le séminaire livre XI : Les quatre concepts fondamentaux de la psychanalyse* (Paris: Seuil, 1973) 205.

<sup>317</sup> - LACAN, J., *Le Séminaire livre XIV : La logique du fantasme*, (Polycopié, version d'origine non identifiée) 318.

<sup>318</sup> - Id., 10.

strictement propre à un sujet. C'est-à-dire qu'il n'a pas tranché sur la possibilité qu'un travail d'écriture soit équivalent à un refoulement pour un sujet, ou à un refoulement pour une culture dans laquelle pourrait s'inscrire le sujet (hypothèse relative à la sublimation, au « *consensus social* »).

Cette définition posée dès le début du séminaire *La logique du fantasme*, 1966-1967, a ainsi ouvert la voie vers une possibilité pour un sujet de se saisir par l'écriture des refoulements qui existeraient dans une culture, dans le sens où Sigmund Freud a pu les poser dans son étude de *L'homme Moïse et la religion monothéiste*, 1939<sup>319</sup>. Cette même logique a aussi été reprise par Jacques Lacan dans le séminaire *D'un discours qui ne serait pas du semblant*<sup>320</sup>, 1971, cette fois à propos de la langue chinoise pour laquelle l'écriture a été reconnue comme ayant joué un rôle dans le soutien d'un type de structure sociale. De cette façon, nous découvrons un aspect de ce que Jacques Lacan appela, dans *L'éthique de la psychanalyse* (1959-1960), le « *consensus social* », c'est-à-dire la possible existence dans une culture d'un système reposant sur des phénomènes identiques à ceux du refoulement tel que la psychanalyse a pu les mettre à jour par la clinique du sujet. De cette façon, Jacques Lacan a donc défini l'écriture comme le retour par l'écrit de ce qui dans l'écrit n'apparaît pas<sup>321</sup> (où pour la sublimation, serait effacé le symptôme du sujet). Et il a laissé ouverte l'hypothèse selon laquelle l'existence d'une telle écriture serait le signe qu'existe un mécanisme articulant refoulement et retour du refoulé dans quelle structure que ce soit.

---

<sup>319</sup> - Comme nous l'avons extrait de ce travail, Sigmund Freud a implicitement articulé dans *L'homme Moïse et la religion monothéiste* trois niveaux de définition de l'écriture. Si en profondeur il a parlé d'une trace, d'une inscription préalable à toute condition humaine civilisée, au-delà il a repéré une fonction d'écriture comme l'écriture alphabétique, pour, en surface, situer l'écriture comme poétique, religieuse ou mythique.

<sup>320</sup> - LACAN, J., *Le séminaire livre XVIII : D'un discours qui ne serait pas du semblant*, (Paris: Association freudienne internationale, 1996) 50.

<sup>321</sup> - Jacques Lacan a illustré sa démonstration par l'exemple suivant : le nombre 5 peut s'écrire de deux façons : soit par le nombre « 5 », soit par l'écriture « le plus petit nombre entier qui n'apparaît pas dans cette suite : 1, 2, 3, 4 ». Dans cette seconde écriture, ce qui n'est pas écrit fait retour par l'écrit. Id., 17.

## 7.2. *Fonctionnement de l'écriture dans la névrose et la psychose :*

Dans la poursuite de ce travail, Jacques Lacan a donc tenté de délimiter la fonction que prendrait chez un sujet le surgissement de l'écriture une fois considérée comme retour du refoulé. Sur cette voie, bien que cela ne soit pas explicite dans ses travaux, il est possible de relever la distinction qu'il y aurait dans le maniement d'une telle écriture en fonction de la structure subjective, mais pas seulement.

Concernant les névroses, les développements de Jacques Lacan dans *La logique du fantasme*, 1966-1967, établissent l'écriture retour du refoulé comme ce qui sert à faire surgir le signifiant qui ne se situe pas dans la chaîne, dans l'écriture. Dans ce cas, l'émergence de ce signifiant est strictement une mise en œuvre des procédés établis dans *L'identification*, c'est-à-dire connoter la phonématisation. L'écriture qui intervient alors sert à produire le signifiant effacé qui pourtant supporte la chaîne. Cela dit, une fois écrit, ce signifiant que Jacques Lacan a nommé « *le signifiant en plus* »<sup>322</sup> (celui qui ne se saisit pas dans la chaîne), est susceptible à son tour d'entrer dans la chaîne, ce qui fait de ce mécanisme un processus qui tend invariablement à la répétition (principe même de l'articulation freudienne entre refoulement et retour du refoulé). Dans les névroses, l'existence d'une telle écriture repose donc sur la fonction d'un manque « *dans cela même qui est écrit et qui constitue le statut de la fonction de l'écriture* »<sup>323</sup>.

Dans les psychoses aussi un tel mécanisme d'écriture existe, mais il fonctionne pourtant différemment une fois abordé depuis la structure. En effet, à s'articuler avec « *ce qui est prêt dans le langage* » à recevoir cette information du trait, un tel système ne s'organise pas avec le Nom-du-Père, mais avec sa forclusion<sup>324</sup>. En effet, alors que Jacques

---

<sup>322</sup> - LACAN, J., *Le Séminaire livre XIV : La logique du fantasme*, (Polycopié, version d'origine non identifiée) 24.

<sup>323</sup> - Id., 26.

<sup>324</sup> - Une organisation existe, mais elle est orientée par le rejet de la castration de l'Autre. Autrement dit, construite à l'identique de ce qui se passe dans les névroses (connoter la phonématisation), il faut s'attendre à ce que l'écriture dans les psychoses fasse de même, soit sans plus organiser qu'il ne l'est déjà le système qui se déroulerait dans la parole. Entre autres, ces « *feuilles de papier couvertes avec de l'écriture* » et dont Jacques Lacan a parlé dans son séminaire *Les psychoses* (1955-1956), en sont un parfait représentant. Quelque chose s'écrit, mais ne règle en rien le phénomène psychotique. De plus, nous avons vu aussi que l'écriture de Daniel Paul Schreber ne pouvait pas être considérée comme des « *feuilles de papiers couvertes* »

Lacan n'a pas exclu que la phonématisation du trait puisse exister aussi dans les psychoses, il semble qu'il faille s'attendre à ce que depuis la forclusion, cette phonématisation du trait soit à l'origine des délires psychotiques, de la parole délirante. Ainsi, l'écriture qui s'appuierait sur la phonématisation qui a lieu avec la forclusion, ne ferait que répéter ce qui se joue dans la parole délirante. Certes cette écriture fonctionnerait avec le manque, mais elle ne réglerait en rien la forclusion puisqu'elle lui serait postérieure. Un tel mécanisme d'écriture serait ainsi à l'origine de ces « *feuilles de papier couvertes avec de l'écriture* ».

Seulement, dans *La logique du fantasme*, 1966-1967, Jacques Lacan a noté que l'écriture pouvait, le cas échéant, fonctionner différemment. Dans un bref commentaire qui fit suite à l'hypothèse de l'écriture articulée autour d'un manque et fonctionnant dans les névroses, il a parlé d'un autre mécanisme dans lequel pourrait fonctionner l'écriture, tout en étant toujours articulée autour d'un manque. L'écriture pourrait ainsi servir à « rappeler »<sup>325</sup> la fonction du trait unaire. Dans ce cas, l'écriture ne se construirait pas sur la phonématisation du trait, mais conserverait toutefois sa fonction d'introduire un manque. Dans un tel cas, nous pourrions supposer qu'une telle pratique de l'écriture reposerait sur le manque (c'est-à-dire l'absence) de phonématisation du trait, plutôt que d'être une écriture répétant le manque de la phonématisation (le manque que la phonématisation introduit dans la lecture du trait).

Si cette hypothèse n'a pas été développée par Jacques Lacan, nous pouvons toutefois extraire de ces travaux qu'une des fonctions de l'écriture est d'introduire un manque. Et nous repérons deux niveaux où celle-ci peut s'exercer, soit en doublet de la phonématisation (dans les névroses et les psychoses), soit comme autre système d'organisation du discours (valable sans doute aussi pour ces deux structures). Dans ce second cas, l'écrit sert à « rappeler » la fonction du trait unaire (ce qui n'est pas équivalent à l'articulation qui a lieu avec la phonématisation du trait), en introduisant un manque (manque de phonématisation, comme nous le supposons).

---

*avec de l'écriture* ». De la sorte, certains écrits dans les psychoses peuvent ne pas se contenter seulement de retranscrire la phonématisation du trait.

<sup>325</sup> - « *Ou bien alors - et c'est là l'autre face sur laquelle j'entends terminer - c'est le rappel de ce qui depuis toujours est connu de cette fonction du trait unaire.* » LACAN, J., *Le Séminaire livre XIV : La logique du fantasme*, (Polycopié, version d'origine non identifiée) 26.

### 7.3. *La fonction de l'écrit et sa parole :*

Depuis cette description, Jacques Lacan a noté alors l'importance majeure à accorder à la lettre lorsqu'elle intervient dans ce qui s'articule avec le discours<sup>326</sup>. Nous avons déjà observé comment ce concept de lettre jouissait d'un statut privilégié dans l'œuvre de Jacques Lacan et au niveau de ce qui s'organise entre le sujet et le discours. Nous avons ainsi repéré que la lettre, essentielle à toute articulation et/ou formulation de parole, ne faisait pas du Nom-du-Père le seul élément susceptible d'organiser le discours avec lequel elle s'articule. Mais ici, Jacques Lacan a clairement fait l'hypothèse que l'écriture pouvait exactement en avoir la fonction (la fonction d'organiser le discours avec lequel la lettre s'articule).

Pour autant, il n'en a pas déduit que ce qui s'articule au niveau de la parole dans les névroses est similaire à ce qui peut s'articuler dans les psychoses lorsque y intervient cette fonction de l'écriture, même si, dans ces deux cas, ce qui s'articule l'est depuis un manque. De même, il se pourrait que la parole formulée depuis cette fonction de l'écriture (« *rappeler* » le trait unaire), ne soit pas strictement équivalente lorsqu'elle intervient dans une psychose ou bien dans une névrose. Si dans le séminaire *La logique du fantasme* (1971), ces pistes de recherche n'ont pas été développées par Jacques Lacan, l'écriture a tout de même été définie comme fonction susceptible d'introduire un manque. Et précisément, c'est là où l'hypothèse posée par Jacques Lacan de l'écriture comme retour du refoulé a pu être précisée. En effet, pour que l'écriture puisse ainsi fonctionner au niveau de la lettre et de l'organisation du système qui s'y articule, Jacques Lacan a posé que l'écriture devait être organisée par un ensemble de règles données par une parole<sup>327</sup>. Dans ce système, la parole en question n'apparaît pas nécessairement, mais il en reste l'ensemble des règles qui organise l'écriture. Cette écriture organisée vaut donc comme retour du refoulement de cette parole qui a donné ses règles à l'écriture.

---

<sup>326</sup> - « Voilà exactement par quelle voie se porte l'effet de l'entrée de ce qui structure le discours au point le plus radical, qui est assurément - comme je l'ai toujours dit et accentué, jusqu'à y employer les images les plus vulgaires - la lettre dont il s'agit, mais la lettre en tant qu'elle est exclue, qu'elle manque. » LACAN, J., *Le Séminaire livre XIV : La logique du fantasme*, (Polycopié, version d'origine non identifiée) 27.

<sup>327</sup> - « (La) règle d'écriture, bien sûr, se fonde sur quoi ? Sur ce fait qu'au moment d'en constituer l'alphabet, nous avons posé un certain nombre de règles, appelées axiomes, concernant leur manipulation correcte et que ceci est en quelque sorte une parole qu'à nous-mêmes nous nous sommes donnée. » Id., 43-44.

Ainsi, si dans les névroses l'écriture sert à figurer l'impossibilité qu'il y a à faire surgir le trait unaire (c'est-à-dire en s'appuyant sur la phonématisation du trait unaire), dans les psychoses, l'écriture donnée par une parole peut servir à faire fonctionner un retour du refoulé (« rappeler » la fonction du trait unaire).

#### **7.4. Inclusion et exclusion de l'écriture dans l'écrit :**

Dans *La logique du fantasme*, 1966-1967, toute chaîne d'écriture a ainsi été définie comme une production dont l'origine est à situer dans la disparition d'un élément en un lieu, et la finalité dans la reproduction de cet élément dans un autre lieu. Autrement dit, l'écriture a été définie comme ce qui articule la différence dans le langage (en effet, malgré leur ressemblance, la reproduction d'un élément en un lieu ne peut pas être l'élément premier). Dit autrement, une telle fonction de l'écriture a été repérée comme ce qui se réfère à la division subjective. Une telle hypothèse a ainsi été formulée par Jacques Lacan : dans "Lituraterre" (octobre 1971), l'écriture a été présentée comme un des registres où se manifeste cette division introduite par l'existence du langage<sup>328</sup>.

Dans *D'un discours qui ne serait pas du semblant*, 1970-1971, Jacques Lacan a défini l'écriture comme l'os dont le langage serait la chair, et comme ce qui donne os à toutes les jouissances (« *et souligne que le rapport sexuel fait défaut au champ de la vérité* »<sup>329</sup>). Seulement, pour qu'un écrit puisse prendre une telle fonction, il est nécessaire que celui-ci repose sur une logique, et que cet écrit ait une fonction au moins pour un autre (définition déjà donnée par Sigmund Freud à propos du symptôme dans "Le créateur littéraire et la fantaisie", 1908). Cette logique, Jacques Lacan l'avait repérée à propos de l'écriture dans le séminaire *La logique du fantasme* (1966-1967), comme étant la parole en mesure d'organiser un système d'écriture. Plus généralement, cette logique dite du logico-

---

<sup>328</sup> - « *Le sujet est divisé comme partout par le langage, mais un de ses registres peut se satisfaire de la référence à l'écriture et l'autre de la parole.* » LACAN, J., "Lituraterre," *Autres écrits*, (Paris : Seuil, 2001) 19.

<sup>329</sup> - LACAN, J., *Le séminaire livre XVIII : D'un discours qui ne serait pas du semblant*, (Paris: Association freudienne internationale, 1996) 134.

positivisme, est ce qui fait qu'un écrit, une fois écrit, a du sens, et ne se réduit pas à des productions littéraires telles que des « *feuilles de papiers couvertes avec de l'écriture* »<sup>330</sup>. Pour autant, cela ne signifie pas que ce qui serait écrit dans ces « *feuilles de papier couvertes avec de l'écriture* » n'introduirait pas un certain sens. Mais s'il était à considérer, celui-ci serait à chercher justement dans ce fait que, ce qui fait écrit, n'est pas la graphie elle-même, mais le système complet de « *feuilles de papiers couvertes avec de l'écriture* ». A être ainsi susceptible d'introduire un sens, l'écriture permettrait d'interroger le sens du texte. Toujours dans *D'un discours qui ne serait pas du semblant*, 1971, Jacques Lacan s'est ainsi appuyé sur l'altérité radicale introduite par l'écriture pour interroger le sens de tout texte écrit, et en particulier celui du mythe d'Œdipe. Dans sa démonstration, il a ainsi posé que, dès qu'existe une écriture porteuse de signification ou ayant une signification pour au moins un autre, l'écrit sert à décompléter l'ensemble du sens que peut introduire le texte. Dit autrement, Jacques Lacan a démontré que, de l'existence de l'écrit, la jouissance est symbolisée.

Dans ces différentes définitions de l'écriture que Jacques Lacan a articulées dans *La logique du fantasme*, 1966-1967, *D'un discours qui ne serait pas du semblant*, 1971, et "Lituraterre", octobre 1971, l'écriture a donc été définie comme retour du refoulé<sup>331</sup>, tant dans le sens porté par un texte écrit obéissant aux règles du logico-positivisme, que dans le sens d'un système incluant une production écrite et le lieu de cette production. Ces principes sont transposables à ce que Jacques Lacan avait avancé à propos du travail de Daniel Paul Schreber, ou plus généralement de la fonction du témoignage dans les psychoses, soit ce qui, d'une manière imposée mais essentielle, permet à un sujet de faire venir au jour sous une forme plus ou moins articulée son rapport à la jouissance. *De cette façon, nous dégageons des travaux de Jacques Lacan les jalons d'une méthode d'interprétation des significations de l'écriture pour un sujet, selon que l'écriture est à situer dans une position tierce par rapport au sens d'un texte ou bien incluse dans un*

---

<sup>330</sup> - LACAN, J., *Le Séminaire livre III : Les psychoses*, (Paris: Seuil, 1981) 89.

<sup>331</sup> - Il peut paraître erroné de trouver ici une référence au refoulement, aussi pour ce qui se produit dans les psychoses, mais la logique de l'élaboration lacanienne le traite de la sorte, en s'intéressant dans ce cas au refoulement en jeu dans toute pratique d'écriture. Le refoulement et le retour du refoulé en question, portent ainsi sur la parole qui organise un système d'écriture.

*système qui capturerait son auteur*<sup>332</sup>. Dans les cas de psychose, il reste néanmoins que, selon ces hypothèses, dans le texte et/ou la façon dont le sujet s'approprie l'écriture, les effets de la forclusion sont toujours à trouver, selon que l'écriture s'articule sur une parole qui l'organise, ou selon que l'écriture connote la phonématisation qui a lieu dans les psychoses.

## **8. Une nouvelle articulation du problème :**

En orientant ainsi l'interprétation de tout texte écrit, dans le séminaire *Encore*, 1972-1973, Jacques Lacan a précisé quelle fonction un écrit pouvait revêtir une fois pris comme texte, sinon à interpréter, ou au moins à lire. Mais ici, il n'a pas seulement été question de faire de l'écrit le reflet de mécanismes langagiers, mais de saisir comment un écrit pourrait avoir une fonction dans l'articulation ou la formulation d'une parole.

Précisément, c'est depuis la linguistique de Ferdinand de Saussure que Jacques Lacan a repéré cette liaison entre parole et écriture, d'abord dans l'articulation entre signifiant et signifié. En précisant que la linguistique est aussi issue du discours scientifique, Jacques Lacan a posé un second niveau d'interprétation de la fonction de l'écrit. En effet, au plan de la linguistique, il a d'abord défini l'écrit comme ce qui délimite le fonctionnement d'un discours (le discours scientifique<sup>333</sup>, dont la philosophie est une forme). Ensuite, au niveau de l'articulation entre signifiant et signifié issue de la linguistique, et pour l'élaboration de la psychanalyse, Jacques Lacan a situé l'écrit comme ce qui crée une coupure et peut produire une signification<sup>334</sup>.

---

<sup>332</sup> - Ainsi pourrait être expliquée la pratique de l'écriture par Daniel Paul Schreber, c'est à dire une écriture au lieu conjoint entre le sens et la signification, soit précisément là où l'on peut s'attendre, dans la logique proposée par Jacques Lacan, à voir se manifester les effets de la lettre.

<sup>333</sup> - LACAN, J., *Le Séminaire livre XX : Encore*, (Paris: Seuil, 1975) 31-32.

<sup>334</sup> - Id., 31.



Dans cette logique, nous retrouvons la méthode d'interprétation de l'écriture développée dans le séminaire *D'un discours qui ne serait pas du semblant* (1971), c'est-à-dire la distinction à faire entre le sens introduit par l'écrit, et l'écrit. Nous retrouvons aussi les développements théoriques autour du concept de « *Niederschrift* » repris à Sigmund Freud pour situer ce qui organise l'inconscient (dans le séminaire *L'éthique de la psychanalyse*, Jacques Lacan a repris ce concept comme ce qui est à la base de l'organisation de l'inconscient le plus archaïque, c'est-à-dire avant même que le sujet soit en mesure de formuler une parole). Nous découvrons aussi comment Jacques Lacan a considéré l'inconscient, c'est-à-dire comme texte à lire, qui ne s'écrit pas sans autre. Cette hypothèse permet de saisir comment, depuis l'écrit, et avant de s'intéresser au sens du texte, il peut être possible de repérer l'existence de ce qui ne fait pas encore écrit<sup>335</sup>.

Cette nouvelle articulation est issue des précédents travaux de Jacques Lacan. Dans le séminaire *L'identification* (1961-1962), l'écriture avait été définie comme ce qui pouvait servir à connoter la phonématisation. La parole et l'écriture localisées dans cette proposition d'articulation étaient celles correspondantes à la lecture du trait unaire et à sa logique venue de l'Autre (et par laquelle le sujet prend une structure). Si ceci n'excluait pas l'existence d'un système d'écriture organisé différemment (« *rappeler* » la fonction du trait unaire), toujours Jacques Lacan avait abordé l'écriture comme ce qui se produisait selon la logique du trait unaire. Pour les psychoses, depuis ces principes, nous avons ainsi vu ce que seraient des « *feuilles de papier couvertes avec de l'écriture* », soit l'écriture de la phonématisation du trait unaire dans les cas de psychose.

Dans le séminaire *Encore*, 1972-1973, c'est donc cette construction dans son ensemble qui a été remise en question. Cette nouvelle articulation a été essentiellement appuyée sur la différence posée par Jacques Lacan entre le langage et la « *lalangue* ». Par cette dichotomie, il a situé la différence à faire entre ce que la science étudie de l'être parlant (le langage), et ce avec quoi la psychanalyse travaille (le savoir inconscient). Par contre, l'existence de la « *lalangue* » ne suppose pas nécessairement la structure, mais des effets de sens, et ce par quoi existe le savoir de l'inconscient. Autrement dit, dans le séminaire *Encore* (1972-1973), Jacques Lacan approfondit les concepts liés à l'écriture jusqu'alors abordés depuis la logique du trait unaire et de la lettre, en faisant une

---

<sup>335</sup> - Certes, comme l'a souligné Jacques Lacan dans *Encore*, une telle proposition est en soi paradoxale, parce qu'il faut bien user d'écrit ou de langage pour dire ou nommer ce qui ne ferait pas encore écrit.

distinction entre l'écriture (« *trace où se lit un effet de langage* »<sup>336</sup>), et l'écrit (ce qui se lit, supposant possible l'existence de différentes lectures<sup>337</sup>). Pour la psychanalyse, ce qui est supposé est ce que Jacques Lacan a défini comme étant la « *lalangue* »<sup>338</sup>. Cette supposition est ce qui fait que quelque chose de la « *lalangue* » peut être lu comme écrit, écrit dont la fonction est alors de distribuer la jouissance. Dans ce travail, Jacques Lacan a ainsi étudié les façons par lesquelles l'existence de la « *lalangue* » créerait le rapport d'un sujet à son inconscient. Cela dit, ceci n'a pas exclu que puissent exister des aménagements qui ne s'organiseraient pas dans la logique structuraliste. Mais *en définissant l'écriture comme « une trace où se lit un effet de langage », Jacques Lacan a réservé le concept d'écriture au langage - c'est à dire à ce qui du discours scientifique structure le rapport du sujet à la jouissance -, alors que l'écrit a été défini comme ce qui se lit de l'inconscient - c'est à dire comme la supposition de savoir nécessaire pour qu'existe un inconscient.*

Si du point de vue de notre recherche cette élaboration paraît abstraite parce qu'il n'y est pas seulement question de pratiques graphiques, cette articulation est importante parce qu'elle se trouve à la base de l'interprétation par Jacques Lacan des écrits de James Joyce. En effet, le séminaire *Le sinthome* (1975-1976)<sup>339</sup> a été orienté par cette question d'une pratique de l'écriture qui puisse viser à faire consister ce que Jacques Lacan appela le « *sinthome* »<sup>340</sup> ; fonction non structuraliste, mais définie comme essentielle à la condition d'un sujet dans un lien social lorsqu'il s'agit de traiter ce qu'il en est de la jouissance. Appuyée sur la fonction de l'écriture dégagée des travaux des séminaires *La logique du fantasme* (1966-1967) et *D'un discours qui ne serait pas du semblant* (1971), appuyé aussi sur les mécanismes des psychoses dont les bases furent posées dans le séminaire *Les psychoses* (1955-1956) et reprises dans *L'identification* (1961-1962),

---

<sup>336</sup> - « *L'écriture donc est une trace où se lit un effet de langage.* » LACAN, J., *Le Séminaire livre XX : Encore*, (Paris: Seuil, 1975) 110.

<sup>337</sup> - A ce stade de son élaboration de la psychanalyse, Jacques Lacan a situé l'intervention du psychanalyste comme servant à donner une autre lecture de ce que l'écrit signifiait jusqu'alors pour le patient : « *Ce dont il s'agit dans le discours analytique, c'est toujours ceci – à ce qui s'énonce de signifiant vous donnez une autre lecture que ce qu'il signifie (...). Dans votre discours analytique, le sujet de l'inconscient, vous le supposez savoir lire (...). Non seulement vous le supposez savoir lire, mais vous le supposez pouvoir apprendre à lire.* » LACAN, J., *Le Séminaire livre XX : Encore*, (Paris: Seuil, 1975) 37-38.

<sup>338</sup> - Ce concept a commencé à être employé par Jacques Lacan dans les "Entretiens de Sainte Anne" et le séminaire ... *ou pire*, soit dans les années 1971 – 1972.

<sup>339</sup> - LACAN, J., *Le séminaire livre XXIII : Le sinthome*, (Paris: Seuil, 2005) 250.

<sup>340</sup> - « *Comment un art peut-il viser de façon divinatoire à substantialiser le sinthome dans sa consistance, mais aussi bien dans son ex-sistence et dans son trou ?* » Id., 38.

Jacques Lacan a fait remarquer que chez James Joyce, la compensation<sup>341</sup> de la « *Verwerfung* » aurait été de s'être senti impérieusement appelé<sup>342</sup>. Si Jacques Lacan a donc repéré le procédé de James Joyce depuis les traits de la psychose (compensation de la « *Verwerfung* »), les notions de « *suppléance* » et surtout de « *sinthome* » ne se sont pas inscrites dans cette logique-là, mais plutôt dans l'approche posée dans le séminaire *Encore* (1972-1973). En d'autres termes, Jacques Lacan a émis l'hypothèse que le rapport d'un sujet à l'inconscient ne relèverait pas nécessairement du structuralisme<sup>343</sup>, mais davantage d'une élaboration de savoir<sup>344</sup>. Si dans les travaux de Jacques Lacan issus de sa lecture des textes de Sigmund Freud, le Nom-du-Père et sa forclusion en étaient deux paradigmes (dans la logique structuraliste), dans l'élaboration de la psychanalyse amenée par la logique de la « *lalangue* », le « *sinthome* » en a été un autre. Comme nous allons le voir, les effets de cette approche ont donc été déterminants dans la façon par laquelle Jacques Lacan aborda le cas de James Joyce, c'est à dire par une interrogation sur la folie<sup>345</sup> de cet écrivain.

## **9. Le cas James Joyce : compensation, « suppléance » et « sinthome » :**

Si Jacques Lacan ne diagnostiqua pas l'écrivain James Joyce comme un cas de psychose au point qu'il s'interrogea même sans trancher sur son éventuelle folie, le

---

<sup>341</sup> - Au travers de ce que Jacques Lacan explique en disant comment James Joyce se serait senti impérieusement appelé, nous pouvons trouver là la parole censée organiser un système d'écriture, hypothèse posée par Jacques Lacan dans le séminaire *La logique du fantasme* (1971). De plus, cette notion de compensation est présentée comme ce qui a remplacé ce qui aurait dû se dérouler selon la phonématisation du trait unaire appuyé sur une forclusion, soit un symptôme d'une psychose.

<sup>342</sup> - Id., 89.

<sup>343</sup> - « *Mon hypothèse, c'est que l'individu qui est affecté de l'inconscient est le même qui fait ce que j'appelle le sujet d'un signifiant.* » LACAN, J., *Le Séminaire livre XX : Encore*, (Paris: Seuil, 1975) 129.

<sup>344</sup> - Nous retrouvons ici l'impact de l'étude du concept de lettre pour lequel Jacques Lacan avait présenté le savoir comme ce qui organise le système auquel la lettre articule le langage, même si dans cette élaboration le langage n'était pas dissocié de la « *lalangue* » comme cela le fut dans le séminaire *Encore*.

<sup>345</sup> - Remarquons que pour s'interroger sur la folie de James Joyce, Jacques Lacan n'employa pas le terme de psychose. Si ceci fut délibéré, ceci impliquerait de clairement distinguer la folie de la psychose.

séminaire qui lui fut consacré en 1975 et 1976, *Le sinthome*<sup>346</sup>, a été une étude d'un cas pour lequel une pratique d'écriture mise en œuvre par un sujet, réussit sur son propre plan ce que le résultat d'une psychanalyse aurait au mieux pu atteindre<sup>347</sup> pour ce même sujet.

James Joyce (1882-1941), auteur de livres comme *Ulysse* et *Finnegans Wake*, a souvent servi de référence à Jacques Lacan dans son élaboration de la psychanalyse, surtout lorsqu'il s'intéressa à la linguistique et à la logique du signifiant. Ses citations sont généralement liées à la question de la psychose, bien que le travail de Jacques Lacan ne situe pas nécessairement le cas de James Joyce comme un cas avéré de psychose. Cela dit, l'écriture si particulière de James Joyce, au point que certains des passages de *Finnegans Wake*, écrits apparemment en anglais, peuvent être phonétiquement lus en français<sup>348</sup>, a tout particulièrement retenu l'attention de Jacques Lacan, parce qu'allant toucher de très près les langues et les mécanismes langagiers.

### **9.1. La compensation de la « Verwerfung » et les Épiphanies :**

D'abord, dans cette interprétation, Jacques Lacan a effectivement trouvé des signes indiquant que le sujet en question souffrait de psychose. En effet, James Joyce disait de sa propre fille qu'elle était télépathe. En se référant aux hypothèses posées à propos du cas de Daniel Paul Schreber, cette manifestation a été comparée à ce qui peut se produire avec la parole dans certaines psychoses. Ici, la télépathie a été comparée aux paroles imposées dont Daniel Paul Schreber se disait la victime. Jacques Lacan en conclut ainsi que chez James Joyce pouvait exister un symptôme d'une psychose ayant exactement la même valeur que le témoignage tel qu'il fut extrait de l'interprétation du cas de Daniel Paul Schreber. Ainsi, les références théoriques sur lesquelles Jacques Lacan a bâti son étude, et tout particulièrement celle de la forclusion, sont ainsi à la base de sa première approche des écrits de James Joyce. Et à priori, une telle comparaison inscrirait le cas de James Joyce

---

<sup>346</sup> - LACAN, J., *Le séminaire livre XXIII : Le sinthome*, (Paris: Seuil, 2005) 250.

<sup>347</sup> - LACAN, J., "Joyce le Symptôme", *Autres écrits*, (Paris : Seuil, 2001) 565-570.

<sup>348</sup> - Lors de la conférence "Joyce le symptôme I" donnée à l'ouverture du 5<sup>ème</sup> Symposium international James Joyce le 16 juin 1975, Jacques Lacan souligna le jeu dans *Finnegans Wake* de James Joyce, constitué de la phonétique anglaise au niveau des sons et de la phonétique française au niveau du sens. LACAN, J., "Joyce le symptôme I", in AUBERT, J., (sous la dir. de -), *Joyce avec Lacan*, (Paris: Navarin, 1987) 26.

dans la logique du langage et de la structure, c'est-à-dire comme un cas de psychose. Cela dit, Jacques Lacan ne présenta pas le cas de James Joyce comme un cas de psychose (nous y reviendrons).

Quoi qu'il en soit, depuis cette première approche, il est ainsi possible d'aborder les *Épiphanies*<sup>349</sup> de Joyce, comme phénomène proche de l'hallucination et donc d'une psychose, sans pour autant faire de l'épiphanie une hallucination. Rappelons que l'hallucination dans les cas de psychose, si nous nous en tenons aux propositions de Jacques Lacan dans le séminaire *Les psychoses*<sup>350</sup>, et appuyées sur les travaux de M. Seglas, correspond à un phénomène articulé par le sujet, mais compris par le sujet comme prononcé par des voix. L'épiphanie, elle, telle que décrite par Jacques Aubert, « *touche au rapport du corps avec la parole* »<sup>351</sup>, et correspond à ces « *moments où une parole, au sens le plus large du terme, a été entendue par le poète et lui a en quelque sorte donné la parole* »<sup>352</sup>. Du point de vue de James Joyce, l'épiphanie, qu'il décrit par l'intermédiaire de Stephen Dedalus dans *Stephen le héros*, est une manifestation spirituelle, et qui est en même temps rassemblée dans un recueil<sup>353</sup>. Jacques Lacan, dans la dernière leçon du séminaire *Le sinthome*, tout en soulignant la lucidité de James Joyce à ce propos, décrit l'épiphanie comme étant la conséquence d'une erreur, à savoir que « *l'Inconscient est lié au Réel* »<sup>354</sup>. Si les épiphanies n'étaient donc pas des hallucinations, elles n'auraient pu exister comme *Épiphanies* qu'en étant écrites. Alors que Jacques Lacan, comme nous l'avons signalé, a d'abord traité le cas de James Joyce comme un cas de psychose et proposé que l'écriture fut la compensation de la « *Verwerfung* », il semble que par le

---

<sup>349</sup> - JOYCE, J., *Œuvres I*, (Paris: Gallimard, 1982) 87-104.

<sup>350</sup> - La thèse de M. Seglas, reprise par Jacques Lacan pour la psychanalyse, pose que « *les hallucinations verbales se produisent chez des gens dont on pouvait s'apercevoir, à des signes très évidents dans certains cas, et dans d'autres en y regardant d'un peu plus près, qu'ils étaient eux-mêmes en train d'articuler, le sachant ou pas, ou ne voulant pas le savoir, les mots dont ils accusaient leurs voix de les avoir prononcés* ». LACAN, J., *Le Séminaire livre III : Les psychoses*, (Paris: Seuil, 1981) 33.

<sup>351</sup> - AUBERT, J., "Introduction générale," page LVI, in : JOYCE, J., *Œuvres I*, (Paris: Gallimard, 1982) 1966.

<sup>352</sup> - Id.

<sup>353</sup> - « *Stephen saisit en passant les bribes suivantes du dialogue et en garda une impression si vive que sa sensibilité en demeura profondément affectée : (...). Cet incident trivial lui donna l'idée de rassembler un certain nombre de moments de ce genre pour en faire un recueil d'épiphanies. Par épiphanie, il entendait une soudaine manifestation spirituelle, se traduisant par la vulgarité de la parole ou du geste ou bien par quelque phase mémorable de l'esprit même.* » Id., 512.

<sup>354</sup> - « *Je vous prie de contrôler ceci. Quand il en donne une liste, toutes ses épiphanies sont toujours caractérisées de la même chose, qui est très précisément la conséquence résultant de l'erreur dans le nœud, à savoir que l'inconscient est lié au réel. Chose fantastique, Joyce lui-même, n'en parle pas autrement. Il est tout à fait lisible dans Joyce que l'épiphanie est ce qui fait que, grâce à la faute, inconscient et réel se nouent.* » LACAN, J., *Le séminaire livre XXIII : Le sinthome*, (Paris: Seuil, 2005) 154.

procédé appelé par James Joyce épiphanie, ait aussi été traité ce qui aurait pu être des hallucinations. Les *Épiphanies* auraient été la forme compensée de l'hallucination, grâce à une fonction d'écriture. En tous les cas, une telle approche est possible depuis la première logique par laquelle Jacques Lacan aborda les écrits et le cas de James Joyce, en l'interrogeant comme un cas de psychose.

## 9.2. Une révision du concept de « suppléance » :

Cela dit, le commentaire de Jacques Lacan a révélé que le travail d'écriture de James Joyce ne s'était pas déroulé dans la logique d'une production comparable à un symptôme psychotique. Dit autrement, l'opération logique de phonation du trait unaire, si elle avait eu lieu, se serait au moins déroulée en référence à « *ce qui est prêt dans le langage* ». C'est cela qui aurait pu être écrit, être des « *feuilles de papiers couvertes avec de l'écriture* ». Or, si comme nous le supposons, les épiphanies furent la forme compensée de l'hallucination, celles-ci ne furent possibles qu'à la condition que la « *Verwerfung* » fut compensée. Plusieurs hypothèses posées par Jacques Lacan ont été inscrites dans cette logique, et en particulier l'idée que James Joyce ait à se faire un nom. Comme nous l'avons signalé au tout début de ce travail sur l'œuvre de Jacques Lacan, le terme de « *suppléance* » avait été employé dans ses tous premiers travaux, et concernant un cas de psychose déclenchée. Dans ce cas de 1931<sup>355</sup>, l'écrit apparaissait chez la patiente lorsque les mécanismes de pensée étaient pauvres. Mais il apparaissait sous une forme inspirée, c'est-à-dire sans une intention délibérée de demande de reconnaissance par le sujet. A la différence de ce cas de schizographie, dans le cas de James Joyce, le concept de « *suppléance* » a été lié à un désir de reconnaissance ouvertement articulé par le sujet. En effet, dans *Le sinthome*, Jacques Lacan a souligné les diverses façons par lesquelles le travail d'écriture de James Joyce y était lié : dans son intention d'écrire d'une façon telle

---

<sup>355</sup> - LACAN, J., LEVY-VALENSY, L., MIGAULT, P., Troubles du langage écrit chez une paranoïaque présentant des éléments délirants du type paranoïde (schizographie). *Annales Médico-Psychologiques*, t.II, 1931, p. 508-522.

que la langue anglaise n'existe plus (helléniser<sup>356</sup>), dans son souci d'être L'artiste et le seul<sup>357</sup>, ou bien encore par son souci d'écrire d'une façon telle que ses écrits retiennent l'attention des universitaires durant plus de trois cent ans<sup>358</sup>. Le premier intérêt de James Joyce fut ainsi celui de se faire reconnaître. Dans la logique de l'étude de James Joyce, il semble bien que ceci ait fonctionné un temps comme une façon de compenser la « *Verwerfung* ».

### 9.3. « Une lettre conforme à l'orthographe de la langue anglaise »<sup>359</sup> :

Par la suite, le commentaire de *Ulysse* et particulièrement celui de *Finnegans Wake* a en plus révélé que l'écriture de James Joyce n'en était pas restée à une écriture servant à « rappeler » la fonction du trait unaire. Pour Jacques Lacan, depuis les *Épiphanies*, jusqu'à *Finnegans Wake*, en passant par *Dublinois*, *Stephen le héros* et *Portrait de l'artiste en jeune homme*, le travail de James Joyce avait consisté à « démantibuler »<sup>360</sup> le mécanisme à l'origine de la parole<sup>361</sup> (et qui concerne aussi bien « ce qui est prêt dans le langage » que ce qui permet de « rappeler » la fonction du trait unaire). Par l'écriture, James Joyce réussit à imposer au langage une sorte de décomposition qui fit qu'il n'y eût plus d'identité phonatoire<sup>362</sup> soit, surtout pas l'identité phonatoire qui aurait dû advenir depuis la phonématisation du trait unaire et les deux formes que nous lui connaissons. Quelque chose a été écrit, mais ne s'est pas construit dans la logique des mécanismes liés au trait unaire, et reposant sur la phonématisation du trait. Au fil de son étude, Jacques Lacan s'est

---

<sup>356</sup> - "(...) Joyce, dans l'*Ulysse*, au premier chapitre, émettait le vœu de helléniser, d'injecter de même la langue hellène (...)" LACAN, J., *Le séminaire livre XXIII : Le sinthome*, (Paris: Seuil, 2005) 11.

<sup>357</sup> - " S'il a dit the, c'est bien qu'il pense que, d'artiste, c'est lui le seul, que là, il est singulier." LACAN, J., *Le séminaire livre XXIII : Le sinthome*, (Paris: Seuil, 2005) 17.

<sup>358</sup> " Mais c'est Joyce qui a délibérément voulu que s'occupât de lui cette engeance (l'Université). Le plus fort est qu'il y a réussi, et au-delà de toute mesure. (...) Il l'a dit, Je veux que les universitaires s'occupent de moi pendant plus de trois cents ans, (...)." Id., 16.

<sup>359</sup> - LACAN, J., "Joyce le symptôme I", in AUBERT, J., (sous la dir. de -), *Joyce avec Lacan*, (Paris: Navarin, 1987) 26.

<sup>360</sup> - « (...) cette parole qui vient à être écrite, la briser, la démantibuler. » LACAN, J., *Le séminaire livre XXIII : Le sinthome*, (Paris: Seuil, 2005) 96.

<sup>361</sup> - « (...) on ne peut pas dire que quelque chose n'était pas, à Joyce, imposé. » Id.

<sup>362</sup> - « Il (James Joyce) finit par imposer au langage même une sorte de brisure, de décomposition, qui fait qu'il n'y a plus d'identité phonatoire. » Id.

ainsi dégagé de l'approche du cas de James Joyce comme cas de psychose, pour en faire l'étude d'un cas à part entière.

C'est dans cette voie que Jacques Lacan a fait intervenir le concept de lettre. Rappelons que pour Jacques Lacan, la lettre serait le mécanisme par lequel se produit une articulation entre le langage et le discours, qui s'organise dans un système ("L'instance de la lettre dans l'inconscient ou la raison depuis Freud", 1957). Dans *La logique du fantasme* (1966-1967), nous avons vu que Jacques Lacan a posé que le système en question pouvait être organisé, dès lors que sa logique reposerait sur une parole donnée. Si nous savions que le Nom-du-Père en était un exemple, dans *La logique du fantasme*, nous avons vu qu'une écriture organisée depuis une parole donnée, pouvait aussi avoir la fonction d'organiser un tel système. C'est ainsi que dans le séminaire *Encore*, il a pu poser que l'existence de l'inconscient ne relevait pas nécessairement de la signification oedipienne, mais au moins d'une signification amenée par l'existence de la lettre, dès lors que celle-ci s'articule à un système organisé. Plus généralement, la lettre a été définie comme ce qui permet à un sujet d'articuler ou de formuler comme parole, dès lors que celle-ci est porteuse de significations. Et pour que la parole soit ainsi porteuse de significations, il est toujours nécessaire qu'elle repose sur un système organisé avec lequel la lettre s'articule.

L'œuvre de James Joyce a donc posé plusieurs problèmes lorsqu'il s'agit d'en faire un cas à part entière, et en particulier la façon dont le système avec lequel la lettre s'articule a pu s'organiser. Étant donné que ni le Nom-du-Père, ni sa forclusion n'en eurent la fonction, Jacques Lacan a posé l'hypothèse que ce qui organisa un tel système fut la langue anglaise. Mais ici, la langue anglaise a fonctionné comme système orthographique des écrits de James Joyce, et particulièrement pour *Finnegans Wake*. C'est-à-dire que même les mots empruntés à d'autres langues et qui ont été utilisés dans l'écrit de James Joyce, l'ont été en référence à la façon dont la langue anglaise est construite. La langue anglaise n'a pas été utilisée pour écrire *Finnegans Wake*, mais a fonctionné comme règle orthographique de ce qui fut écrit. Comme l'a souligné Jacques Lacan, James Joyce a écrit d'une façon telle que la langue anglaise n'existe plus<sup>363</sup>. En n'existant plus, elle a

---

<sup>363</sup> - « Joyce devait écrire en anglais, sans doute, mais, comme l'a dit dans *Tel Quel* quelqu'un dont j'espère qu'il est dans cette assemblée, Philippe Sollers, il a écrit en anglais d'une façon telle que la langue anglaise n'existe plus. » LACAN, J., *Le séminaire livre XXIII : Le sinthome*, (Paris: Seuil, 2005) 11.



fonctionné exactement comme Jacques Lacan a pu définir l'orthographe, c'est à dire le retour par l'écrit de la parole qui dans l'écrit n'apparaît pas. La langue anglaise a été la parole refoulée à l'origine du retour du refoulé qui a donné à l'écrit de James Joyce son orthographe.

Dans cette voie, Jacques Lacan a ainsi montré par l'intermédiaire du concept de lettre, comment James Joyce avait réussi à organiser la jouissance, en se servant de l'existence de l'écrit (hypothèse posée dans le séminaire *Encore*). Dans ce cas, le texte *Finnegans Wake* n'a pas été abordé comme une écriture, mais bien comme écrit. Jacques Lacan a ainsi abordé James Joyce comme le cas d'un sujet pour lequel l'existence de l'inconscient freudien ne fonctionna pas, et pour lequel fut tout de même délibérément créé un symptôme reposant sur l'ex-sistence de l'écrit. Comme Jacques Lacan l'écrivit, si James Joyce fut ainsi « désabonné »<sup>364</sup> de l'inconscient, en tant que cet inconscient est l'inconscient freudien fonctionnant sur le Nom-du-Père (Nom-du-Père comme « élément quart sans lequel rien n'est possible dans le nœud du symbolique, de l'imaginaire et du réel »<sup>365</sup>), il est aussi celui « qui se privilégie d'avoir été au point extrême pour incarner en lui le symptôme »<sup>366</sup>.

Si le modèle théorique depuis lequel Jacques Lacan a établi son étude est celui du séminaire *L'identification*, cette interprétation a tenu compte des avancées posées dans les séminaires *D'un discours qui ne serait pas du semblant*, *La logique du fantasme*, et *Encore*. C'est-à-dire que, pour réussir à rendre compte de la façon par laquelle un sujet comme James Joyce réussit à se passer de la logique structuraliste inhérente au langage, Jacques Lacan s'est appuyé sur les questions soulevées par sa méthode d'interprétation de l'écriture (l'écriture est à situer dans une position tierce par rapport au sens d'un texte ou bien incluse dans un système qui capturerait son auteur, *D'un discours qui ne serait pas du semblant*). Et pour rendre compte de la façon par laquelle James Joyce créa un rapport à un inconscient (autre que l'inconscient freudien, l'Œdipe), Jacques Lacan s'est appuyé sur la façon dont une parole réussit à donner à l'écrit une logique, des règles de composition (ici

---

<sup>364</sup> - LACAN, J., "Joyce le symptôme I", in AUBERT, J., (sous la dir. de -), *Joyce avec Lacan*, (Paris: Navarin, 1987) 24.

<sup>365</sup> - Id., 28.

<sup>366</sup> - Id.

données par la langue anglaise<sup>367</sup>, *La logique du fantasme*), soit ce qui permet à un sujet de distribuer la jouissance par une supposition de savoir (la « *lalangue* », *Encore*).

#### 9.4. Le « *sinthome* » :

Comme évoqué dans ses précédents travaux, entre autres "Lituraterre", 1971<sup>368</sup>, l'existence du langage est toujours supposée introduire une division dans la condition du sujet. Mais si dans la majorité des cas cette division est ce qui s'articule dans la parole, il se peut que l'écriture permette de traiter sur son propre plan une telle division, où ce qui est supposé n'est pas seulement le langage, mais la « *lalangue* ». Dans ce travail, Jacques Lacan a de fait posé l'hypothèse qu'un travail d'écriture valant comme écrit pouvait être radicalement distinct de l'articulation de la parole se référant à l'Œdipe (forclos ou non), mais comparable aux fonctions que celle-ci supporte dès qu'il s'agit de mesurer la voie par laquelle un sujet noue son rapport à l'autre, et à l'Autre du langage.

C'est à partir de cette hypothèse que Jacques Lacan formalisa au travers du nœud borroméen un quatrième rond, pour rendre compte de la façon par laquelle la construction et la création de James Joyce pouvait valoir comme ce qui permet à un sujet d'articuler une parole dans un lien social.

Rappelons qu'avec le nœud borroméen, ce ne fut plus seulement la parole qui fut étudiée comme ce qui a une fonction chez un sujet, mais directement la façon par laquelle un sujet s'accommode de l'existence du langage. Si dans les névroses cette proposition d'articulation spécifique à l'élaboration lacanienne s'organise au travers d'une co-dépendance entre les trois registres du réel, du symbolique et de l'imaginaire qui composent le nœud, ce nouage est différent dans les psychoses, soit par la mise en

---

<sup>367</sup> - Pour Jacques Lacan, James Joyce, particulièrement dans *Finnegans Wake*, n'a pas écrit dans la langue anglaise. Mais la langue anglaise a fonctionné comme règle orthographique du texte de James Joyce, même dans l'invention de mots ou la façon dont certains, empruntés à d'autres langues, ont été agencés dans ce texte. « *L'inouï, c'est que cette homophonie en l'occasion translinguistique ne se supporte que d'une lettre conforme à l'orthographe de la langue anglaise.* » LACAN, J., "Joyce le symptôme I", in AUBERT, J., (sous la dir. de -), *Joyce avec Lacan*, (Paris: Navarin, 1987) 26.

<sup>368</sup> - LACAN, J., "Lituraterre," *Autres écrits*, (Paris : Seuil, 2001) 11-20.

continuité des trois registres, soit par l'impossibilité pour l'un d'eux de se lier aux deux autres. Mais dans ces cas (psychoses), ce qui est articulé par un sujet est marqué par ce ratage du nœud, par l'impossibilité pour les trois registres de se nouer de façon borroméenne. Chez James Joyce, la possibilité d'existence d'un symptôme psychotique a permis à Jacques Lacan de souligner que le rond de l'imaginaire ne se nouait pas aux ronds du symbolique et du réel. Par contre, l'absence avérée du développement d'un délire psychotique et l'originalité de l'écriture de James Joyce ont poussé Jacques Lacan à considérer que l'écriture comme pratique, avait eu une fonction particulière dans le nouage. Dans l'hypothèse du nœud borroméen, Jacques Lacan a ainsi avancé que l'écriture avait permis à James Joyce de faire tenir ensemble les trois ronds de l'imaginaire, du réel et du symbolique, la pratique de l'écriture de James Joyce ayant fonctionné comme quatrième terme, en venant relier entre eux ces trois ronds. Dans cette proposition d'articulation, Jacques Lacan a appelé « *sinthome* » ce quatrième rond, en référence à l'admiration que James Joyce pouvait avoir envers Saint-Thomas d'Aquin, et en référence à l'ancienne écriture de symptôme.

Au travers de cette proposition d'articulation, *Jacques Lacan a montré que névrose, psychose et perversion n'étaient pas nécessairement les seules voies d'existence sociale pour tout sujet, mais que toujours une fonction d'écrit était nécessaire. Son étude a été construite à partir de l'hypothèse que les mécanismes propres à la structure psychique telle qu'elle s'organise depuis la fonction du trait unaire (concepts inscrits dans la logique du mythe d'Œdipe ; l'inconscient freudien), peuvent trouver, dans l'écriture, une « suppléance » à ce qui de structure n'advient pas (forclusion de la signification oedipienne et sa compensation). Et il a montré qu'un tel travail pouvait conduire à une autre articulation des mécanismes inconscients, à partir du moment où ceux-ci reposent sur l'existence d'un écrit (ce qui se lit, supposant possible l'existence de différentes lectures).*

## 10. Synthèse : Écrit et écriture dans la théorie psychanalytique :

Avant de reprendre les hypothèses que nous venons d'étudier du travail de Jacques Lacan, rappelons en quelques mots ce que nous avons extrait de l'élaboration freudienne.

Lors de cette lecture, nous avons mis l'accent sur l'hypothèse de « *l'autre classe d'oeuvres* » proposées dans "Le créateur littéraire et la fantaisie" : Dans les psychoses peut exister une pratique d'écriture qui permette d'éviter l'effondrement psychotique, tout en assurant au créateur une existence qui soit socialement viable et dans laquelle peuvent être éprouvées des satisfactions qui autrement demeureraient refusées. De plus, d'un point de vue plus général, nous retenons que, d'après les travaux freudiens, l'existence de l'écriture serait le signe de l'existence de l'autre. Ce fut donc à partir de ces points que nous avons commencé l'étude des travaux de Jacques Lacan, en ciblant notre commentaire sur la question des psychoses, essentiellement parce que l'approche combinée de l'écriture et des psychoses pouvait y trouver des développements. Que pouvons-nous retenir alors de l'élaboration de Jacques Lacan ?

Dans ses premiers travaux, les quelques études que Jacques Lacan a pu faire à propos de l'écriture et des psychoses ont tourné autour des différentes voies d'articulation du symptôme psychotique. Dans sa thèse de psychiatrie sur un cas de psychose (le cas « Aimée », 1932), Jacques Lacan a interprété les différentes écritures mises en œuvre ou sollicitées par cette patiente<sup>369</sup>. Nous l'avons vu : concernant Aimée, l'écriture fonctionnait comme signal d'appel lorsqu'elle était produite par le sujet, menace pour le sujet lorsqu'elle provenait d'un autre, ou aide au sujet lorsqu'elle était demandée à un tiers. Dans un autre travail sur un cas de psychose (le cas Daniel Paul Schreber, 1955-1956), d'une part Jacques Lacan a reconnu l'importance que revêtait pour chaque sujet la

---

<sup>369</sup> - Aimée a écrit à des journaux pour faire paraître des articles dans lesquels elle exposait ses griefs contre Mme C, écrivain célèbre. Elle a aussi utilisé l'écriture pour expliquer à ses médecins ce qui lui arrivait, et de nouveau comme moyen de communication avec un autre écrivain non directement identifié comme persécuteur, mais plutôt à qui elle demandait d'user de la puissance de son nom pour l'aider à protester contre son internement. Et Aimée s'est appuyée sur l'écriture pour composer quotidiennement et adresser des poèmes et des textes non signés au Prince de Galles. De plus, l'écriture est aussi intervenue lorsqu'elle n'était pas pratiquée par la patiente. Elle a lu dans le journal l'annonce du meurtre de son fils. Elle a cru se reconnaître dans plusieurs romans d'un romancier apparu comme persécuteur. Enfin, de façon générale, elle écrivait qu'elle haïssait tous les personnages comme les artistes, poètes, journalistes. LACAN, J., *De la psychose paranoïaque dans ses rapports avec la personnalité*, (Paris: Seuil, 1975) 363.

reconnaissance sociale, d'autre part, il a soutenu que dans les cas de psychoses, l'écriture pouvait permettre à un sujet d'obtenir et de soutenir cette même reconnaissance. Par cette étude, Jacques Lacan a ainsi repéré la possibilité qu'une pratique de l'écriture puisse permettre l'arrêt du délire et le contrôle du déroulement du symptôme. Mais toujours ceci a tourné autour de la formation des symptômes psychotiques, où l'écriture apparaît comme étant seconde par rapport au symptôme.

Par la suite, Jacques Lacan a utilisé l'écriture dans plusieurs acceptions qui rendent complexe la discussion de son enseignement. C'est-à-dire que la notion d'écriture a été liée à ce qui relève d'une pratique graphique (« *connoter la phonématisation* »), à ce qui intervient dans la construction psychique (« *Niederschriften* »), à ce qui permet d'appréhender l'inscription du sujet dans le langage (« *trait unaire* »), et aussi aux mécanismes en jeu dans l'articulation d'une parole (« *la lettre* »). Ainsi, autant dans ses premiers travaux l'écriture en tant que pratique graphique fut abordée comme ce qui permettrait de connoter le symptôme, autant, par l'intermédiaire des élaborations autour de la notion d'écriture des séminaires comme *L'éthique de la psychanalyse*, *L'identification*, *La logique du fantasme* et *D'un discours qui ne serait pas du semblant*, l'écriture en tant que pratique graphique a aussi été abordée comme un retour du refoulé.

C'est à ce niveau que nous avons repéré les jalons d'une méthode d'interprétation des significations de l'écriture, selon que l'écriture est à situer dans une position tierce par rapport au sens d'un texte, ou bien incluse dans un système qui capturerait son auteur. Pour les cas de psychose, dans le texte et/ou la façon dont le sujet s'approprie l'écriture, les effets de la forclusion sont toujours à trouver, selon que l'écriture s'articule sur une parole qui l'organise (écriture comme retour du refoulé), ou selon que l'écriture connote la phonématisation qui a lieu dans les psychoses (connoter le déroulement du symptôme).

Enfin, à partir des années 1970, Jacques Lacan a distingué dans son élaboration de la psychanalyse l'écrit et l'écriture. L'écrit a été défini comme ce qui se lit de l'inconscient, et l'écriture comme une trace où se lit un effet de langage. Cette articulation est complexe, difficile à déchiffrer dans les travaux de Jacques Lacan. Mais elle rejoint l'hypothèse freudienne tout en n'y étant pas aliénée : l'inconscient existe, et tout inconscient n'est pas nécessairement un inconscient oedipien. Il se peut ainsi que certains sujets trouvent par une voie autre que celle du mythe d'Œdipe le matériau nécessaire pour organiser leur rapport au monde et à leurs semblables. Dans le séminaire *Encore*, cette

étude a été appuyée sur la différence entre la « *lalangue* » et le langage, la première relevant strictement de l'existence de l'inconscient, le second de ce qu'en plus la science organise (Partie I. chapitre B paragraphe 8.). Dans le séminaire *RSI*, cette étude a été abordée depuis la conceptualisation du nœud borroméen et l'enjeu du nouage entre les trois registres du Réel, de l'Imaginaire et du Symbolique. Enfin, dans *Le sinthome*, cette même problématique a été précisée grâce à l'étude du cas de l'écrivain James Joyce (*Le sinthome*), depuis lequel Jacques Lacan a révisé le concept de « *suppléance* » utilisé dans ses tous premiers travaux<sup>370</sup>, et pour lequel il a fondé le concept de « *sinthome* » (Partie I. chapitre B paragraphe 9.). Jacques Lacan a ainsi démontré qu'un travail d'écriture pouvait venir nouer les trois registres du Symbolique, de l'Imaginaire et du Réel, alors que cette approche lui a permis de souligner comment l'Œdipe intervenait aussi à un tel niveau, c'est-à-dire comme liant du nœud.

Au final, certes dans l'élaboration de la psychanalyse lacanienne, les mécanismes liés à l'écriture ne sont pas abordés uniquement depuis ce que serait l'écriture comme pratique graphique. Mais il aurait été maladroit pour nous de ne pas tenir compte de ces différentes approches, ce d'autant plus qu'elles concernent de très près les psychoses et rejoignent certaines des hypothèses freudiennes. Car il y a en effet quelque chose dans les travaux de Lacan qui semble être issu de l'approche freudienne, de « *l'autre classe d'œuvres* ».

Techniquement, ceci se mesure surtout depuis le séminaire que Jacques Lacan a consacré à l'écriture de James Joyce. En effet, si nous lisons James Joyce avec l'hypothèse freudienne de « *l'autre classe d'œuvres* », nous sommes forcés de reconnaître que James Joyce, surtout dans *Ulysse*<sup>371</sup> puis *Finnegans Wake*<sup>372</sup>, a effectivement assemblé un matériau issu « *du trésor populaire des mythes, des légendes, et des contes* »<sup>373</sup>. Si nous suivons le raisonnement de la démonstration lacanienne, cette écriture a permis que ne soit pas déroulée la logique oedipienne et la formation de substitut qu'une telle logique suppose

---

<sup>370</sup> - LACAN, J., LEVY-VALENSY, L., MIGAULT, P., "Troubles du langage écrit chez une paranoïaque présentant des éléments délirants du type paranoïde (schizographie)". *Annales Médico-Psychologiques*, t.II, 1931, p. 508-522.

<sup>371</sup> - JOYCE, J., *Œuvres II*, (Paris: Gallimard, 1995) 1-858.

<sup>372</sup> - JOYCE, J., *Finnegans wake*, (Paris: Gallimard, 1982) 923.

<sup>373</sup> - FREUD, S., "Le créateur littéraire et la fantaisie," *L'inquiétante étrangeté et autres essais*, (Paris: Gallimard, 1985) 45.

dans les cas de psychoses<sup>374</sup>. Et cette écriture a pourtant tenu une fonction similaire à celle qu'aurait soutenue la logique oedipienne non forclosée. Quant à l'hypothèse freudienne de « *l'autre classe d'œuvres* », rappelons que Sigmund Freud la situait dans une logique différente de celle de l'œuvre bâtie sur la logique du souvenir infantile, autrement dit sur la logique oedipienne.

En cela, si la similitude entre la démonstration de Jacques Lacan et celle de Sigmund Freud (« *l'autre classe d'œuvres* ») est frappante, sans toutefois y avoir explicitement fait référence, Jacques Lacan a expliqué à sa manière ce que Freud n'avait fait qu'évoquer. C'est ici que son travail autour du concept de lettre et celui engagé dans le séminaire *L'identification* prend toute son ampleur, puisque, comme nous l'avons noté, Jacques Lacan a considéré que les mécanismes oedipiens (« *phonématisation* » du trait unaire depuis « *ce qui est prêt dans le langage* ») n'étaient pas les seuls en mesure de permettre à un sujet d'articuler une parole. Dans certains cas, et toujours lorsque qu'existe un système organisé par une parole donnée (« *rappeler la fonction du trait unaire* »), il se peut qu'un sujet réussisse à produire une signification suffisante pour distribuer la jouissance en jeu dans son rapport à l'Autre. Nous avons vu alors que l'écriture qui intervient à un tel niveau fonctionne comme un retour du refoulé<sup>375</sup>.

Ainsi, au travers de l'élaboration lacanienne essentiellement orientée par la question des psychoses, depuis l'hypothèse psychanalytique posée par Sigmund Freud dans "Le créateur littéraire et la fantaisie", nous retenons la thèse que certaines pratiques de l'écriture (dans des cas qui seraient ceux de psychotiques), peuvent être abordées comme le matériau nécessaire à un sujet pour organiser son rapport au monde et à ses semblables (sans les désagréments de la formation de substituts, de symptômes). A priori, ceci pourrait sembler suffire si nous souhaitions retenir une fonction possible de l'écriture dans des cas qui seraient ceux de psychotiques. Cependant, un élément fait de cette conclusion une conclusion prématurée. En effet, nous devons tenir compte du fait qu'une telle hypothèse repose sur les interprétations que Sigmund Freud comme Jacques Lacan ont pu faire des créations littéraires. Or ceci limite notre approche des fonctions de l'écriture dans les cas

---

<sup>374</sup> - A propos de cet écrivain, l'hypothèse de Jacques Lacan a été que, si James Joyce ne s'était pas servi de l'écriture comme il le fit, il aurait probablement développé un symptôme psychotique, vraisemblablement de type paranoïaque.

<sup>375</sup> - Alors que ceci fut décrit dès les travaux issus du séminaire *L'identification*, dans le séminaire *Le sinthome*, Jacques Lacan a en plus souligné que la langue anglaise avait fonctionné comme règle orthographique de l'écriture de James Joyce.

de psychose. C'est-à-dire qu'une question au moins demeure : qu'en est-il pour des sujets dont l'écriture ne serait pas une création littéraire ? Nous ne disons pas que ces sujets ne créeraient pas. C'est-à-dire que si invention il y a (voire serait même nécessaire), celle-ci relève sans doute effectivement d'une création. Nous disons qu'une telle hypothèse ne tient pas compte du fait que la production écrite de tels sujets pourrait ne rentrer pas dans les cadres de ce qui ordonne la littérature, le roman, la poésie (ou même tout autre domaine prédéfinissant une forme à l'écriture, comme par exemple la philosophie). Si dans cette première partie de notre travail, nous avons passé en revue l'ensemble des hypothèses élaborées par Sigmund Freud puis Jacques Lacan à propos des pratiques d'écritures en tenant compte de cette limite, voyons afin de compléter notre étude ce qu'un travail clinique peut nous apprendre.



## **PARTIE II : PROBLÈME DE L'ÉCRITURE NON LITTÉRAIRE (DEUX ÉTUDES DE CAS).**

## A. *Présentation du dispositif clinique*

Dans cette intention d'étudier les fonctions de l'écriture dans les cas de psychose, nous avons créé un atelier d'écriture dans un Institut Médico-Éducatif accueillant des adolescents et jeunes adultes psychotiques. Au commencement de ce travail clinique, nous nous sommes appuyé sur l'idée que pratique d'écriture et inscription sociale sont intriquées, sans restreindre notre étude de l'écriture à la création littéraire. De plus, fort de l'étude des expériences d'autres cliniciens ou écrivains qui s'engagèrent dans une telle voie<sup>376</sup>, nous avons souligné qu'un discours préétabli sur la fonction de l'écriture pouvait influencer la logique du travail des sujets qui y participeraient. C'est précisément là et afin d'éviter cet écueil que nous avons reconnu l'intérêt de la psychanalyse.

En effet, dans *Le mot d'esprit et sa relation à l'inconscient*<sup>377</sup>, Sigmund Freud conseillait aux analystes de prendre les délires des malades mentaux comme des communications et de ne pas les soumettre aux exigences de la pensée consciente. Précisément, il employa le terme allemand de « *Mitteilungen* ». D'habitude, le verbe "mitteilen" signifie "communiquer, indiquer", en somme "informer" au sens de "donner une information à quelqu'un". "Mitteilung" est donc le substantif équivalent "communication, indication". Ainsi, à la façon dont Sigmund Freud souhaitait que les délires des malades mentaux soient considérés (comme des communications), nous avons considéré que tout texte écrit pouvait être pris comme le signe de l'existence d'un lien entre sujets. De plus, comme Sigmund Freud en indiqua la voie, nous avons tenté de nous tenir à distance de toute autre hypothèse qui aurait pu influencer le travail de ces jeunes que nous avons rencontrés. Sans doute notre recherche s'est appuyée sur une hypothèse de travail que nous avons formulée au préalable, mais nous avons tout fait pour que celle-ci

---

<sup>376</sup> - Nous faisons référence ici aux travaux de Janine Altounian, Michel Armellino, Philippe Artières, Gaetano Benedetti, Philippe Berthaut, Elisabeth Bing, Claire Blain-Cramer, Jean Blairon, François Bon, Claire Boniface, Bernard Cadoux, Caroline Civalieri, Anne-Marie Christin, Anne Clancier, Roger Dextre, René Fregni, Rich Furnan, Katherine Yvonne Griffith, Andrée Guiguet, Patrick Laupin, Claudette Lecuyer, Benoit Magne, Pierre Moron, Geneviève Mouillaud-Fraisse, Claudette Oriol-Boyer, les travaux de l'OULIPO, de René Padelon, Jean Ricardou, Jean-Pierre Royol, Jean-Luc Sudres, Catherine Valabrègue et Nicole Voltz, que nous avons étudié dans le cadre de nos recherches biographiques (articles, ouvrages, entretiens).

<sup>377</sup> - FREUD, S., *Le mot d'esprit et sa relation à l'inconscient*, (Paris: Gallimard, 1988) 307-308.

ne fonctionna pas comme une directive à suivre impérativement. Et dans les cas où celle-ci a pu véritablement être laissée de côté, des sujets se sont alors servi de l'écriture. Pour le dire tout de suite, cliniquement, autoriser l'émergence d'un écrit de ces sujets a eu des conséquences dans ce qu'ils purent dire et faire, ceci à partir du moment où l'écrit ne fut plus là pour répondre uniquement à la demande de celui qui invitait à écrire.

Ainsi, une après-midi par semaine et durant deux années, nous avons accueilli les écrits des adolescents et jeunes adultes qui se sont présentés à l'atelier d'écriture, sans jamais leur demander ou leur imposer d'écrire. Chacun était libre ou non d'y participer. Toujours, nous avons donné à chacun un cahier, en leur proposant d'y inscrire leur nom pour les différencier les uns des autres et, ensuite, nous les avons laissé écrire. Leurs cahiers sont demeurés à l'atelier le temps que celui-ci fut ouvert, et une fois terminé, comme cela leur avait été dit<sup>378</sup>, nous les avons conservés afin d'en faire l'analyse.

Durant les séances de travail, nous avons noté les gestes, paroles, moments d'écritures sur un carnet de bord. Ceci nous a permis de retrouver les éléments d'anamnèse de l'écrit lorsque nous avons commencé à interpréter le travail d'écriture des participants. Par ailleurs, nous avons régulièrement participé aux différentes réunions de synthèses proposées par l'institution, afin de nous tenir informé de l'élaboration collective à propos des jeunes que nous rencontrions. Et enfin, nous avons à de nombreuses reprises exposé au sein de l'Équipe de Recherche Clinique de l'Université Toulouse le Mirail<sup>379</sup>, comme lors de colloques scientifique<sup>380</sup>, les enseignements et interrogations que nous tirions de ce travail, afin de mener à bien notre travail d'interprétation.

---

<sup>378</sup> - A chaque nouvelle rencontre, nous avons pris le temps de préciser que l'idée de créer l'atelier s'inscrivait dans un travail de recherche que nous menions, et que nous pourrions être amenés à rendre compte de ce qui s'y passerait tant auprès de l'équipe institutionnelle lors des réunions de synthèse auxquelles nous participions, que dans le cadre universitaire où s'inscrivait notre travail.

<sup>379</sup> - « La violence inhérente à l'acte d'écriture », 25 juin 1999. « Deux cas clinique de travail en atelier d'écriture », 6 mai 2000. « Deux cas cliniques de travail en atelier d'écriture », 31 mars 2001. « Études des mécanismes d'écriture dans les cas de psychose chez l'adolescent », 27 septembre 2003.

<sup>380</sup> - « Écrire : re-présenter », Association des Forums du Champ Lacanien, Journée clinique et structure, Rodez, 19 mai 2001. « L'inscription de la psychose en institution », Journées de l'IME : A te lier ? Jeux ?, IME la convention, Auch, 9 juin 2001. « Écriture et Nom du Père ? Écriture d'une histoire sans parole », Journée doctorale du SIUERPP, L'INÉDIT EN PSYCHOLOGIE : LA RECHERCHE PSYCHANALYTIQUE EN QUESTION, Université Victor Segalen, Bordeaux, 23 juin 2001. « Scolarité et rapport au savoir », 24<sup>ème</sup> colloque international de psychologie scolaire et de l'éducation, ISPA, PSYCHOLOGIE ET ÉDUCATION POUR LE 21<sup>ème</sup> SIÈCLE, Dinan, 25, 26, 27, 28 juillet 2001 (En collaboration avec Jean Luc Gaspard). « Le sujet, premier acteur du soin », 4<sup>ème</sup> Colloque International du Réseau Interuniversitaire de Recherche Clinique et d'Épistémologie en Sciences Humaines, DÉTRESSE SOCIALE, SOUFFRANCE PSYCHIQUE : UN ENJEU POUR LE SUJET, Besançon, 8, 9, 10 novembre 2001. « Le trait de structure » Journée doctorale du SIUERPP, CLINIQUE ET DECOUVERTE(S),

Ainsi, sur la dizaine de jeunes que nous avons rencontrés, nous avons retenu le travail de deux d'entre eux, JF et L, que nous allons présenter dans les pages à venir. Le choix de ces deux cas a essentiellement été appuyé par l'originalité de leur travail et l'investissement dont ils firent preuve tout au long de celui-ci. L'un comme l'autre ont participé durant plusieurs mois à l'atelier, en maintenant un travail régulier. De plus, le matériau que constitue ainsi leur travail est important et peut vraisemblablement nous permettre de proposer une étude clinique approfondie. Cela étant posé, il nous est nécessaire de préciser les problèmes nous allons étudier dans ces deux études de cas, et la méthode que nous souhaitons employer pour en faire l'interprétation.

Dans ces deux présentations, nous allons dégager la ou les fonctions des écritures mises en œuvre par JF puis par L. Nous allons faire cela en fonction des remarques que nous venons faire à propos du dispositif que nous avons mis en place, c'est-à-dire en essayant de comprendre cette intrication de l'écrit, de la parole et des différents discours qui furent à l'œuvre dans l'institution et au travers de notre question de recherche. Et nous allons aussi construire l'interprétation de leur travail en fonction des éléments théoriques que nous avons dégagés de notre lecture des travaux de Sigmund Freud et Jacques Lacan. Afin d'être cohérent dans l'appui théorique que représentent ces deux œuvres, nous souhaitons respecter la logique chronologique de l'élaboration des différents modèles utilisés par ces deux auteurs, essentiellement parce qu'il nous semble qu'une interprétation appuyée par exemple sur la première topique freudienne, ne peut aboutir à des conclusions identiques à celles que permettraient, par exemple, l'élaboration lacanienne autour du nœud borroméen ; elles deux pouvant toutefois s'articuler autour de l'étude de mêmes phénomènes (la psychose) mais pas nécessairement des mêmes mécanismes (oedipe pour le premier, nouage pour le second). De plus, cette distinction nous permettra d'approfondir les questions que nous avons soulevées lors de notre commentaire des travaux de Sigmund Freud et Jacques Lacan, essentiellement autour de la représentation et du traitement de l'altérité pour le premier, de l'inscription, de l'écrit et de l'écriture pour le second.

Voici donc la présentation et l'étude clinique du travail d'écriture de JF et de L.

---

Université d'Aix-Marseille 1, samedi 30 novembre 2002. « L'aphonie, d'une paranoïa », Colloque de l'Équipe "Développements actuels de la Psychologie clinique", DE BOUCHE A OREILLE : LES ENJEUX DE LA VOIX DANS LA RENCONTRE CLINIQUE, Université de Nice Sophia Antipolis, Samedi 14 et dimanche 15 décembre 2002. « Pour une conceptualisation des formations graphiques paranoïaques » Journée doctorale du SIUERPP, NOUVELLES DE L'INCONSCIENT, Université DENIS DIDEROT Paris VII, Samedi 10 décembre 2003. « Fonctions de l'écriture dans les psychoses », Rencontres Internationales Sipe/Artesia, EXCLUSIONS, EXPRESSIONS et ART-THERAPIES, Castres, 14 et 15 octobre 2005.

## ***B. L'écriture d'une histoire sans parole :***

JF est né en 1983. Lorsque nous l'avons rencontré, il était âgé de 17 ans.

Avant toute chose, la présentation de ce travail nous demande une première explication.

Sigmund Freud expliquait, dès les premières lignes du récit de la cure de Dora, que ses patients auraient sans doute refusé de parler s'ils avaient su que leurs dires et leur travail seraient soumis à publication<sup>381</sup>. Mais il précisait aussi que ce travail était pourtant obligatoire pour le praticien, parce que pouvant servir à d'autres qui se retrouveraient dans une même situation<sup>382</sup>.

Nous avons, pour notre part, prévenu chacun des sujets rencontrés, que notre travail entrait dans le cadre d'un travail de thèse. Plusieurs fois, et aussi à leur demande, nous avons eu l'occasion d'expliquer comment cela pouvait se passer, et aucun d'eux ne manifesta ouvertement ni implicitement de réticences quant à la possible lecture et/ou écoute par d'autres d'un ou plusieurs exposés ou écrits s'appuyant sur leur travail d'écriture.

Si nous n'avons ainsi pas eu d'oppositions quant à la constitution d'un corpus clinique depuis le travail qui fut mené à l'IME et de la part des jeunes qui y furent rencontrés, une question subsiste quant à l'intérêt porté par JF à ses écrits. Ce dernier eut une réaction excessivement ferme lorsqu'il sut que des écrits avaient disparu, dérobés, parmi d'autres, du lieu dans lequel ils étaient censés demeurer. Et si ses textes n'étaient pas

---

381 - « *Il est certain que les malades n'auraient jamais parlé s'ils avaient pensé à la possibilité d'une exploitation scientifique de leurs aveux.* » FREUD, S., "Fragment d'une analyse d'hystérie," *Cinq psychanalyses*, 18 éd., (1905 ; Paris: Presses Universitaires de France, 1993) 2.

382 - « *Toutefois je suis d'avis que le médecin a des devoirs non seulement envers le malade, mais aussi envers la science. Envers la science, cela veut dire, au fond, envers beaucoup d'autres malades qui souffrent du même mal ou en souffriront. La publication de ce que l'on croit savoir sur la cause et la structure de l'hystérie devient un devoir, l'omission, une lâcheté honteuse, à condition cependant d'éviter un préjudice direct à son malade.* » Id.

parmi ceux qui avaient été temporairement subtilisés par un de ses camarades, le fait que des cahiers aient été sortis de l'atelier lui fût intolérable. Pour comprendre, nous devons avancer ici que certains de ses écrits contenaient des éléments dont il refusait toujours de parler au point qu'il eût à nous préciser qu'ils n'étaient pas à lire (nous y reviendrons), et préciser tout de suite un autre fait.

Au cours de nos dernières rencontres de l'année, ce jeune nous expliqua qu'il allait faire un voyage à l'étranger durant l'été, désir que nous avons relié au travail qu'il avait entrepris pendant l'année à l'atelier d'écriture. De la bouche des éducateurs, nous avons appris aussi qu'il passerait dans une ville portant le nom de son père. Durant l'été notre inquiétude fut grande quant au risque d'un tel voyage et d'une telle destination. Nous craignions que tout ceci l'amènât à rencontrer un signifiant qui aurait pu avoir des conséquences sur son équilibre psychique.

Au final, bien que cette destination ne s'avérât pourtant par la suite qu'une étape pour lui et son camarade qui l'y avait accompagné, plusieurs fois nous eûmes l'occasion d'exposer le récit de ce travail clinique tout en tentant lors d'une de ces présentations de comprendre notre inquiétude. A propos de cette dernière il nous fut dit qu'un tel risque de rencontre dans la psychose existait bel et bien<sup>383</sup>. Mais nous ne pûmes nous satisfaire d'une telle réponse, suspectant que cette inquiétude pouvait être en rapport avec notre statut de clinicien et notre implication dans le travail qui fut mené avec JF.

En reprenant donc par écrit le récit du travail engagé par ce dernier, il est évident que nous faisons référence à ses écrits et à son histoire. Bien sûr, pour nous rassurer, nous pourrions rappeler l'amorce faite par Sigmund Freud à son travail d'interprétation du cas de Daniel Paul Schreber. En effet, après avoir pris connaissance par le texte *Mémoires d'un névropathe* du souhait de Daniel Paul Schreber de faire reconnaître son expérience par l'intermédiaire de son texte, Sigmund Freud a précisé que son travail d'interprétation allait dans le sens de ce que le sujet Daniel Paul Schreber proposait pour sa propre guérison<sup>384</sup>. Sa revendication était particulière, ciblée, adressée, et Sigmund Freud en tint compte<sup>385</sup>.

---

383 - « Écrire : re-présenter », Association des Forums du Champ Lacanien, Journée clinique et structure, Rodez, 19 mai 2001.

384 - FREUD, S., "Remarques psychanalytiques sur l'autobiographie d'un cas de paranoïa," *Cinq psychanalyses*, 18 éd., (1905 ; Paris: Presses Universitaires de France, 1993) 264-265.

385 - « Il est possible que le Dr Schreber vive encore à ce jour et ait abandonné le système délirant dont il s'était fait, en 1903, l'avocat, au point d'être affecté par mes observations sur son livre. Mais, dans la mesure où l'identité de sa personnalité d'alors et d'aujourd'hui s'est maintenue, je puis en appeler à ses propres arguments, aux arguments que « cet homme d'un niveau intellectuel si élevé, possédant une acuité d'esprit et un don d'observation peu ordinaire » avait opposés à ceux qui s'efforçaient de le détourner de la

Aussi, nous pourrions aller dans le sens de Sigmund Freud en reconnaissant les bienfaits possibles de l'interprétation des textes par JF et/ou de JF. Si, à rédiger ce travail de thèse, nous nous plaçons alors dans le cadre tel qu'il fut institué, nous pouvons nous douter que ce jeune pourrait avoir aussi de sérieuses revendications à adresser. Mais, durant cette expérience, jamais quelque chose de comparable ne fut dit ou demandé par ce jeune. Dans son cas, ce fut la possibilité qu'un autre ait dérobé des écrits de l'atelier, probablement les siens et que ceux-ci aient pu être lus, qui le mit hors de lui. Et si ce jeune eut à se plaindre du comportement de voleur de l'un de ses camarades et bien que ses textes n'aient pas été parmi ceux temporairement dérobés, ce n'est ni ouvertement au cadre, ni directement à nous qu'il reprocha d'avoir failli dans une tâche quelconque.

De plus, notons déjà que cette inquiétude qui germa en nous à propos du risque d'une mauvaise rencontre lors du voyage entrepris par ce jeune adulte passa bien davantage par le savoir théorique sur la psychose, et s'éloignait de la réalité de la clinique en laissant de côté les recommandations que Sigmund Freud adressa à tout praticien<sup>386</sup>. Comme nous allons le voir, si le travail d'écriture a eu un impact sur la structuration psychique de ce jeune adulte, il semble que celui-ci ait été possible à la condition de notre implication dans le travail clinique<sup>387</sup>, passé l'utilisation de l'outil sécurisant que peut parfois constituer une théorie pour un thérapeute, théorie pouvant aussi conduire à la crainte qu'il s'y passe quelque chose.

---

*publication de ses Mémoires : « Je ne me suis pas dissimulé les scrupules qui semblent s'opposer à une publication ; il s'agit en effet des égards dus à certaines personnes encore vivantes. D'un autre côté, je suis d'avis qu'il pourrait être important pour la science, et pour la reconnaissance des vérités religieuses que, de mon vivant encore, soient rendues possibles des observations sur mon corps et sur tout ce qui m'est arrivé, et que ces observations soient faites par des hommes compétents. Au regard de ces considérations, tout scrupule d'ordre personnel doit se taire. ».* » Id., 264.

386 - « On saisit plus facilement les caractères de ces processus de pensée inconscients quand on s'appuie sur les propos tenus par les malades dans le cas de maints troubles psychiques. Il est très vraisemblable que, comme le supposait le vieux Griesinger, nous serions à même de comprendre les délires des malades mentaux et de les mettre à profit en voyant en eux des communications, si nous ne les soumettions pas aux exigences de la pensée consciente, mais les traitions, au contraire, par notre art de l'interprétation, comme nous le faisons par exemple pour les rêves. » FREUD, S., *Le mot d'esprit et sa relation à l'inconscient*, (Paris: Gallimard, 1988) 307-308.

387 - « Celui qui réveille, comme je fais, les pires démons incomplètement domptés au fond de l'âme humaine, afin de les combattre, doit se tenir prêt à n'être pas épargné dans cette lutte », écrivait Sigmund Freud à propos du travail de cure avec Dora. FREUD, S., "Fragment d'une analyse d'hystérie (Dora)," *Cinq psychanalyses*, (1905 ; Paris: Presses Universitaires de France, 1993) 82.

## 1. Les écrits généalogiques :

Revenons alors à son travail d'écriture pour d'abord définir ce que furent ces écrits que nous venons d'appeler écrits généalogiques.

Le premier de ces écrits fut commencé trois mois après la première venue de JF à l'atelier d'écriture. Nous avons rencontré JF au mois de janvier 2000. Durant ces trois premiers mois, il avait passé le plus clair de son temps à composer des textes racontant ses faits et gestes des week-ends précédents les lundis lors desquels avait lieu l'atelier. Durant ces premiers mois, il acceptait que soient lus ces textes, même s'il ne se prêtait pas lui-même à cet exercice. Quelques fois aussi, il accepta de suivre quelques consignes que nous lui propositions, par exemple de décrire par écrit une affiche épinglée au mur de l'atelier, ou bien écrire des textes commençant par « j'irai », alors que son habitude était plutôt celle de les commencer par « je suis allé ». Tout ceci formait des textes d'un style biographique.

Trois mois après son inscription à l'atelier, JF écrivit donc ce premier texte généalogique. Précisément, ce fut lorsque nous nous sommes retrouvé seul avec lui qu'il franchit ce pas. C'est-à-dire qu'après avoir composé l'un de ces textes biographiques, JF regarda partir un autre jeune qui se trouvait à l'atelier. Pour briser le silence qui s'installa et alors qu'il ne reprenait pas son travail d'écriture, je dis son nom et son prénom, « oui », répondit-il, et lui demandais, comme on adresse fréquemment cette question à un adolescent, d'où venait ce nom. Il ne répondit pas, je lui proposais alors d'écrire son histoire familiale. Je n'avais pas connaissance, alors, qu'il refusait toujours de parler de sa famille<sup>388</sup>.

Avant de se remettre à écrire, il parla de son père, de son papi, et commença à écrire ; d'abord un titre : « Ma famille », en dessous un trait, et une première phrase qu'il interrompit immédiatement pour dire avoir fait une erreur. « *Comment faire ?* », demanda-t-il. Nous ne lui avons pas répondu. Avant de se remettre à écrire, il demanda si nous serions là l'an prochain. « *Parce que moi, sans doute, je ne serais pas là* », dit-il sans

---

388 - Cette information fut confirmée à la lecture de son dossier institutionnel, dossier dont nous n'avons pris connaissance qu'une fois terminé notre intervention dans l'institution.



explications. Il cerna de deux parenthèses ce qu'il avait commencé à écrire, et recommença le récit.

Lorsque je m'approchais pour voir ce qu'il écrivait, je constatais qu'il avait entamé la narration de sa généalogie familiale, désignant ouvertement les membres de sa famille. De plus, en lieu et place de celui repéré comme étant son père, et alors qu'auparavant (textes biographiques) ce mot était correctement orthographié, il écrivit ce mot : « prère », ce, à plusieurs reprises. Ainsi, alors que ce jeune, comme nous l'avait indiqué l'institutrice de l'institution, était censé avoir une mémoire photographique du mot, ici cette règle ne fonctionnait plus. Quelque chose avait changé dans son approche de l'écriture et du mot.

Nos rencontres se sont ensuite échelonnées sur le reste de l'année scolaire. A deux autres reprises, JF revint sur ce travail généalogique<sup>389</sup>. Mais ce n'est pas nous qui lui avons proposé de revenir sur ces textes. Toujours, lorsque nous nous sommes retrouvés tous les deux à l'atelier, il reprit de lui-même ce travail, soit pour nous tenir au courant de son avancée, soit pour le compléter. Ce furent aussi les seules fois où il fit ouvertement allusion à quelque chose qu'il avait pu écrire avant. C'est-à-dire que jamais, pour les textes biographiques, il ne dit ou reprit en parole ou par écrit ce qui avait pu être composé au préalable.

Il semble donc évident que quelque chose a été engagé dans cette pratique d'écriture. Et nous devons considérer qu'il est fort probable que ce travail n'aurait pas eu lieu si nous ne lui avions pas demandé d'où venait son nom. Mais intéressons-nous d'abord à l'orthographe du mot père qu'il écrivit « prère » dans tous ses textes généalogiques, alors que dans ses autres textes, biographiques, il était correctement écrit.

---

389 - Une première fois, dans la semaine suivant l'écriture de ce premier texte généalogique, pour nous indiquer qu'il n'avait pas demandé à sa mère les informations complémentaires sur sa famille et nous dire de ce texte que nous pouvions le lire mais pas l'entendre (nous y reviendrons), un autre fois pour compléter ce travail parce que, comme il nous le dit, il avait pu lire son carnet de naissance.

## 2. L'écriture du mot :

Etant donné la façon brutale avec laquelle ce phénomène tranche par rapport à ce qui chez lui était censé se manifester, il semble légitime que nous nous demandions de quel registre relève ce phénomène d'écriture. En effet, avec cette orthographe, JF dérogea au moins à deux règles : celle, première que nous avons rappelée concernant sa mémoire photographique du mot, et une seconde, plus logique, de règles orthographiques qu'il devait vraisemblablement connaître malgré un niveau scolaire reconnu faible. Il avait appris à lire et à écrire, et suivait avec assiduité la classe spécialisée. Or, en composant le premier texte généalogique, JF nous demanda pourtant comment s'écrivait le mot père (question à laquelle nous n'avons pas répondu). A minima, nous devons donc au moins considérer que cette écriture particulière est la trace d'un phénomène dont nous devons comprendre les enjeux.

Voyons ce que nous apprend la théorie psychanalytique.

Le travail de Sigmund Freud dans l'élaboration de la seconde topique, nous indique que « *la pensée en images n'est donc qu'un mode très imparfait du devenir conscient* »<sup>390</sup>. Et il a aussi précisé que cette « *pensée en image* » « *est aussi en quelque façon plus proche des processus inconscients que la pensée en mots et elle est indubitablement plus ancienne que celle-ci, d'un point de vue onto- aussi bien que phylogénétique* »<sup>391</sup>. A priori, il est donc possible que ce phénomène d'écriture venu trancher avec la « *pensée en image* » soit tributaire d'un autre stade onto- et phylogénétique. Nous le rappelons, JF nous a ouvertement demandé comment s'écrivait le mot père, alors qu'il était censé avoir une mémoire photographique du mot. En d'autres termes, l'hypothèse selon laquelle se joua ici quelque chose ayant un rapport avec un refoulement ou un des mécanismes lié à ceux du refoulement (censure, contre investissement) est jusqu'ici techniquement envisageable. En effet, les développements de la seconde topique freudienne de laquelle nous avons extrait cette hypothèse de Freud sur la « *pensée en image* » se sont faits sur les fondements de la

---

390 - FREUD, S., "Le moi et le ça," *Essais de psychanalyse*, (1923; Paris: Payot, 1981) 233.

391 - Id.

première topique<sup>392</sup>, où sont expliqués les mécanismes de refoulement en jeu entre les systèmes inconscient, préconscient et conscient. Dans cette première topique freudienne, le refoulement est le mécanisme qui se produit lorsque le représentant représentatif de la pulsion (que Jacques Lacan a traduit plutôt par « représentant de la représentation ») se voit refuser sa prise en charge dans le conscient. L'existence dans l'inconscient du matériau refoulé suppose donc d'une part qu'il ait cédé face à la censure (entre inconscient et préconscient, et préconscient et conscient), et qu'il y soit maintenu par un contre investissement. Si le représentant représentatif demeure alors dans l'inconscient, la pulsion demande toujours son dû. Par associations, condensations, déplacements, le représentant représentatif est alors mis en relation avec d'autres représentations. Ce travail se poursuit jusqu'à ce que ces rejets de la représentation se soient suffisamment éloignés du représentant représentatif refoulé. Ils peuvent alors, sans plus d'obstacles, accéder librement au conscient, puisqu'en raison de leur éloignement ou leur déformation par rapport au représentant représentatif refoulé, ils peuvent franchir la censure du conscient. Ainsi, ce que Sigmund Freud visait en demandant à ses patients d'amener au jour ces rejets du refoulé était donc la reconstitution d'une traduction consciente du représentant refoulé, par une voie autre que celle de la formation de symptômes. Nous le rappelons, à ce stade de l'élaboration freudienne, le symptôme était le signe de l'existence d'un refoulement.

Dans le cas qui nous intéresse ici, en suivant la logique de Sigmund Freud, nous pourrions tenter, au moins en partie, de retrouver ce qui fut à l'origine de cette écriture du mot « prère ». Nous pourrions par exemple supposer que ce fut un lapsus calami, et considérer ce lapsus comme une manifestation consciente du représentant représentatif refoulé. Nous pourrions alors avoir quelques chances de reconstruire ce qui fut à l'origine du refoulement. Seulement, l'hypothèse d'un diagnostic de psychose qui pèse sur JF pose quelques problèmes. En effet, pour Sigmund Freud, cette articulation entre refoulement, représentant représentatif, conscient et inconscient, était valable pour les névroses. Dans le cas des psychoses, il reconnut que la domination du conscient s'effondrait, que cela impliquait la suppression de la représentation, et que demeurait alors l'état d'affect, aussi appelé angoisse. Si ceci complexifie l'interprétation clinique du cas de JF, en revanche, cela peut nous permettre de situer déjà une possible fonction de l'écriture, à savoir si d'une

---

392 - FREUD, S., *Métapsychologie*, (1943 ; Paris: Gallimard, 1968) 185.

façon ou d'une autre celle-ci eut un lien avec une possible reconstitution en tout ou partie d'un quelque chose pouvant avoir fonction de conscient tel que Sigmund Freud le décrit dans *Métapsychologie*. Et pour aller au bout de ce raisonnement, il nous faudrait considérer alors que cette écriture du mot ne fut pas simplement le signe de l'existence d'un refoulement, mais bien plus de quelque chose ayant un rapport avec le rejet, la forclusion caractéristique des psychoses. Nous allons donc aller dans ce sens, avec pour l'instant cette évidence, même si nous n'avons pas jusqu'ici fondé le diagnostic d'une psychose chez JF, que cette écriture du mot est venue trancher avec la « *pensée en image* » en tant qu'elle est un mode très imparfait du devenir conscient.

### 3. Diagnostic :

Afin de mieux nous repérer dans les hypothèses que nous venons d'évoquer, il serait donc judicieux de diagnostiquer la structure clinique de JF.

Le premier indice et qui tendrait vers un diagnostic de psychose est bien sûr cette question de la « *pensée en image* », repérée par Sigmund Freud comme mode très imparfait du devenir conscient, et que nous pourrions prendre comme un effet à posteriori de l'effondrement de la domination du système conscient caractéristique des psychoses décrites par Sigmund Freud dans *Métapsychologie*<sup>393</sup> (en partie proche de ce que Jacques Lacan appela la « *dissolution imaginaire* »<sup>394</sup>). Mais pour véritablement fonder ce diagnostic et cette hypothèse, d'autres traits cliniques et éléments théoriques seraient souhaitables.

Nous avons à notre disposition deux types d'éléments pour établir le diagnostic : ceux que nous avons recueillis lors de nos rencontres, et les éléments relevés par les autres

---

<sup>393</sup> - « (...) *La domination du conscient (...) ne s'effondre que dans la psychose* ». FREUD, S., *Métapsychologie*, (1943 ; Paris: Gallimard, 1968) 85.

<sup>394</sup> - LACAN, J., "D'une question préliminaire à tout traitement possible de la psychose," *Écrits II*, (Paris : Seuil, 1971) 90.

professionnels ayant rencontré JF, soit en grande partie ce qui est rassemblé dans le dossier institutionnel de JF. Commençons par ces derniers, dont nous avons pris connaissance seulement à la fin de notre travail dans l'Institut Médico-Educatif<sup>395</sup>.

### 3.1. Dossier :

Alors qu'un accompagnement thérapeutique familial débuta quand il avait quatre ans, dès sa neuvième année, JF fut placé par l'Aide Sociale à l'Enfance en famille d'accueil. Et c'est à l'âge de seize ans qu'il fut reçu à l'Institut Médico-Educatif dans lequel nous avons travaillé. Or, généralement, sont orientés en Institut Médico-Educatif des enfants sur le versant de la psychose, alors que ceux sur le versant des névroses peuvent préférentiellement être orientés en Institut de Rééducation. Si ceci n'est pourtant pas un critère décisif, c'est tout de même un indice des problèmes qui purent se manifester chez JF, c'est-à-dire ayant nécessité un accompagnement très spécialisé.

Concernant ces problèmes, nous avons peu d'informations. Cela dit, un premier élément relevé dans son dossier est à souligner. Dès son plus jeune âge (JF avait quatre ans), fut repéré un « *comportement de fuite dans lequel l'imaginaire est roi* »<sup>396</sup>. Bien que ceci soit insuffisant pour établir un diagnostic précis, cette indication nous met tout de même sur la voie de ce que Sigmund Freud décrivait dans "La perte de la réalité dans la névrose et la psychose". Dans cet article de 1924, et avant de clairement les distinguer, Sigmund Freud avançait que névroses et psychoses étaient des expressions de la rébellion du ça contre le monde extérieur<sup>397</sup>. Cette rébellion, souvent comprise comme perte du rapport à la réalité, correspondrait à ce comportement décrit à propos de JF. Cela dit, pour

---

395 - En effet, pour conduire ce travail clinique, nous avons préféré nous appuyer uniquement sur ce qui se produisit à l'atelier d'écriture. Dans ces conditions, et par mesure de précautions, nous n'avons donc pas consulté les dossiers institutionnels des jeunes que nous avons rencontrés tant que dura notre travail à l'atelier. Ce n'est qu'une fois celui-ci achevé que nous en avons pris connaissance.

396 - Nous citons ici la description de ces troubles telle que nous avons pu la lire dans son dossier.

397 - « *Névrose et psychose sont donc l'une comme l'autre des expressions de la rébellion du ça contre le monde extérieur, de son déplaisir, ou si l'on veut de son incapacité à s'adapter à la nécessité réelle.* » FREUD, S., "La perte de la réalité dans la névrose et dans la psychose," *Névrose, psychose et perversion*, 10 éd., (1973 ; Paris: Presses Universitaires de France, 1997) 301.

trancher entre névrose et psychose, il faudrait mesurer ce qui causa le déclenchement des troubles et comprendre comment se mit en place ce comportement chez JF, cette réaction, et ses développements. Nous le rappelons, pour Sigmund Freud, le premier temps dans la psychose coupe le moi de la réalité pour, dans un second temps, « *créer une nouvelle réalité à laquelle, à la différence de ce qui est abandonné, on ne se heurte pas* »<sup>398</sup>. Dans la névrose, le premier temps consiste dans le refoulement d'une pulsion. « *La perte de la réalité porte précisément sur le fragment de réalité dont l'exigence eut pour résultat le refoulement pulsionnel* »<sup>399</sup>. Dans le second temps, ce fragment de réalité est évité sur le mode de la fuite. En résumé, Sigmund Freud notait ainsi que la réaction caractéristique des psychoses serait de dénier la réalité, plutôt que de la fuir comme cela se passe dans les névroses. A propos de JF donc, il faudrait pouvoir savoir si ce « *comportement de fuite dans lequel l'imaginaire est roi* » est donc effectivement une fuite, signe d'une névrose, ou bien un déni, signe d'une psychose. Nous le précisons ici, il nous a été impossible de savoir si cette observation fut prononcée par un clinicien connaissant la distinction entre fuite et déni. Nous ne pouvons donc pas fonder de diagnostic précis depuis cette observation, mais nous retiendrons au moins que, dans le cas de JF, une part de réalité est soumise à minima à un mécanisme de refoulement, sinon de rejet.

Toujours dans le dossier institutionnel de JF, un autre élément mérite notre attention. Il s'agit de l'explication qu'a pu donner JF à propos du décès de sa sœur. Celle-ci est morte cinq jours après être née, soit deux ans avant la naissance de JF. Et il déclara que sa sœur était morte de la même maladie que lui. Or, dès lors que nous nous interrogeons sur l'éventualité d'une structure psychotique pour JF, une telle déclaration peut se révéler déterminante.

Pour expliquer cela, reprenons les choses depuis le travail de Sigmund Freud sur lequel nous venons de nous appuyer. Dans cet article, "La perte de la réalité dans la névrose et la psychose", il soulignait que névrose et psychose « *se distinguent bien plus entre elles dans la première réaction, qui les introduit, que dans la tentative de réparation qui les suit* »<sup>400</sup>. Pour la psychose, ce premier temps correspond au moment où « *le fragment de réalité repoussé revient sans cesse forcer l'ouverture vers la vie*

---

398 - Id.

399 - Id., 300.

400 - Id., 301.

*psychique* »<sup>401</sup>, alors que dans la névrose, il s'agit d'une pulsion refoulée et non d'un fragment de réalité. Aussi faut-il s'attendre à ce que quelques événements, avant même le second temps de la névrose ou de la psychose (fuite ou déni), puissent permettre de déterminer la nature de l'élément qui revient ainsi. Il nous semble que c'est ici que nous pouvons situer la formule que JF employa à propos du décès de sa sœur. Mais cela n'explique pas encore suffisamment en quoi cette formule est déterminante au point de pouvoir être repérée comme le signe d'une psychose. Pour préciser cela, il est nécessaire de rentrer avec un peu plus de précision dans les descriptions psychanalytiques du phénomène psychotique, sans pour autant nécessairement nous éloigner du travail de Sigmund Freud.

Le travail que Jacques Lacan a effectué dans le séminaire *Les psychoses*<sup>402</sup> nous permet d'aller au plus près de ce que nous souhaitons dégager. À la différence de Sigmund Freud, Jacques Lacan a étudié le phénomène psychotique au travers des manifestations langagières. Mais dans ce séminaire, ses hypothèses ont, de toutes façons, été construites depuis le modèle freudien, modèle dont Sigmund Freud donna une définition précise dans *L'homme Moïse et la religion monothéiste*<sup>403</sup>.

Jacques Lacan a donc étudié les rapports que le sujet psychotique entretient avec le langage, et en particulier sur les subtilités du langage dont le sujet lui-même peut souligner les saveurs. Pour Jacques Lacan, certains des phénomènes langagiers se manifestant directement dans la langue employée par le sujet sont des indices précis pour le diagnostic de structure et particulièrement de la psychose. Lors de sa leçon du 30 novembre 1955<sup>404</sup>, il a ainsi distingué la formule - forme que prend la signification quand elle ne renvoie plus à rien – comme étant l'un des deux pôles de toutes les manifestations concrètes dont les sujets psychotiques sont le siège. L'autre pôle, l'intuition, se caractérise par la formulation de quelque chose d'original, et « révèle (au sujet) une perspective nouvelle dont il signe le cachet original, la saveur particulière »<sup>405</sup>. Plus concrètement, Jacques Lacan a ainsi appuyé ses hypothèses sur le cas de Daniel Paul Schreber, en s'arrêtant sur la signification

---

401 - Id., 302.

402 - LACAN, J., *Le Séminaire livre III : Les psychoses*, (Paris: Seuil, 1981) 362.

403 - « Nous avons saisi depuis longtemps qu'un morceau de vérité réside dans l'idée délirante, lequel, en revenant, a dû subir des déformations et a été mal compris, et que la conviction contraignante qui se constitue en délire part de ce noyau de vérité et s'étend sur les erreurs qui l'entourent. » FREUD, S., *L'homme Moïse et la religion monothéiste*, (1939 ; Paris: Gallimard, 2001) 176.

404 - LACAN, J., *Le Séminaire livre III : Les psychoses*, (Paris: Seuil, 1981) 43.

405 - Id., 43.

d'un mot employé par ce sujet de structure psychotique que la littérature psychanalytique rendit célèbre. Il s'agit du terme « *seelenmord* » qu'il traduit par « *assassinat d'âme* »<sup>406</sup> ou « *meurtre d'âme* »<sup>407</sup>. Cet « *assassinat d'âme* » fut repéré par Jacques Lacan d'une part comme ce quelque chose de totalement énigmatique pour le sujet (l'intuition), et d'autre part comme « *le phénomène central du délire de Schreber (...), initial dans la conception qu'il se fait de cette transformation du monde qui constitue son délire* »<sup>408</sup>. Nous avons donc là l'élément précis que nous recherchions : lorsque le sujet articule un élément dont la signification est énigmatique, et que ceci se révèle avoir une place centrale dans la logique de la construction dont le sujet fait état, il faut envisager que soient là les manifestations langagières d'un sujet structuré sur le registre de la psychose. Et cette manifestation langagière est le signe que se produit une « *dissolution imaginaire* »<sup>409</sup> (terme que Jacques Lacan employa dans le cas de Daniel Paul Schreber) ou une dissolution du système conscient (repéré par Sigmund Freud comme le premier temps de la psychose).

Concernant JF donc, le fait qu'il puisse déclarer que sa sœur est morte de la même maladie que lui, peut être de ce registre là, surtout si l'on y entend une façon pour lui d'annoncer sa propre mort. Ceci serait donc le signe qu'eut lieu un phénomène singulier qui bouleversa le rapport du sujet à la réalité (dissolution imaginaire, effondrement du système conscient). Bien sûr, une fois encore nous nous appuyons ici sur les quelques éléments que nous avons pu relever dans le dossier de JF, et ne pouvons que proposer ceci comme hypothèse. Mais ce phénomène est tout de même suffisamment marquant pour que nous le considérions comme un indice très probable d'une psychose.

Donc, les éléments contenus dans le dossier de JF (« *pensée en image* », placement institutionnel, « *comportement de fuite dans lequel l'imaginaire est roi* », intuition et certitude délirante) nous mettent sur la voie d'un diagnostic de psychose. Venons en alors maintenant aux éléments que nous avons pu relever lors de nos rencontres avec JF dans le cadre de l'atelier d'écriture. Ceci devrait nous permettre de fonder ce diagnostic. Nous pourrions alors ensuite reprendre les hypothèses sur le travail d'écriture que nous proposons.

---

406 - Id., 88.

407 - LACAN, J., "D'une question préliminaire à tout traitement possible de la psychose," *Écrits II*, (Paris: Seuil, 1971) 74.

408 - LACAN, J., *Le Séminaire livre III : Les psychoses*, (Paris: Seuil, 1981) 88.

409 - LACAN, J., "D'une question préliminaire à tout traitement possible de la psychose," *Écrits II*, (Paris: Seuil, 1971) 90.



### 3.2. *Atelier d'écriture :*

Pour établir un diagnostic à partir d'un travail en atelier d'écriture, nous pourrions penser qu'il suffirait de s'appuyer sur la seule particularité des écrits. Mais nous devons reconnaître que l'écriture seule n'est pas un outil toujours fiable pour établir un diagnostic. En effet, poser par exemple l'écriture comme une représentation d'un mécanisme psychique, qu'il soit achevé ou non, c'est-à-dire pouvant concerner la névrose comme la psychose, ne signifie pas forcément que le diagnostic depuis ces seuls écrits est toujours fiable ou similaire à celui qui serait posé depuis la parole du sujet. Par exemple, si l'écriture automatique des surréalistes se rapproche de l'écriture inspirée telle qu'elle se produit dans certaines psychoses, tous les surréalistes ne sont pas forcément des psychotiques. Alors que le fantasme du père à sauver utilisé par le poète est censé être typiquement névrotique, il existe dans certains écrits de Fernando Pessoa dont la psychose ne fait aucun doute pour certains cliniciens<sup>410</sup>, la présence d'une figure promue au rang de père et non ouvertement déclarée persécutrice<sup>411</sup>. Alors que les "Trois notes sur la théorie des discours" de Louis Althusser font état d'une construction de type paranoïaque, Louis Althusser a pu être diagnostiqué psychotique de type mélancolique<sup>412</sup>. Aussi, si l'on peut s'attendre à ce que certaines particularités de l'écriture nous mettent sur la voie d'un diagnostic, nous sommes forcés de les considérer avec distance. Sans doute est-ce parce que l'écrit instaure vraisemblablement un autre rapport au langage, cerne une dialectique entre le sujet et l'Autre du langage, que peuvent ainsi se noter de tels paradoxes qui nous forcent à prendre une telle précaution. Pour fonder le diagnostic de structure de JF depuis ce qui se produit à l'atelier d'écriture, nous allons donc nous appuyer surtout sur les

---

410 - Colette Soler, Bernard Cadoux.

411 - « *C'est peut-être parce que je n'ai, auprès de moi, personne ayant plus de relief que le patron Vasquès que, bien souvent, ce personnage banal, et même vulgaire, s'insinue dans mon esprit et me distrait de moi-même. Je crois qu'il y a là un symbole ? Je crois – ou je crois presque – que quelque part, dans une existence lointaine, cet homme a été dans ma vie quelque chose de plus important que ce qu'il est aujourd'hui. Ah, j'ai compris ! Le patron Vasquès, c'est la Vie. La Vie, monotone et nécessaire, qui commande et que l'on connaît si mal. Cet homme banal représente la banalité de la Vie. Il est tout pour moi, au-dehors, parce que la Vie est tout pour moi, au-dehors.* » PESSOA, F., *Le livre de l'intranquillité*, (Paris: Christian Bourgois Éditeur, 1999) 46-47.

412 - POMMIER, G., *Louis du néant, La mélancolie d'Althusser*, (Paris: Aubier, 1998) 376.

paroles qui accompagnèrent son travail d'écriture et sur une en particulier qui vint commenter ses écrits généalogiques. Mais replaçons l'événement dans son contexte.

Durant les trois premiers mois de travail de JF à l'atelier d'écriture, celui-ci composa des textes racontant ses activités passées (textes biographiques). Généralement, il acceptait que ceux-ci soient lus, aussi bien par un autre participant de l'atelier que par nous. Toujours il écoutait attentivement, sans faire de remarques particulières. Ces moments d'écriture et de lecture semblaient ainsi suivre un fonctionnement implicite à l'atelier auquel il adhéra dès la première séance lors de laquelle, après avoir attendu quelques instants avant de se mettre à écrire, il m'expliqua qu'il attendait que je dicte.

Une fois son travail sur le premier texte généalogique achevé, et sans que nous lui ayons proposé de le lire, JF nous expliqua qu'il ne voulait pas que nous lisions ce texte en sa présence, parce qu'il n'aimait pas parler de ça. Et la fois suivante, lorsqu'il nous dit ne pas encore avoir demandé à sa mère « *les lieux et les noms* »<sup>413</sup>, il dit, toujours à propos de son texte généalogique : « *toi, tu peux le lire mais pas l'entendre* ».

C'est sur cette affirmation que nous pensons fonder le diagnostic de structure de JF. En effet, nous avons précédemment rappelé comment Jacques Lacan proposait de considérer certaines paroles de sujet, et particulièrement l'intuition et la formule en tant qu'elles sont le siège des manifestations de la psychose et précisément du délire psychotique<sup>414</sup>. Seulement, nous n'avons pas précisé les enjeux métapsychologiques de telles manifestations, enjeux qui nous permettraient ici de préciser alors le diagnostic de structure et de commencer à cerner la fonction que put prendre pour JF son travail d'écriture. Voyons alors ce que la doctrine psychanalytique nous apprend du point de vue d'une métapsychologie de la psychose et de son économie libidinale.

Jacques Lacan a été trop allusif pour que nous trouvions dans son élaboration une description précise des fonctions métapsychologiques de l'intuition et de la formule dans les cas de psychose. Toutefois, il a précisé qu'intuition et formule révèlent un élément de la psychose qui jusqu'alors demeurait dans les dessous. Cet élément n'est autre que le délire,

---

413 - A la fin de son premier travail sur sa généalogie, JF avait proposé de rechercher les noms, lieux, et dates de naissance des membres de sa famille qu'il citait dans son travail et pour lesquels il n'avait pas de telles informations.

414 - « *Ces deux formes, la plus pleine et la plus vide, arrêtent la signification, c'est une sorte de plomb dans le filet, dans le réseau du discours du sujet. Caractéristique structurale à quoi, dès l'abord clinique, nous reconnaissons la signature du délire.* » LACAN, J., *Le séminaire livre III : Les psychoses*, (Paris : Seuil, 1981) 44.

délire que Jacques Lacan a été jusqu'à opposer à l'apparent « discours »<sup>415</sup> du sujet psychotique, discours d'une sorte de « poupée qui parle »<sup>416</sup> dans lequel peuvent surgir intuitions, formules ou néologismes. Si en terme métapsychologique ceci ne fut donc pas plus détaillé, Jacques Lacan a au moins reconnu que dans les cas de psychose, l'apparente conformité d'un discours pouvait tout à fait dissimuler l'existence dans les dessous du délire psychotique.

Au niveau des fonctions métapsychologiques de ces phénomènes psychotiques, c'est donc le travail de Sigmund Freud qui peut nous apporter les éléments nécessaires. Dans "Pour introduire le narcissisme"(1914)<sup>417</sup>, Sigmund Freud a décrit les mécanismes des maladies psychiques (hystérie, paraphrénie, schizophrénie, névrose). L'articulation en deux temps qu'il y a proposée est similaire à celle qu'il reprit dans "La perte de la réalité dans les névroses et les psychoses" (1924)<sup>418</sup>, mais elle est abordée par une étude de l'économie libidinale. Concernant la psychose, c'est d'ailleurs sur la base de l'étude du cas de Daniel Paul Schreber (1911) qu'il formula ces hypothèses. En clair, lorsqu'une psychose se déclenche, dans un premier temps, les investissements de libido tournés vers le monde extérieur (libido d'objet) sont retirés et repliés sur le moi. Il y a retour au stade de narcissisme<sup>419</sup>. C'est seulement dans un second temps, lorsque la stase de libido d'objet repliée sur le moi devient pathogène pour le moi, que se met en place « *ce qui en impose pour la maladie* »<sup>420</sup>. Ainsi, si la libido d'objet est de nouveau tournée vers le monde extérieur, cette tentative de guérison ne se fait toutefois plus tout à fait dans des conditions

---

415 - « C'est bien en quoi ce langage auquel nous pouvons nous laisser prendre dans le premier abord du sujet, quelquefois même le plus délirant, nous porte à dépasser sa notion, et à poser le terme de discours. » Id.

416 - « Le malade parle-t-il ? Si nous n'avons pas distingué le langage et la parole, c'est vrai, il parle, mais il parle comme la poupée perfectionnée qui ouvre et ferme les yeux, absorbe du liquide, etc. » Id., 44-45.

417 - FREUD, S., "Pour introduire le narcissisme," *La vie sexuelle*, 11 éd., (1969 ; Paris: Presses Universitaires de France, 1997) 81-105.

418 - FREUD, S., "La perte de la réalité dans la névrose et la psychose," *Névrose, psychose et perversion*, 10 éd., (1973 ; Paris: Presses Universitaires de France, 1997) 299-303.

419 - « Ainsi il y a retour au stade de narcissisme qui nous est déjà connu comme étant l'un des stades de l'évolution de la libido dans lequel le moi du sujet était l'unique objet sexuel. » FREUD, S., "Remarque psychanalytiques sur l'autobiographie d'un cas de paranoïa," *Cinq psychanalyses*, 18 éd., (1905 ; Paris: Presses Universitaires de France, 1993) 316.

420 - « Dans les paraphrénies, le délire des grandeurs permet une semblable élaboration intérieure de la libido qui est retournée dans le moi ; c'est peut-être seulement après l'échec de ce délire que la stase de libido dans le moi devient pathogène et met en branle le processus de guérison qui nous en impose pour la maladie. » FREUD, S., "Pour introduire le narcissisme," *La vie sexuelle*, 11 éd., (1969 ; Paris: Presses Universitaires de France, 1997) 92.

similaires à celles qui précédaient le déclenchement<sup>421</sup>. Par exemple, c'est dans ce second temps-là que Sigmund Freud décrit le travail qui s'engage pour le sujet paranoïaque, à savoir reconstruire l'univers afin qu'il puisse de nouveau y vivre<sup>422</sup>. Et c'est ainsi aussi que, dans la schizophrénie, autant le réinvestissement de libido est une tentative de récupération des objets perdus, autant les effets de la psychose font que le sujet, dans cette voie, a à se contenter des mots à la place des choses<sup>423</sup>.

Ainsi, en terme métapsychologiques et du point de vue de l'économie libidinale, intuition et formule seraient, d'une part, les signes de l'existence dans les dessous du délire psychotique, et d'autre part amorceraient les réinvestissements de libido d'objet vers le monde extérieur.

Revenons alors au cas de JF.

Nous avons supposé que son affirmation fut probablement une intuition ou une formule, signe de l'existence du délire psychotique. Si tel était le cas, nous pourrions définitivement poser le diagnostic d'une structure psychotique. Seulement, même si nous le pensons, il nous est difficile d'affirmer que dans ce cas, cette expression fut une formule ou une intuition. Même si une telle hypothèse nous donne un indice diagnostique, nous ne pouvons toutefois pas le fonder. Par contre, avec les concepts métapsychologiques que nous venons de rappeler, il semble aussi que le diagnostic de psychose puisse être posé en fonction des caractéristiques du devenir de la libido d'objet. En tirant les conclusions qu'imposent les travaux de Sigmund Freud et Jacques Lacan, sans doute avons nous alors quelques chances de cerner d'un diagnostic le cas de JF. C'est donc ce que nous allons faire.

Dans ces travaux, une chose apparaît d'abord clairement : ce n'est pas parce qu'un sujet semble vivre ou parler « normalement » que le rapport qu'il entretient avec son milieu suppose un investissement de libido. Cette apparente conformité peut justement être

---

421 - « *Ce nouvel investissement de libido se produit à partir d'un autre niveau et sous d'autres conditions que l'investissement primaire.* » Id., 93.

422 - « *Et le paranoïaque rebâtit l'univers, non pas à la vérité plus splendide, mais du moins tel qu'il puisse de nouveau y vivre.* » FREUD, S., "Remarque psychanalytiques sur l'autobiographie d'un cas de paranoïa," *Cinq psychanalyses*, 18 éd., (1905 ; Paris: Presses Universitaires de France, 1993) 315.

423 - « *Ces efforts tendent à récupérer les objets perdus et il se peut bien que dans cette intention ils prennent le chemin de l'objet en passant par l'élément mot de celui-ci, ce qui les amène alors à devoir se contenter des mots à la place des choses.* » FREUD, S., "L'inconscient," *Métapsychologie*, (1943 ; Paris: Gallimard, 1968) 120.

le signe que la libido demeure repliée sur le moi. Nous l'avons vu avec JF. Si son travail d'écriture s'est déroulé en deux temps, durant le premier, celui des textes biographiques, JF semblait suivre un fonctionnement implicite à l'atelier qui ne laissait rien paraître de particulier. En étant allé, lors de la première séance à l'atelier, jusqu'à attendre que nous lui dictions ce qu'il devait écrire, il se conforma par la suite à un modèle. Durant ces trois premiers mois, le mot père s'écrivit « père », il ne parla pas de sa famille et ne dit même pas qu'il n'aimait pas parler de ça.

Ensuite, les travaux psychanalytiques freudiens et lacaniens posent une question qui se révèle fondamentale pour la clinique et particulièrement celle des psychoses. La clinique doit-elle faire jouer la tension qui existe entre la mise en conformité du sujet avec les exigences extérieures et la mise en péril de cette apparente conformité que tout engagement de libido suppose ? Ou n'a-t-elle pas plutôt à soutenir les tentatives d'articulations du désir du sujet dans lesquelles celui-ci engage une part de libido, même lorsque la structure rend problématique celles-ci ? Nous ne développerons pas cette question ici. Jacques Lacan, dans "D'une question préliminaire à tout traitement possible de la psychose"<sup>424</sup> et surtout *L'éthique de la psychanalyse*<sup>425</sup>, en a étudié les enjeux. Mais retenons au moins que le bien est très éloigné de la reconnaissance du désir du sujet. Et que cette reconnaissance du désir du sujet ne peut avoir lieu sans qu'une quantité minimale de libido soit tournée vers le monde extérieur. Que s'est-il alors passé avec JF ? Lorsqu'il commença à écrire ses textes généalogiques, il signifia avoir fait une erreur, puis demanda comment s'écrivait le mot père. En ne répondant pas, nous ne lui avons pas donné de réponse qui lui aurait permis d'être en conformité avec le désir d'un autre. Sans réponse d'un autre, il écrivit « prère », dit qu'il ne voulait pas que nous lisions ces textes parce qu'il n'aimait pas parler de ça, et put finir en formulant sa remarque : « *toi, tu peux le lire mais pas l'entendre* ». De plus, nous pouvons considérer que la protestation de JF, lorsque des cahiers furent temporairement dérobés de l'atelier d'écriture par un autre jeune, démontra d'autant plus que ce qui y était en jeu était chargé d'affect.

Ainsi, face à la conformité exempte de réels investissements dans laquelle il demeurait encore durant les trois premiers mois de participation à l'atelier, JF dévoila par ce travail d'écriture généalogique, cette parole et cette accusation, un phénomène qui

---

424 - LACAN, J., "D'une question préliminaire à tout traitement possible de la psychose," *Écrits II*, (Paris: Seuil, 1971) 43-102.

425 - LACAN, J., *Le Séminaire livre VII : L'éthique de la psychanalyse*, (Paris: Seuil, 1986) 374.

jusqu'alors demeurait dans les dessous et qui se révéla être chargé d'investissements. En d'autres termes, nous avons là une démonstration clinique du modèle théorique en deux temps de la psychose décrite par Sigmund Freud. Maintenant que nous pouvons poser comme diagnostic de structure la psychose pour le cas de JF, nous allons donc revenir sur les hypothèses des fonctions de l'écriture que nous avons formulées pour cette possibilité diagnostique.

#### **4. Fonction de l'écriture :**

Avant de procéder à l'étude diagnostique de la structure de JF, nous nous étions demandé si d'une façon ou d'une autre ce qui se produisit autour de son travail d'écriture sur sa généalogie pouvait avoir un lien avec une possible reconstitution en tout ou partie du système conscient tel que Sigmund Freud le décrivit dans *Métapsychologie*. Nous évoquons aussi la possibilité que l'écriture du mot « père » soit le signe ou la trace de l'existence d'un rejet, de la forclusion caractéristique des psychoses. Mais nous n'avions pas suffisamment d'éléments pour fonder ces hypothèses, hormis le fait que l'écriture du mot était venue trancher avec la « *pensée en image* ».

Le diagnostic de psychose rend plausibles de telles hypothèses. Il nous faut toutefois vérifier si d'un point de vue métapsychologique il en est ainsi dans le cas de JF. Une fois encore, nous nous appuyons sur les travaux de Sigmund Freud déjà utilisés ici (*Métapsychologie*, "La perte de la réalité dans la névrose et la psychose", "Pour introduire le narcissisme"), et sur le livre trois du Séminaire de Jacques Lacan (*Les psychoses*). Ainsi, la possibilité que l'écriture eût une fonction à jouer dans la reconstitution du conscient suppose déjà que le déclenchement psychotique avait eu lieu. Par déclenchement, nous entendons ici ce moment où la maladie psychique se déclare. Et en terme de maladie, nous retenons la définition qu'a employé Sigmund Freud dans "Pour introduire le

narcissisme"<sup>426</sup>. En fait, à la différence de la médecine qui peut parfois s'intéresser seulement au symptôme<sup>427</sup>, Sigmund Freud considérait aussi comme relevant de la maladie psychique les phénomènes précédant la formation des symptômes. Il appela aussi cela une « *élaboration intérieure de la libido* »<sup>428</sup>. Qu'en est-il alors chez JF ? Avons-nous suffisamment d'éléments pour penser que le déclenchement psychotique avait eu lieu ? Et dans ce cas pouvons-nous déterminer les rapports entre le déclenchement, les deux temps de la psychose, et cette pratique de l'écriture ?

#### **4.1. Le déclenchement psychotique :**

Pour procéder à l'étude diagnostique, nous avons relevé plusieurs éléments qui indiquent que le déclenchement psychotique s'était déjà produit.

D'abord, depuis les éléments contenus dans son dossier institutionnel, nous savons que chez JF primait la « *pensée en image* ». Cette forme très imparfaite du devenir conscient, au point que, comme nous le soulignons, Sigmund Freud ait noté qu'elle était très proche des mécanismes inconscients, nous indique que les processus psychiques en œuvre chez JF étaient peu étayés sur le niveau psychique conscient. En effet, rappelons que dans *Métapsychologie*<sup>429</sup>, Sigmund Freud décrit le système psychique en situant trois niveaux d'élaboration à distinguer les uns des autres selon le degré de transformation et de traitement de la pulsion et de ses mécanismes de satisfaction : l'inconscient, le préconscient, le conscient. Au fil de l'expérience de la vie par le sujet, les voies de satisfaction des pulsions sont soumises à des mécanismes de censures, de refoulements, c'est-à-dire à un ensemble de contraintes de ce que Sigmund Freud appela plus tard « *le principe de réalité* »<sup>430</sup>. C'est l'ensemble de ces opérations, de ces expériences, qui contribue pas à pas à la construction de la personnalité. Or, étant donné l'âge de JF lorsque

---

426 - FREUD, S., "Pour introduire le narcissisme," *La vie sexuelle*, 11 éd., (1969 ; Paris: Presses Universitaires de France, 1997) 92.

427 - « *Ce qui en impose pour la maladie* » Id.

428 - Id.

429 - FREUD, S., *Métapsychologie*, (1943 ; Paris: Gallimard, 1968) 185.

430 - FREUD, S., *Essais de psychanalyse*, (1923 ; Paris: Payot, 1981) 277.

nous l'avons rencontré - il avait 17 ans - il est impossible de penser que chez lui, l'expérience de la vie ne l'avait pas mis face à des situations ayant des effets sur la construction du psychisme. Dans son cas alors, nous pouvons considérer que l'une d'elles ait pu provoquer un effondrement dont l'effet fut observé au travers de ce mode très imparfait de devenir conscient<sup>431</sup>.

Toujours en s'appuyant sur les éléments contenus dans son dossier et l'étude diagnostique que nous en avons faite, l'hypothèse selon laquelle sa déclaration « *ma soeur est morte de la même maladie que moi* » va aussi dans le sens de l'hypothèse d'un effondrement. En effet, à propos de ce phénomène, nous avons montré comment cette déclaration semblait correspondre à ce que Jacques Lacan décrivait dans son étude des psychoses. L'existence dans le discours du sujet d'un élément dont la signification est énigmatique et qui se révèle avoir une place centrale dans la construction du délire, est le signe d'une « *dissolution imaginaire* ». Certainement, d'un point de vue technique, la « *dissolution imaginaire* » n'est pas strictement équivalente à l'effondrement du conscient décrit par Sigmund Freud. En étudiant la psychose, nous pouvons donc comprendre que Sigmund Freud et Jacques Lacan n'ont pas abordé de la même façon les questions que pose cette structure. Mais ces deux mécanismes découlent d'un même phénomène : le déclenchement psychotique. Or, rappelons que c'est sur ce point-ci que nous travaillons. Dans le cas de JF, nous avançons donc que cette déclaration pouvait être comprise comme le signe d'un phénomène qui bouleversa le rapport du sujet à la réalité.

Enfin, nous avons aussi retenu de son dossier l'observation selon laquelle pouvait se manifester chez JF « *un comportement de fuite dans lequel l'imaginaire est roi* ». Comme nous le notions, tel quel, seulement depuis son dossier, il était difficile d'établir si ceci était le signe de la fuite caractéristique des névroses, ou bien du déni propre aux psychoses. Avec le diagnostic que nous avons posé, nous pouvons en déduire que ce comportement relève du déni d'un fragment de réalité. En termes métapsychologiques donc, toujours en nous référant aux travaux de Sigmund Freud, ce déni correspondrait à ce premier temps de la psychose dont nous avons déjà parlé, c'est-à-dire le moment où le moi se coupe de la réalité pour éviter le fragment de réalité dont l'exigence a eu pour résultat

---

431 - Il est à noter aussi que nous pourrions interroger le fait de savoir si la structure psychotique peut avoir pour effet d'empêcher un certain degré d'élaboration psychique. Si tel était le cas, l'hypothèse d'un effondrement du système conscient serait invalidée. Cela dit, étant donné les éléments qui vont suivre à propos de l'effondrement dans la suite de notre étude, nous ne développerons pas cette hypothèse.



son rejet. Mais ce n'est pas tout. D'après les travaux de Sigmund Freud, ce premier temps est toujours suivi d'un second temps où l'activité pulsionnelle est orientée par la nécessité de créer de nouvelles perceptions propres à correspondre à la nouvelle réalité. En d'autres termes, autant l'observation que nous avons relevée dans son dossier nous permet de conclure qu'il y avait eu déclenchement psychotique, autant la métapsychologie freudienne nous fait comprendre que d'autres phénomènes correspondant au second temps de la psychose devraient logiquement pouvoir être observés chez JF. Nous reviendrons sur ce dernier point.

Toujours dans l'optique de déterminer si eut lieu chez JF un déclenchement psychotique et la fonction prise alors par l'écriture, examinons cette fois les éléments issus de son travail d'écriture et que nous avons aussi passés en revue lors de l'étude diagnostique<sup>432</sup>. A priori, étant donné que la plupart des appuis théoriques que nous avons utilisé pour fonder l'hypothèse diagnostique d'une psychose entrent en résonance avec les éléments théoriques des élaborations freudiennes et lacaniennes utilisées à l'instant, l'analyse devrait être rapide. Ainsi le repli narcissique, l'existence dans les dessous d'un phénomène observable par la signification en jeu dans la formule et l'intuition, peuvent être pris comme des indicateurs de la nature de l'activité psychique du sujet.

Ainsi, nous avons vu que durant ses trois premiers mois de participation à l'atelier d'écriture, JF semblait se conformer à un mode de fonctionnement implicite à l'atelier. Nous avons ainsi interprété ce phénomène comme une mise en conformité du sujet au désir d'un autre, supposant pas ou peu d'investissements de la libido du sujet. Comme nous le soulignons en nous référant au modèle freudien, cette absence d'investissements de libido d'objet tournée vers le monde extérieur était l'effet d'un repli narcissique. Et en rappelant le travail de Sigmund Freud dans "Pour introduire le narcissisme", nous avons montré que ce repli correspondait à la première phase de la maladie, avant que ne s'engage le travail de réinvestissement<sup>433</sup>. Aussi il nous semble logique, tout du moins ici, de

---

432 - En effet, rappelons que pour précéder à l'étude diagnostique, nous avons utilisé les éléments de son dossier avec précautions, étant donné le peu d'éléments étayant les hypothèses que nous y avons trouvées. Nous suivons ici aussi cette logique.

433 - Dans son étude, en expliquant comment il en était arrivé à proposer le concept de narcissisme, Sigmund Freud donna les traits généraux de ce que l'on peut observer chez les malades paraphrènes et écrivit : « *Il semble que ce malade ait réellement retiré sa libido des personnes et des choses du monde extérieur, sans leur substituer d'autres objets dans ses fantasmes. Lorsque ensuite cette substitution se produit, elle semble*

considérer l'existence de la maladie et de son premier temps dès les premiers écrits du type biographiques où le mot père s'écrivait « père ».

De même, pour étudier la portée diagnostique de la parole que JF formula à propos de ses écrits généalogiques (« *Tu peux le lire mais pas l'entendre* » et l'écriture du mot « prère »), nous nous sommes appuyés sur l'élaboration de Jacques Lacan à propos de la formule et de l'intuition dans le phénomène psychotique. Comme le notait Jacques Lacan, la présence de ce type de phénomènes de langage pris dans le discours du sujet suffit pour que soit posé un diagnostic de psychose. Et, précisait-il, l'existence dans le discours du sujet de tels phénomènes est à relier à celui du délire. Dans cette étude, nous avons ainsi souligné que l'intuition et la formule - et auxquelles nous pourrions rajouter le néologisme et l'hallucination - certes témoignent de l'existence du délire psychotique, mais sont aussi vraisemblablement des indices de tentatives de réinvestissements de libido<sup>434</sup>. Nous avons ainsi étudié le second temps de la psychose tel que Sigmund Freud en donna une description, et où pour JF le mot père s'écrivit « prère » (écrits généalogiques).

Ainsi au travers de ces éléments tirés de nos rencontres cliniques avec JF, auxquels nous ajoutons ceux contenus dans son dossier, nous pouvons avancer que la psychose de JF était déclenchée, et que dès lors se produisirent des transformations observables dans l'écriture. Certes, il aurait été précieux de pouvoir repérer dans son histoire de vie les conditions de ce déclenchement. Mais les éléments de sa biographie contenus dans son dossier ne nous ont pas permis un tel repérage, pas plus que ceux recueillis à l'atelier d'écriture. Au mieux nous pouvons avancer qu'il est probable que l'élément de réalité rejeté soit directement, ou par associations, lié à son histoire familiale, étant donné que plusieurs signifiants se sont articulés autour de ce thème. Quoi qu'il en soit, maintenant que nous savons que la psychose de JF était déclenchée, et qu'ensuite des modifications se produisirent dans l'écriture dont certaines supportèrent un investissement de libido, cette possibilité que nous évoquions de l'écriture généalogique comme ayant pu jouer dans une possible reconstruction du système conscient peut donc être envisagée. Mais est-ce le cas ?

---

*être secondaire, et faire partie d'une tentative de guérison qui se propose de ramener la libido à l'objet* ». FREUD, S., "Pour introduire le narcissisme," *La vie sexuelle*, 11 éd., (1969 ; Paris: Presses Universitaires de France, 1997) 82.

434 - En effet, pour préciser cette dernière hypothèse, rappelons que dans "La perte de la réalité dans la névrose et dans la psychose", Sigmund Freud abordait l'hallucination comme la création par la psychose « *de perceptions propres à correspondre à la nouvelle réalité* », et où cette « *nouvelle réalité* » est investie de libido. FREUD, S., "La perte de la réalité dans la névrose et dans la psychose," *Névrose, psychose et perversion*, 10 éd., (1973 ; Paris: Presses Universitaires de France, 1997) 301.

Suffit-il que l'écriture généalogique fut chargée d'affect pour considérer qu'elle aurait aussi supporté la construction, la refonte de la réalité du second temps de la psychose ?

#### **4.2. *La représentation dans les temps de la psychose :***

Nous nous appuyons toujours sur ces travaux de Sigmund Freud et de Jacques Lacan que nous avons utilisés jusqu'ici, et nous intéressons à l'écriture du mot « prère », c'est-à-dire au travail que JF engagea autour de sa généalogie. Si l'écriture généalogique intervint donc dans la reconstitution en tout ou partie de quelque chose ayant fonction de conscient, cela signifie que la psychose fut au moment de ce travail d'écriture généalogique dans ce second temps de la psychose décrit par Sigmund Freud. Si tel est le cas, il nous est donc nécessaire de comprendre comment l'écriture intervint à ce niveau.

Rappelons les caractéristiques que Sigmund Freud reconnut d'un tel travail de la psychose : « *La refonte de la réalité porte dans la psychose sur les sédiments psychiques des précédentes relations à cette réalité, c'est-à-dire sur les traces mnésiques, les représentations et les jugements que jusqu'alors on avait obtenus d'elle et par lesquels elle était représentée dans la vie psychique* »<sup>435</sup>. Le travail de Sigmund Freud nous permet donc de comparer deux rapports à la réalité, c'est-à-dire celui d'avant le déclenchement, et celui de la refonte. Seulement dans le cas que nous étudions, nous avons à notre disposition seulement deux types d'éléments ne correspondant pas à ce modèle différentiel. En comparant les écritures « père » et « prère », nous comparons en fait ce qui s'écrivit dans le premier temps de la psychose de JF (après le déclenchement) et ce qui s'écrivit dans ce que nous supposons être le second temps (la refonte). De plus, nous ne savons pas si nous pouvons considérer que les écritures « père » et « prère » représentent quelque chose d'une réalité dans la vie psychique. Deux questions se posent alors : Quel est le devenir des représentations dans le premier temps de la psychose, c'est-à-dire entre la première relation à la réalité et la refonte de la réalité ? Et, pouvons-nous considérer que les écritures « père » et « prère » ont une fonction dans de tels mécanismes ?

---

435 - Id.

Avec la théorie freudienne, nous ne savons pas quel est le devenir des représentations dans le premier temps de la psychose. Et nous ne savons pas non plus si les représentations qui y existeraient seraient des résidus des représentations de la première relation à la réalité, ou s'il s'agirait là encore de tout autre chose. Nous savons par contre que le sujet « *retire sa libido des personnes et des choses du monde extérieur, sans leur substituer d'autres objets dans ses fantasmes* »<sup>436</sup>. Si la théorie freudienne n'est donc pas explicite sur cette question du devenir des représentations dans le premier temps de la psychose hormis le fait qu'aucun autre objet ne vient s'y substituer sinon en avançant que dans le premier temps de la psychose aucun nouvel objet n'est investi par le sujet, nous faisons l'hypothèse que des représentations peuvent être déroulées dans le premier temps de la psychose, que ces représentations sont celles de la première relation à la réalité, et qu'elles sont dénuées d'investissements de libido. Nous fondons cette hypothèse sur le travail de Jacques Lacan lorsqu'il évoquait l'existence d'un « *discours* » dans la psychose, « *discours* » à entendre comme le langage d'une « *poupée perfectionnée* »<sup>437</sup>, et où ce langage est bien distinct d'une parole articulée.

Ainsi, il se peut que des représentations d'objets et de personnes de la première relation à la réalité persistent sans investissements dans le premier temps de la psychose. Quant aux représentations du second temps de la psychose, si elles peuvent porter sur les mêmes objets ou personnes préalablement représentés dans la première relation à la réalité, elles peuvent être littéralement recréés. Toutefois, cela ne nous dit pas si l'écriture que nous étudions dans le cas de JF supporte un tel mécanisme. Est-ce le cas ? L'écriture « *prère* » soutient-elle l'articulation entre une représentation et l'objet ou la personne qui lui correspond dans la refonte de la réalité ? Ou, pris par un autre biais, l'insertion de la lettre « *r* » dans la seconde écriture supporte-t-elle à elle seule le réinvestissement de libido ? Éclaircir ces questions va nous permettre de comprendre alors la fonction prise par l'écriture dans le cas de JF, y compris de savoir si l'écriture « *prère* » participa ou non d'une refonte de la réalité.

---

436 - FREUD, S., "Pour introduire le narcissisme," *La vie sexuelle*, 11 éd., (1969 ; Paris: Presses Universitaires de France, 1997) 82.

437 - « *Le malade parle-t-il ? Si nous n'avons pas distingué le langage et la parole, c'est vrai, il parle, mais il parle comme la poupée perfectionnée qui ouvre et ferme les yeux, absorbe du liquide, etc.* » LACAN, J., *Le séminaire livre III : Les psychoses*, (Paris : Seuil, 1981) 44-45.

#### 4.3. *L'écriture généalogique, sa fonction, ses mécanismes :*

Commençons par nous rappeler ce que nous avons extrait de la doctrine freudienne dans notre étude des textes de Sigmund Freud (Partie I, chapitre A.).

En procédant à l'étude du texte "Le créateur littéraire et la fantaisie"<sup>438</sup>, nous avons commenté l'hypothèse selon laquelle ce que Sigmund Freud appela « *l'autre classe d'œuvres* »<sup>439</sup> regroupait préférentiellement les œuvres composées par des sujets de structure psychotiques (Partie I, chapitre A, paragraphe 2.1.). Nous avons ainsi vu que la création littéraire chez des sujets psychotiques pouvait permettre à ces derniers de retirer de leur art les bénéfices que Sigmund Freud reconnaissait à tout créateur, c'est-à-dire la guérison sans les inconvénients du symptôme ; symptôme dont la refonte de la réalité est une des composantes.

Dans l'étude de ce texte de Sigmund Freud, nous avons aussi souligné que, comme dans la plus grande majorité de ses textes proposant des éléments théoriques sur les fonctions de l'écriture, Sigmund Freud avait abordé la question de l'écrit depuis les créations littéraires (romans, poésies, théâtres). Mais en étudiant les limites et les perspectives de ce modèle et de cette hypothèse de « *l'autre classe d'œuvres* », nous avons tenté de développer ce qui pourrait en être impliqué pour des sujets de structure psychotique chez lesquels la pratique de l'écriture ne serait pas du registre de la création littéraire au sens où Sigmund Freud l'entendait (Partie I, chapitre A, paragraphe 2.2). Nous avons ainsi étudié les enjeux des pratiques de l'écriture dans les psychoses déclenchées, où l'écriture ne serait pas de la création littéraire mais pourrait en avoir les caractéristiques. Dans ces cas, nous avons formulé la remarque que le passage à l'écrit, dans la logique des investissements de libido, pouvait au moins équivaloir à la formation de substitut psychotique, c'est-à-dire la formation des symptômes de la psychose ; second temps de la maladie (refonte de la réalité). Cela dit, nous ne posons pas qu'un tel passage à l'écrit serait du registre de la refonte de la réalité. Il s'agissait en fait d'envisager que le passage à l'écrit puisse réussir à localiser dans l'écriture le quantum d'affect laissé libre des

---

438 - FREUD, S., "Le créateur littéraire et la fantaisie," *L'inquiétante étrangeté et autres essais*, (Paris: Gallimard, 1985) 29-46.

439 - Id., 44.

représentations de la première relation à la réalité dans le premier temps de la psychose et qui demeure alors replié sur le moi. Seulement ceci n'était pas sans une condition précise, celle de l'engagement du lecteur ou de celui qui en prend la fonction, mais nous y reviendrons.

Il semblerait alors que le cas de JF nous permette davantage de fonder cette hypothèse que nous avons soulevée depuis l'étude des textes freudiens. Plutôt que d'être un cas où fut mis en œuvre le processus de refonte de la réalité sous-tendue par la création de nouvelles représentations (refonte de la réalité), il fut un cas où une pratique de l'écriture est venu court-circuiter la formation de substitut psychotique tout en autorisant un investissement de libido tourné vers le monde extérieur. Plusieurs éléments nous mettent sur cette voie.

D'abord, il paraît peu certain que l'écriture « prère » fut à elle seule de l'ordre d'une refonte de la réalité. Par comparaison, rappelons-nous seulement le foisonnement de l'expérience dont Daniel Paul Schreber fit preuve dans son texte *Mémoires d'un névropathe*, et que Sigmund Freud prit pour une reconstruction de la réalité<sup>440</sup>.

Par ailleurs, toujours dans "La perte de la réalité dans la névrose et dans la psychose", Sigmund Freud a détaillé quelques-uns des mécanismes en jeu dans le second temps de la psychose, lorsque la refonte de la réalité se produit. Ainsi, il écrivait : « *De la sorte la psychose a pour tâche elle aussi de créer de telles perceptions propres à correspondre à la nouvelle réalité, but qui est atteint de la façon la plus radicale sur la voie de l'hallucination. Si les illusions mnésiques, les délires et les hallucinations dans tant de formes et de cas de psychose, ont un caractère si pénible et sont liés à une montée d'angoisse, cela montre bien que tout le processus de refonte s'accomplit contre de violentes forces opposées* »<sup>441</sup>. Or, du côté de JF, nous n'avons pas observé de telles montées d'angoisse, pas plus qu'il ne sembla halluciner ni se plaindre d'hallucinations. La seule véritable poussée pulsionnelle fut observée lorsqu'il se précipita vers l'adolescent ayant dérobé des cahiers à l'atelier d'écriture, réaction qui, même si elle fut exagérée, ne

---

440 - « *Pour parler comme Schreber, l'univers a subi « une profonde modification interne ».* » FREUD, S., "Remarques psychanalytiques sur l'autobiographie d'un cas de paranoïa," *Cinq psychanalyses*, 18 éd., (1911; Paris: Presses Universitaires de France, 1993) 315.

441 - FREUD, S., "La perte de la réalité dans la névrose et dans la psychose," *Névrose, psychose et perversion*, 10 éd., (1973 ; Paris: Presses Universitaires de France, 1997) 303.

#### 4.3. *L'écriture généalogique, sa fonction, ses mécanismes :*

Commençons par nous rappeler ce que nous avons extrait de la doctrine freudienne dans notre étude des textes de Sigmund Freud (Partie I, chapitre A.).

En procédant à l'étude du texte "Le créateur littéraire et la fantaisie"<sup>438</sup>, nous avons commenté l'hypothèse selon laquelle ce que Sigmund Freud appela « *l'autre classe d'œuvres* »<sup>439</sup> regroupait préférentiellement les œuvres composées par des sujets de structure psychotiques (Partie I, chapitre A, paragraphe 2.1.). Nous avons ainsi vu que la création littéraire chez des sujets psychotiques pouvait permettre à ces derniers de retirer de leur art les bénéfices que Sigmund Freud reconnaissait à tout créateur, c'est-à-dire la guérison sans les inconvénients du symptôme ; symptôme dont la refonte de la réalité est une des composantes.

Dans l'étude de ce texte de Sigmund Freud, nous avons aussi souligné que, comme dans la plus grande majorité de ses textes proposant des éléments théoriques sur les fonctions de l'écriture, Sigmund Freud avait abordé la question de l'écrit depuis les créations littéraires (romans, poésies, théâtres). Mais en étudiant les limites et les perspectives de ce modèle et de cette hypothèse de « *l'autre classe d'œuvres* », nous avons tenté de développer ce qui pourrait en être impliqué pour des sujets de structure psychotique chez lesquels la pratique de l'écriture ne serait pas du registre de la création littéraire au sens où Sigmund Freud l'entendait (Partie I, chapitre A, paragraphe 2.2). Nous avons ainsi étudié les enjeux des pratiques de l'écriture dans les psychoses déclenchées, où l'écriture ne serait pas de la création littéraire mais pourrait en avoir les caractéristiques. Dans ces cas, nous avons formulé la remarque que le passage à l'écrit, dans la logique des investissements de libido, pouvait au moins équivaloir à la formation de substitut psychotique, c'est-à-dire la formation des symptômes de la psychose ; second temps de la maladie (refonte de la réalité). Cela dit, nous ne posons pas qu'un tel passage à l'écrit serait du registre de la refonte de la réalité. Il s'agissait en fait d'envisager que le passage à l'écrit puisse réussir à localiser dans l'écriture le quantum d'affect laissé libre des

---

438 - FREUD, S., "Le créateur littéraire et la fantaisie," *L'inquiétante étrangeté et autres essais*, (Paris: Gallimard, 1985) 29-46.

439 - Id., 44.

même à cette seule condition d'une prime de séduction, qu'il envisagea la création littéraire comme guérison réussie des troubles psychiques (alors que les symptômes ne sont que des tentatives de guérison).

Dans les cas où une pratique de l'écriture serait coexistante d'une psychose, nous proposons donc (dans notre étude des textes freudiens) de repérer le devenir du quantum d'affect et ses rapports avec l'écriture, puisque celui-ci est au centre de la guérison du sujet via la création littéraire (comme il est au centre des tentatives de guérison via le substitut psychotique ou symptôme). Et à partir d'un possible rapport entre le quantum d'affect et l'écriture, nous avons alors souligné que, comme cela se passe dans la création littéraire, il serait nécessaire que l'effet de la prime de séduction produite chez le lecteur par le créateur, existe aussi dans de telles pratiques de l'écriture, ou en tous les cas, qu'un mécanisme du même registre soit aussi provoqué.

Avec JF, nous nous sommes constitué comme adresse possible pour ses textes, et le dispositif de l'atelier d'écriture en a été à l'origine. Rappelons que nous avons dit à chacun d'entre eux que nous procédions à un travail de recherche sur l'écriture - et, à ce sujet, après avoir décidé d'arrêter son travail d'écriture, l'un d'eux vint même nous trouver et dire qu'il aurait encore beaucoup de choses à nous apprendre -. Concernant JF, il semble donc que ceci ait facilité voire provoqué l'émergence de ce qu'il put soutenir avec l'écriture généalogique, y compris l'engagement de sa singularité. Ceci a son importance parce qu'une telle pratique de l'écriture a permis d'envisager la sortie du narcissisme (premier temps de la psychose) sur une voie autre que celle de la refonte de la réalité avec l'échec inhérent à une telle tentative du sujet, sans passer non plus par la création littéraire et les difficultés qui régissent la reconnaissance artistique. En effet, pour JF, une pratique de l'écriture dans le cas d'une psychose déclenchée a supporté un réinvestissement de libido vers le monde extérieur, sans que soit mis en œuvre le processus de refonte de la réalité : voie de la formation des symptômes des psychoses. Maintenant, peut-être pouvons-nous tenter de comprendre quelle peut être la fonction du lecteur dans ces cas-là. Rien ne nous dit qu'un tel travail d'écriture et ses effets sur le sujet ne soient pas limités par ce que le cadre de l'atelier d'écriture suscite.

Dans notre étude de ce texte de Sigmund Freud et des suites données dans *Essais de psychanalyse*, nous avons souligné que la fonction du lecteur (ou bien du spectateur) était au centre des mécanismes en jeu dans la création littéraire (y compris « *autre classe d'œuvre* »). Ainsi, une écriture qui ne s'articulerait pas à la façon de la création littéraire



que nous pourrions dire classique (c'est-à-dire articulée depuis le signifiant du souvenir infantile) mais qui serait construite depuis le choix et l'agencement d'un matériau par le sujet, ne pourrait avoir des effets bénéfiques pour le sujet qu'à la seule condition qu'elle soit au moins reconnue par un autre comme création littéraire. En cela, non seulement il serait nécessaire que le sujet engage un travail d'écriture, mais il faudrait aussi qu'un autre la reconnaisse et la nomme en tant que pratique s'inscrivant dans une logique sociale (nous avons vu que Jacques Lacan reprenait cette hypothèse dans son séminaire *L'éthique de la psychanalyse* en parlant de « *consensus social à l'état de structure* »<sup>445</sup>).

Concernant JF, nous n'avons pas abordé son travail d'écriture selon ce « *consensus social* » qui concerne l'art et la création. Par contre, nous venons de souligner que ce fut probablement au travers de la fonction que nous avons jouée en notre qualité de chercheur, que son écriture vint fonctionner comme tentative de traitement des troubles de sa psychose. A ce niveau là, nous devons donc reconnaître que nous avons rencontré un élément qui a imposé une limite à notre intervention et à ce que JF réussit à y construire. Le principe de notre étude, l'existence même de notre thématique de recherche, bien que nous ayons toujours tenté de nous en tenir à distance, a limité ce que JF pouvait y travailler. Plus précisément, il semble que la satisfaction en jeu de notre côté de par notre qualité de chercheur, ait eu une fonction similaire à la prime de séduction en jeu chez tout lecteur. A la façon dont le « *consensus social* » noue les rapports entre celui qui écrit et le social (via le ou les lecteurs), notre travail de recherche a proposé un consensus ; consensus que notre étude révèle tout de même structurant pour JF. De cette observation, nous tirons deux conclusions. Tout d'abord, dès lors que l'écriture d'un sujet est reconnue comme œuvre, ce qu'elle est alors comme « *autre classe d'œuvre* » est de fait toujours une solution pour le sujet. Ensuite, la création d'un dispositif venant solliciter l'écriture d'un sujet sur le versant d'une satisfaction entre les deux parties, suppose nécessairement un réinvestissement de libido vers l'extérieur depuis la position de repli narcissique que peut occuper le sujet. Ce fut donc dans de telles conditions que, d'après ce que nous avons souligné dans l'étude de cas, JF réussit à articuler une parole (« *tu peux le lire mais pas l'entendre* ») reposant sur un élément d'écriture signe d'un réinvestissement de libido tournée vers le monde extérieur (l'écriture du mot « *prère* »).

---

<sup>445</sup> - LACAN, J., *Le Séminaire livre VII : L'éthique de la psychanalyse*, (Paris: Seuil, 1986) 174.

### ***C. La fabrique de murs de verbes :***

Venons en au cas suivant que nous souhaitons étudier. Il s'agit de L, né en 1981, accueilli dans l'institution depuis octobre 1995, et pour lequel le diagnostic de psychose de type schizophrénique était établi. Pour lui aussi nous avons observé des modifications dans son travail d'écriture. Mais cette fois, il y eut plus de deux types d'écrits, et ces changements se produisirent sans que nous y intervenions aussi directement que nous l'avons fait avec JF. Ainsi, durant les premiers mois, ses premiers textes furent construits à la façon de textes biographiques dans lesquels, alors qu'il avait mis d'abord par écrit ses faits et gestes en dehors de l'institution, il ajouta au fil du temps ce qu'il faisait dans l'institution, jusqu'à finir en mentionnant l'atelier d'écriture (il lui arriva de venir écrire qu'il venait, ou qu'il ne venait pas à l'atelier). Ensuite, à partir de la fin de l'année scolaire et en poursuivant à la rentrée suivante, L composa quelques textes écrits à la troisième personne du singulier, et finalement proches de récits. Et enfin, à partir de septembre 2000, tout en maintenant les productions d'écrits biographiques et de récits, L engagea un autre travail qui ne fut pas tout à fait de l'écriture, puisqu'il se mit à dessiner.

Dans le cas de L donc, plus que de véritables coupures entre ses différents écrits, son travail a connu des changements qui en rendent complexe l'approche si nous ne le considérons pas comme un mouvement, soutenu par une élaboration du sujet. Aussi nous devons tenir compte non seulement de ce qui se produit à l'atelier d'écriture, mais aussi des changements de comportements qui purent être observés dans l'institution. Commençons par ces derniers : quels ont été les changements survenus chez L entre le début et la fin de son travail à l'atelier ? Ceci devrait nous permettre de situer déjà la problématique de L et la logique de son travail d'écriture.

Tel que nous l'avons lu dans son dossier, le placement de L avait eu pour cause des troubles du comportement et un retard mental qui se traduisait par un niveau scolaire de

classes élémentaires<sup>446</sup>. Dans l'institution, il fut d'abord un adolescent qui se révéla très angoissé, surtout dans ses liens aux autres. Auprès des adultes, il était toujours dans une proximité physique très envahissante. Avec les autres résidents, il avait tendance à mentir, à inventer des histoires pour qu'ils fassent ce qu'il disait, aillent là où il leur disait d'aller. Et il faisait cela en touchant toujours chez eux un point qui ne pouvait que les faire réagir. Aussi subissait-il le rejet, les coups et la maltraitance de ses camarades, sans qu'il puisse s'en défendre ni y reconnaître sa responsabilité. A cela, s'ajoutaient aussi des comportements d'une extrême violence qu'il ne maîtrisait pas, pas plus qu'il ne savait les arrêter. Quant à son aspect physique, L était d'apparence très négligée et affichait un désintérêt manifeste de son corps. C'est donc dans ce contexte de ses relations aux autres que L s'est présenté à l'atelier d'écriture.

Au bout de ses deux années de travail à l'atelier, et toujours selon les observations écrites des éducateurs, il s'avéra que L parvenait maintenant à éviter les mauvaises rencontres, celles au cours desquelles il se faisait frapper. Il réussissait à se protéger lorsqu'il se retrouvait menacé, soit en opposant un « non » suffisamment ferme pour interrompre son agresseur, soit en faisant appel à un éducateur. Au sein du groupe, il paraissait aussi beaucoup moins en prise avec l'angoisse qui auparavant le parasitait. Il pouvait maintenant écouter ce qui se disait autour de lui, à propos de lui, et assister à un groupe de parole sans trop d'agitation. De plus, un projet de prise en charge était élaboré avec lui, tenant compte du centre d'intérêt que représentait le travail agricole dans lequel il se révéla être très habile (projet qui fut mis en place l'année suivante). Au bout de ces deux années donc, vraisemblablement, L réussit à trouver quelques solutions viables pour exister parmi les autres. Comme ces changements eurent lieu en parallèle de son travail à l'atelier d'écriture, nous supposons donc que son travail a participé à cela, bien que nous ignorions dans quelle mesure. Aussi, il s'agit alors pour nous de déceler comment les pratiques de l'écriture de L ont eu des effets sur son inscription dans un lien, et où il semble que le dessin eut une fonction tout à fait particulière. Mais avant d'étudier de près ces mécanismes, voyons en quoi il peut être important d'y inclure une étude des dessins de L. En effet, alors que notre objet de recherche est avant tout l'écriture, nous pourrions penser

---

<sup>446</sup> - Selon ses parents, ses problèmes seraient dus à une « naissance par le siège » ayant occasionné une compression de la boîte crânienne, et engendré un tel « monstre », comme le qualifiait sa mère qui, de ce fait, ne le supportait pas, au point de se demander ce qui pourrait être à sa place.

que le dessin n'étant pas de l'écriture alphabétique, il ne serait pas de l'écriture. En fait, ce n'est pas si simple.

## 1. Le « dessin d'enfant » :

Tant que nous nous en tenons à notre cadre d'étude (l'inscription du sujet dans un lien), la fonction de cette pratique graphique peut être capitale, surtout si nous la comparons à celle du « dessin d'enfant ». En effet, dans l'article "Le dessin et la cure avec un enfant"<sup>447</sup>, Michel Lapeyre et Marie-Jean Sauret ont tenté de rendre compte des mécanismes psychiques en jeu dans le « dessin d'enfant ». Ils l'ont défini comme un des fondamentaux du devenir sujet, lui-même compris comme « *celui qui dispose de ce type de représentation détournée de son usage de signe, représentation qui indique donc l'effacement, le « meurtre du représenté», voire son « suicide» dans l'autoreprésentation* »<sup>448</sup>. Ainsi, le « dessin d'enfant » joue à plusieurs niveaux : d'une part dans la construction de la personnalité et la nécessité de « *s'absenter à soi-même* »<sup>449</sup>, d'autre part en fonction de la possible lecture ou scénarisation qui peut en être faite (du dessin)<sup>450</sup>, et enfin comme ce dont le littoral pourra être utilisé comme lettre<sup>451</sup>. Ainsi, toute

---

<sup>447</sup> - LAPEYRE, M., SAURET, M.-J., Le dessin et la cure avec un enfant. *Le journal des psychologues*, juin 1993, n°108, p. 55-58.

<sup>448</sup> - Id., 56.

<sup>449</sup> - En comparant le traitement de l'image entre êtres humains et animaux pour les différencier et pour comprendre le devenir de la représentation chez l'être humain, Michel Lapeyre et Marie-Jean Sauret écrivent : « *Autre chose est de se mesurer à l'image et autre chose encore de « se présenter » : ce qui nécessite rien de moins que de s'absenter à soi-même, comme l'enfant de la fameuse observation dite du « Fort-Da » qui fait disparaître son image du miroir en se couchant par terre et qui s'exclame « bébé parti* ». » Id., 55-56.

<sup>450</sup> - « *Il est à lire comme une version du fantasme propre au sujet grâce auquel ce dernier règle son rapport au monde.* » Id., 57.

<sup>451</sup> - « *Est-ce que le surgissement de l'écriture ne signe pas la réussite du processus d'humanisation ? La représentation y devient plus manifestement humaine d'être débarrassée de son apparence représentative. Tout se passe même comme si, ainsi que le suggèrent les mains négatives, le littoral du dessin était détourné de cette fonction de dessin pour être utilisé comme lettre : où se démontre la justesse de Picasso – ou le dessin d'enfant, ou l'écriture.* » Id., 58.

pratique graphique de l'ordre du « dessin d'enfant » joue un rôle dans l'acquisition de l'écriture, dans le processus de subjectivation, et dans la construction de la personnalité.

Maintenant, une question se pose : les dessins de L sont-ils des « dessins d'enfants » ? Tant que nous ne raisonnons pas en termes d'âge<sup>452</sup> mais en termes de mécanismes psychiques, nous pouvons penser que cela est effectivement le cas. En effet, bien que nous n'ayons pas d'éléments concrets pour définir le graphisme qui caractérise le « dessin d'enfant », les dessins de L semblent être faits des mêmes traits qui composent les dessins des enfants. De plus, nous allons voir qu'effectivement ses dessins ont eu un rôle dans le devenir de son inscription sociale. Mais replaçons-les dans le contexte de son travail.

### *1.1. Genèse du dessin :*

L s'est mis à dessiner plusieurs mois après avoir retranscrit ses faits et gestes, ce qui n'est pas sans rappeler le changement qu'avait mis en place JF dans ses pratiques de l'écriture (du texte biographique comme signe du retrait d'investissement, aux textes généalogiques, supports d'un réinvestissement de libido tournée vers le monde extérieur). Mais, la logique en œuvre dans les textes biographiques de L est différente de celle des textes de JF. En effet, à propos de JF, nous avons formulé l'hypothèse que les écrits biographiques articuleraient les représentations de la première relation à la réalité du sujet (celle précédant le déclenchement). Avec L, il est impossible d'aboutir à la même conclusion, puisque ses écrits qui semblent être de type biographique, ont connu une évolution au moins dans leur contenu. Comme nous le signalions, L a peu à peu intégré à de tels textes des éléments, des représentations, dont une au moins (l'atelier d'écriture) n'existait pas dans l'hypothèse qu'un déclenchement ait eu lieu avant le début du travail à l'atelier. Si de tels textes sont donc pour L des textes biographiques, nous devons les distinguer, dans leur construction, de ceux de JF. Très probablement, et nous formulons ici une hypothèse, cette différence serait due au type de psychose (paranoïa pour JF,

---

<sup>452</sup> - JF n'avait plus l'âge d'un enfant lorsque nous l'avons rencontré.

schizophrénie pour L). Comme nous avons souligné que le devenir des représentations dans le premier temps de la psychose avait peu été étudié par Sigmund Freud, nous sommes tentés de proposer ici une nouvelle hypothèse qui complète celle déjà formulée à propos de JF<sup>453</sup>. Dans la paranoïa, le système des représentations de la première relation à la réalité serait un système fermé, alors que dans la schizophrénie le système des représentations de la première relation à la réalité serait un système ouvert. Une telle hypothèse irait dans le sens des différences que Sigmund Freud reconnut entre paranoïa et schizophrénie, c'est-à-dire entre le sujet paranoïaque qui vise à reconstruire la réalité et le sujet schizophrène qui vise à atteindre de nouveau les choses par l'élément mot de celles-ci<sup>454</sup>. Mais laissons cela, et revenons à la chronologie du travail de L.

Avant qu'il se mette à dessiner, L composa en deux temps ce que nous appellerons ici son premier récit. C'est-à-dire que ce texte, écrit à la troisième personne du singulier (alors que les textes biographiques sont écrits à la première personne du singulier), a été commencé à la fin de l'année scolaire, et terminé à la rentrée suivante. Commencant par un « *il était une fois un petit garçon...* », il relate ce qui ressemble à la journée type d'un enfant. Mais plus encore, au vu des activités du personnage, il semble que L se soit servi de sa propre vie pour écrire cette histoire<sup>455</sup>.

C'est immédiatement à la suite de ce premier récit composé en deux temps que L commença son travail avec les dessins. Chaque fois qu'il mit en œuvre cette pratique graphique, il prenait une nouvelle page sur laquelle il écrivait la date du jour, puis se mettait à dessiner en utilisant des crayons de couleurs. Excepté le dessin de la partie de ping-pong et celui « de la maison qui brûle » sur lesquels nous reviendrons dans quelques lignes, les dessins de L donnent à voir une maison au milieu d'un paysage. Selon, les traits de la maison suivent totalement ou pas du tout le quadrillage des pages à carreaux de son cahier. Et, l'ensemble des couleurs pour chaque dessin est homogène, c'est-à-dire que leurs nuances collent à l'atmosphère générale qui s'en dégage : couleurs vives pour du beau

---

<sup>453</sup> - A partir du cas de JF, nous avons fait l'hypothèse que des représentations peuvent être déroulées dans le premier temps de la psychose, que ces représentations sont celles de la première relation à la réalité, et qu'elles sont dénuées d'investissements de libido

<sup>454</sup> - « *On peut dire que cet investissement de la représentation de mot n'appartient pas à l'acte de refoulement mais au contraire représente la première des tentatives de restitution ou de guérison qui dominant de façon si frappante le tableau clinique de la schizophrénie. Ces efforts tendent à récupérer les objets perdus et il se peut bien que dans cette intention ils prennent le chemin de l'objet en passant par l'élément mot de celui-ci, ce qui les amène alors à devoir se contenter des mots à la place des choses.* » FREUD, S., *Métapsychologie*, (1943 ; Paris: Gallimard, 1968) 120.

<sup>455</sup> - En effet, nous retrouvons dans ce texte les activités que L écrivait faire (textes biographiques) en dehors de l'institution. Cet enfant serait celui qu'est L est en dehors de l'institution.

temps, couleurs grises pour un temps maussade. Au final, cette pratique du dessin dura un peu au-delà du premier semestre de cette année, soit quasiment jusqu'à l'arrêt de son travail à l'atelier.

Enfin, alors que le dessin devint une activité régulière qu'il pratiquait en alternance avec la composition d'écrits de types biographiques, au milieu de cela, L composa un second récit ; second parce qu'encore différent du premier. Dans ce second récit, si la narration se fit aussi à la troisième personne du singulier, cette fois, il n'y eut pas de mise en scène d'un personnage, mais narration de ce qu'il pouvait observer. Comme il nous le dit, il écrivit ce qui se passait dehors, et lut de lui-même son texte : « *Il fait de la tempête, les branches bougent avec le vent. Les feuilles tombent avec le vent, les gens se promènent avec le vent et il fait froid c'est l'hiver* ».

Voilà les pratiques d'écriture au milieu desquelles se sont inscrits les dessins de L. Toutefois, avant de tenter de rendre compte de ce qui fut en œuvre à travers eux, nous devons aussi préciser un autre élément qui fut en jeu dans le travail clinique.

### **1.2. Les jeux de L :**

Il s'agit là en fait de quelque chose de très particulier, parce que cela n'aurait sans doute pas pu se produire avec n'importe qui. Bien sûr, nous situons cela dans les mécanismes de transfert, ou d'identification. Mais nous pensons que ce qui s'instaura dans cette relation fut supporté par quelque chose qui n'aurait pu avoir lieu dans n'importe quelles conditions.

Dans l'institution, nous étions trois à porter le même prénom, un instituteur stagiaire, L, et nous. Or, ce que L construisit sur ce thème-là, cette homonymie, est tout à fait important et nous l'incluons dans notre étude. Voici comment les choses se sont déroulées, et la façon dont le dessin y intervint.

D'abord, lorsque nous avons demandé à L s'il voulait bien lire un texte (texte biographique), il refusa et nous demanda de le lire nous-même. Ce faisant, il parut très

excité par l'originalité de la situation. Si jusque-là, une telle réaction aurait pu être seulement suscitée par le fait d'entendre lu par un autre ce qu'il venait d'écrire, ce n'était pourtant que le début d'un jeu. En effet, à partir de ce jour et durant tout le temps où il composa seulement des textes biographiques que nous étions le seul à lire, L parut prendre grand plaisir à prononcer notre prénom lorsque nous nous rencontrions. C'est seulement lorsqu'il se mit à dessiner que quelque chose changea dans cette relation où nous avons fait l'expérience de ce collage dont L faisait preuve auprès des adultes.

En effet, très peu de temps après avoir fait son premier dessin, L proposa de dessiner « une partie de ping-pong avec Laurent ». Sur la page de son cahier, il dessina deux cadres séparés par un trait épais, tout au long desquels était écrit « *la table de pin pon* » (en omettant le « g »). Dans chacun d'eux, il dessina deux personnages. Comme nous ne savions pas de quels « Laurent » il s'agissait, nous le lui avons demandé. L nous expliqua alors que sur le dessin il y avait deux « Laurent » ; l'instituteur stagiaire et lui. Quant à nous, il dit que nous étions invisible (« g » ?). Il y avait donc autour de ce dessin trois « Laurent » : un premier y était représenté et était présent à l'atelier d'écriture, un second y était représenté mais absent de l'atelier d'écriture, le troisième était invisible, mais présent à l'atelier.

A partir de ce jour, cette articulation entre absence et présence a été au centre de nos rencontres. Ainsi, il arrivait que L nous dise qu'il ne voulait pas venir à l'atelier d'écriture, alors qu'il acceptait de venir pour écrire : « *Je ne viens pas à l'atelier d'écriture* ». Ou bien, il lui arrivait de nous dire qu'il viendrait à l'atelier, mais il n'y venait pas. Ou bien encore, il lui arrivait de nous dire qu'il viendrait à l'atelier d'écriture, mais pour dessiner. Et il lui arriva même de venir à l'atelier, mais pour écrire autre chose encore. Ces derniers écrits, regroupés sous ce qu'il appela « *la chronique de la convention* », étaient faits sur un cahier qui lui appartenait, que nous ne lui avions pas donné, et qu'il refusa de nous montrer. Comme nous l'expliqua un éducateur qui avait eu accès à ce texte, si L n'y était pas nommé, il s'agissait pourtant d'un travail de recensement des personnes de l'institution, et auxquelles il attribuait par écrit soit une qualité d'ordre subjectif, soit la fonction de la personne dans l'institution. En fait, il avait commencé de lui-même ce travail en dehors de l'atelier d'écriture, et à peu près au moment où il écrivit son second récit. Ainsi d'un côté il écrivait de l'intérieur ce qui était à l'intérieur mais sans



s'y compter (« *la chronique de la convention* »), et d'un autre côté il écrivait là où il était « à part des autres »<sup>456</sup> ce qui se passait à l'extérieur (le second récit).

Si, à partir de ce jour, L accepta de lire les textes qu'il écrivait à l'atelier (aussi bien des textes biographiques que ce second récit), quelque chose d'autre eut lieu plus tard, cette fois avec un autre dessin.

Alors que je lui faisais remarquer que son dessin du jour représentait une maison avec deux étages, il dit qu'il n'y avait personne dedans. Après quelques hésitations, il expliqua en fait que j'y étais. « Et il y a le feu. La maison brûle, et le monsieur dedans brûle », dit-il en bariolant de rouge la maison. En entendant cela, je jouais à celui qui appelait à l'aide. L continua, en dessinant un camion de pompier. « Le monsieur dans le camion de pompier jette de l'eau sur la maison », dit-il ensuite. Il prit un crayon bleu, et dessina des gerbes d'eau. « Le feu est éteint. L'homme est mort ». Je ne dis rien. Il hésita encore, et sans que nous ne fassions rien, il dessina une ambulance « qui sauve le monsieur », ajouta-t-il.

A partir de ce jour, s'il ne répéta plus notre prénom avec cette fascination dont il faisait preuve, d'une part L interrompit son travail à l'atelier, et d'autre part il mit en place un nouveau jeu lorsque nous nous rencontrions dans l'institution. La règle était simple. Il s'arrangeait toujours pour que quelque chose de nous disparaisse ou soit exclu. Par exemple il inventait des jeux et nous y faisait jouer de façon à ce que nous ne puissions que perdre. Ou bien, il nous demandait de partir jusqu'à ce qu'il ne nous vit plus. Ou bien encore il s'adressait à nous en ne nous traitant plus comme un être humain, mais comme un animal. Tout ce jeu dura jusqu'à ce qu'il revienne à l'atelier d'écriture, où il reprit cette thématique de paraître-disparaître, mais sous une autre forme. Dans ces derniers temps d'atelier, L joua à plusieurs reprises à faire le jour ou la nuit avec les volets ou l'interrupteur. Et il commenta le tout en s'assurant d'une part de notre présence même dans le noir, et en disant aussi « c'est comme si on n'existait plus ».

---

<sup>456</sup> - L employa cette expression pour qualifier la place qu'il occupait à l'atelier d'écriture. « comme ça », nous dit-il, « je suis à part des autres ».

### 1.3. *Les enjeux du dessin:*

Dans cette approche des dessins de L, nous pouvons donc regrouper ses faits et gestes sous trois thématiques : Présence / absence, paraître / disparaître, être vu / faire comme si on n'existait plus. Si nous ajoutons à cette synthèse les observations que nous avons faites sur les changements qui eurent lieu dans l'inscription sociale de L<sup>457</sup>, nous pouvons remarquer que ces processus de subjectivation eurent lieu parallèlement à la production de ses dessins. Ceci pourrait sembler indiquer que les changements survenus dans l'inscription sociale de L furent les effets de ce qu'il travailla au travers de ces thématiques à l'atelier d'écriture.

En cela, il semble que son expérience de la représentation et les mécanismes d'effacements qu'elle implique, nous permettent de repérer que sa pratique du dessin fut primordiale dans ce qu'il élaborait à l'atelier d'écriture. Néanmoins, tout n'est pas aussi simple. En effet, si nous appuyons sur l'article de Michel Lapeyre et Marie-Jean Sauret, l'acquisition de l'écriture chez les enfants est censée avoir lieu par l'intermédiaire de la pratique du « dessin d'enfant ». Or, avant de se mettre à dessiner, L nous a montré qu'il savait écrire. Et aussi peu investis que furent ses textes biographiques, l'écriture était de toute façon là. Si pourtant l'implication de ses dessins dans la construction de la personnalité de L est évidente, sans doute y a-t-il quelque chose d'un peu différent dans le « dessin d'enfant » des enfants, et le « dessin d'enfant » tel que L en fit usage. Vraisemblablement, nous pouvons situer cette différence dans les effets de la structure. En effet, Michel Lapeyre et Marie-Jean Sauret ont expliqué qu'une « *clinique différentielle doit distinguer les façons dont le sujet traite, au moyen de la représentation, sa perte et sa division* »<sup>458</sup>. Cela ne signifie pas nécessairement que toute structure se différencie selon le « dessin d'enfant », mais au moins que dans le traitement que fait un sujet de la représentation et où peuvent intervenir des dessins, se jouent les conditions imposées par la structure. Pour préciser alors les façons dont L traita les mécanismes de la représentation,

---

<sup>457</sup> - Comme nous l'avons noté plus haut, au bout de ses deux années de travail à l'atelier, L parvenait à éviter les mauvaises rencontres. Il réussissait à se protéger lorsqu'il se retrouvait menacé. Il paraissait aussi beaucoup moins en prise avec l'angoisse qui auparavant le parasitait. Et un projet de prise en charge était élaboré avec lui, tenant compte du centre d'intérêt que représentait le travail agricole dans lequel il se révéla être très habile.

<sup>458</sup> - LAPEYRE, M., SAURET, M.-J., Le dessin et la cure avec un enfant. *Le journal des psychologues*, juin 1993, n°108, p. 57.

nous devons revenir sur ce diagnostic de psychose de type schizophrénique sur lequel nous nous sommes appuyés jusqu'ici, sans que nous l'ayons pour autant démontré.

## **2. Hypothèse diagnostique :**

Nous précisons ici qu'au vu de la similitude entre les écrits biographiques de JF et ceux de L, nous ne répèterons pas l'étude de tels textes et leur rapport avec l'investissement de libido. Une telle étude à laquelle nous ajouterions l'analyse de son dossier et de son parcours dans l'institution, nous conduirait à la même conclusion, à savoir que le cas de L serait probablement un cas de psychose. Toutefois, rappelons que, comme nous l'avons fait avec JF, il nous semble préférable de fonder le diagnostic à partir des paroles du sujet plutôt que de ses écrits. Nous y venons alors, depuis une parole très significative de L que nous replaçons aussi dans son contexte, étant entendu alors qu'en ne répétant pas l'approche diagnostique telle que nous l'avons fait avec JF nous allons éviter de surcharger cette étude en allant à l'essentiel.

Tout au long de sa première année de travail, L composa des textes de type biographiques. A notre demande, il accepta tout de même de suivre quelques consignes d'écriture, par exemple : décrire une affiche. En somme, il semblait suivre ce fonctionnement implicite de l'atelier auquel nous avons fait référence à propos de JF. Toutefois, à la différence de JF, le changement qui survint dans sa pratique d'écriture ne fut pas initié par nous. Plus précisément, il semble que ceci ait pu se faire à partir d'une proposition que L fit à l'atelier d'écriture. Et, en fait de proposition, ce qu'il dit pourrait même apparaître comme un projet, une élaboration dans lesquels (le projet et l'élaboration) L s'engagea. En effet, c'est au cours de la semaine suivant cette annonce que L composa le premier récit racontant la journée d'un petit garçon, vraisemblablement à l'origine aussi de ce qui suivit (suite et fin de ce premier récit, premiers dessins, second récit. Nous l'avons

évoqué plus haut). Ainsi, au seuil de ce travail, de celui du dessin et de ses jeux, L dit ceci : « il faudrait faire un mur avec tous les verbes ».

Bien qu'elle n'ait pas été écrite mais dite, une telle proposition peut rappeler celle que l'on trouve à la fin de l'ouvrage de Louis Wolfson, *Le schizo et les langues*<sup>459</sup>. Ce récit dans lequel Louis Wolfson a retracé les transformations qu'il était obligé de faire subir à sa langue maternelle rebelle à la symbolisation, s'achève sur la proposition de recomposer les mots dans les dictionnaires. Ceci n'est pas à proprement parler un travail de reconstruction du monde tel que cela peut se passer dans la paranoïa, mais bien plus quelque chose qui touche la langue dans ses rapports aux choses. C'est ainsi que Gilles Deleuze<sup>460</sup> a pu étudier ce cas comme celui d'un sujet souffrant de schizophrénie, expliquant la transformation métaphorique qu'il faisait subir à sa langue maternelle comme une tentative d'une métaphorisation qui pourtant n'aboutissait jamais. Si le procédé de Louis Wolfson restait donc improductif et qu'il ne tenta pas autre chose - sans doute, comme l'a relevé Pierre Bruno<sup>461</sup>, parce que s'il s'était délibérément écarté des mots qui le persécutaient pourtant, il se serait confronté à un réel vide de mots<sup>462</sup> -, qu'en est-il avec L ? Plus que de fonder le diagnostic, cette parole (« faire un mur avec tous les verbes ») nous semble être à l'origine du travail sur la représentation que L engagea à l'atelier. Le passage de l'écrit biographique aux récits puis aux dessins, semble être de l'ordre de cette solution évoquée par Louis Wolfson. Et si nous devons pousser plus loin la comparaison, nous dirions d'abord que ce que Louis Wolfson écrivait est similaire au premier récit de L (la journée d'un petit garçon). Et ensuite, alors que Louis Wolfson ne fit que proposer ce qui lui aurait peut-être permis de sortir de cette métaphorisation qui n'aboutissait jamais, il est fort probable que L au travers du dessin et de l'écriture de son second récit réussit quelque chose au-delà de cette même métaphorisation impossible.

C'est-à-dire que nous situons finalement trois niveaux dans le travail d'écriture de L. Le premier correspond à ses textes biographiques, lesquels n'engagent aucun investissement de libido, c'est-à-dire aucune tentative de guérison. Le second semble correspondre au premier récit de L, dans lequel il semble qu'il ait raconté son histoire sous la forme de l'histoire d'un petit garçon. A ce niveau-là, nous pouvons situer plus

---

<sup>459</sup> - WOLFSON, L., *Le schizo et les langues*, (Paris: Gallimard, 1970) 268.

<sup>460</sup> - DELEUZE, G., *Critique et clinique*, (Paris: Les Editions de Minuit, 1993) 187.

<sup>461</sup> - BRUNO, P., *Apprendre d'Artaud I*, (Toulouse: Inédit, 1989-1990) 158., & BRUNO, P., *Apprendre d'Artaud, II*, (Toulouse: Inédit, 1989-1990) 116.

<sup>462</sup> - Si chez Louis Wolfson cette guérison est restée au niveau d'un projet, la coupure qu'elle suppose peut être repérée dans le travail d'écriture de Samuel Beckett, autre cas de schizophrénie. Nous le verrons dans la suite de cette étude de cas.

précisément que nous l'avons fait jusqu'ici ce symptôme, cette tentative de guérison dans laquelle se lance le sujet schizophrène et que Sigmund Freud repérait dans *Métapsychologie*. Le sujet tente de retrouver l'investissement d'objet en passant par l'élément mot de celui-ci. Enfin, en guise de troisième niveau, les dessins et le second récit seraient de l'ordre d'une métaphorisation réussie. C'est donc à ce niveau-là que nous allons véritablement fonder une hypothèse quant à une fonction de l'écriture depuis le cas de L, sujet de structure psychotique de type schizophrénique. Au préalable, nous allons préciser quels éléments de théorie nous paraissent les plus appropriés pour conceptualiser cette hypothèse.

### **3. Le problème de la phonématisation :**

#### **3.1 Le séminaire L'identification :**

Dans les travaux de Sigmund Freud, l'écriture a été souvent articulée à la condition humaine. Ainsi, nous avons vu dans *Malaise dans la civilisation*, et surtout *L'homme Moïse et la religion monothéiste*, que les hypothèses de Sigmund Freud mêlant écriture et condition humaine s'articulent à trois niveaux. Si en surface nous avons situé l'écriture comme poétique, religieuse ou mythique, en deçà nous avons parlé de fonction d'écriture comme l'écriture alphabétique, et en deçà encore, d'une trace, d'une inscription préalable à toute condition humaine civilisée.

Dans les travaux de Jacques Lacan, l'écriture a aussi été un objet d'étude particulier. Mais plus que tout autre, dans un de ses séminaires, Jacques Lacan a tenté de rendre compte de l'existence du sujet depuis les rapports entre l'écrit, l'écriture et la parole. Il s'agit du séminaire IX, *L'identification*. Certes, Jacques Lacan a apporté des éclaircissements primordiaux dans ses premiers séminaires, dans *Les écrits techniques de*

*Freud*, par exemple, en soulignant les dangers de la psychologie du moi dont Sigmund Freud fit l'expérience avec la suggestion sous hypnose, il a proposé une modélisation du rapport du sujet à l'autre du langage (« *la topique de l'imaginaire* », et « *le stade du miroir* »). Le texte de Sigmund Freud, "La négation", qui y est commenté, est toujours une référence incontournable de la théorie psychanalytique, mais aussi de la technique. Enfin, l'approche tripartite entre réel, symbolique et imaginaire qui y est développée, constitue un des axiomes de l'élaboration lacanienne qui se retrouve de façon globale sur l'ensemble de son séminaire.

Mais en 1955, Jacques Lacan s'est intéressé de très près à une nouvelle d'Edgar Allan Poe, et proposa de déceler les effets dans la structure de ce qu'il définit de la lettre<sup>463</sup>. En 1957, dans "L'instance de la lettre dans l'inconscient ou la raison depuis Freud"<sup>464</sup>, non seulement il reprit ce concept de lettre, mais alors que l'on pourrait s'attendre à ce qu'un tel mécanisme soit réservé à l'écriture, il l'introduisit aussi dans les mécanismes de la parole, définissant la lettre comme « *le support matériel que le discours concret emprunte au langage* »<sup>465</sup>. Combinée avec celles de ses premiers travaux, une telle approche a alors servi de point d'ancrage au séminaire *L'identification*, en apportant un nouvel éclairage de la structuration du sujet dans sa rencontre avec l'altérité, jusqu'alors réservée au « *stade du miroir* ».

### **3.2. *Trait unaire, phonématisation et manque :***

Dans notre étude de ce séminaire, nous avons extrait des rapports entre trait unaire, phonématisation et écriture, une hypothèse selon laquelle dans les psychoses, quelque chose d'une pratique de l'écriture pourrait servir à rejouer le manque qui n'aurait pu l'être avec les mécanismes liés au trait unaire (Partie I. Chapitre B. Paragraphe 7.2.). Il s'agit là en fait de cette piste de travail ouverte par Jacques Lacan mais qu'il n'approfondit pas, et

---

<sup>463</sup> - LACAN, J., "Le séminaire sur « La Lettre volée », *Écrits I*, (1966, Paris : Seuil, 1999) 11-61.

<sup>464</sup> - LACAN, J., "L'instance de la lettre dans l'inconscient ou la raison depuis Freud," *Écrits I*, (1966, Paris : Seuil, 1999) 490-526.

<sup>465</sup> - Id., 492.

où l'écriture est présentée comme quelque chose qui pourrait servir à « *rappeler* »<sup>466</sup> la fonction du trait unaire. Comme nous l'avons vu, alors que la phonématisation du trait unaire par « *ce qui est prêt dans le langage* » est censé introduire une coupure et ouvrir la voie de la symbolisation (voie vraisemblablement où peut apparaître le « dessin d'enfant » et ensuite l'écriture), dans les psychoses la symbolisation n'a pas lieu parce que « *ce qui est prêt dans le langage* » ne l'y introduit pas. Or, nous avons alors soulevé l'hypothèse que dans de tels cas, une pratique d'écriture qui ne se construirait pas sur la phonématisation du trait, pourrait, si le sujet réussissait à se l'approprier, introduire un manque similaire à celui que la symbolisation introduit. Nous évoquions ainsi la possibilité qu'une pratique de l'écriture pourrait permettre d'introduire un manque qui serait en fait le manque de phonématisation du trait unaire. En d'autres termes, une telle pratique de l'écriture ne passerait pas par la phonématisation du trait. Mais par contre, il serait fortement probable qu'une telle pratique de l'écriture demeurerait une suppléance à la phonématisation tant que dureraient sa pratique, sinon ses effets.

Par exemple, nous évoquions plus haut l'écriture de Louis Wolfson. Il semble que dans son cas, ce qui fut mis par écrit, sont les symptômes de la psychose, ou quelque chose s'en rapprochant. La description qu'il fit de son expérience aurait ainsi reposé sur ce que la phonématisation par ce qui était prêt pour lui dans le langage impliquait. Autrement dit, la métaphorisation ne pouvait aboutir dans cette voie, parce que cette même voie supposait à l'origine que la métaphorisation par la phonématisation ait été tentée, et que sur fond de psychose, cette métaphorisation ne pouvait être produite. Par contre, il y a un autre cas, cette fois dans la création littéraire, où semble avoir été mis en œuvre cette pratique de l'écriture que nous définissons ici. Il s'agit du cas de Samuel Beckett, pour qui l'écriture a connu deux moments : celui de ses romans, celui de ses pièces de théâtre.

Tel que nous les avons lus, dans ses premiers romans, c'est à dire *Bande et sarabande*<sup>467</sup>, *Murphy*<sup>468</sup>, *Watt*<sup>469</sup>, *Mercier et Camier*<sup>470</sup>, *Molloy*<sup>471</sup>, *L'innommable*<sup>472</sup>,

---

<sup>466</sup> - « *Ou bien alors - et c'est là l'autre face sur laquelle j'entends terminer - c'est le rappel de ce qui depuis toujours est connu de cette fonction du trait unaire.* » LACAN, J., *Le Séminaire livre XIV : La logique du fantasme*, (Polycopié, version d'origine non identifiée) 26.

<sup>467</sup> - BECKETT, S., *Bande et sarabande*, (Paris: Les Editions de Minuit, 1994) 291.

<sup>468</sup> - BECKETT, S., *Murphy*, (Paris: Les Editions de Minuit, 1969) 201.

<sup>469</sup> - BECKETT, S., *Watt*, (Paris: Les Editions de Minuit, 1969) 268.

<sup>470</sup> - BECKETT, S., *Mercier et Camier*, (Paris: Les Editions de Minuit, 1970) 211.

<sup>471</sup> - BECKETT, S., *Molloy*, (Paris: Les Editions de Minuit, 1951) 292.

<sup>472</sup> - BECKETT, S., *L'innommable*, (Paris: Les Editions de Minuit, 1953) 212.

*Nouvelles et textes pour rien*<sup>473</sup>, *Mal vu mal dit*<sup>474</sup>, l'écrit est une succession de textes s'invoquant sans cesse à rebours les uns à la suite des autres, autrement dit, soulignant sans cesse l'impossible métaphorisation imposée par une telle voie, mais tout de même visée. Par contre, selon le travail de Michel Bousseyroux sur le cas de Samuel Beckett, c'est bien quelque chose d'autre qui fut engagé dans ses pièces de théâtre. Michel Bousseyroux<sup>475</sup> a expliqué comment Samuel Beckett, en ne s'interrogeant plus sur le « *pourquoi dire et n'avoir rien à dire* » de ses romans, était passé d'une écriture sans mots, à une écriture représentant une écriture qui ne se trouvait pas. Ainsi, il y aurait eu chez Samuel Beckett deux approches de l'écriture. Et la seconde (pièces de théâtre) aurait réussi à renverser la logique des mécanismes en jeux dans la première (romans).

C'est un tel renversement que nous supposons dans le cas de L. D'abord il y eut ses textes biographiques, dont nous avons vu les principales caractéristiques en étudiant le cas de JF : une écriture ne supportant pas d'investissement de libido. Ensuite, nous avons l'écriture du premier récit, apparue alors que L avait annoncé tel un projet, un dessein : « Il faudrait faire des murs avec tous les verbes ». C'est ce second niveau que nous pourrions en quelque sorte comparer au travail de Louis Wolfson ou à la première approche de l'écriture par Samuel Beckett (l'écriture de romans). Enfin, les dessins et le second récit, que nous considérons comme le produit du renversement en question. Mais nous ne l'expliquons pas. Comment L en est-il venu à procéder à un tel renversement ? Ou plutôt, parce que nous ne pouvons que constater ici un choix, un engagement du sujet : quels sont les mécanismes d'un tel renversement ?

### ***3.3. Effacement et représentation :***

Reprenons ce que nous avons dégagé de l'article de Michel Lapeyre et Marie-Jean Sauret. Le « dessin d'enfant » est à lire comme une version du fantasme. Son littoral peut être utilisé comme lettre. Et il préfigure l'acquisition de l'écriture. Certes, nous avons vu

---

<sup>473</sup> - BECKETT, S., *Nouvelles et textes pour rien*, (Paris: Les Editions de Minuit, 1958) 205.

<sup>474</sup> - BECKETT, S. *Mal vu mal dit*, (Paris: Les Editions de Minuit, 1981) 76.

<sup>475</sup> - BOUSSEYROUX, M., "Samuel Beckett : la Quad-rature du pire", *Figure du pire*, (Toulouse: Presses Universitaires du Mirail, 2000) 175 - 203.



qu'il était délicat de considérer les dessins de L comme des « dessins d'enfants ». Mais, et c'est là le fil de notre questionnement sur les dessins, il semble que L ait mit à l'épreuve une dynamique similaire à celle en jeu autour du « dessin d'enfant ».

La similitude est d'autant plus frappante si nous nous arrêtons sur le déroulement de ce qui s'est produit. L a d'abord dessiné des maisons dont une (le dessin de la maison qui brûle) a été commentée. Est-ce que ceci ne serait pas similaire à la scénarisation du « dessin d'enfant », à une lecture ? Ensuite, il a composé ce second récit dans lequel est supposé l'ek-sistence de celui qui écrit (le narrateur n'y est pas, comme effacé, mais il est nécessaire que quelqu'un soit pour composer ce texte). L'effacement du sujet et les mécanismes de représentation de la logique du « dessin d'enfant » ne seraient-ils pas ici à l'œuvre ? Si à cela nous ajoutons nos premières remarques à propos du « dessin d'enfant » et des jeux de L (Présence / absence, paraître / disparaître, être vu / faire comme si on n'existait plus), au final, ces mécanismes sont identiques avec ceux du « dessin d'enfant ».

Pourtant, une question alors demeure : comment de tels mécanismes ont pu s'étayer sur une structure psychotique ? Certes le « dessin d'enfant » n'est peut-être pas le privilège de la névrose. Mais comme nous l'avons vu, si « dessin d'enfant » il y a dans les cas de psychose, la façon dont le sujet traite à travers eux sa perte et sa division doit être marquée par la psychose. Sans cela, la clinique différentielle évoquée par Michel Lapeyre et Marie-Jean Sauret serait impossible. Or, avec L, si nous isolons ces dessins et son second récit, rien d'une psychose n'y est repérable. Et vu les effets du travail de L dans ses rapports aux autres, nous ne pouvons pas non plus dire que la logique du « dessin d'enfant » y a fonctionné de manière autonome (comme le sont les textes biographiques, c'est-à-dire sans investissement de libido). C'est là où nous supposons que la pratique du « dessin d'enfant » de L a dû s'étayer sur un mécanisme particulier, où a été traitée la problématique psychotique, et où a dû se produire ce renversement que nous évoquons quelques lignes plus haut. Essayons d'en dégager les principes.

## **4. Le refoulement de la phonématisation :**

Nous étudions ce qui se produit autour de la proposition de L, de ce projet : « il faudrait faire des murs avec tous les verbes ». Suite à cela, deux phénomènes ont eu lieu : Le premier, que nous avons comparé au travail de Louis Wolfson, concerne le premier récit de L, Le second, qui suppose le renversement dont nous tentons de rendre compte, concerne la logique du « dessin d'enfant » (dessins et second récit). En d'autres termes, il semble que le but de ce projet ait trouvé l'écriture pour être atteint. Mais le résultat n'a pas été le même dans les deux cas, au point que l'on puisse supposer que la satisfaction pulsionnelle obtenue par la première situation fut suffisamment insuffisante pour que soit tenté autre chose. Pour en présenter les principes, rappelons en quelques mots les précédentes remarques que nous avons faites sur le travail d'écriture de L.

### **4.1. Deux systèmes :**

Dans les deux systèmes, ce qui s'engage est supporté par un investissement de libido de la part du sujet. Si ceci n'était pas le cas, ses textes en seraient restés au niveau des textes biographiques, et n'auraient pas connu les changements dont nous nous préoccupons ici.

Concernant l'écriture du premier récit, nous avons vu que L s'était servi de sa propre vie pour raconter l'histoire d'un petit garçon. Autrement dit, ce récit est très proche des textes biographiques. De plus, ce passage des textes biographiques, écrits à la première personne du singulier, au premier récit écrit à la troisième personne du singulier, semble à lui seul réintroduire un investissement de libido. Enfin, il semble que dans cette voie, L n'ait fait que rencontrer et connoter ce rapport aux choses et aux mots que la schizophrénie décrite par Sigmund Freud implique.

Concernant les dessins et l'écriture du second récit, le travail de L a tourné autour de ces trois thématiques que nous avons isolées précédemment : Présence / absence, paraître / disparaître, être vu / faire comme si on n'existait plus. Isolé de son contexte (étayage sur une psychose), aucun élément ne permet de différencier cette logique de celle qui se déroule couramment avec les « dessins d'enfants » (c'est-à-dire ce qui est à lire comme une version du fantasme, dont le littoral peut être utilisé comme lettre, et préfigurant l'acquisition de l'écriture). Et dans son contexte, c'est-à-dire en tenant compte de cet étayage sur une psychose, il s'avère que L en vint tout de même à composer ce second récit où sont supposés à la fois l'effacement et l'existence de celui qui écrit.

En d'autres termes, autant l'écriture du premier récit tend à montrer que rien d'un sujet ne réussissait à être représenté par l'écriture (tentative de renouer un rapport aux choses en passant par l'élément mot de celles-ci), autant l'écriture du second récit ne peut reposer que sur l'existence d'un sujet qui n'est pas représenté autrement que par celui qui écrit. La différence est capitale parce qu'autant d'un côté le sujet ne réussit pas à atteindre la représentation dans l'écriture, autant dans le second cas l'écriture suppose que le sujet est représenté mais ailleurs que dans l'écriture. Essayons maintenant de voir comment la parole est intervenue dans ces mécanismes, et particulièrement le second (dessins et second récit).

#### **4.2. *Le sujet et la parole :***

Si nous essayons de replacer la parole de L par rapport à chacun de ces deux phénomènes, nous avons affaire à deux systèmes différents où la parole est, soit incluse dans un système qui capture son auteur (premier récit), soit sans doute à situer dans une position tierce par rapport au texte (second récit).

En effet, dans le premier système (premier récit), ce qui se construit autour de cette parole l'est selon la logique de la phonation du trait unaire, donc avec les effets que nous en avons vu dans ce cas de schizophrénie (tentative de métaphorisation). L'écriture est aussi incluse dans ce système puisque, comme nous venons de le voir, elle ne réussit pas à

produire une représentation et précisément une qui représente le sujet<sup>476</sup>. Par contre, dans le second système (second récit), le phénomène est différent. En effet, comme nous venons de le voir, si toutefois le sujet n'est pas non plus représenté dans ce qu'il écrit, en revanche, il est nécessaire que quelque chose le représente pour qu'il puisse écrire un tel texte (second récit). Maintenant, ceci ne nous dit pas comment la parole est intervenue dans ce système-ci. C'est là où le renversement sur lequel nous travaillons dans le cas de L prend alors toute son ampleur. C'est-à-dire qu'il fallut bien que ce « il faudrait faire des murs avec tous les verbes », soit entendu, perçu, compris ou traité d'une façon toute à fait particulière par L pour qu'il en arrive à s'engager sur la voie du dessin et de ce second récit.

Une fois encore, c'est ici quelque chose que nous n'expliquons pas, pas totalement en tous les cas. En effet, sans doute pouvons-nous rendre compte de tels mécanismes. Par exemple, nous avons évoqué plus haut l'hypothèse selon laquelle la satisfaction éprouvée dans le premier système dût être suffisamment insuffisante pour que L tenta autre chose. Ainsi les exigences du signifiant ou de la pulsion peuvent sans cesse réclamer leur dû et entraîner une suite de phénomènes dans lesquels est pris le sujet. Mais il nous semble que dans le cas de L, nous touchons ici à l'existence même du sujet, et ce plus encore que cela pu transparaître avec le cas de JF. C'est-à-dire qu'il fallut bien qu'il y ait un sujet pour entendre ce qui venait d'être dit et en prendre acte, fut-ce même le langage et ses lois qui auraient structuré ce qui fut entendu. Mais revenons alors à notre étude des mécanismes qui furent en jeu autour de cette parole et de l'écriture du second récit. Pour tenter d'en décrypter les principes, nous allons de nouveau nous appuyer sur ce que nous avons dégagé de notre étude des mécanismes liés au trait unaire, et plus particulièrement sur ce que nous avons travaillé dans les séminaires de Jacques Lacan où, à la suite du séminaire IX *L'identification*, a été repris et développé cette articulation entre trait unaire, lettre et écriture.

---

<sup>476</sup> - Comme nous pourrions le dire depuis le cas de Louis Wolfson, l'annonce d'un projet de solution n'est pas la solution elle-même.

#### 4.3. *La lettre et ce qui s'organise dans un système :*

Rappelons que nous menons cette étude de cas en nous servant des concepts élaborés par Jacques Lacan dès lors qu'il introduisit la lettre et ses effets dans son approche des mécanismes langagiers. Ceci est important car dès lors, la lettre a été reconnue comme étant un mécanisme nécessaire à toute formulation d'une parole articulée par un sujet, à laquelle participe aussi le Nom-du-Père.

Au travers de notre étude (Partie I, chapitre B, paragraphe 7.3.) de ces travaux lacaniens (*L'identification, La logique du fantasme, D'un discours qui ne serait pas du semblant*, "Lituraterre"), nous avons vu que, si le système avec lequel la lettre s'articule pouvait être organisé par le Nom-du-Père, il pouvait être aussi organisé par l'écriture. Toutefois, nous avons souligné que les hypothèses de Jacques Lacan permettant d'envisager une telle fonction de l'écriture supposaient nécessairement que l'écriture soit organisée par une parole donnée<sup>477</sup>. En d'autres termes, nous avons relevé que, les mécanismes nécessaires pour qu'un sujet soit en mesure de faire venir au jour une parole articulée, pouvaient se construire avec la lettre et une écriture organisée par une parole donnée. C'est-à-dire que doit exister une parole qui organise l'écriture pour que le sujet puisse articuler une parole<sup>478</sup>. De plus, nous avons noté que cette parole en mesure d'organiser l'écriture n'apparaissait pas dans l'écriture, mais fonctionnait comme le refoulé en mesure de supporter la chaîne que constitue alors l'écriture.

Dans le cas de L, nous avons vu que tout son travail sur le dessin (comparé au « dessin d'enfant ») et sur son second récit, l'avait vraisemblablement conduit à affirmer sa position dans l'institution. De plus nous avons noté aussi que sa proposition « il faudrait faire des murs avec tous les verbes », tenait une place particulière dans le travail qu'il fit à l'atelier d'écriture. En d'autres termes, si nous considérons que le changement survenu dans l'inscription de L dans l'institution, ses derniers jeux à l'atelier à faire le jour et la nuit

---

<sup>477</sup> - Comme nous l'avons vu, c'est vraisemblablement une telle hypothèse qui conduisit Jacques Lacan à souligner comment l'écriture de James Joyce si illisible, était pourtant organisée depuis la langue anglaise prise comme règle orthographique (Partie I, chapitre B, paragraphe 9.3.).

<sup>478</sup> - Nous soulignons ce fait que ces deux paroles sont bel et bien distinctes, qu'elle n'interviennent pas au même niveau, et n'ont pas non plus la même fonction.

en disant « c'est comme si on existait plus », et la mise en place de son projet individuel sont les premières ébauches d'une parole articulée, nous avons là deux paroles qui n'interviennent pas au même niveau. Et la première (« il faudrait faire des murs avec tous les verbes »), qui n'apparaît plus dans l'écriture mais semble pourtant bel et bien l'organiser, a été nécessaire pour que puisse s'articuler la seconde (« c'est comme si on n'existait plus »).

#### **4.4. Conclusion :**

Avec les concepts de l'élaboration lacanienne que venons d'utiliser ici, nous avons donc expliqué les mécanismes qui ont été en jeu dans le travail d'écriture de L. Maintenant, il nous faut voir aussi que ce cas clinique nous permet d'éclaircir un point théorique qui ne fut pas développé par Jacques Lacan, et autour duquel nous avons formulé quelques hypothèses. Il s'agit de cette fonction que peut prendre l'écriture lorsqu'elle sert à « *rappeler* » la fonction du trait unaire et depuis laquelle nous avons émis l'hypothèse qu'une telle pratique de l'écriture permettrait d'introduire un manque qui serait en fait le manque de phonématisation du trait unaire.

Reprenons cela avec le cas de L.

Nous avons vu qu'avaient existé trois sortes d'écritures ainsi que des dessins. Nous avons peu insisté sur la première. En effet, elle s'est révélée être du même registre que celle amplement abordée avec le cas de JF, c'est-à-dire l'écriture biographique. A propos de la seconde, l'écriture du premier récit, nous avons noté qu'elle s'était construite dans la logique de la phonématisation du trait unaire. Cette écriture du premier récit fut là pour connoter la phonématisation. Ce fut d'ailleurs autour de cette écriture que nous avons formulé l'hypothèse diagnostique d'une psychose de type schizophrénique en relevant comment dans cette voie la métaphorisation ne pouvait aboutir. Aussi, si nous ne l'avons pas dit ainsi jusqu'alors, cette phonématisation du trait unaire par « *ce qui est prêt dans le langage* », est très certainement une phonématisation du trait unaire par un Nom-du-Père

forclos d'un cas de schizophrénie. Enfin, dans un troisième temps sur lequel nous avons beaucoup insisté, ce tout particulièrement en passant par une étude des dessins de L, nous avons isolé une troisième écriture, celle du second récit qui découle directement de la pratique du dessin de L et de sa similitude avec le « dessin d'enfant ». Et nous venons de voir comment cette écriture a eu une fonction dans le devenir de L, particulièrement dans la possibilité qu'il se donna d'articuler une parole dont son « c'est comme si on existait plus » fut très probablement un exemple.

C'est donc à propos de cette écriture là que nous repérons alors une fonction de l'écriture qui sert à « rappeler » la fonction du trait unaire, c'est-à-dire d'une écriture qui réussit à introduire un manque qui repose sur le manque de phonématisation du trait unaire. Et ce que le cas de L nous permet d'avancer est qu'il s'agit en fait du refoulement de la phonématisation du trait unaire. En effet, nous avons noté plus haut que la parole qui organise l'écriture avec laquelle la lettre s'articule n'apparaît plus dans la chaîne que constitue l'écriture. Elle est refoulée, et l'écriture s'organise sur et depuis ce refoulé.

Pour conclure, notons alors qu'un tel mécanisme (« rappeler » le trait unaire) n'est pas sans inconvénients. C'est-à-dire que pour que tout ceci tienne sa fonction, il est nécessaire que l'écriture qui y est en jeu soit une écriture en mesure de maintenir ce refoulement.

## ***D. Synthèse :***

### **1. « L'autre classe d'œuvre » et le trait unaire :**

D'un point de vue théorique, nous avons appuyé l'étude du cas de JF et de L à l'aide de deux ensembles de concepts de la théorie psychanalytique. En effet, rappelons que, en introduction de notre présentation de ce travail clinique, nous avons précisé que nous souhaitions respecter la logique chronologique de l'élaboration des différents modèles utilisés par ces deux auteurs, essentiellement parce qu'il nous semblait qu'une interprétation appuyée par exemple sur la première topique freudienne, ne pouvait aboutir à des conclusions identiques à celles que permettraient, par exemple, l'élaboration lacanienne autour du nœud borroméen.

Pour l'étude du cas de JF, nous nous sommes donc appuyés sur les concepts psychanalytiques des mécanismes de la psychose mis en avant par Sigmund Freud et repris dans les premières élaborations de Jacques Lacan. Nous avons rendu compte du travail de JF par l'étude des deux temps de la psychose identifiés par Sigmund Freud, et leur rapport avec la représentation et les investissements de libido. Nous avons fondé le diagnostic de structure en nous appuyant sur l'étude des rapports entre le sujet et le langage depuis l'hypothèse de l'intuition, de la formule et de la dissolution imaginaire étudiées par Jacques Lacan lors de l'élaboration du séminaire *Les psychoses*<sup>479</sup>. Sur ces principes, et pour interpréter le travail d'écriture de JF, nous avons alors dissocié deux types d'écrits : les textes biographiques et les textes généalogiques. L'étude des textes biographiques de JF nous a amené à proposer une hypothèse selon laquelle les représentations à l'œuvre dans la première relation à la réalité demeureraient effectives dans le premier temps de la psychose, premier temps où la libido est repliée sur le moi. L'étude des textes

---

<sup>479</sup> - LACAN, J., *Le Séminaire livre III : Les psychoses*, (Paris: Seuil, 1981) 362.



généalogiques, et particulièrement l'écriture du mot « *prère* », nous a d'abord amené à souligner que, sur la voie de la guérison de la psychose, la refonte de la réalité n'était pas la seule possibilité de devenir de la libido. Ce travail engagé autour de sa généalogie qui supposait un investissement libidinal tourné vers le monde extérieur, fut soutenu par une fonction d'écriture qui sans être création littéraire, en supportait pourtant les enjeux.

Si pour le cas de L nous avons aussi identifié des textes biographiques s'inscrivant dans la logique du premier temps de la psychose, la pratique du dessin par ce sujet nous a poussé à explorer d'autres hypothèses, en commençant par situer de manière différentielle la psychose de L et celle de JF. Dans le cas de L, nous avons suivi l'hypothèse de la schizophrénie (JF étant plus probablement sur le versant de la paranoïa). Dans le cas de L comme dans le cas de JF, les effets de la psychose ont été retrouvés dans l'écriture des textes biographiques. Ensuite, nous avons vu que les phénomènes en jeu dans les dessins et les jeux lui ont permis de traiter le problème de sa psychose. Pour interpréter ce travail-là, nous nous sommes alors appuyé sur l'élaboration lacanienne, et particulièrement celle du séminaire *L'identification*<sup>480</sup> dans lequel sont articulés les concepts de lettre, de trait unaire, de phonématisation, et d'écriture. Au travers de cette étude, nous avons alors supposé que, sous certaines conditions, l'écriture peut être un mécanisme qui rejoue sur son propre plan le refoulement qui, lorsqu'il a lieu, permet au sujet de faire venir au jour une parole articulée. Si l'écriture du premier récit de L fut une connotation du discours du sujet pris dans la logique de la phonématisation du trait unaire, l'écriture du second récit (après le travail sur le dessin) réussit à introduire un manque reposant sur le refoulement de la phonématisation du trait unaire.

Ainsi, ces deux études de cas et leur interprétation à partir de deux ensembles de concepts psychanalytique nous ont permis, d'une part, de comparer la création littéraire avec l'écriture dont s'est saisi un sujet structuré sur le versant d'une psychose de type paranoïaque (cas de JF), et, d'autre part, de comparer les mécanismes liés à la fonction du trait unaire dans l'articulation d'une parole avec ce qu'une écriture pouvait venir jouer face à de tels mécanismes dans le cas d'un sujet structuré sur le versant d'une psychose de type schizophrénique (cas de L).

---

<sup>480</sup> - LACAN, J., *Le Séminaire livre IX : L'identification*, (Paris: Association Freudienne Internationale, 1996) 446.

Maintenant, le travail de comparaison entre les cas clinique de JF et de L, nous permet de souligner d'autres éléments.

## 2. L'écriture biographique dans la paranoïa et la schizophrénie.

Tout d'abord, nous avons vu que toute écriture d'un sujet psychotique n'est pas toujours un traitement des troubles de sa psychose. Parfois, l'écriture peut être là simplement pour connoter les troubles langagiers à l'œuvre dans la psychose. C'est en tous les cas ce qui semble se produire de façon générale dans ce que nous avons appelé l'écriture biographique. Il semblerait ici que nous ayons en partie rejoint l'hypothèse proposée par Jacques Lacan dans *Le séminaire livre III : Les psychoses*. En qualifiant de « *feuilles de papier couvertes avec de l'écriture* »<sup>481</sup> certaines productions de la psychose, Jacques Lacan mettait en avant que ces productions graphiques de sujets psychotiques ne supposaient pas d'investissement de libido de la part du sujet. Quant à la précision que nous amenons depuis ces études de cas et qui concerne la différence entre la paranoïa et la schizophrénie, cela ne fut pas souligné par Jacques Lacan. Lorsque l'écriture ne supporte pas d'investissement de libido, elle connote un ensemble de représentations qui est ouvert dans la schizophrénie, ou bien fermé dans la paranoïa. Toutefois, il est vrai que nous avançons une telle hypothèse différentielle seulement à partir de l'étude approfondie de deux cas cliniques. Aussi est-il délicat d'en faire une hypothèse générale dans la droite ligne de ce que Jacques Lacan appelait « *des feuilles de papier couvertes avec de l'écriture* ». Cela dit, étant donné que cette hypothèse repose aussi sur les différences relevées par Sigmund Freud entre la schizophrénie et la paranoïa dans *Métapsychologie*<sup>482</sup>

---

<sup>481</sup> - « *Les productions discursives qui caractérisent le registre des paranoïas s'épanouissent d'ailleurs la plupart du temps en productions littéraires, au sens où littéraires veut dire simplement feuilles de papier couvertes avec de l'écriture.* » LACAN, J., *Le Séminaire livre III : Les psychoses*, (Paris: Seuil, 1981) 89.

<sup>482</sup> - FREUD, S., *Métapsychologie*, (1943 ; Paris: Gallimard, 1968) 185.

et "Remarque psychanalytique sur l'étude d'un cas de paranoïa"<sup>483</sup>, nous pouvons vraisemblablement considérer qu'il pourrait s'agir là d'une hypothèse en mesure de cerner deux type d'accès à l'écriture dans ce que Sigmund Freud appelait le premier temps de la psychose<sup>484</sup>.

### 3. Écriture et réinvestissement de libido :

Passée cette approche de l'écriture biographique qui pourrait constituer une hypothèse générale des pratiques de l'écriture restituant l'existence d'un déclenchement psychotique, nous avons vu avec les cas de JF et de L que d'autres pratiques de l'écriture qui ne sont pas créations littéraires pouvaient supporter un réinvestissement de libido tourné vers le monde extérieur, c'est-à-dire, à l'inverse de ce qui se passe dans le premier temps de la psychose, et supposant donc une guérison ou une tentative de guérison de la part du sujet. Ainsi, l'écriture généalogique de JF semble s'être articulée à la façon de ce que Sigmund Freud appela « *l'autre classe d'œuvre* » dans "Le créateur littéraire et la fantaisie"<sup>485</sup>, à ceci près que nous avons vu que la création d'un dispositif clinique s'avérait nécessaire pour que soit soutenu un tel mécanisme. Ce que le cas de JF nous permet de

---

<sup>483</sup> - FREUD, S., "Remarque psychanalytique sur l'étude d'un cas de paranoïa," *Cinq psychanalyses*, 18 éd., (1905 ; Paris: Presses Universitaires de France, 1993) 263-324.

<sup>484</sup> - A ce sujet, soulignons que nous nous en tenons ici strictement à une hypothèse qui concerne les pratiques de l'écriture et leurs liens aux systèmes de représentations. S'il pourrait s'avérer séduisant de conclure que ceci pourrait concerner de fait les mécanismes de la représentation en œuvre dans les paroles des sujets psychotiques, rappelons que nous avons dans notre travail étudié l'écriture avant toute chose. Vérifier si le rapport entre la nature du système des représentations et le type de psychose concerne aussi la parole supposerait d'effectuer alors une autre étude.

<sup>485</sup> - Nous l'avons déjà souligné, mais rappelons que dans ce travail, Sigmund Freud distinguait les œuvres littéraires bâties depuis le signifiant du souvenir d'enfance (et donc vraisemblablement propres aux sujets de structure névrotique), et ce qu'il appela « *l'autre classe d'œuvres* » ; écritures ne s'articulant pas depuis ce signifiant de la vie infantile. Selon Sigmund Freud, cette « *autre classe d'œuvres* » s'articule depuis le choix et l'agencement d'un matériau par le sujet. Et les effets d'une telle écriture pour le sujet sont identiques à ceux de la création littéraire bâtie depuis le souvenir infantile. FREUD, S., "Le créateur littéraire et la fantaisie," *L'inquiétante étrangeté et autres essais*, (Paris: Gallimard, 1985) 45. Soulignons ici aussi que le rapport entre souvenir infantile et écriture est par ailleurs très clairement repris dans son étude du cas de Goethe. FREUD, S., "Un souvenir d'enfance de « Poésie et vérité », " *L'inquiétante étrangeté et autres essais*, (Paris: Gallimard, 1985) 189-207.

comprendre dans notre étude des fonctions de l'écriture se résume à ce qu'un sujet réussit à articuler depuis un dispositif incluant l'écriture et fonctionnant à la façon de ce que Jacques Lacan appela depuis les travaux de Sigmund Freud un « *consensus social* ». Et le « *consensus social* » en question est un mécanisme qui repose nécessairement et à minima sur l'existence d'un affect dont l'écriture est le support, et impliquant à la fois le sujet et au moins un autre.

Dans le cas de L par contre, le travail d'écriture a été mené du début à la fin par le sujet, sans que nous y intervenions comme nous l'avons fait avec JF. Aussi l'implication du dispositif tel qu'il influença la pratique et le travail de JF peut ici être écarté. Mais dans ce cas aussi, un travail avec l'écriture a mis un terme à la position narcissique occupée par le sujet, pour déboucher sur un réinvestissement de libido tourné vers le monde extérieur. Comme nous le rappelions quelques lignes plus haut, ce travail d'écriture est venu soutenir un refoulement sans lequel il aurait été impossible au sujet d'articuler une parole, ce à cause de la problématique impliquée par sa psychose.

Si dans ces deux cas, et d'une façon particulière à chacun, une écriture est donc venue soutenir un réinvestissement de libido tournée vers le monde extérieur, il semble que nous puissions aussi les distinguer l'une de l'autre, au moins depuis ce qui fut en jeu dans le rapport avec ce type d'écriture.

En effet, dans notre commentaire des textes de Jacques Lacan, nous avons extrait depuis le séminaire *D'un discours qui ne serait pas du semblant*<sup>486</sup>, une méthode d'interprétation des significations de l'écriture. A ce sujet, nous soulignons que les significations de l'écriture diffèrent, selon que l'écriture est à situer dans une position tierce par rapport au sens d'un texte, ou bien incluse dans un système qui capturerait son auteur. Plus concrètement, ces deux approches de l'écriture opposent l'écriture du type de « *feuilles de papiers couvertes avec de l'écriture* » et l'écriture organisée par un système.

Concernant le travail de JF et de L, nous avons vu que l'écriture biographique s'apparentait à ces « *feuilles de papiers couvertes avec de l'écriture* ». L'écriture biographique serait ainsi du registre de cette écriture incluse dans un système et capturant son auteur, autrement dit sans investissement de libido tournée vers le monde extérieur. Par contre, l'écriture supportant un réinvestissement de libido, elle, est bien à articuler avec ce qui se situe dans une position tierce par rapport au sens du texte. En effet, sans élément

---

<sup>486</sup> - LACAN, J., *Le séminaire livre XVIII : D'un discours qui ne serait pas du semblant*, (Paris: Association freudienne internationale, 1996) 195.

tiers ou extérieur, en aucun cas le travail de JF et de L n'aurait pu autoriser un réinvestissement de libido tourné vers le monde extérieur. Mais l'écriture de JF et de L, même si elles s'appuient sur un élément en position tierce, ne se construisent pas de la même façon. Du côté de JF, nous avons vu que l'écriture est venue supporter l'affect mis en jeu dans le « *consensus social* » constitué par le dispositif. Du côté de L nous avons vu que ce fut d'abord autour de la représentation que s'est construit son travail avec le dessin puis le second récit. Aussi, autant Jacques Lacan proposait une méthode d'interprétation de l'écriture (selon que l'écriture est à situer dans une position tierce par rapport au sens du texte, ou bien incluse dans un système qui capturerait son auteur), autant notre travail nous permet de préciser que lorsque l'écriture est en position tierce par rapport au sens d'un texte, celle-ci localise ou bien un affect ou bien une représentation, l'un ou l'autre initialement laissés libres, voire rejetés du fait de la problématique psychotique<sup>487</sup>. Tel est en tous les cas l'élément sur lequel nous concluons l'apport constitué par le travail clinique mené auprès de ces deux sujets, JF et L.

---

<sup>487</sup> - L'opposition que nous faisons ici : ou bien l'affect, ou bien la représentation, s'appuie sur l'étude de ces deux cas cliniques. Toutefois, il semblerait logique que puisse être envisagé le fait que l'écriture localise affect et représentation. Sans en faire pour autant la démonstration, une telle configuration semblerait être l'enjeu du travail avec des sujets structurés sur le versant d'une psychose de type mélancolie.

## Conclusion

Des travaux de Sigmund Freud à propos de l'écriture, nous avons retenues trois hypothèses. D'une part il semble que dans les psychoses peut exister une pratique d'écriture qui permette d'éviter l'effondrement psychotique, tout en assurant au créateur une existence qui soit socialement viable et dans laquelle peuvent être éprouvées des satisfactions qui autrement demeureraient refusées ("Le créateur littéraire et la fantaisie"). D'autre part, l'écriture serait un moyen de traiter l'inconciliable de la rencontre de l'autre (*Totem et tabou*). Enfin, l'existence même de l'écriture chez un sujet supposerait que ce qui se traite par l'écriture correspond à des résidus n'ayant pas succombé au refoulement ou faisant retour sous la forme de l'écrit, ou permettant le refoulement à l'origine d'une culture (*L'homme Moïse et la religion monothéiste*). Par ailleurs, nous notons que le travail de Sigmund Freud, même s'il a posé les bases de l'approche psychanalytique des mécanismes liés aux pratiques de l'écriture, ne se présentait pas comme le plus approprié pour aborder les problèmes posés par la clinique des psychoses. C'est ce qui dans notre recherche nous a poussé à travailler les textes de Jacques Lacan.

Des travaux de Jacques Lacan, nous avons alors extrait trois grandes hypothèses articulant plus précisément pratiques de l'écriture et problème de la psychose. D'abord, l'écriture fut présentée comme une pratique pouvant permettre l'arrêt du délire et le contrôle du déroulement du symptôme (*De la psychose paranoïaque dans ses rapports avec la personnalité, Le Séminaire livre III : Les psychoses*). Mais toujours ceci a tourné autour de la formation des symptômes psychotiques, où l'écriture apparaît comme étant seconde par rapport au symptôme. Par la suite, Jacques Lacan s'est en partie éloigné de cette articulation, pour considérer l'écriture comme un retour du refoulé (*L'éthique de la psychanalyse, L'identification, La logique du fantasme et D'un discours qui ne serait pas*

*du semblant*). C'est à ce niveau que nous avons repéré les jalons d'une méthode d'interprétation des significations de l'écriture, et que nous avons vu que, pour les cas de psychose, dans le texte et/ou la façon dont le sujet s'approprie l'écriture, les effets de la forclusion sont toujours à trouver, selon que l'écriture s'articule comme retour du refoulé, ou selon que l'écriture connote le déroulement du symptôme. Enfin, Jacques Lacan a distingué dans son élaboration l'écrit et l'écriture pour définir l'écrit comme ce qui se lit de l'inconscient, et l'écriture comme une trace où se lit un effet de langage (*Encore*), base sur laquelle il a reformulé son hypothèse de la suppléance pour expliquer avec le cas de James Joyce comment l'enjeu de l'écriture pour un sujet pouvait consister de façon générale à produire une signification suffisante pour distribuer la jouissance en jeu dans son rapport à l'Autre (*Le séminaire livre XXIII : Le sinthome*).

Arrivés à la fin de cette étude nous avons souligné qu'il semblait bien que les élaborations de Jacques Lacan à propos des pratiques de l'écriture dans les cas de psychoses précisaient ce que Sigmund Freud n'avait fait qu'évoquer dans son texte "Le créateur littéraire et la fantaisie". En effet, Sigmund Freud laissait entendre que dans certains cas, une écriture qui ne se construisait pas depuis le signifiant de la vie infantile, pouvait tout de même permettre à des sujets de tirer d'une telle pratique les bénéfices similaires à ceux obtenus avec la création littéraire classique bâtie sur le souvenir infantile. S'il n'envisageait pas ouvertement que ceci pouvait concerner les cas de psychoses, au travers de notre commentaire nous avons vu que ceci pouvait vraisemblablement être considéré comme une rencontre par Sigmund Freud des effets de la « *Verwerfung* » et de son traitement autrement que par la formation de substitut psychotique. Jacques Lacan, de son côté, en abordant la psychanalyse depuis la question de la psychose et en s'intéressant dès sa thèse de psychiatrie aux écrits de la patiente qui fut au centre de ce travail, a souligné que la psychose n'était pas nécessairement exclue du traitement psychanalytique. Aussi tout au long de son séminaire a-t-il approfondi les concepts que Sigmund Freud avait élaborés. Si son travail propose donc des concepts plus précis et qui concernent les rapports entre sujet, psychose et pratique de l'écriture, nous avons tout de même soulevé que celui-ci s'appuyait aussi essentiellement sur un matériau tiré des domaines de l'art, de la création littéraire.

En proposant un atelier d'écriture dans un Institut Médico-Educatif accueillant des adolescents et jeunes adultes psychotiques, nous nous sommes donc intéressé aux pratiques de l'écriture qui ne soient pas créations littéraires mais pouvant permettre de modeler l'inscription sociale de ces sujets chez lesquels la problématique psychotique entravait toute tentative d'inscription sociale (tentatives venues des sujets eux-mêmes, ou proposées par l'équipe soignante). Pour étudier la ou les fonctions de l'écriture de deux d'entre eux, JF et L, nous avons recoupé les informations recueillies en dehors de l'atelier d'écriture (et qui concernent ce que nous pouvons appeler leur vie sociale), et ce qui s'est passé dans l'atelier d'écriture. Nous nous sommes ainsi intéressé aux évènements qui se sont succédés ou sont intervenus simultanément, sans toutefois affirmer que ceci fut nécessairement dans un lien de cause à effet. Cela dit, c'est bien lorsque JF, au bout de cinq mois passés à retranscrire l'ensemble de ses faits et gestes, a commencé un travail écrit sur sa généalogie, que son comportement teinté de violences et de provocations s'est sensiblement apaisé. Pour L, le travail autour de ce que nous avons appelé « le dessin d'enfants » semble avoir joué dans les oppositions verbales qu'il a réussi à adresser à ses camarades qui, auparavant, profitaient de la position masochiste qu'il occupait. En cela donc, de tels changements ont toujours coïncidé avec la problématique traitée au travers de l'écriture.

Cela dit, de telles observations n'ont pas été possibles pour tous les sujets que nous avons rencontrés. Seuls ceux qui ont engagé un travail régulier et qui ont à un moment de leur travail rencontré une pratique de l'écriture qui leur était particulière, semblent avoir été en mesure de revoir leur inscription sociale. Dans les autres cas, l'écriture est restée plus collective, biographique, un peu comme si elle avait constitué un pôle identificatoire au travers duquel il leur était possible de se reconnaître comme ceux se servant de l'écriture, mais sans nécessairement impliquer la participation du sujet à ce même lien.

Toujours une bascule semble donc avoir été nécessaire pour que ces patients puissent pleinement s'approprier l'écriture. Parfois, ce revirement a été précédé d'une question que nous avons adressée à chacun. Par exemple, c'est après avoir demandé à JF d'où venait son nom, qu'en conséquence, son travail d'écriture devint une recherche sur sa généalogie et que semble lui être venue l'idée d'organiser ce voyage à l'étranger qu'il a effectué l'été suivant. Mais s'intéresser aussi directement à leur écriture n'a pas toujours été nécessaire pour que s'engage quelque chose. Ainsi, en changeant de lui-même sa pratique d'écriture qu'il définit alors comme une façon de « *faire des murs de verbe* », L



réussit à établir une réelle différenciation entre lui et l'autre, différenciation qui jusqu'alors n'était pas clairement établie dans sa problématique schizophrénique repérée par l'institution.

Tout ceci semble donc n'avoir été possible qu'à partir du moment où a émergé un questionnement issu du travail d'écriture, questionnement qui a pu être amené par eux-mêmes ou par nous, et qui toujours portait sur l'écriture. Dans ces cas, les propos qu'ils ont tenus à propos de leurs écrits, et la nature même des textes ou fragments de textes qu'ils ont composés, semblent avoir permis leur participation au placement institutionnel, faisant d'eux des individus actifs dans leur devenir social.

Pour reprendre les hypothèses que nous posions depuis notre lecture des travaux de Sigmund Freud et Jacques Lacan à la fin desquels nous faisons remarquer que leurs hypothèses s'appuyaient essentiellement sur l'étude de créations littéraires, il s'avère que chez des sujets structurés sur le mode de la psychose, peut exister une pratique de l'écriture qui n'est pas création littéraire, mais qui soutient l'inscription sociale de ces mêmes sujets, sans les désagréments de la formation de substituts psychotiques et ce qu'ils sont seulement comme tentatives d'inscriptions. D'une manière générale, de telles pratiques de l'écriture réinscrivent dans l'appareil psychique l'élément affectif et/ou l'élément représentation au départ rejeté par la problématique psychotique.



## ***BIBLIOGRAPHIE***

- ABELL, S., C., The use of poetry un play therapy : a logical integration. *The Arts in Psychotherapy*, n°25, 1998, 45–49.
- ADORNO, T., *Notes sur la littérature*, (1958 ; Paris: FLammarion, 1984) 438.
- AGAMBEN, G., *Bartleby ou la création*, (Paris: Circé, 1995) 83.
- AGAMBEN, G., *Ce qui reste d'Auschwitz*, (1998 ; Paris: Bibliothèque Rivages, 1999) 233.
- AGAMBEN, G., *État d'exception : Homo Sacer II, I* (Paris: Seuil, 2003) 151.
- AGAMBEN, G., *Homo Sacer I : Le pouvoir et la vie nue*, (1995 ; Paris: Seuil, 1997) 213.
- AGAMBEN, G., *L'homme sans contenu*, (Paris: Circé, 1996) 150.
- AGAMBEN, G., *La communauté qui vient : théorie de la singularité quelconque*, (Paris : Seuil, 1990) 118.
- ALLOUCH, J., *Lettre pour lettre, transcrire, traduire, translittérer*, (Toulouse: Erès, 1984) 330.
- ALTHUSSER, L., *L'avenir dure longtemps*, (Paris: STOCK/IMEC, 1992) 573.
- ALTHUSSER, L., *Écrits sur la psychanalyse*, (Paris: STOCK/IMEC, 1993) 316.
- ALTHUSSER, L., *Psychanalyse et sciences humaines*, (Paris: Librairie Générale Française/IMEC, 1996) 121.
- ALTOUNIAN, J., Quand l'écriture de soi passe violemment par l'inscription de l'ascendant resté muet, *Psychiatrie française*, Écritures, vol.XXXII, 2002, 18-29.
- AMERICAN PSYCHIATRIC ASSOCIATION, *DSM-IV-TR Manuel diagnostique et statistique des troubles mentaux*, (2000 ; Paris: Masson, 2003) 1065.
- AMIEL, H., Pierre Rivière, l'inventeur fou d'une machine pour écrire l'être. *Cahiers de lecture freudienne*, octobre 1985, n°7/8, p. 11-48.
- ANDRE, S., Joyce le symptôme, Hugo le fantasme. *La Part de l'œil*, 1988, n° 4, 103-125.
- ANZIEU, D., *Beckett*, (Paris: Seuil/Archimbaud, 2004) 265.
- ANZIEU, D., *Le moi-peau*, (Paris: Dunod, 1985) 291.
- ARENDT, H., *Qu'est-ce que la politique ?*, (1993 ; Paris: Seuil, 1995) 195.
- ARGAND, C., BOUTOULE, M., FERNIOT, C., Lire à 25 ans. *Lire*, octobre 2000, n°289, 59-80.
- ARTIERES, P., Une tentative de médicalisation de l'écriture intime, *Psychiatrie française*, Écritures, vol.XXXII, 2002, 139-162.
- ASSOUN, P.-L., Le moment esthétique du symptôme, le sujet de l'interprétation chez Freud. *Cahiers de Psychologie de l'art et de la culture*, hiver 86 – 87, n°12, 224.

- ASSOUN, P.-L., *Le regard et la voix - Tome 1 : Fondements*, (Paris: Anthropos, 1995) 108.
- ASSOUN, P.-L., *Le regard et la voix - Tome 2 : Figures*, (Paris: Anthropos, 1995) 112.
- *Ateliers d'écriture*, (Grenoble: L'Atelier du Texte, 1992) 217.
- AUBERT J., D'éthique et de lettres, *Pas tant*, octobre-décembre 1988, n°21, 11-17.
- AUBERT, J., (sous la dir. de -), *Joyce avec Lacan*, (Paris: Navarin, 1987) 211.
- AURIOLLE, S., *Deleuze : Le schizophrène et son mot*, [courrier électronique]. Destinataire : Laurent COMBRES. 5 décembre 2000. Communication personnelle.
- AUSTER, P., *L'invention de la solitude*, (Paris; Actes Sud, 1992) 295.
- BACON, F., *La nouvelle Atlantide*, 2 éd., (1995 ; Paris: Flammarion, 2000) 177.
- BADIOU, A., *L'éthique* (Paris: Nous, 2003) 120.
- BARICCO, A., *Châteaux de la colère*, (Paris: Albin Michel, 1995) 301.
- BARICCO, A., *City*, (Paris: Albin Michel, 2000) 361.
- BARICCO, A., *Constellations*, (Paris: Gallimard, 1999) 177.
- BARICCO, A., *Novecento pianiste*, (Paris: Mille et une nuits, 1997) 77.
- BARICCO, A., *Océan mer*, (Paris: Albin Michel, 1998) 274.
- BARICCO, A., *Soie*, (Paris: Albin Michel, 1997) 120.
- BARTHES, R., *Le degré zéro de l'écriture*, (1953 ; Paris: Seuil, 1972) 179.
- BECKETT, S., *Bande et sarabande*, (Paris: Les Editions de Minuit, 1994) 291.
- BECKETT, S., *En attendant Godot*, (Paris: Les Editions de Minuit, 1952) 134.
- BECKETT, S., *L'innommable*, (Paris: Les Editions de Minuit, 1953) 212.
- BECKETT, S., *Mal vu mal dit*, (Paris: Les Editions de Minuit, 1981) 76.
- *BECKETT, S.*, Mercier et Camier, (*Paris: Les Editions de Minuit, 1970*) 211.
- BECKETT, S., *Molloy*, (Paris: Les Editions de Minuit, 1951) 292.
- BECKETT, S., *Murphy*, (Paris: Les Editions de Minuit, 1969) 201.
- BECKETT, S., *Nouvelles et textes pour rien*, (Paris: Les Editions de Minuit, 1958) 205.
- BECKETT, S., *Watt*, (Paris: Les Editions de Minuit, 1969) 268.
- BENEDETTI, *La mort dans l'âme*, (1995 ; Ramonville Saint-Agne: Erès, 1980) 380.
- BERTHAUT, P., "Écrire le lieu : de la création personnelle à l'atelier d'écriture," *Imaginaire et création*, (Toulouse: GREP, 1998).
- BERTHAUT, P., *Écrire le lieu : de la création personnelle à l'atelier d'écriture. Imaginaire et Création*, GREP Midi-Pyrénées, sept 98 (références exactes non disponibles).

- BERTHAUT, P., *Le chanteur et son commerce*, (Verfeil sur Seyes: Le Léopard, 1991) 108.
- BETTELHEIM, B., *La forteresse vide*, (1967 ; Paris: Gallimard, 1998) 862.
- BICKEL, P., La coquille des mots. *Cahiers de lecture freudienne*. hiver 86, n°9, 150.
- BING, E., *...et je nageai jusqu'à la page*, (Paris: Des femmes, 1976) 312.
- BISPO DO ROSARIO, A., Galerie Nationale du Jeu de Paume (Paris: 9 juillet – 28 septembre 2003).
- BLAVIER, A., *Les Fous Littéraires*, (Paris: Editions Des Cendres, 2000) 1147.
- BON, F., *Prison*, (Lagrasse: Verdier, 1997) 120.
- BON, F., *Tous les mots sont adultes*, (Paris: Fayard, 2000) 277.
- BONNIFACE, C., *Les ateliers d'écriture*, (Paris: RETZ, 1992) 239.
- BOUSSEYROUX, M., *Figure du pire*, (Toulouse: Presses Universitaires du Mirail, 2000) 275.
- BRADBURY, R., *Fahrenheit 451*, (1953 ; Paris: Denoël, 1995) 213.
- BRUNO, P., *Antonin Artaud, Réalité et poésie*, (Paris: L'Harmattan, 1999) 195.
- BRUNO, P., *Apprendre d'Artaud (I - l'écrit psychotique)*, (Toulouse: Inédit, 1989-1990) 158.
- BRUNO, P., *Apprendre d'Artaud, II*, (Toulouse: Inédit, 1989-1990) 116.
- BRUNO, P., *Papiers psychanalytiques*, (Toulouse: Presses Universitaires du Mirail, 2000) 189.
- CADOUX, B., *Écritures de la psychose*, (Paris: Aubier, 1999) 238.
- CALVINO, I., *Si par une nuit d'hiver un voyageur*, (1979 ; Paris: Seuil, 1981) 286.
- CANTAU, J.-M., CARRADE, J.-B., LESCARRET, O., NOUGUE, Y., *Freud : Versions Françaises*, (Toulouse: Presses Universitaires du Mirail, 1994) 158.
- CASTANET, H., *Le Regard à la lettre*, (Paris: Anthropos, 1996) 173.
- CHIANTARETTO, J.-F., *Écriture de soi et psychanalyse : perspectives*, *Psychiatrie française*, Écritures, vol.XXXII, 2002, 7-17.
- CHIANTARETTO, J.F., *L'écriture de cas chez Freud* (Paris: Anthropos, 1999) 95.
- CHILLIDA, E., Galerie Nationale du Jeu de Paume (Paris: 19 juin – 16 septembre 2001).
- CHRISTIN, A.-M., *L'image écrite ou la déraison graphique*, (1995 ; Paris: Flammarion, 2001) 247.
- CIVALLERI, C., Je ne suis pas Lacenaire, *Psychiatrie française*, Écritures, vol. XXXII, 2002, 55-67.

- CLANCIER, A., Des « squigles » à l'écriture : l'écriture peut-elle être thérapeutique ?, *Psychiatrie française, Écritures*, vol.XXXII, 2002, 39-54.
- CLAUDEL, P., *L'otage – Le pain dur – Le père humilié*, (Paris: Gallimard, 1956) 443.
- COMBRES, A.-M., *De « La » lettre à « une » lettre*, 86, Mém. DEA : Psychanalyse « concepts et clinique », Université Paris VIII, 1997.
- Conférence du 4 février 98, GREP Midi-Pyrénées, in *Imaginaire et Création*, GREP Midi-Pyrénées, sept 98.
- COQUELIN, A., *L'art contemporain*, (1997 ; Paris: Que sais-je ?, 2002) 127.
- DELEUZE, G., *Critique et clinique*, (Paris: Les Editions de Minuit, 1993) 187.
- DELRIEU, A., *Sigmund Freud, Index thématique*, 2<sup>e</sup> ed. (Paris: Anthropos, 2001) 1568.
- DERRIDA, J., *De la grammatologie*, (Paris: Les Editions de Minuit, 1967) 445.
- DERRIDA, J., *La carte postale – de Socrate à Freud et au-delà*, (Paris: Flammarion, 1980) 551.
- *Des mélancolies*. (Paris: Editions du champ lacanien, 2001) 206. (Collectif).
- DESCARTES, R., *Discours de la méthode*, (1966 ; Paris: GF Flammarion, 1992) 280.
- DEVARRIEUX, C., *Le « point d'appui » des mots*, Libération du 24 février 2003
- DEVREESE, D., ISRAEL, H., OUACKELBEEN, J., *Schreber Inédit*, (Paris: Seuil, 1986) 261.
- DOR, J., *Le père et sa fonction en psychanalyse*, (Ramonville Saint-Agne: Erès, 1999) 106.
- DUBAS, F., *La médecine et la question du sujet : enjeux éthiques et économique*, (Paris: Les belles lettres, 2004) 283.
- DURAS M., *La maladie de la mort*, (Paris: Les Editions de Minuit, 1982) 60.
- DURAS, M., *La douleur*, (1985 ; Paris: Gallimard, 1999) 217.
- DURAS, M., *La vie tranquille*, (1944 ; Paris: Gallimard, 1992) 216.
- ECO, U., *L'œuvre ouverte*, (1962 ; Paris: Seuil, 1965) 313.
- Écrire aujourd'hui, *Les ateliers d'écriture*, hors série, 9<sup>ème</sup> année.
- Écrire aujourd'hui, *Les écrivains lisent aussi*, n°54, 9<sup>ème</sup> année.
- Encyclopaedia Universalis, *Dictionnaire de la psychanalyse*, (Paris : Encyclopaedia Universalis / Albin Michel, 2001) 922.
- ENRIQUEZ, E., *De la horde à l'État, essais de psychanalyse du lien social*, (1983 ; Paris: Gallimard, 2003) 691.
- FERAMI, J., *Olivier Larronde ou l'archange poète*, [en ligne], [http://ecrits-vains.com/points\\_de\\_vue/ferami03.htm](http://ecrits-vains.com/points_de_vue/ferami03.htm).

- FEVRIER, J., *Histoire de l'écriture*, (1949 ; Paris: Payot, 1995) 615.
- FINKIELKRAUT, A., SLOTERDIJK, P., *Les battements du monde*, (Paris: Hachette, 2005) 245.
- FOUCAULT, M., *Dits et écrits I, 1954 - 1975*, (1994 ; Paris: Gallimard, 2001) 1310.
- FOUCAULT, M., *Histoire de la folie à l'âge classique*, (Paris: Gallimard, 1972) 583.
- FOUCAULT, M., *L'archéologie du savoir*, (Paris: Gallimard, 1969) 275.
- FOUCAULT, M., *L'ordre du discours*, (Paris: Gallimard, 1971) 81.
- FOUCAULT, M., *Les mots et les choses*, (Paris: Gallimard, 1966) 400.
- FOUCAULT, M., *Maladie mentale et psychologie*, (1954 ; Paris: Presses Universitaires de France, 2002) 104.
- FOUCAULT, M., *Moi, Pierre Rivière, ayant égorgé ma mère, ma sœur et mon frère... Un cas de parricide au XIXème siècle présenté par Michel Foucault*, (Paris: Gallimard/Julliard, 1973) 332.
- FOUCAULT, M., *Naissance de la clinique*, (1963 ; Paris: Presses Universitaires de France, 2003) 214.
- FOUCAULT, M., *Raymond Roussel*, (Paris: Gallimard, 1992) 210.
- FREUD, S., *Abrégé de psychanalyse*, (1949 ; Paris: Presses Universitaires de France, 2004) 84.
- FREUD, S., BREUER, J., *Études sur l'hystérie*, (Paris: Presses Universitaires de France, 1967) 254.
- FREUD, S., *Cinq psychanalyses*, 18 éd., (1905 ; Paris: Presses Universitaires de France, 1993) 422.
- FREUD, S., *Essais de psychanalyse*, (1923 ; Paris: Payot, 1981) 277.
- FREUD, S., *Inhibition, symptôme et angoisse*, (1926 ; Paris: Presses Universitaires de France, 1997) 88.
- FREUD, S., *Introduction à la psychanalyse*, (1922 ; Paris: Payot, 1961) 443.
- FREUD, S., *L'avenir d'une illusion*, (1927 ; Paris: Presses Universitaires de France, 1995) 61.
- FREUD, S., *L'homme Moïse et la religion monothéiste*, (1939 ; Paris: Gallimard, 2001) 256.
- FREUD, S., *L'interprétation des rêves*, (1926, Paris: Presse Universitaires de France, 1967) 573.
- FREUD, S., *La naissance de la psychanalyse*, (1956 ; Paris: Presses Universitaires de France, 1991) 424.



- FREUD, S., *La technique psychanalytique*, (1953 ; Paris: Presses Universitaires de France, 1999) 141.
- FREUD, S., *La vie sexuelle*, 11 éd., (1969 ; Paris: Presses Universitaires de France, 1997) 159.
- FREUD, S., *Le délire et les rêves dans la Gradiva de W. Jensen*, (1907 ; Paris: Gallimard, 1986) 269.
- FREUD, S., *Le mot d'esprit et sa relation à l'inconscient*, (Paris: Gallimard, 1988) 442.
- FREUD, S., *L'inquiétante étrangeté et autres essais*, (Paris: Gallimard, 1985) 342.
- FREUD, S., *Malaise dans la civilisation*, 12 éd., (1929 ; Paris: Presses Universitaires de France, 1992) 102.
- FREUD, S., *Métapsychologie*, (1943 ; Paris: Gallimard, 1968) 185.
- FREUD, S., *Névrose, psychose et perversion*, 10 éd., (1973 ; Paris: Presses Universitaires de France, 1997) 306.
- FREUD, S., *Nouvelles conférences d'introduction à la psychanalyse*, (1933 ; Paris: Gallimard, 1984) 263.
- FREUD, S., *Psychopathologie de la vie quotidienne*, (1901 ; Paris: Payot, 1967) 316.
- FREUD, S., *Résultats, idées, problèmes - I 1890 - 1920*, 6 éd.,(1941 ; Paris: Presses Universitaires de France, 1998) 263.
- FREUD, S., *Résultats, idées, problèmes - II 1921 - 1938*, 5 éd.,(1940 ; Paris: Presses Universitaires de France, 1998) 298.
- FREUD, S., *Sur le rêve*, (1901 ; Paris: Gallimard, 1988) 146.
- FREUD, S., *Totem et tabou*, (1912 ; Paris: Payot, 1965) 240.
- FREUD, S., *Un souvenir d'enfance de Léonard de Vinci*, (1943 ; Paris: Folio bilingue, 1991) 275.
- FRITSCHY, F., STEINER, B., *Mort et création*, (Paris: Harmattan, 1996) 255.
- FURMAN, R., Poetry therapy and existential practice. *The Arts in Psychotherapy*, 2003, n°30, 195–200.
- GABRIEL, J.-B., Mallarmé contre l'arbitraire du signe. *Quarto*, 1992, n°50, 42-47.
- GAGNEBIN, M., *Michel de M'Uzan*, (Paris: Presses Universitaires de France, 1996) 127.
- GARRIGUES, C., Nerval, le poète : Un face à face avec la folie. *Quarto*, 1992, n°50, 49-54.
- GAUDEMAR (de), A., *Blanchot et ses faces*, Libération du 9 juillet 1998.
- GELB, I.-J., *Pour une théorie de l'écriture*, (1952 ; Paris: Flammarion, 1988) 304.

- GERMAIN, M. O., THIBAUT, D., *Brouillons d'écrivains*, (Paris: Bibliothèque Nationale de France, 2001) 199.
- GRIFFITH, K., Y., Searching for light: Finding voices of pride through narrative and poetic expression. *Dissertation Abstracts International*, août, 2001, Vol 62(2-A), 497.
- HADDAD, G., *Manger le livre, rites alimentaires et fonction paternelle*, (Paris: Pluriel, Hachette Littérature, 1998) 214.
- HATAT, B., *L'angoisse dans la littérature : « la défense Ajar »*, [en ligne], <http://users.skynet.be/polis/2/Dinvhatat2fr.htm>.
- HAWKING, S., *Une brève histoire du temps*, (1988 ; Paris: Flammarion, 1991) 245.
- HEIDEGGER, M., *Lettre sur l'humanisme*, (1964 ; Paris: Aubier, 1983) 188.
- JAMES, H., *Le tour d'écrou*, (Paris: Le livre de poche, 1995) 158.
- JAMES, H., *Les deux visages*, (1977 ; Paris: GF-Flammarion, 1985) 217.
- JAMES, H., *Portrait de femmes*, (Paris: 10/18, 1995) 689.
- JEAN, G., *L'écriture mémoire des hommes*, (Paris: Gallimard, 1987) 224.
- JOYCE, J., *Finnegans Wake*, (Paris: Gallimard, 1982) 923.
- JOYCE, J., *Œuvres I*, (Paris: Gallimard, 1982) 1966.
- JOYCE, J., *Œuvres II*, (Paris: Gallimard, 1995) 1998.
- KAUFMAN, P., *L'apport freudien – Éléments pour une encyclopédie de la psychanalyse*, (Paris : Bordas, 1993) 635.
- KHAN, A., LECOURT, D., *Bioéthique et liberté*, (Paris: Presses Universitaires de France, 2004) 114.
- KLEIN, M., *Essais de psychanalyse : 1921 – 1945*, (1947 ; Paris : Payot, 1968) 452.
- KRISTEVA, J., *Sens et non-sens de la révolte*, (Paris: Fayard, 1996) 379.
- La Cause Freudienne, Revue de Psychanalyse, *Les paradigmes de la jouissance*, octobre 99, Diffusion Navarin Seuil., 154.
- LA CLEF DES CHAMPS, Galerie Nationale du Jeu de Paume (Paris: 9 juillet – 28 septembre 2003).
- LACAN, J., "Jeunesse de Gide ou de la lettre et le désir", [en ligne], <http://www.ecole-lacanienne.net/documents/1958-04-00.doc>.
- LACAN, J., "Le problème du style et la conception psychiatrique des formes paranoïaques de l'expérience," [en ligne], <http://www.ecole-lacanienne.net/documents/1933-06-01.doc>.
- LACAN, J., "Structures des psychoses paranoïaques," [en ligne], <http://www.ecole-lacanienne.net/documents/1931-07-07.doc>.

- LACAN, J., *Autres écrits*, (Paris: Seuil, 2001) 609.
- LACAN, J., *De la psychose paranoïaque dans ses rapports avec la personnalité*, (Paris: Seuil, 1975) 363.
- LACAN, J., *Des noms-du-père*, (Paris: Seuil, 2005) 107.
- LACAN, J., *Écrits I*, (1966, Paris: Seuil, 1999) 569.
- LACAN, J., *Écrits II*, (Paris: Seuil, 1971) 244.
- LACAN, J., *Le Séminaire livre I : Les écrits techniques de Freud*, (Paris: Seuil, 1975) 315.
- LACAN, J., *Le Séminaire livre II : Le moi dans la théorie de Freud et dans la technique de la psychanalyse*, (Paris: Seuil, 1978) 374.
- LACAN, J., *Le Séminaire livre III : Les psychoses*, (Paris: Seuil, 1981) 362.
- LACAN, J., *Le Séminaire livre IV : La relation d'objet*, (Paris: Seuil, 1994) 434.
- LACAN, J., *Le Séminaire livre IX : L'identification*, (Paris: Association Freudienne Internationale, 1996) 446.
- LACAN, J., *Le Séminaire livre V : Les formations de l'inconscient*, (Paris: Seuil, 1998) 517.
- LACAN, J., *Le Séminaire livre VI : Le désir et son interprétation*, (Paris: Association Freudienne Internationale, non daté) 536.
- LACAN, J., *Le Séminaire livre VII : L'éthique de la psychanalyse*, (Paris: Seuil, 1986) 374.
- LACAN, J., *Le Séminaire livre VIII : Le transfert*, (Paris: Seuil, 2001) 468.
- LACAN, J., *Le Séminaire livre X : L'angoisse*, (Paris: Association freudienne Internationale, 1998) 429.
- LACAN, J., *Le séminaire livre XI : Les quatre concepts fondamentaux de la psychanalyse* (Paris: Seuil, 1973) 253.
- LACAN, J., *Le séminaire livre XII : Problèmes cruciaux pour la psychanalyse*, (Paris: Association Freudienne Internationale, 2000) 506.
- LACAN, J., *Le Séminaire livre XIV : La logique du fantasme*, (Polycopié, version d'origine non identifiée) 318.
- LACAN, J., *Le séminaire livre XVIII : D'un discours qui ne serait pas du semblant*, (Paris: Association freudienne internationale, 1996) 195.
- LACAN, J., *Le Séminaire livre XX : Encore*, (Paris: Seuil, 1975) 132.
- LACAN, J., *Le Séminaire livre XXI : ... Ou pire*, (Paris: Association Freudienne Internationale, XXX) 184.

- LACAN, J., *Le Séminaire livre XXII : R.S.I.*, (Paris: Association Freudienne Internationale, 1999) 213.
- LACAN, J., *Le séminaire livre XXIII : Le sinthome*, (Paris: Seuil, 2005) 250.
- LACAN, J., *Le Séminaire livre XVII : L'envers de la psychanalyse*, (Paris: Seuil, 1991) 245.
- LACAN, J., *Le triomphe de la religion*, (Paris: Seuil, 2005) 101.
- LACAN, J., LEVY-VALENSY, L., MIGAULT, P., "Écrits « inspirés » : schizographie," [en ligne], <http://www.ecole-lacanienne.net/documents/1931-11-12a.doc>.
- LACAN, J., LEVY-VALENSY, L., MIGAULT, P., "Roman policier. Du délire hallucinatoire chronique au délire d'imagination," [en ligne], <http://www.ecole-lacanienne.net/documents/1928-04-26.doc>.
- LACAN, J., *Mon enseignement*, (Paris: Seuil, 2005) 139.
- LAGACHE, D., *De la fantaisie à la sublimation, Œuvres V 1962-19654*, (Paris: Presses Universitaires de France, 1994) 262.
- LAPEYRE, M., L'œdipe aujourd'hui : la science, la psychanalyse, l'éthique. *Les cahiers du Clef*, n°3 Québec. Canada.
- LAPEYRE, M., SAURET, M.-J., ASKOFARE, S., *L'inquiétant et le capitalisme*, PERU, [en ligne], [http://www.univ-tlse2.fr/erc/Semin\\_Lapeyre\\_1.html](http://www.univ-tlse2.fr/erc/Semin_Lapeyre_1.html) 24 mars 2000, [consulté le 10 juillet 2003].
- LAPEYRE, M., SAURET, M.-J., Le dessin et la cure avec un enfant. *Le journal des psychologues*, juin 1993, n°108, p. 55–58.
- LAPLANCHE, J., *Problématique III, La sublimation*, (1980; Paris: Presses Universitaires de France - Quadrige, 1998) 251.
- LAUPIN, P., *Le courage des oiseaux*, (Paris: Flammarion, 2004) 272.
- LAVAL, M., *La liberté entre les lignes*, Télérama n°2447, 4 décembre 1996.
- LAVAL, M., *René Frégny, écrivain solidaire*, Télérama n°2447, 4 décembre 1996.
- *Le désir des mots*, L'humanité du jeudi 7 décembre 2000.
- LE LITTRÉ, (Paris: Édition Redon, 2003) version sur CD-ROM.
- Le Monde de l'Éducation, *Écriture*, n°246, mars 1997.
- *Le Père, métaphore paternelle et fonction du père : l'interdit, la filiation, la Transmission*, (Paris: Denoël, 1989) 557.
- LE ROBERT *Dictionnaire Historique de la Langue Française*, (1992; Paris : Le Robert, 1998) 4304.

- LEBRUN, J.-P., *Les Désarrois nouveaux du sujet*, (Ramonville Saint-Agne: Erès, 2001) 348.
- LEBRUN, J.-P., *Un monde sans limites – Essai pour une clinique psychanalytique du social*, (Ramonville Saint-Agne: Erès, 1997) 248.
- LECOEUR, B., Le nœud de la paranoïa, *Pas tant*, janvier-août 1987, n°14, 19-22.
- Lire, *Comment la technologie modifie l'écriture*, n°284, avril 2000.
- LOCKE, J., *Identité et différence*, (Paris: Seuil, 1998) 325.
- LORET, E., *Blanchot s'efface*, Libération du lundi 24 février 2003.
- LORET, E., *Le double, la Loi, la Mort*, Libération du lundi 24 février 2003.
- Magazine littéraire, *L'errance*, n°353, avril 1997.
- Magazine littéraire, *L'Oulipo*, n°398, mai 2001.
- MALEVAL, J.-C., *Éléments pour une appréhension clinique de la psychose ordinaire*, Séminaire de la Découverte Freudienne, [en ligne], [http://www.univ-tlse2.fr/erc/pdf/elements\\_%20psychose\\_ord%20\\_1.pdf](http://www.univ-tlse2.fr/erc/pdf/elements_%20psychose_ord%20_1.pdf), [consulté le 10 juillet 2003].
- MALEVAL, J.-C., *La forclusion du Nom-du-Père : le concept et sa clinique*, (Paris: Seuil, 2000) 491.
- MANGUEL, A., *Une histoire de la lecture*, (1996 ; Le Méjan: Actes Sud, 1998) 428.
- MANN, T., *Déception et autres nouvelles*, (Paris: Albin Michel, 1957) 274.
- MANN, T., *La montagne magique*, (Paris: Arthème Fayard, 1934) 1016.
- MANNONI, M., *L'enfant, sa maladie et les autres*, (Paris: Seuil, 1967) 250.
- MANNONI, M., *La théorie comme fiction : Freud, Groddeck, Winnicott, Lacan*, (Paris: Seuil, 1979) 176.
- MELMAN, C., *L'homme sans gravité*, (Paris: Denoël, 2002) 264.
- MIJOLA (de), A., *Dictionnaire international de la psychanalyse – vol 1*, (Paris : Calman-Lévy, 2002) 947
- MIJOLA (de), A., *Dictionnaire international de la psychanalyse – vol 2*, (Paris : Calman-Lévy, 2002) 2017
- MILLER, J.-A., Schizophrénie et paranoïa. *Quarto*, octobre 82, n°10, p 18-38.
- MILLER, J.-A., Théorie de lalangue. *Ornicar ?*, 1975, n° 1, 16-34.
- MILLOT, C., Sur Joyce. *Actes de l'École de la Cause Freudienne*, mai 1983, 37-44.
- MILNER, J.-C., *La politique des choses*, (Paris: Navarin, 2005) 61.
- MILNER, M., *Freud et l'interprétation de la littérature*, (Liège: Sedes, 1997) 215.
- MORRISON, T., *Beloved*, (Paris: Acropole, 1989) 379.
- MORRISON, T., *La chanson de Salomon*, (1977 ; Paris: Acropole, 1985) 413.

- MORRISON, T., *Tar Baby*, (1981 ; Paris: Acropole, 1986) 441.
- MORRON, P., SUDRES, J.-L., ROUX, G., *Créativité et art-thérapie en psychiatrie*, (Paris: Masson, 2003) 244.
- M'UZAN (de), M., *De l'art à la mort*, (Paris: Gallimard, 1977) 202.
- M'UZAN(de), M., *La bouche de l'inconscient*, (Paris: Gallimard, 1994) 201.
- NACHT, M., *L'inconscient et le politique*, (Ramonville Saint-Agne: Erès, 2004) 121.
- NOEL, B., *La Castration mentale*, (Paris: P.O.L., 1997) 167.
- NOEL, B., *Treize cases du je*, (Paris: P.O.L., 1998) 250.
- *Nouvelles Courtoises*, (Paris: Le livre de poche, 1997) 704.
- ORWELL, G., *1984*, (1950 ; Paris: Gallimard, 2004) 438.
- OUAKNIN, M.-A., *Concerto pour quatre consonnes sans voyelles*, (Paris: Petite Bibliothèque Payot, 1998) 373.
- OUAKNIN, M.-A., *Le passant. Jacob ou l'éclatement du sens. Cahiers de Psychologie de l'art et de la culture*, hiver 87 – 88, n°19, 159.
- OULIPO, *La littérature potentielle, Créations, re-créations, récréations* (1973 ; Paris: Gallimard, 1988) 308.
- PARIS Musées, *Le surréalisme et l'amour*, (Paris: Gallimard, 1997) 239.
- PEREC, G., *Jeux intéressants*, (Toulouse: Zulma, 1997) 136.
- PEREC, G., *W ou le souvenir d'enfance*, (Paris: Denoël, 1975) 224.
- PEREC, G., *La disparition*, (Paris: Gallimard, 1989) 319.
- PEREC, G., *La vie mode d'emploi*, (Paris: Hachette, 1978) 699.
- PERSE, St.-J., *Éloges*, (Paris: Gallimard, 1960) 213.
- PESSOA, F., *Je ne suis personne*, (Paris: Christian Bourgeois, 1994) 320.
- PESSOA, F., *Le livre de l'intranquillité*, (Paris: Christian Bourgeois Éditeur, 1999) 573.
- PLATON, *Apologie de Socrate, Criton, Phédon*, (Paris: Gallimard 2005) 248.
- PLATON, *La république*, (Paris: GF Flammarion, 1966) 510.
- PLATON, *Le banquet - Phèdre*, (Paris: GF Flammarion, 1964) 218.
- POE, E. A., *Histoires extraordinaires*, (Paris: Gallimard, 1973) 370.
- POMMIER, G., *Comment les neurosciences démontrent la psychanalyse*, (Paris: Flammarion, 2004) 430.
- POMMIER, G., *Louis du néant, La mélancolie d'Althusser*, (Paris: Aubier, 1998) 376.
- POMMIER, G., *Naissance et renaissance de l'écriture*, 2 éd., (1993 ; Paris: Presses Universitaires de France, 1996) 380.

- PORGE, E., *Les noms du père chez Jacques Lacan : ponctuation et problématique*, (Ramonville Saint Agne: Erès, 1997) 222.
- PROUST, M., *A la recherche du temps perdu I*, (Paris: NRF Gallimard, 1987) 1547.
- Psychologues & Psychologies, *Écriture et groupes*, n°162, novembre décembre 2001, Bulletin du Syndicat National des Psychologues.
- QUENEAU, A.-I., *Album Raymond Queneau*, (Paris: Gallimard, 2002) 318.
- QUENEAU, R., *Cent mille milliards de poèmes*, (Paris: Gallimard, 1961).
- QUINE, W.V.O., *Le mot et la chose*, (1960 ; Paris: Flammarion, 1977) 399.
- RABINOVITCH, R. G., Le support de l'écrit dans le traitement de la psychose. *Cahiers de lecture freudienne*, mai 86, n°10, 149.
- RABINOVITCH, S., *Écritures du meurtre, Freud et Moïse : écritures du père 3*, (Cahors: Erès, 1997) 90.
- RANK, O., *Don Juan et Le double*, (1914 – 1922 ; Paris: Payot, 1973) 193.
- REVIL, P., *Un atelier d'écriture en prison : « sous les verrous, la page... »*, Le monde du 21 août 2000.
- RICHARD, J.-P., *Poésie et profondeur*, (Paris: Seuil, 1955) 250.
- ROUDINESCO, E., PLON, M., *Dictionnaire de la psychanalyse*, (Paris : Fayard, 1997) 1191.
- SADE, *La philosophie dans le boudoir*, (1975 ; Paris: Union Générale d'Éditions,1998) 309.
- SANCHEZ, P., *Phobies et structure*, 74, Mém. Maît. : Psychologie : Université du Mirail (Toulouse) : 14 septembre 2005.
- SANGSUK, S., *L'ombre blanche*, (Paris: Seuil, 2001) 489.
- SANGSUK, S., *Venin*, (Paris: Seuil, 2001) 74 p.
- SARTRE, J.-P., *Les mains sales*, (Paris: Gallimard, 1948) 245.
- SARTRE, J.-P., *Les mots*, (Paris: Gallimard, 1964) 212.
- SARTRE, J.-P., *Qu'est-ce que la littérature ?*, (Paris: Gallimard, 1948) 307.
- SAURET, M.-J., ALBERTI, C., *La psychologie clinique, Histoire et discours - de l'intérêt de la psychanalyse*, (Toulouse: Presses Universitaires du Mirail, 1993) 232.
- SAURET, M.-J., Hans, pas tant, *Pas tant*, sept. Nov. 87, n°15-16, Presses Universitaires du Mirail, Toulouse, 42.
- SAURET, M.-J., *Psychanalyse et politique*, (Toulouse: Presses Universitaire du Mirail, 2000) 205.
- SAUSSURE (de), F., *Cours de linguistique générale*, (1972 ; Paris: Payot, 1994) 520.

- SAUSSURE (de), F., *Écrits de linguistique générale*, (Paris: Gallimard, 2002) 353.
- SCHREBER D.P., *Mémoires d'un névropathe*, (1903 ; Paris: Seuil, 1975) 264.
- SEMELIN, J., *Purifier et détruire*, (Paris: Seuil, 2005) 485.
- SEMPRUN, J., *L'écriture ou la vie*, (Paris: Gallimard, 1994) 400.
- SILVESTRE, D., *Demain la psychanalyse*, (Paris: Navarin, 1987) 320.
- SIRKKU, M. & HILTUNEN, S., Bereavement, lamenting and the Prism of Consciousness: some practical considerations. *The Arts in Psychotherapy*, 2003, n°30, 217–228.
- SLOTERDIJK, P., *Critique de la raison cynique*, (Paris: Christian Bourgois Éditeur, 2000) 669.
- SLOTERDIJK, P., *Essai d'intoxication volontaire suivi de l'heure du crime et le temps de l'œuvre d'art*, (Paris: Hachette Littératures, 2001) 348.
- SLOTERDIJK, P., *La domestication de l'être*, (Paris: Mille et une nuits, 2000) 111.
- SLOTERDIJK, P., *Règles pour le parc humain*, (Paris: Mille et une nuits, 2002) 61.
- SOLER, C., *L'aventure littéraire ou la psychose inspirée*, (Paris: Édition du Champ Lacanien, 2001) 142.
- SOLER, C., *L'inconscient à ciel ouvert de la psychose*, (Toulouse: Presses Universitaires du Mirail, 2002) 261.
- SOLER, C., Rousseau le symbole. *Ornicar ?*, 1989, n°48, 31-57.
- STEINER, B., FRITSCHY, F., *Mort et création*, (Paris: l'Harmattan, 1996) 255.
- TIMBALD-DUCLAUX, L., Les ateliers d'écriture : pourquoi ? Comment ?. *Écrire aujourd'hui*, 9<sup>ème</sup> année, hors série, p. 6-14.
- *Une présence qui a le sens d'une veille*, Propos d'écrivains réunis pour les 90 ans de Blanchot, Libération du 24 février 2003.
- VAPPEREAU, J.-M., Rupture du signifiant et précipitation de petites lettres. *Cahiers de lecture freudienne*, 1991, n°19, 245 p.
- VEREECKEN, C., Faire litière de la lettre. *Quarto*, 1992, n°50, 60-64.
- WATIER, G., *Le calcul confié aux machines*, (Paris: Ellipses, 2001) 124.
- WILDE O., *De profundis*, (Paris: Stock, 1997) 211.
- WILDE O., *Le portrait de Dorian Gray*, (Paris: Stock, 1983) 253 .
- WOLFSON, L., *Le schizo et les langues*, (Paris: Gallimard, 1970) 268.
- XINGJIAN, G., *La montagne de l'âme*, (Paris: Édition de l'aube, 2000) 669



## ***ANNEXES***

# ***INDEX***

**Index des noms**

**Index des notions**

## *Index des noms*

Agamben G.,44  
Aimée,67,68,75,123  
Althusser L.,41,46,75,144  
Arikara,40  
Artaud A.,41,101,171  
Aubert J.,116  
Beckett S.,171,174,175  
Benedetti G.,35,129  
Bernfeld,95  
Bon F.,129  
Bousseynroux M.,175  
Bruno P.,41,101,102,171  
Cadoux B.,24,25,60,61,129,144  
Charcot J. M.,47,49  
Claudel P.,85  
Deleuze G.,171  
Devreese D.,36  
Dora,20,26,27,28,32,35,49,50,58,132,134  
Février J.,96  
Gardiner A.,98  
Gelb I.-J.,36,39,40,42,43  
Genet J.,85  
Gide A.,85  
Goethe J. W.,11,25,186  
Hans,86,87,89,90  
Heine H.,51  
Hohe,40  
Hölderlin F.,88  
Israel H.,36  
Joyce J.,13,21,35,65,74,113,114,115,116,117,118,119,120,121,122,125,126,180,190  
    Dedalus S.,116  
Lapeyre M.,6,163,169,175,176  
Laplanche J.,88  
Lévy-Valensi L.,64  
Migault P.,64  
Morrison T.,39  
Œdipe,42,60,72,85,89,90,110,120,121,122,124,125  
Perec G.,85  
Pessoa F.,24,25,59,60,61,144  
    Soares B.,24,59  
Platon,18  
    Diotime,18  
Poe E. A.,81,173

Pommier G.,44,46  
Prince de Galles,67,123  
Proust M.,25  
Sauret M.-J.,163,169,175,176  
Saussure (de) F.,111  
Seglas,116  
Sloterdijk P.,28,40  
Soler C.,24,25,60,61,144  
Vinci (de) L.,38,89  
Wolfson L.,171,174,175,177,179

## ***Index des notions***

**Appareil psychique**,16,20,21,26,35,71,72,74,76,80,82,83,84,85,86,91,92,93,97,102,104,112,113,114,116,119,120,122,124,125,129,134,137,138,139,143,147,149,150,151,153,154,173,190

**Consensus social**,13,91,94,95,96,105,160,187,188

**Dessin d'enfant**,163,164,169,174,175,176,177,178,180,182,191

### **Écriture**

avocat du délire,34,35,50,62,65,133

biographique,129,135,136,145,148,153,161,164,165,166,167,168,169,170,171,175,176,177,181,183,184,185,186,187,191

création littéraire,33,34,36,62,73,87,132,134

*fantaisie*,11,12,13,16,17,19,21,22,23,27,28,29,30,31,32,34,36,44,45,46,48,49,50,56,58,61,62,63,109,123,125,126,156,158,186,189,190

généalogique,135,136,137,145,148,153,154,156,159,164,183,184,186

langage de l'absent,49,50,51,52,55,56

schizographie,64,117,125,203

théâtre,68,174,175

*spectateur*,32,46,47,48,49,56,159

Types,19,40,41,42,52,91,184

hiéroglyphes,19,58,98,99

**Ek-sistence**,74,85,113,120,176

**Épiphanies**,115,116,117,118

**Fantasme**,163,175,178

fantasme des deux girafes,89

fantasme du père à sauver,144

satisfaction fantasmatique,36,95

**Jouissance**,32,41,46,47,83,113

border,83,104

distribuer,48,110,113,120,121,126,190

localiser,109,113

symboliser,110

**Lettre**,20,24,26,27,28,50,60,64,65,74,80,81,82,83,84,85,86,87,88,89,90,91,92,93,97,99,100,101,102,103,104,108,111,112,114,118,119,120,121,124,126,155,163,173,175,178,179,180,182,184

**Libido**,12,30,31,32,51,52,55,69,72,73,74,78,146,147,148,150,152,153,155,156,157,158,  
159,160,164,165,170,171,175,176,177,183,184,185,186,187,188  
affect,12,47,48,51,52,138,148,154,187,188  
narcissisme,12,30,32,42,50,51,52,146,149,150,152,153,155,159,160  
plaisir préliminaire, prime de séduction,28,32,46,48,159,160  
pulsion,11,12,21,30,32,44,46,47,48,49,50,51,52,55,56,66,93,94,138,141,142,150,152,  
157,177,179  
démixtion, désintrinsication,12  
motion pulsionnelles,47,48,52  
quantum d'affect,32,44,47,48,52,156,159  
vie sexuelle,12,17,18,26,30,31,32,35,38,46,47,51,94,95,109,146,150,153,155

**Lien social**,113,121

**Moi**,12,25,30,32,38,47,51,54,55,66,71,73,81,89,118,135,137,141,144,146,148,151,157,  
173,183

**Niederschrift**,72,73,74,85,91,92,96,97,112,124

**Nœud borroméen**,74,116,120,121,122,125,131,183

helléniser,118

sinthome,13,35,65,73,74,113,114,115,116,117,118,119,121,122,125,126,190

**Pensée**,19,65,71,72,129,134

en image,137,139,143,149,150

en mot,137

**Psychose**

mélancolie,24,25,46,47,51,60,93,144,188

paranoïa,12,33,34,35,37,39,41,42,46,47,50,51,61,62,64,65,66,67,68,69,70,80,87,117,  
123,125,126,131,133,144,146,147,157,158,164,165,171,184,185,186,189

paraphrénie,146

schizophrénie,47,51,83,92,93,146,147,161,165,170,171,172,177,178,181,182,184,185,  
192

**Psychose mécanismes**

assassinat d'âme,143

déclenchement,24,34,39,73,94,117,141,147,149,150,151,152,153,154,159,164,186

décompensation,33

délire,19,23,24,29,30,31,32,33,34,35,39,50,51,52,60,61,62,65,66,68,70,71,72,75,77,78,  
79,86,87,102,103,107,122,124,129,134,142,143,145,146,147,151,153,157,158,189

effondrement,24,25,30,60,61,123,139,143,151,189

extérieur,30,47,66,140,146,147,148,152,155,157,158,159,160,164,184,186,187,188

forclusion,23,52,59,60,76,81,83,85,86,88,91,94,97,101,102,106,107,111,114,115,119,  
122,124,139,149,190

hallucination,76,102,116,117,153,157

refonte de la réalité,154,155,156,157,158,159,184

rejet,12,13,29,42,51,52,76,94,97,106,139,141,149,152,153,162,192

témoignage,17,44,71,72,80,100,110,115

verwerfung,52,76,77,85,94,114,115,116,117,118,190

**Refoulement**

Bejahung,76,77  
mécanismes,177,182,184  
retour du refoulé,21,104,105,106,108,109,110,120,124,126,189,190  
Verdichtung,76,77,84  
Verdrängung,76,77  
Verneinung,21,76,77  
Verschiebung,84

**Représentation,94**

de choses,51,83,92,93  
de la représentation,44,52,97,104,138  
de mots,92,94

**Stade du miroir,67,80,173****Suppléance,65,117,125**

castration,90  
des mécanismes psychiques,88  
Nom-du-Père,102  
parole,49,50,51  
pensée,75  
satisfaction,51

**Symbolique,74,77,79,81,100**

castration,89,90  
chaîne,81  
interprétation,34,49,75,76,80  
opposition,73

**Trait unaire,42,55,64,73,84,93,96,97,98,99,100,102,103,104,107,108,109,112,114,117,118,122,124,126,173,174,178,179,181,182,183,184**

einziger zug,97,98  
phonation,117,178  
phonématisation,100,102,106,107,109,111,112,114,118,124,126,172,173,174,181,182,184

**Versöhnung,48,71,73,76,77,78,87****Zeichen,85,97**





---

RESUME :

La relecture des travaux de Freud et Lacan suivie de l'interprétation du travail d'écriture de deux jeunes adultes psychotiques rencontrés par le biais d'un dispositif clinique nous conduit à formuler l'hypothèse suivante : chez des sujets structurés sur le mode de la psychose, peut exister une pratique de l'écriture qui n'est pas création littéraire, mais qui soutient l'inscription sociale de ces mêmes sujets, sans les désagréments causés par la formation de substituts psychotiques et ce qu'ils sont seulement comme tentatives d'inscriptions. Nous montrons alors que d'une manière générale, de telles pratiques de l'écriture réinscrivent dans l'appareil psychique l'élément affectif et/ou l'élément représentation au départ rejeté par la problématique psychotique.

---

SUMMARY :

The readding of Sigmund Freud and Jacques Lacan works and the analysis of writing practices of two young adults meets in a writing work-group, allows us to suggest this hypothesis : for psychotics subjects, some kinds of writing practices contribute to stabilized mental disorders, without the structures of symptoms which are always imperfect solutions. Our study will show that for psychotics subjects, some writing practices, which are not literary creation, are able to reintroduce in psyche the element rejected by mental disorders caused by psychosis.

---

THE CLINICAL WITH WRITTING  
A STUDY OF WRITTING PRACTICES FUNCTIONS FOR THE SUBJECT IN CASES  
OF PSYCHOSIS

---

PSYCHOLOGIE – PSYCHOPATHOLOGIE CLINIQUE ET PSYCHANALYSE

---

MOTS-CLÉS : Atelier d'écriture, Écriture, lettre, libido, psychanalyse, psychose, refoulement, suppléance, symptôme, trait unaire.

---

UNIVERSITÉ DE PROVENCE  
Laboratoire de Psychopathologie Clinique et Psychanalyse  
Case 37  
3 Place Victor Hugo  
13 331 MARSEILLE Cedex 3